

REVUE FRANCO-AFRICAIN

ANALYSES

LANGAGES,
TEXTES ET
SOCIÉTÉS

N°15



UNIVERSITÉ DE TOULOUSE-LE MIRAIL. 2012
ISSN:1776-3135

ANALYSES

LANGAGES, TEXTES ET SOCIÉTÉS

N° 15

Directeur de la Revue

Robert Gauthier

Comité de Lecture

Marc BONHOMME, Université de Berne
Danielle JOULIA, Université Toulouse III
KILOSHO-KABALE, Université Kenyatta
Louis MILLOGO, Université de Ouagadougou
Adrian NTABONA, Université du Burundi
Albert OUEDRAOGO, Université de Ouagadougou
Abdelhak RAZKY, Université du Pará, Bélem
Salaka SANOU, Université de Ouagadougou
J.-J. Rousseau TANDIA MOUAFU, Université de Dschang
Jean Benoît TSOFAK, Université de Dschang

Adresses

C.P.S.T Maison de la Recherche Toulouse-le Mirail
5 Allées Antonio Machado
31058 Toulouse FRANCE Courriel
gauthier@univ-tlse2.fr

Université de Toulouse-le Mirail

2012

ISSN 1776-3135

Sommaire

AMELA Didier L'écriture des traversées dans <i>Cahier Nomade</i> d'Abdourahman Wabéri.....	7
AYMAN Mousa Mounir Mohammad Le traitement discursif du discours implicite de « La Maison Blanche » sur la crise politique en Égypte à partir du 25 janvier 2011.....	17
BERKUT Kristina L'ambiguïté de la présentation des documents sur la police russe par le service de presse de la police : l'exemple de la région de Tioumen.....	31
FEWOU Jean Pierre La politique linguistique du Cameroun, contexte, enjeux et perspectives.....	37
GUILIOH Merlain VOKENG NGNINTEDEM, David MBOUOPDA Balafon d'Engelbert Mveng : du sacerdoce ecclésiastique au « Tout-Monde ».....	47
ITSIEKI PUTU BASEY Jean de Dieu Amour, folie, liberté : la dissidence féminine dans l'écriture d'Ananda Devi.....	57
KILOSHO KABALE Sim De la caricature à la sémiotique de l'image dans Jeune Afrique l'Intelligent.....	69
MARILLAUD Pierre Bonnes paroles contre mauvaises...?.....	81
MUBALAMA MULENDA Flavien, MUTEBA KAZADI Isidore, TOURÉ SÉGA Ndiabou Le français sur objectifs spécifiques (FOS) au Kenya : un nouveau défi dans l'enseignement/apprentissage du français dans un contexte multilingue.....	83
NGETCHAM L'érotisme chez André Breton, Jean-Paul Sartre, Albert Camus et Franz Kafka.....	95
NGETCHAM Italique et paratexte dans <i>La Tragédie Du Roi Christophe</i> d'Aimé Césaire.....	107

NGOIE MUKENGE Arthur	
Une réalité pour une fiction dans <i>Les Belles Ténébreuses</i> de Maryse Condé	121
NGOY Mwilambwe, N'DIABOU Sega Touré, MUTEBA Kazadi	
Évaluer la compétence textuelle par la maturité syntaxique : cas des étudiants kenyans du FLE.....	129
NGOY Mwilambwe, N'DIABOU Sega Touré, MUTEBA Kazadi	
Évaluation de la compétence textuelle des étudiants kenyans du FLE	143
NZESSÉ Ladislas	
La prégnance du réel dans la fiction contemporaine de l'espace francophone : une lecture ethnostylistique de <i>Moi Taximan</i> de Gabriel Kuitche Fonkou.....	159
OLIMBA EMEDI Wa Kalume Kavain	
Approche sémiotique du conte rwandais « Le Piéteur-Des-Jours ».....	173
SOUIFI Hamid	
Processus de l'arabisation du Maroc.....	189
SOUIFI Hamid, AMROUS Nourddine	
Les pronoms complément d'objet direct en amazighe : de la morphologie à la syntaxe : approche standardisante.....	197

L'ÉCRITURE DES TRAVERSÉES DANS CAHIER NOMADE D'ABDOURAHMAN WABÉRI

Résumé

Dans son recueil intitulé « Cahier nomade », Abdourahman Wabéri revisite l'histoire d'un peuple à travers des variations temporelles. Le recueil présente un ensemble de textes qui sont en fait des relevés du peuple nomade de Djibouti : ce qui lui est arrivé et ce qu'il est devenu. Wabéri fait ainsi de ce territoire une légende, et comme toute légende, les temps s'entremêlent dans ces récits tantôt réalistes, tantôt fictifs et tantôt flous. L'auteur se penche sur ce morceau de « terre improbable » où s'échangent et se croisent des destins d'hommes blessés par l'histoire. Grâce à ce procédé, Wabéri est parvenu à transformer une réalité qu'il fait sienne. Tous les récits du recueil forment une grande fresque qui prend une dimension historique et anecdotique. L'écriture apparaît ainsi comme une sorte de voyage dans le temps où l'auteur arrive à exprimer la complexité de l'existence : son existence et celle de ses compatriotes.

Mots clés

Histoire, peuple, nomade, voyage, écriture, temps, peinture, quête, exil, trace.

Abstract

In its collection entitled « Cahier nomade » Abdourahman Wabéri revisits the history of people through temporal variations. The collection presents a whole of texts which are in fact of the statements of the wandering people of Djibouti : what happened to him and what it became. Wabéri thus makes this territory a legend, and like any legend, times intermingle in these collection, sometimes realistic, sometimes fictitious and sometimes blurs. The author considers this piece of « improbable ground » where exchange and cross destinies of men wounded by the history. Thanks to this process, Wabéri managed to transform a reality which it endorses. All the accounts of the collection form a large fresco which takes a historical and anecdotic dimension. The writing appears thus as a kind of voyage in time when the author manages to express the complexity of the existence : its existence and that of its compatriots.

Key words

History, people, nomad, voyage, writing, time, painting, search, exile, trace.

INTRODUCTION

Depuis Homère, Virgile, Dante et bien d'autres, le voyage, l'exil, la recherche de l'autre et l'ailleurs sont des constantes de l'univers littéraire. En Afrique noire, depuis les années 50, beaucoup d'ouvrages rendent témoignage de ce contact avec l'autre à travers le voyage et l'exil. Chez Soyinka, Monenembo, Achebe, Oyono, Wabéri et autres, le voyage, réel ou imaginaire est souvent vécu comme questionnement et réponse, un passage de l'inconnu au connu ou tout simplement un moyen de connaissance de soi comme de l'autre.

ANALYSES

« Le voyage (...) est une expérience humaine singulière et, sous forme écrite, il est un témoignage qui prend place dans un moment précis de l'histoire culturelle d'un pays, le produit d'un échange entre un espace étranger et le choix d'une écriture, d'une forme et d'un contenu culturel. »¹

Le voyage et l'exil mènent à l'affirmation de l'individu, à l'adéquation de l'homme et du monde extérieur. Par voyage et exil, on peut entendre des déplacements dans l'espace géographique, dans le temps historique mais aussi dans un ordre social et culturel. Abdourahman Wabéri dans son recueil de nouvelles « Cahier nomade »² nous plonge dans cette réalité historique, sociale et culturelle. Celle de Djibouti. L'observation d'une société se déploie dans une écriture qui prend en compte les événements, les mœurs et autres traditions locales.

Il s'agit d'un récit de voyage où le réel et le fictif s'entremêlent avec une certaine appropriation d'un espace géographique et du temps. Une histoire qui revisite un véritable itinéraire intellectuel et spirituel, un parcours critique dans la problématique des contacts et des échanges. Si les nouvelles de Wabéri apparaissent comme autant de petites saynètes de la vie djiboutienne grâce auxquelles l'auteur dresse un tableau, une sorte de portrait d'un pays érigé en figure dont on découvre le destin en lisant son passé et son présent, il semble que l'on se situe au-delà d'un simple projet anthropologique. Wabéri en effet en couchant sur papier l'histoire du peuple djiboutien fait une sorte de relevé de ce peuple nomade, non seulement ce qu'il est mais également ce qui lui est arrivé et ce qu'il est devenu.

Toutes ces saynètes de la vie quotidienne forment une grande fresque qui prend une dimension historique en même temps qu'anecdotique et permet d'inscrire au sens propre le devenir de Djibouti. Grâce à ces portraits, Wabéri fait entrer ce pays dans la légende mais une légende écrite, cette fois-ci, et où les temps s'enchevêtrent dans ces nouvelles tantôt réalistes, tantôt farfelues. Aujourd'hui en effet « où les assemblées sont des tours de Babel où chacun y va de son dialecte, il ne reste que les goûteurs d'étoiles et les guetteurs de l'horizon pour nous raconter la légende du sommeil nomade. »³

1. UNE ÉCRITURE DE VOYAGE

L'œuvre de Wabéri, a à certains égards, les allures d'une véritable écriture palimpseste, un véritable carnet de voyage où l'auteur relève tout ce qu'il observe à la manière d'un journaliste. C'est du moins ce qui apparaît du style télégraphique parfois employé par le narrateur, comme si celui-ci couchait les mots sur le papier au fil du regard. Rien n'échappe donc à la plume de cet observateur qui s'attèle à noter le moindre détail géographique, sociologique ou politique. Les trois types de nouvelles qui constituent l'ensemble du recueil de *Cahier nomade*⁴ permettent de se faire une idée sur la réalité djiboutienne :

- Des nouvelles les plus courantes, très générales, qui évoquent un événement ou un sujet précis et par ce biais, englobent la majorité de la population autochtone. Ce sont des nouvelles très cruelles à l'égard des compatriotes de l'auteur. Quatre nouvelles s'inscrivent dans cette lignée : « Août 1966 », « L'Éolienne »,

¹ Pageaux, D., La littérature comparée, Paris, Armand Colin, 1994, p. 123.

² Wabéri, Abdourahman, *Cahier nomade*, Paris, Le Serpent à plumes, 1999, 102 p.

³ Wabéri, Abdourahman, Op. Cit., p. 63.

⁴ Idem, 102 p.

L'ÉCRITURE DES TRAVERSÉES DANS CAHIER NOMADE D'ABDOURAHMAN WABÉRI

« Chronique d'une journée d'Éden », « Odéon ! Odéon ! ». Dans cette dernière, la question de l'indépendance est abordée avec un changement de régime qui, selon l'auteur, n'a rien changé aux mœurs. À la page 85, « le bon candidat », Ali Aref Bourhan, en étroite collaboration avec la France, rallie l'indépendance. Son parti devient en 1975 l'Union Nationale pour l'Indépendance. Ce qui ne satisfait pas ses anciens détracteurs : Ahmed Dini Ahmed et Hassan Gouled Aptidon qui animent la Ligue Populaire Africaine pour l'Indépendance. Finalement, Ali Aref Bourhan, abandonné par Paris, démissionne en 1976 et est remplacé par Abdallah Mohamed Kamil. Le 28 Février 1977, une Table Ronde est organisée à Paris pour se prononcer sur les modalités de l'accession à l'Indépendance. Le référendum qui est organisé le 8 Mai 1977 donne une écrasante majorité à l'Indépendance. Finalement, le 27 Juin 1977, naît la République de Djibouti. Wabéri, dans cette même nouvelle se souvient de la splendeur du passé durant cette période d'indépendance lorsque sa ville ne comptait alors que sept cinémas (Pages 82, 83). Sur fond de marasme économique Wabéri dresse le tableau sombre de la mort du cinéma que L'État subventionne à peine et dont les rares films peuvent être censurés pour des scènes qui ne sont pas forcément choquantes aux yeux du spectateur (page 82, dernier paragraphe). Ainsi, la culture cinématographique est réduite à néant à l'image d'un pays où règnent la pauvreté, la famine et un chômage endémique. Et l'auteur est plus pessimiste sur la renaissance possible de la culture de son pays (Page 86, 2^e paragraphe).

- Ensuite les nouvelles centrées sur un personnage particulier : « Ahmet », « Une affaire à suivre », « Feu mon père reviens ! » où l'auteur donne la parole à certains personnages auxquels il permet ainsi d'exprimer une douleur exacerbée, en particulier celui de « Feu mon père reviens » qui pleure son père qui est passé à ce que l'auteur appelle « hors la vie ».

« À peine dix jours d'absence et le ciel a pris un sérieux coup de vieux, ma mère s'est abîmée dans les tranchées du silence-hors la vie. Et moi, juste dix ans et déjà une vraie graine d'ordure. Reviens, père, reviens. Secoue les pierres du cimetière, perce la Terre, ôte-toi de la poussière, lève-toi et marche. »¹

Dans « Affaire à suivre » les plaintes de cette femme qui se sent humiliée par la domination masculine et dépassée par la pratique de l'excision sont tout à fait remarquables :

« J'ai la volonté, pour tout dire, de démystifier l'appendice des hommes, c'est dire mon programme. J'essaie de montrer que cela n'avait pas été vrai de tout temps, surtout du temps de l'antan où, par exemple, le tabou de la virginité n'était pas une pratique courante. Ce que nous endurons aujourd'hui est un jour de déveine devenue éternité. Ni les prières, ni les soumissions, ni les sermons, ni les humiliations ne suffiraient à effacer, que dis-je, à faire oublier quelques instants le poids de la toute puissance masculine »².

Quant à « Ahmet », Wabéri passe par un personnage, Ahmet, « Ahmet l'enragé » (Page 100) pour nous exposer les événements sanglants qui ont eu lieu à Mogadiscio en 1991 : cette année-là vit le renversement du régime de Siyad Barre en Janvier, ce qui déclencha des luttes armées entre seize factions. Les guerres entre clans et une sécheresse prolongée ont contraint plus de 900 000 Somaliens à fuir vers les pays voisins. Environ 400 000 d'entre eux, dont beaucoup dans un état

¹ Idem, p. 118.

² Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 52.

ANALYSES

grave, parvinrent au Kenya. En 1992, une opération transfrontalière a permis à une majorité de réfugiés de retourner dans leur pays :

« Moi, Ahmet, le neveu révolté, le soldat haillonneux riche seulement d'espoir et de crasse, je vous parle du royaume pourri et de la famille disloquée... Regardez ma mère, regardez cette contrée tatouée par la misère et embastillée par mon oncle. Regardez enfin ma vengeance désespérée. Elle n'est pas née un beau jour... Le péril est présent sous mes yeux, il n'est pas engendré seulement par l'arbre de mon imagination : chaque jour que l'Unique fait voit un grand nombre d'individus partir avec leur linceul dans une main, une pelle dans l'autre »¹.

Wabéri démontre ainsi que tout auteur ou poète se doit de consigner l'horreur pour la rendre publique sinon il se rend coupable de lâcheté et de compromission. Il dit à ce propos dans un article intitulé « Pour une culture de la paix » in *Les créateurs somaliens face à la guerre civile* :

« Depuis que l'Onu et les nations respectables à la tête desquels les États-Unis ont jeté leur dévolu sur la Somalie, ou malheureusement ce qu'il en reste, les médias occidentaux nous servent périodiquement un goulasch insipide qui a pour nom Somalie. Pourtant, il est des hommes et des femmes dont il faut saluer ici l'œuvre sans concession et la réflexion passionnante... Ils nous montrent combien la culture doit conquérir sa place dans le débat sur la paix et la reconstruction. D'abord parce que les poètes et les maîtres de la parole ont eu, depuis la nuit des temps, un rôle politique à jouer. De plus parce qu'un processus de déclin moral a précédé le chaos et l'atomisation que connaît la société somalienne actuelle. »².

- Enfin des nouvelles où l'auteur s'intéresse à ses compatriotes dont il fait de véritables figures au sens mythique du terme. Il raconte le destin peu commun de certains individus qui, tels de véritables exceptions, apparaissent comme des personnages de vérité. Ainsi, « La légende du soleil nomade », « Homme Lambda et temps atomique », « Face de lune » et « Vue sur mausolée » dépeignent des individus dont la vie est érigée en exemple par le narrateur. Ce sont des êtres hors du monde, critiqués avec tant de virulence qui font preuve d'une certaine forme de sagesse digne des anciens et des modèles traditionnels.

« La légende du soleil nomade » présente deux individus aux figures bizarres. Il s'agit du goûteur d'étoiles et de son ami le guetteur de l'horizon. Ils discutent pendant des heures et leurs propos semblent s'inscrire dans une sorte de mythologie qu'ils ressassent au fil du temps. Le goûteur d'étoiles : « *Notre troupeau a grandi dans le désert et depuis l'éternité attend l'herbe fraîche* ». Le guetteur de l'horizon : « *J'ai vu les chameaux de la pluie chargés de nuages et d'espérance. Je suis le guetteur de l'aube par habitude et tout ce que je prédis arrive toujours* ». Chaque fois qu'ils se parlent, c'est pour mieux marquer leur discorde, et ce n'est pas étonnant puisque l'un est condamné à regarder à « rasemottes » alors que son ami n'a d'yeux que pour le ciel souverain. Les deux amis semblent guetter les éléments de la nature afin d'expliquer les phénomènes naturels :

¹ Idem, op. cit., p. 98.

² Wabéri, Abdourahman, article intitulé « Pour une culture de la paix » in *Les créateurs Somaliens face à la guerre civile*, Paris, Groupe Privat/ Le Rocher, 2002, p. »52.

L'ÉCRITURE DES TRAVERSÉES DANS CAHIER NOMADE D'ABDOURAHMAN WABÉRI

« Nous sommes à la queue du jour. La lumière ne saurait tarder à courir à sa ruine... Il fait nuit à présent. J'attends la légende du soleil nomade... Qui d'entre vous sait pourquoi le soleil se couche toujours à l'Est ? »¹.

Tout comme dans les mythes où « il est souvent donné d'entendre comment des récits légendaires prirent formes » (Hamilton, 2004), les deux amis vont remonter dans le temps pour raconter « la plus vieille histoire des hommes ». Celle qui remonte selon l'expression consacrée à la nuit des temps, et qui est présente dans toutes les civilisations.

« Cette légende rassemble les trois caractéristiques présentes dans toutes les civilisations, à savoir, la foi, l'espoir et la charité. La foi, car le mécréant ne rencontrera jamais le soleil nocturne comme l'hyène tachetée. L'espoir pour contredire toutes les peurs, et la charité pour tisser et conserver les liens entre les hommes, les familles »².

Le mythe de l'enfant terrible est repris dans une autre nouvelle du même type que la précédente, il s'agit de la nouvelle « Face de lune » où on nous parle de cet enfant doué qui a toutes les chances de réussir dans presque tout. Cet enfant qui « n'aurait pas d'âge », du moins on hésiterait à lui en donner un.

« Sa mère serait morte bien des années après son triomphe sur les scènes du monde entier. Elle n'aurait guère de regret, son fils prodigue lui aurait procuré toutes les joies, lui aurait vite fait oublier la mort précoce d'un époux ordinaire. »³

Ce mythe de l'enfant qui à sa naissance était déjà marqué par le destin, présent chez plusieurs peuples, et souvent repris par des auteurs africains, entre autres, Djibril Tamsir Niane dans *Soundjata Kéita ou l'épopée Mandingue*⁴, Tierno Monenembo dans *Les écailles du ciel*⁵ et Wabéri dans cette nouvelle « face de lune »⁶ a permis à ce dernier de relier le destin d'une vie au destin d'un peuple.

Dans l'ensemble du recueil, l'auteur s'applique tout particulièrement à exprimer les souffrances de son peuple condamné à l'exil et au silence, meurtri dans sa chair. Wabéri se fait le conteur des souffrances endurées par son peuple. Les contes, les paraboles, les légendes, les récits documentaires relient un pays imaginaire à l'actualité politique.

Wabéri quitte son habit de griot pour celui d'un écrivain dissident qui dénonce ceux qu'il juge responsables des maux dont souffre Djibouti. Il apporte ainsi une réponse à la désintégration de son pays en s'efforçant de recréer une unité culturelle.

Djibouti en réalité est situé sur une péninsule à l'entrée de la mer rouge. Il jouit ainsi d'une position éminemment stratégique. Il constitue une importante escale sur la route qui relie l'Océan Indien à la Méditerranée en passant par le canal de Suez ; Djibouti est en outre le principal débouché commercial de L'Éthiopie. Anciennement territoire français des Afars et des Issas (appellation datant de 1967 et provenant du nom des deux tribus du pays) le pays n'acquies son indépendance qu'en 1977. Il est aujourd'hui perturbé par les dissensions qui opposent les deux ethnies, Les Afars étant proches des Éthiopiens alors que les Issas le sont des somaliens.

¹ Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 68.

² Hamilton, Édith, La mythologie, ses dieux, ses héros, ses légendes, Belgique, Marabout, 2004, 450 p.

³ Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 127.

⁴ Niane, Djibril, Tamsir, *Soundjata Kéita, L'épopée Mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, 157 p.

⁵ Monenembo, Tierno, *Les écailles du ciel*, Paris, du Seuil, 1986, 256 p.

⁶ Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 127.

ANALYSES

Si Wabéri est souvent acerbe envers ses compatriotes, il n'en reste pas moins objectif et reconnaît les difficultés à vivre dans son pays. Son peuple n'a ainsi pour ultime recours le plus souvent que l'exil et le silence qui sont liés, c'est-à-dire que lorsque les autochtones refusent la loi tacite du silence, ils se trouvent obligés de partir, de voyager pour ne pas mourir. La mort, l'exil et le silence forment en somme un trio infernal des souffrances des autochtones qui, s'ils décident de sortir de ce silence dans lequel tous semblent être tombés, s'exposent soit à la mort soit à l'exil. Ces situations sont relatées par Wabéri en de petites portions, en des événements disparates sous formes de notes de carnet de voyage à travers le temps, à savoir, le passé et le présent.

2. UN VOYAGE DANS LE TEMPS

Wabéri parsème discrètement les nouvelles du recueil de dates ou de faits avérés qu'il revisite. Ces faits et dates justement, permettent de faire entrer le quotidien de Djibouti dans l'écriture. La nouvelle intitulée « Août 1966 », une nouvelle dont le titre est une date en est une illustration. « Août 1966 » en effet est un fait marquant dans l'histoire de Djibouti puisque c'est à cette date que Le Général De Gaulle fit une visite dans ce pays.

« À l'intérieur de Somali deux ethnies s'affrontent : les Afars et les Issas. Ces derniers voulaient le rattachement avec la Somalie britannique alors que les premiers souhaitaient leur maintien au sein de la République française. 1^{er} Août 1966, au cours d'un voyage à Djibouti, Le Général De Gaulle fait entendre que le pays pourra choisir démocratiquement son destin. Mais de graves émeutes éclatent en Septembre. En Mars 1967, un référendum donne une nette majorité aux partisans du maintien au sein de la République française »¹.

Cet épisode exprime non seulement de façon symbolique la colonisation subie par Djibouti ainsi que ses conséquences, mais permet également, par sa place de deuxième nouvelle du recueil de planter le décor dans lequel toutes les nouvelles s'inscrivent. S'annonce ainsi le départ d'une longue traversée dans le temps.

De manière nette, « L'éolienne », une autre nouvelle du recueil permet au narrateur de dresser le portrait d'un pays imaginaire où on comprend qu'il entend exprimer par ce biais le problème bien réel des langues vernaculaires qui, très nombreuses en Afrique, empêchent finalement toute communication entre autochtones.

Deux autres nouvelles s'inscrivent dans cette optique de retour sur des aspects sensibles de l'histoire djiboutienne : « L'affaire à vivre », une nouvelle troublante sur l'excision, « Chronique d'une journée d'Éden », une référence au récit biblique de l'histoire de Sodome et Gomorrhe où le narrateur s'exprime sur la perte des valeurs. Si le narrateur dans ces récits fait référence à des événements réels ou qui tout au moins illustrent une certaine réalité de la vie à Djibouti, cela ne se limite pas à de simples épisodes. On assiste également dans ces récits à des peintures de nombreuses figures du pouvoir qui, le plus souvent sont des symboles d'un pouvoir politique abusif.

Les différentes peintures de la vie quotidienne des djiboutiens permettent d'appréhender la difficulté à vivre dans le présent et tout ce qu'il représente, mais en

¹ Histoire de Djibouti, Paris, Larousse encyclopédie contributive, 2002, 309 p.

tout premier lieu, c'est la nostalgie du passé qui se donne à lire dans l'ensemble de ce recueil. L'évocation permanente « des ancêtres » dans la nouvelle intitulée « Éolienne » fait allusion aux véritables sages auxquels on se réfère sans cesse. Ainsi l'image traditionnel, le passé qui rassure et garantit l'ordre c'est celui « *des ancêtres qui bavardent sous l'arbre à palabre* ». Dans cette nouvelle où le narrateur décrit une situation chaotique, un simple événement suffit à confirmer « *que nous sommes bien chez nous* ». Ces propos du narrateur sont la preuve que tout va bien, et que dans une certaine mesure, tout reviendra à la norme. Cette idée de norme par ailleurs est exprimée dans « Ahmet » lorsque le personnage, s'étonnant que personne ne réagisse aux comportements déplacés de son oncle, déclare « *qu'aucun d'eux (les ancêtres) n'auraient laissé faire une chose pareille en temps normal* ». « Le temps normal » dont il est question semble être ce passé glorieux auquel le narrateur fait sans cesse allusion. Les anciens sont ceux auxquels l'on fait appel lorsque tout va mal. Le narrateur les invoque lui-même dans « L'éolienne » : « *Ah ! Si nos ancêtres entendaient ce qui se passe chez nous* »¹.

De même dans la nouvelle « Feu mon père, reviens », le narrateur appelle plusieurs fois son père, il précise aussi que dans le cas où celui-ci ne revenait pas « *sa mort s'en vien [dra]* ». Comme si dans certaines circonstances l'intervention des « ancêtres » était le seul salut. Tout ce qui est lié au passé en effet fait l'objet d'un certain lyrisme et d'une nostalgie sans commune mesure.

La ville, pourtant décrite de façon négative dans l'ensemble du recueil a semble-t-il eu ses heures de gloire également, puisqu'elle était « *jadis blanche comme le madrépore* » comme le précise un personnage dans la nouvelle « Affaire à suivre ». Dans cette même nouvelle, le personnage nous indique encore que les coutumes qu'il dénonce, et en particulier l'excision, « *ça n'a pas été vrai de tout temps, surtout du temps de l'antan* »². Cette information temporelle, aussi floue soit-elle, suffit à indiquer qu'avant, c'est-à-dire, dans le passé, les choses étaient mieux. Si la nouvelle « Odéon, Odéon ! » parle de « *sept ans en arrière, sept cinémas fonctionnaient à plein régime* »³, C'est pour dénoncer la léthargie culturelle dans laquelle a sombré son pays. Tout ce qui est évoqué, ou presque, l'est en fonction du passé.

À la lumière de ce passé glorieux et heureux, le présent apparaît alors comme un temps qui laisse place aux frustrations et aux déceptions où l'on se demande « *que sont nos ancêtres devenus* » ?⁴

Tout ce qui est assimilé au présent est perçu négativement. Lorsque le narrateur évoque ses personnages immédiatement après le départ du Général Président dans « Août 1966 », alors que rien dans la narration n'indique ce qui s'est passé plusieurs années auparavant, on apprend que ces personnages « *ont à présent des cheveux poivre et sel, blanchis avant l'heure* »⁵.

L'oxymore « vieillard pubère » un peu plus loin suffit à justifier cette hypothèse de paradoxe temporel. Le recueil tout entier semble être pris au piège dans une logique de cercle, avec l'idée d'un éternel recommencement. Plus que

¹ Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 39.

² Idem, p. 45.

³ Idem, p. 92.

⁴ Wabéri, Abdouhraman, op. cit., p. 48.

⁵ Idem, p. 30.

ANALYSES

condamnés au présent, les autochtones sont en réalité promis à un avenir sans renouveau comme s'ils ne pouvaient échapper à leur destin. Les allusions à cette idée cyclique sont multiples dans le recueil.

La reprise anecdotique de ce verset de la Genèse « *Au commencement était une suite* » à la page 29 dans « Août 1966 » donne une allure prophétique à cette nouvelle qui semble ainsi énoncer le principe régulateur de l'œuvre. Et le narrateur de poursuivre en expliquant que « *tout retournait au stade initial, à l'équilibre...* ». Le mendiant, dans le récit intitulé « Homme lambda et temps atomique » illustre bien cette idée de cycle puisque « *chaque année, (nous dit-on) il a encore l'âge de ses rêves* »¹. Il n'est pas question de prétendre que cet homme ne vieillit pas, mais une fois encore l'âge est ramené à ce qu'il est par essence, c'est-à-dire un concept, une idée et non une réalité. Ainsi cet homme ne change pas. Il continue à raconter ses histoires « pour que le monde ne change pas »². Cette vision philosophique du temps se retrouve encore dans le récit « Affaire à vivre » où le narrateur nous dit que « *les rivages quotidiens se résument à une suite de déconvenues, à un défilé de déceptions sans fin* »³.

Les malheurs se suivent et se ressemblent et tout porte à croire que Djibouti y est voué. Le temps de ce recueil semble être « l'instant éternel » évoqué à la fin de l'œuvre et défini comme :

« Ces instants furtifs, ces fragments d'éternité où ce qu'on lit dans un livre ou ce qu'on voit sur un écran libère l'âme et la met en liaison avec cette chose étrange, triste et amphorique qu'on appelle homme »⁴.

C'est bien ce que l'on retrouve dans « Cahier nomade » qui expose différentes nouvelles historiques ou anecdotiques afin de percer le cœur de l'homme djiboutien et de l'homme en général. Cette notion d'« instant éternel » fait ainsi entrer le recueil dans un temps mythique tant chacun des personnages constitue l'histoire de tout un peuple, voire de toute espèce : l'homme.

En dehors de cette forte allusion au temps, « Cahier nomade » est également une vraie description naturaliste.

3. UNE PEINTURE NATURALISTE

La peinture particulière de la misère humaine dont fait preuve Wabéri dans « Cahier nomade » apparaît comme une immense fresque naturaliste. Le naturalisme défini selon les termes d'Yves Chevrel comme « *une façon de dépeindre la nature et ses réalités sans recherche de valorisation esthétique* »⁵. Dans les récits de Wabéri, les individus sont malmenés par un temps cruel, aucun d'eux n'est oublié et l'auteur les dépeint d'une triste manière puisqu'il s'évertue à montrer combien ses compatriotes se sont endormis.

C'est la misère humaine au-delà de la misère matérielle qui est dépeinte avec autant de soin, chaque nouvelle étant traversée par des individus et des situations peu glorieuses. Dans la nouvelle « Le commun des fidèles », une vue sur le mausolée semble être la cible favorite du narrateur qui n'a de cesse de lui reprocher

¹ Idem, p. 95.

² Idem, p. 45.

³ Idem, p. 52.

⁴ Idem, p. 154.

⁵ Chevrel, Yves, *Le Naturalisme*, Paris, Puf, 1982, p. 37.

son attitude passive. L'expression « le commun des fidèles » montre à quel point les personnages n'ont aucune identité. L'idée d'indéfinition est aussi marquante dans la deuxième nouvelle avec la répétition de l'article indéfini « on » pour désigner les personnages présents en « Août 1966 ». Seuls trois personnages, Nasr, Khalif et Madhi sont nommés et se distinguent par leur envie de rébellion. Cependant, ils vont eux aussi être très rapidement réduits au même statut que les autres, puisque la fin de la nouvelle se caractérise plus que par des négations. Les individus, la plupart du temps sont réduits à un rapport primaire. Il n'y a plus d'humanité chez ces gens, et Djibouti apparaît comme une véritable « Cours des miracles » tantôt comparée à « Sodome et Gomorrhe » tantôt à une terre d'accueil des « douze tribus de la pauvreté ». Tout est misère matérielle et intellectuelle. Les lieux de perdition se multiplient pour présenter au lecteur un tableau qui n'a rien à envier aux grandes œuvres naturalistes. La manière dont les femmes sont décrites participe encore plus à cette idée de déshumanisation puisque la femme est présentée comme un véritable objet. Ainsi, le narrateur de « Une affaire à vivre » nous explique qu'il y a un certain nombre de critères à respecter lorsque l'on est femme. En fait, la femme n'est considérée que par son corps. « *La beauté à visage (...). Il faut avoir un cou de biche, des dents impeccablement blanches, légèrement écartées* »¹.

La nouvelle « chronique d'une journée d'Éden » décrit quant à elle « les lieux de débauche », preuve de cette trivialité ambiante qui réduit la femme à la prostitution. Outre le traitement des personnages, le décor dans lequel ils évoluent est aussi caractéristique des œuvres naturalistes qui visent à montrer la petitesse de l'homme dans un environnement hostile. La ville, tout au long du recueil est décrite comme un lieu de décadence et de perversion, origine des maux de Djibouti qui paraît littéralement enfermé dans cette ruine. Dans « Odéon, Odéon ! » en effet, on voit cette ville qui est à l'origine des problèmes comme si le seul environnement urbain suffisait à faire tourner les têtes, et pour preuve, l'entrée en matière à l'ouverture de cette nouvelle qui, comme un travelling cinématographique du « Boulevard du Général De Gaulle » au « Boulevard de la République » se resserre comme un étau sur la décadence industrielle et urbaine.

Pour Jacques Chevrier, les nouvelles de Wabéri sont en quelque sorte une peinture de la misère sociale :

Les nouvelles de Wabéri, [sont la] chronique d'une décadence qui semble inéluctable [et] dénoncent également la misère sociale [...], l'injustice permanente, et surtout la misère sexuelle de la population féminine².

Éléments qui s'accordent bien avec l'écriture naturaliste comme dans la nouvelle « L'équateur du cœur » où Wabéri retrace cette période dramatique pour les somaliens. À travers des descriptions et des métaphores, l'auteur fait une peinture toute particulière de la situation. Le récit est inspiré de l'histoire de Djibouti des années 1940, à cette époque, Rome revendiquait ce territoire dans le cadre de sa campagne d'Éthiopie afin de stimuler son trafic. La France organisa sa défense et para aux premières attaques de Juin 1940 avec les troupes britanniques de Somaliland. C'est cette période trouble de l'histoire de Djibouti que nous fait revivre Wabéri dans cette nouvelle à travers des images et des descriptions qui donnent à ce récit une dimension à la fois satirique et naturaliste.

¹ Wabéri, Abdourahman, op. cit., p. 53.

² Chevrier, Jacques, *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris, Nathan, 1999, p. 96.

CONCLUSION

« Cahier nomade » est une œuvre cohérente, cette cohérence esthétique réside dans l'utilisation dont l'auteur fait des nouvelles en faisant cohabiter la satire, le lyrisme, le mythe et l'histoire. Malgré son aspect farfelu et éclaté, l'œuvre apparaît comme une sorte de miroir. Le recueil se refermant sur lui-même dans une unité quasi parfaite. Tout se passe comme si l'écriture donnait une autre existence aux choses dans une sorte de dimension mythique. Ainsi, l'auteur convoque-t-il de manière insolite le passé et le présent, réhabilite des êtres disparus et par son rôle d'écrivain, confère une sorte d'éternité à un peuple au destin si précaire. Comme un véritable voyage auquel il nous invite, Wabéri nous convie dans un monde imaginaire qui apparaît comme le reflet de la manière dont lui-même perçoit sa patrie depuis son pays d'adoption, la France. L'écriture apparaît donc comme un ultime exil, un voyage nécessaire à cet auteur qui, tant par sa culture que par sa situation personnelle semble trouver refuge dans la pratique de cet art.

Derrière le tableau fictif et onirique qu'il présente de son pays, Wabéri décrit le destin de son peuple, un peuple malmené par le contexte géographique, économique et politique dans lequel il évolue. Il relève les références, les images et les clichés pour montrer que de tout point de vue, l'individu est écrasé et condamné à un destin toujours identique : la mort ou l'oubli. « Cahier nomade » est écrit pour laisser les traces de Djibouti, pour que ce coin de terre malmené par le cours du destin et les maux ne sombre jamais dans l'oubli. Si les deux parties qui composent le recueil sont intitulées « trames » et « traces », c'est l'illustration évidente de l'intention de Wabéri qui, à travers un devoir de mémoire à l'égard de son pays, le Djibouti, s'est appliqué à laisser « des traces » pour qu'elles deviennent autant de « trames » possibles pour de futurs écrits.

AMELA Didier
Université de Lomé, Togo

Bibliographie

- Chevrel, Yves, *Le Naturalisme*, Paris, Puf, 1982, 97 p.
Chevrier, Jacques, *Littérature d'Afrique noire de langue française*, Paris, Nathan, 1999, 207 p.
Hamilton, Edith, *La mythologie, ses dieux, ses héros, ses légendes*, Belgique, Marabout, 2004, 450 p.
Histoire de Djibouti, Paris, Larousse encyclopédie contributive, 2002, 309 p.
Monenembo, Tierno., *Les écailles du ciel*, Paris, éd. du Seuil, 1986, 256 p.
Niane, Djibril Tamsir., *Soundjata Kéita ou l'épopée Mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960, 157 p.
Pageaux, D. H., *La littérature générale et comparée*, Paris, éd. Armand Colin.
Wabéri, A., *Cahier nomade*, Paris, Le Serpent à plumes, 1999, 155 p.
Wabéri, A., Le site officiel d'Abdourahman Wabéri.
Wabéri, A. « Pour une culture de la paix » in *Les créateurs Somaliens face à la guerre civile*, Paris, 2007, Groupe Privat/Le Rocher.

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE » SUR LA CRISE POLITIQUE EN ÉGYPTTE À PARTIR DU 25 JANVIER 2011

Résumé

Cet article propose d'aborder la question des contenus implicites du discours politique de la maison blanche à travers l'étude du genre de discours politique. On se propose d'étudier une communication porteuse d'ambiguïté, en passant en revue les conditions nécessaires à sa réalisation. L'étude de l'ambiguïté dans le discours comme genre de discours permet de confirmer le sens appréhendé : l'ambiguïté dans le discours apparaît fondamentalement comme un acte du langage au profit du locuteur.

Cet article porte sur le traitement discursif de la production implicite dans un corpus de déclarations des responsables américains relatives à la crise politique égyptienne après le 25 janvier 2011. Les contenus implicites donnent aux discours politiques de la maison blanche une allure particulière qui consiste à masquer des propos explicites : c'est la prise de distance des responsables américains par rapport aux propos qu'ils citent.

Le discours politique de la maison blanche mis en corrélation avec son action présuppose un postulat : si l'Égypte veut arrêter les manifestations, alors il faut appliquer des réformes politiques. Nous commençons par présenter les formulations implicites qui guident l'ambiguïté dans les discours de la maison blanche. C'est donc, méthodologiquement parlant, la question de « l'ambiguïté dans le discours » qui nous retient.

Mots-clés

Ambiguïté, Communication politique, Discours implicite, Sémiotique discursive

Il est vrai que l'intérêt suscité par la révolution égyptienne du 25 janvier a varié selon les locuteurs et les visées politiques d'un pays à l'autre. La révolution égyptienne n'a pas laissé indifférents les locuteurs qu'ils soient Américains ou autres. À l'heure où cette révolution est plus que jamais d'actualité¹, nous estimons intéressant de découvrir les stratégies communicatives du locuteur et de présenter un ensemble de lectures pour tenter de tracer les parcours discursifs qui entourent le discours implicite de la maison blanche.

L'objectif de cet article est d'illustrer la question de « l'ambiguïté dans le discours », dans le cadre d'une théorie des discours. À partir d'un seul genre, le discours implicite de la maison blanche, l'article met en évidence le processus

¹ La révolution égyptienne de 2011 (en arabe ثورة 25 يناير - *thawrah 25 yanāyir, révolution du 25 janvier*), est une série d'événements (manifestations, grèves, occupation de l'espace public, destruction de bâtiments et symboles du pouvoir, affrontements avec les forces de l'ordre) ayant abouti à la démission du président Hosni Moubarak et à une libéralisation du régime, le pouvoir étant toujours aux mains de l'armée. fr.wikipedia.org/wiki/R%C3%A9volution_%C3%A9gyptienne_de_2011 (consulté le 15 février 2011).

ANALYSES

communicatif qui vise à produire un message implicite¹. S'agissant d'une approche discursive, notre travail consiste à explorer la question des contenus implicites et donc des rapports de déclarations des responsables américains qui les sous-tendent. C'est pourquoi notre approche est prise ici dans un sens englobant deux sortes d'implicites : le présupposé et le sous-entendu. Quel que soit l'objectif des déclarations américaines, la révolution égyptienne a toujours suscité l'intérêt des chercheurs.

Si nous nous posons la question de savoir comment la production implicite est envisagée dans le cadre d'un corpus de déclarations des responsables américains relatives à la crise politique égyptienne à partir du 25 janvier, force nous est de constater que ces déclarations marquent d'emblée le genre de discours politique. La démarche que nous expérimentons a pour fondement la mise en évidence de la production implicite et permet de constituer la situation d'énonciation discursive du discours politique. Nous nous focalisons sur le discours politique et sur la façon dont il contribue à la construction de son contenu implicite. Nous allons étudier le discours politique en tant que communication porteuse d'ambiguïté en analysant les énoncés qui sont utilisés par les locuteurs.

L'étude que nous envisageons de mener prendra essentiellement appui sur des déclarations de la maison blanche. Il faut pour cela dépouiller un corpus et en extraire des exemples qui nous permettront de nous faire une idée du discours implicite de la maison blanche. Cette restriction du corpus s'explique par le fait que le discours politique a laissé apparaître une acception précise de communication porteuse d'ambiguïté et d'agencement de grandeurs sur le plan discursif. En outre, ce choix peut être judicieux puisque les déclarations de la maison blanche constituent un corpus disponible. Nous nous proposons une bonne lisibilité qui permet, en utilisant comme corpus le discours politique, de faire une étude représentative des mécanismes de fonctionnement des moyens de communication porteuse d'ambiguïté.

LA SOURCE ET LA CIBLE DU LANGAGE CARACTÉRISTIQUE D'AMBIGÜITÉS

Il nous semble plus important de signaler que la sémiotique discursive est devenue le lieu d'une véritable mise en scène de la confrontation de deux interlocuteurs (les responsables américains et le récepteur égyptien). Ceux-ci se concentrent sur des actes de paroles qui nous poussent à prendre en considération l'écart ou (et) le rapprochement entre eux. Si nous voulons essayer de présenter une configuration sémiotique des actes de paroles des responsables américains, nous devons mettre l'accent sur leurs codes sources (linguistique, paralinguistique). Acte de parole, la notion se définit par un lieu de rencontre où se conjuguent le locuteur et le public cible. Il convient toutefois d'insister sur le fait que ces codes sources aboutissent à l'établissement d'une compréhension du contenu implicite voulu par les locuteurs.

¹ Sans entrer dans la délicate question de définir ce qu'est un discours implicite, nous considérerons qu'un « locuteur peut, en énonçant une phrase, vouloir dire autre chose que ce que la phrase signifie, comme dans le cas de la métaphore, ou il peut vouloir dire le contraire de ce que la phrase signifie, comme dans le cas de l'ironie, ou encore il peut vouloir dire ce que la phrase signifie et quelque chose de plus. » Cf. Searle, cité par Kerbrat-Orecchioni, C.: *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

Le langage caractéristique d'ambiguïtés proposé ici est une lecture sémiotique parce qu'il ne se limite pas à la structure interne du discours politique. Une lecture discursive de quelques déclarations politiques des responsables américaines sur la révolution égyptienne révèle une particularité des codes sources portant sur la figure du changement. Notre premier exemple qui illustre cette figure est le suivant : « Le message que nous avons lancé aux *amis* comme aux *ennemis* avant même les manifestations en Égypte a été de dire que le monde *change* », a déclaré M. Obama¹. Ce qui frappe dans cette déclaration, c'est la transformation discursive : il s'agit d'un objet de valeur « *le changement* ». Le changement du gouvernement et la formation d'un autre paraissent plus conformes à la demande du locuteur. Le passage du régime autoritaire à la démocratie pluraliste porte les germes d'un changement politique. C'est donc ce point de vue figuratif qu'il s'agit de prendre en compte.

Dans la mise en discours de cette déclaration, le locuteur essaye, par l'emploi implicite de termes « *amis* » (sous-entendu les pays fidèles à la démocratie) et « *ennemis* » (sous-entendu l'axe du mal), de couvrir la même aire politique que l'administration républicaine tout en faisant référence à l'ex-président Bush qui est en état de disjonction avec le monde arabe². La maison blanche se trouve dans une situation de communication la conduisant à s'interroger sur la future politique en Égypte, à savoir l'impact du changement en matière de transition démocratique. C'est dans ce climat politique qu'une réflexion sur la démocratie pluraliste en Égypte se porte sur le non-vouloir de la part de la maison blanche de déstabiliser la région. Pour échapper à l'exacerbation des mesures de déstabilisation qui menace leurs intérêts politico-économiques, la maison blanche présuppose des scénarios³.

Étant donné qu'il s'agit ici d'un changement politique, il nous semble nécessaire de montrer comment réagit la maison blanche face à la démocratie pluraliste en Égypte. Pour y répondre, il apparaît nécessaire de se tourner vers la déclaration suivante : Le porte-parole de la Maison-Blanche, Tommy Vietor, a déclaré : « Le président a dit que *c'est maintenant l'heure d'entamer une transition pacifique*, dans l'ordre et significative, avec des négociations crédibles et ouvertes. », « Nous avons discuté avec les Égyptiens de *plusieurs modalités* pour faire avancer ce processus, mais *toutes ces décisions doivent être prises par le peuple égyptien* », a-t-il ajouté⁴.

¹ www.france-amerique.com/articles/2011/02/09/obama_critique_au_congres_pour_sa_politique_en_egypte_et_au_liban.html (consulté le 15 février 2011).

² « Axe du mal » est un slogan néoconservateur qui sert à désigner les différents pays présentés par l'administration de l'ex-président américain George W. Bush comme souhaitant se procurer des armes de destruction massive et soutenant le terrorisme. fr.wikipedia.org/wiki/Axe_du_Mal (consulté le 15 février 2011).

³ « Une destitution du président par l'armée revêt plusieurs inconvénients. Outre qu'un coup d'État militaire est toujours difficile à gérer sur le plan diplomatico-médiatique, le plus inquiétant pour les Américains et les Israéliens, c'est qu'il n'est pas sûr qu'un tel coup d'État militaire prépare le terrain à une « transition démocratique » telle qu'ils l'espèrent, c'est-à-dire une transition musclée avec un homme de la trempe de Omar Souleimane capable de barrer la route à un changement démocratique profond qui risque de contrarier les intérêts stratégiques américains et israéliens dans la région. » Mohamed Tahar Bensaada, La révolution égyptienne devant un tournant décisif, <http://oumma.com/La-revolution-egyptienne-devant-un> (consulté le 15 février 2011).

⁴ www.cyberpresse.ca/international/dossiers/crise-dans-le-monde-arabe/201102/03/01-4366740-les-etats-unis-discuteraient-dun-depart-immediat-de-moubarak.php (consulté le 15 février 2011).

ANALYSES

Dans la déclaration source, remarquons l'intervention d'un rapport de hiérarchisation implicite avec l'emploi de l'énoncé « *une transition pacifique* » qui sera modifié, dans la seconde déclaration, par l'insertion de la formulation « *plusieurs modalités* », laquelle contribue à mettre en scène l'engagement de la maison blanche dans les événements en Égypte. Présupposant une communication porteuse d'ambiguïté, cet ancrage engagé sur la situation d'énonciation apparaît à travers deux actes langagiers.

D'un côté, on relève le « *maintenant* », impératif qui manifeste implicitement un discours d'action en prise sur le départ immédiat de Moubarak. D'un autre côté, cette tendance au départ immédiat de Moubarak et à la réforme politique se double d'une énonciation incitative, sur quoi se pose le postulat suivant : « *toutes ces décisions doivent être prises par le peuple égyptien.* » D'après ce contexte énonciatif, nous savons que Moubarak, qui n'est pas à ce qu'il devrait faire envers son peuple, devrait s'absenter de la scène politique.

D'une déclaration à l'autre, le contenu implicite va devenir un enjeu du code source qui s'est affirmé et imposé. Aborder la production implicite des déclarations des responsables américains nous permet de constater que le locuteur va dans son code source exploiter le maximum des possibilités qu'offre l'acte de parole. Il s'agit de fournir au public cible le vouloir dire du locuteur en ouvrant son esprit sur le langage caractéristique d'ambiguïtés. Toutefois, sans prétendre brosser un panorama complet des déclarations américaines, il faut noter que la lecture de quelques déclarations d'Obama (tel que son discours au Caire le 4 juin 2009)¹ déterminant le contexte énonciatif sur la démocratie dans le monde entier, y compris en Égypte avant le 25 janvier.

La déclaration qu'il tient sur le départ immédiat de Moubarak² après la révolution égyptienne constitue un exemple frappant de doutes sur l'objectivité des Américains³. « Les Égyptiens ont reçu l'assurance qu'il y aurait *une transition du pouvoir*, mais il n'est pas encore évident que cette transition soit immédiate, significative ou suffisante », a déclaré M. Obama dans un communiqué. « Trop d'Égyptiens restent incrédules sur le sérieux du *gouvernement* quant à *une transition réelle* vers la démocratie, et le *gouvernement* a la responsabilité de *parler clairement aux Égyptiens et au monde entier* », a ajouté M. Obama. Le président américain a

¹ « J'ai la ferme conviction que tous les peuples aspirent à certaines choses : la possibilité de s'exprimer et d'avoir une voix dans la façon dont ils sont gouvernés ; la confiance en l'État de droit et l'application équitable de la justice ; un gouvernement qui est transparent et qui ne vole pas ce qui appartient à son peuple ; la liberté de vivre selon leur choix. Il ne s'agit pas simplement d'idéaux américains, il s'agit des droits de l'homme et c'est pourquoi nous les encouragerons dans le monde entier. »

www.re-so.net/spip.php?article5155 (consulté le 15 février 2011)

² www.cyberpresse.ca/international/dossiers/crise-dans-le-monde-arabe/201102/03/01-4366740-les-etats-unis-discuteraient-dun-depart-immédiat-de-moubarak.php (consulté le 15 février 2011).

³ Dans ses déclarations, nulle mention aux qualités amicales du président. « Dans une analyse publiée en novembre 2007, le New York Times avait anticipé ce genre de manipulation de la succession de Moubarak. L'article notait : « *M. Moubarak n'a pas toujours été un allié parfait, mais les représentants américains disent qu'il est d'une valeur inestimable pour sa perspective historique et l'importance qu'il accorde à la relation avec les États-Unis et à la paix avec Israël* ». Un officiel américain a dit que ce qu'ils espèrent « c'est que le remplaçant de Moubarak serait quelqu'un qui maintienne la même évaluation historique de la paix et des relations avec Washington. » En d'autres termes, le successeur de Moubarak devra être, comme lui, une marionnette des Américains. » Patrick Martin, *Contre la "transition" sous contrôle américain en Égypte*.

wsws.org/francais/News/2011/fev2011/egtr-f07.shtml (consulté le 15 février 2011).

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

toutefois lancé des idées pour une transition du pouvoir. « Nous estimons que *des négociations dignes de foi* avec l'opposition dans son ensemble et la société civile égyptienne devraient répondre à toutes *les questions importantes* qui attendent l'Égypte à l'avenir », a-t-il noté¹.

De ces quelques exemples, nous pourrions remarquer que le locuteur, qui se voit contraint d'avoir recours aux exigences de la politique étrangère, opte pour une formule implicite. L'ambiguïté dans le discours implique que le locuteur soit forcé de se concentrer sur le message exprimé à mot couvert avec comme résultat une faculté de faire comprendre ce message au public cible. Cette faculté, qui met en évidence le lien de la langue avec la parole, le fait que l'expression implique que le contenu soit ambigu, n'est pas marginale dans ces déclarations.

La question qui se pose est la suivante : pourquoi le locuteur a recours à l'implicite dans son discours ? Pour répondre à cette question, il nous faut examiner successivement les énoncés suivants : « *une transition du pouvoir* », « ... *cette transition soit immédiate*. » La mise en discours de la figure de « *transition* » illustre que le rôle thématique du locuteur est de recourir à l'implicite dans le but de renforcer sa présence et d'assurer le bon fonctionnement de « *transition du pouvoir* ». À première vue, nous remarquons que la mise en discours de cette figure minimise l'importance de la démocratie pluraliste en Égypte. Il convient, à ce propos, de nous interroger sur les dimensions fondatrices de la figure de « *transition* ». Cette figure détermine son rôle discursif et alimente sa communication porteuse d'ambiguïté. Ce n'est pas un hasard si les modalités d'un départ immédiat de Moubarak sont posées au même niveau qu'une transition du pouvoir immédiate. Ses modalités présupposent l'inférence de la figure de l'immédiateté que le locuteur cherche à imposer.

Dans la confrontation de deux figures temporelles : la figure du *départ immédiat* avec celle de la *transition immédiate*, nous constatons le problème discursif que pose l'articulation d'un jeu politique prenant pour prétexte deux parcours figuratifs. S'il faut tenir compte de confrontations de ces demandes américaines, si nous pouvons faire de cette mise en ordre le fondement d'une relation de supériorité, nous remarquons que la répartition temporelle entre les ordres permet de proposer une réponse porteuse d'ambiguïté à toutes *les questions importantes* qui attendent l'Égypte à l'avenir².

¹www.france-amerique.com/articles/2011/02/10/moubarak_delegue_ses_pouvoirs_mais_reste_obama_reunit_son_equipe.html (consulté le 15 février 2011).

² Alors que les États-Unis se positionnent à pas prudents, le moindre mot a son importance. Celui de « *transition* », émanant de la Maison Blanche, a été interprété comme un signe que Washington envisageait de lâcher Moubarak et que les jours de ce dernier au pouvoir étaient comptés. Certains observateurs politiques ont fait un parallèle embarrassant entre cette prudente réponse américaine aux événements actuels et la promesse faite par Obama, lors d'un discours au Caire en 2009, d'œuvrer à une plus grande liberté dans le monde musulman.

lci.tf1.fr/monde/afrique/cette-revolte-egyptienne-qui-embarrasse-obama-6250911.html

(consulté le 15 février 2011). La situation politique en Égypte demeure ouverte à des analyses dans la mesure où les observateurs essaient de traiter la figure de « *transition* » sous l'angle d'une manœuvre qui vise à sauvegarder les intérêts de l'impérialisme et de l'élite dirigeante égyptienne, et à faire capoter la révolution égyptienne : « La tâche principale d'un tel régime de *transition* serait de faire miroiter au mouvement populaire contre Moubarak des illusions de réformes, puis de disperser les manifestations de masse, y compris en supprimant physiquement tous ceux qui refusent avec raison d'accepter une telle transition négociée par les États-Unis à la place d'un développement authentiquement démocratique. Patrick Martin, *Contre la « transition » sous contrôle américain en Égypte*,

ANALYSES

L'implicite contenue dans cette réponse se fait à travers les informations que le numéro deux du renseignement américain sait *des menaces* pesant sur le président égyptien : « Le sénateur Saxby Chambliss, le plus haut représentant républicain de la commission a ensuite demandé à Mme O'Sullivan de fournir dans les dix jours un calendrier précis de ce que la communauté du renseignement savait *des menaces* pesant sur le président Hosni Moubarak¹. » En effet, la figure des *menaces* est au croisement du niveau actoriel et du niveau temporel. Elle contribue implicitement à l'élaboration d'une description globale de la situation politique et à l'illustration des obstacles qui risquent de déstabiliser l'Égypte².

LE MESSAGE IMPLICITE CONTENU DANS LE DISCOURS POLITIQUE DE LA MAISON BLANCHE

La force illocutoire du discours de la maison blanche réside dans le fait que tout message visant à persuader est une forme de communication politique. Le message implicite contenu dans cette communication politique naît d'un procédé discursif dans le but de profiter de la révolution égyptienne pour transmettre un message précis. Ce que nous constatons à partir du discours politique, c'est que ce que « les hommes échangent dans la communication n'est pas la langue, mais des messages »³. En réalité, ce n'est pas le signifiant qui importe, mais la manière de délivrer un signifié, dans le but de produire sur le public cible (l'opinion publique égyptienne) un effet politique. L'acte communicatif facilite l'inférence du signifié que le locuteur cherche à communiquer. Mais, à la différence du message conçu pour souligner le concept thématique, le message politique d'intérêts divergents relève d'une nature persuasive.

Sous cet angle, cela donne à la communication ambiguë une dimension particulière, laquelle ouvre un cheminement remarquable pour le discours politique et laisse une empreinte décisive sur la phrase ambiguë. « Ce qui caractérise donc la phrase ambiguë est qu'elle peut être vraie dans une lecture et fautive dans l'autre, sa valeur de vérité est par conséquent indéterminée⁴. » En essayant d'articuler au mieux notre travail sur le message implicite, nous constatons que les médias contribuent à la compréhension du parcours figuratif du locuteur⁵.

<http://www.wsws.org/francais/News/2011/fev2011/egtr-f07.shtml> (consulté le 15 février 2011).

¹ www.cyberpresse.ca/international/dossiers/crise-dans-le-monde-arabe/201102/03/01-4366705-egypte-obama-alerte-fin-2010-le-renseignement-mis-en-cause.php?utm_categorieinterne=trafficdrivers&utm_contenuinterne=cyberpresse_vous_suggere_4366740_article_POS4 (consulté le 15 février 2011).

² La demande du sénateur se veut de façon de plus en plus manifeste comme une critique de la capacité des services à fournir des informations rapidement. C'est de sa parole que nous déchiffrons la nature de ces menaces comme étant l'un des sujets de ses enquêtes. L'observation de ce passage montre que Mme O'Sullivan doit s'efforcer à décrire l'atmosphère politique en Égypte et l'attitude des jeunes égyptiens face au régime.

³ PERGNIER Maurice, *Les Fondements socio-linguistiques e la traduction, Atelier reproduction des thèses*, Lille, Université de Lille III, 1978. p. 15.

⁴ A. Emma Sopena Balordi, Indétermination de la valeur de vérité : flou, indécidabilité, ambiguïté, non-dit, www.mundoculturalhispano.com/spip.php?article4589 (consulté le 15 février 2011).

⁵ « L'administration Obama semble maintenant hésiter entre un vrai soutien aux doléances des Égyptiens, ou bien un retour à la stabilité avec une apparence de changement », a dit l'élu démocrate (Gary Ackerman).»

www.france-amerique.com/articles/2011/02/09/obama_critique_au_congres_pour_sa_politique_en_egypte_et_au_liban.html (consulté le 15 février 2011).

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

Tout acte de communication est réalisé pour signifier ; il véhicule donc un message dans le discours politique et vise à éveiller l'attention du destinataire aux problèmes concernés. Or, chaque locuteur (responsable américain) cherche à forger sa propre terminologie et à en parler implicitement si bien qu'il est possible de trouver deux contenus implicites appartenant à plusieurs locuteurs recouvrant le même espace conceptuel. En voici deux déclarations :

Le mardi 25 janvier, la secrétaire d'État américaine, Hillary Clinton, semble soutenir Moubarak, considéré pendant des années comme l'allié stratégique des États-Unis : « Notre évaluation de la situation, c'est que *le gouvernement égyptien est stable* et cherche les moyens de répondre aux besoins et intérêts légitimes du peuple égyptien¹. » Un peu plus tard, le porte-parole de la Maison Blanche, Robert Gibbs a fait savoir que les États-Unis croyaient à *la stabilité du gouvernement égyptien* et considéraient Moubarak comme un allié important au Proche-Orient. « Ce n'est pas un choix entre le gouvernement et le peuple de l'Égypte », a-t-il déclaré, « Il ne s'agit pas de prendre parti². »

Le locuteur est capable de mettre en forme un message implicite répondant aux règles du langage politique source, mais aussi de l'adapter à la situation de communication porteuse d'ambiguïté et à l'environnement politique dans laquelle il est délivré. Ce message se présente comme un texte narratif à séquences multiples et constitue de toute évidence un véritable casse-tête pour le public cible : « la Maison Blanche a marché sur le fil pendant plusieurs jours, hésitant entre la prudence à l'égard de son allié historique et le soutien au mouvement démocratique. Elle tente aujourd'hui d'anticiper la suite des événements, à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières de l'Égypte³. »

Dans l'espace de ces parcours figuratifs, nous assistons à une progression considérable à travers la déclaration du locuteur. D'un côté, celui-ci invite explicitement le gouvernement égyptien à se poser du côté du peuple. En réalité, c'est un choix progouvernemental, ce qui présuppose que la vision du locuteur sur la situation politique en Égypte se limite au soutien à ceux que les États-Unis considèrent comme des alliés. Nous assistons donc à une différence d'état (gouvernement stable/ gouvernement non stable).

De l'autre, le locuteur, pour faire passer son propre message, fait appel à un acte de communication ambiguë. Le contexte énonciatif dans lequel le locuteur utilise une figure implicite est celui de la peur de l'instabilité dans la région, cause pour laquelle il n'est plus question de destituer le gouvernement. Cette figure porte atteinte aux aspirations du peuple cible en le privant de son désir de changement. En qualifiant le gouvernement de stabilité, le locuteur sous-entend une certaine distance par rapport au public cible. L'emploi de la figure de stabilité marque un débrayage thématique.

Dans la déclaration qui suit, le vice-président américain Joe Biden a appelé son homologue égyptien (le vice-président Omar Souleimane) et « s'est prononcé

¹ www.rue89.com/2011/02/02/etats-unis-sur-legypte-cinq-discours-differents-en-sept-jours-188737 (consulté le 15 février 2011).

² www.20minutes.fr/monde/egypte/660412-monde-egypte-evolution-revolution-souhaitee-etats-unis (consulté le 15 février 2011).

³ Printemps arabe : les États-Unis tirent les leçons de la crise égyptienne, www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/14/printemps-arabe-les-etats-unis-tirent-les-lecons-de-la-crise-egyptienne_1479624_3212.html (consulté le 15 février 2011).

pour des négociations immédiates, crédibles et rassemblant toutes les parties afin que l'Égypte opère *une transition* vers un gouvernement démocratique qui *répond aux aspirations du peuple égyptien*», selon la Maison-Blanche¹. Le parcours figuratif du locuteur et le rôle qu'il joue dans ce discours visent la construction d'une opposition stabilisation vs déstabilisation : il s'agit de parvenir à stabiliser dans la configuration actorielle du vice-président égyptien une figure transitionnelle, voire d'en adopter un processus de réforme politique. Un tel décalage entre les situations d'énonciation ne peut être compris sans un retour sur les possibilités de substituer la marionnette par une autre. Le locuteur utilise le code source en fonction des situations et en leur assignant des fonctions bien définies et en leur donnant des valeurs bien déterminées².

Quant au public cible, il passe d'un état à un autre et réussit grâce à sa position contre le régime à se créer un espace politique. Le passage d'un état de silence à un état de protestations apparaît ici comme capital dans le déroulement des permanences révolutionnaires³. C'est à partir de ce thème que la révolution, dans les deux états (public silencieux/public non silencieux), prend réellement corps et que se passent les actions (les manifestations).

Il semble que le public cible est contraint d'avoir recours à des grandes manifestations comme étant un message utilisé pour faire pression sur le régime égyptien. Ce message donne la possibilité de communiquer par des signes non-verbaux. Ceux-ci nous incitent à porter un regard critique sur la déclaration qui montre que le locuteur est opposé au changement politique voire à la liberté d'expression, mais aussi sur le discours visant à dégager les indications énigmatiques au sujet du comportement de la maison blanche. « La prudence et la méfiance qui caractérisent le comportement américain, qui contrastent avec leur attitude en Tunisie, prouvent s'il en est besoin que la crainte des répercussions géopolitiques d'une radicalisation de la révolution égyptienne l'emporte sur toute autre considération. Ce n'est pas la crainte d'un quelconque inconnu qui dicte à Washington sa conduite que la crainte qu'une révolution démocratique débouche sur

¹ www.cyberpresse.ca/international/dossiers/crise-dans-le-monde-arabe/201102/03/01-4366740-les-etats-unis-discuteraient-dun-depart-immediat-de-moubarak.php (consulté le 15 février 2011).

² « Bien qu'il qualifie d'"horrible" la situation des droits de l'Homme et de la démocratie en Égypte, le professeur Denis Sullivan (de *Northeastern University* à Boston) estime cependant qu'il est important que Washington et Le Caire préservent leur partenariat stratégique, maintenant vieux de 30 ans. "*C'est crucial pour le processus de paix au Proche-Orient*", a-t-il déclaré. » Entretiens entre Barack Obama et Hosni Moubarak sur la paix au Proche-Orient, fr.wikinews.org/wiki/Entretiens_entre_Barack_Obama_et_Hosni_Moubarak_sur_la_paix_au_Proche-Orient (consulté le 15 juillet 2011).

³ « Vaste esplanade située au centre de l'agglomération, la place Tahrir constitue un véritable cœur de l'histoire de la ville, à la fois politique, intellectuel et culturel. Cette place participe en effet de la mémoire politique de la ville comme centre du Caire "moderne" érigé à la fin du XIX^e siècle qui est désigné sous le terme de « centre-ville » (*wast al balad*), et dont l'image fut longtemps associée à la société cosmopolite qui s'est développée sous la domination coloniale. Après l'incendie de 1952, qui détruisit les hauts-lieux de ce centre moderne, la place devint le symbole de la révolution de 1952 ; la nouvelle république égyptienne se la réappropria en la rebaptisant place de la « Libération » (*tahrîr*). Sur la place, ou à proximité, se trouvent de grandes institutions politiques et administratives (siège du PND ; Ministère de l'Intérieur ; Parlement ; Banque Centrale ; *Mugamma*, un immense bâtiment offert par l'URSS, qui concentre de nombreuses administrations ; diverses branches de ministères ; siège de la télévision nationale) ou culturelles (Université Américaine du Caire, Musée archéologique, etc.). » Cf. Delphine Pagès-El Karoui et Leila Vignal, Les racines de la « révolution du 25 janvier » en Égypte : une réflexion géographique, echogeo.revues.org/12627#text (consulté le 09 juillet 2011).

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

l'instauration d'un gouvernement national capable de rétablir l'Égypte dans le statut qui devrait être le sien dans la région¹. »

Face à tant d'obstacles qui se dressent sur le chemin de son désir de changement politique, le public cible développe une stratégie de communication non-verbale. Celle-ci est utilisée dans une situation de communication bien déterminée et obéit à des motivations tout aussi particulières. Les premiers jours de la révolution² permettent au public cible de s'imposer en tant qu'acteur politique dans le cadre des actions qu'ils modèlent selon les intérêts de la communauté égyptienne.

Parce que le public cible n'accepte pas d'être « objet-victime », mais participe activement à sa propre mise en scène afin de devenir « objet-acteur », il va du jour au lendemain dépasser le rôle des masses opprimées dans lequel l'avait cantonné le régime, en adoptant le rôle de mouvement populaire qui l'incite à transmettre son message et à aller jusqu'au bout de son désir de changement politique. À ce propos, Pergnier perçoit le message comme un ensemble d'événements linguistiques soumis à des « circonstances particulières de leur émission³. »

En fait, au regard de ce mouvement populaire qui caractérise l'Égypte en 2011, Obama déclare : « Il est parfaitement clair que nous sommes en train d'assister à la marche de l'Histoire... C'est un moment de transformation car le peuple égyptien appelle au changement... Une population de tous âges et milieux... Mais la *jeunesse* est aux avant-postes... Une nouvelle *génération*, votre *génération*... et nous voulons que cette *jeunesse* sache que les États-Unis d'Amérique soutiendront une [hésitation] transition dans les règles vers la démocratie⁴. »

Obama a prononcé un discours très important dans lequel il a utilisé deux fois le terme « *génération* » et « *jeunesse* » en faisant référence aux jeunes égyptiens. L'utilisation par Obama de ces termes explique son adaptation par la Maison-Blanche. Dans cette communication politique s'associent une figure de locuteur (celui qui menace) et une seconde figure corrélatrice de même locuteur (celui qui promet). Ces deux figures présupposent une structure de double énonciation. Le recours aux manifestations reflète une certaine conviction, chez le locuteur, selon laquelle ces contestations seraient un phénomène proprement égyptien. Toutefois, cette conviction a été ébranlée par l'impact de la révolution sur l'administration américaine et par le fait que les observateurs ont choisi le public cible comme

¹ Mohamed Tahar Bensaada, *Articles de Mohamed Tahar Bensaada publiés par Mondialisation.ca*, <http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=BEN20110202&articleId=23056> (consulté le 15 février 2011).

² « Les manifestants répondaient à l'appel de plusieurs mouvements militant pour la démocratie à faire de mardi une "journée de révolte contre la torture, la pauvreté, la corruption et le chômage". Cette journée coïncide avec la "Journée de la police", un jour férié destiné à rendre hommage aux forces de l'ordre. L'initiative a été fortement relayée, en particulier auprès des jeunes, sur internet à travers les réseaux sociaux. Sur Facebook, plus de 90 000 personnes se sont ainsi déclarées prêtes à manifester. » Robert Paris, *Journée de révolte en Égypte: le commencement de la fin pour Moubarak ?* www.matierevolution.fr/spip.php?article1875 (consulté le 15 février 2011).

³ PERGNIER Maurice, *Les Fondements socio-linguistiques de la traduction*, op.cit., p. 15.

⁴ kaempfer.free.fr/Pages/egypte2011/janvier.htm (consulté le 15 février 2011).

modèle¹. Ces actes de soulèvements sont particulièrement significatifs en ce qui concerne la présence de la culture révolutionnaire au sein de la culture égyptienne.

**DISCOURS IMPLICITE, CONTRAINTE STRATÉGIQUE ET PRATIQUE LANGAGIÈRE :
MENACE OU PROMESSE POUR LA RÉVOLUTION ÉGYPTIENNE**

Au point où nous en sommes, il nous faut nous poser la question suivante : dans quelle mesure les contraintes stratégiques ou les pratiques langagières peuvent-elles rendre implicite l'énoncé ? Partons de l'hypothèse qui veut que la mise en discours des contenus implicites est considérée comme une production discursive, nous constatons que la contrainte stratégique influe sur la pratique langagière qu'entretient le locuteur. Cette hypothèse nous permet de concevoir ce qui est en jeu s'agissant de l'acte de langage de type stratégique et argumentatif contenu dans ce discours implicite.

Alors que le statut discursif des figures implicites dans leurs dimensions politiques relatives à la révolution égyptienne² s'inscrit dans un processus de questionnement sur la communication porteuse d'ambiguïté, nous pouvons tenir pour sûr qu'un certain nombre d'éléments de réflexion concernant les pratiques langagières des responsables américains susceptible d'alimenter une recherche dans ce domaine.

Insistant sur le fonctionnement du discours politique, et tout en considérant les déclarations comme des actes de langage participant à la construction du sens, un traitement discursif dévoile le contenu implicite et permet de mieux cerner les pratiques langagières du locuteur : « tous les éléments possèdent intrinsèquement une valeur d'acte, et même d'assertion, qui ne se contentent pas de faire savoir à A ce que L pense de X, mais visent ce faisant à influencer d'une manière ou d'une autre sur la manière de voir de A³. »

Produire un discours politique nécessite la mise en œuvre d'un acte argumentatif qui implique le rappel d'une notion essentielle : les pratiques langagières qui effectuent le choix lexical du locuteur et son agencement figuratif permettent d'opérer entre l'acte de parler explicitement et celui de dissimuler la véritable intention des déclarations politiques. Selon cette approche de sémiotique discursive, nous parvenons à reconnaître que « tout texte se présente comme un

¹ « Le site américain journalism.org montre l'impact extraordinaire que les événements égyptiens ont eu sur les médias aux États-Unis. C'est "le sujet international le plus important de ces quatre dernières années - dépassant tous les comptes-rendus sur la guerre en Irak, le tremblement de terre en Haïti et le conflit en Afghanistan." - Dès lors, on peut parler d'un véritable "overkill médiatique" : une surenchère et un matraquage, qui ne sont pas sans conséquences sur les événements eux-mêmes. Car "le monde entier regarde l'Égypte" : toute information qui concerne le pays est aussitôt analysée, "décryptée", commentée. Et c'est ce "regard du monde" qui donne au soulèvement du peuple égyptien contre la dictature une dimension "mondiale".» (SK : PROTOCOLE DE LA RÉVOLUTION ÉGYPTIENNE (1/2), kaempfer.free.fr/Pages/egypte2011/janvier.htm (consulté le 15 février 2011).

² Les manifestations de 25 janvier 2011, qui se sont déclenchées à la suite de la crise économique et politique, vont se prolonger dans la durée et s'étendre géographiquement à plusieurs villes des gouvernorats du pays, créant à cet égard un événement sans précédent en Égypte

³ KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langages dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université, 2001, p. 22.

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

agencement de grandeurs figuratives ou figures déployées sur des parcours figuratifs¹. »

Après une discussion d'une demi-heure avec Moubarak, Obama semble lâcher le président égyptien. Il ne parle plus de « réforme », mais de « transition politique ». Il déclare depuis la Maison Blanche² : « Ce n'est pas à d'autres pays de déterminer qui doivent être les dirigeants de l'Égypte. Seul le peuple égyptien peut le faire. Ce qui est clair et c'est ce que j'ai indiqué au président Moubarak, c'est que j'ai *la conviction* que la transition politique doit être *profonde*, qu'elle doit être *pacifique* et qu'elle doit commencer *maintenant*³. »

Ces pratiques langagières entendent convaincre en faisant reconnaître la transition politique qu'elles présupposent : le locuteur qui pose son intention à travers un énoncé composé de termes de contenu implicite comme par exemple (*profonde, pacifique, maintenant*) plutôt que de transmettre un contenu explicite présuppose qu'une telle déclaration n'est pas un simple message, mais qu'elle définit un acte locutoire de type argumentatif contenu dans ce discours implicite pour déterminer les principales orientations de la Maison Blanche.

Pour le parcours figuratif du locuteur et son rôle thématique au sein de l'administration américaine, nous nous référons à l'énoncé suivant : « *Le peuple d'Égypte* a parlé, sa voix a été entendue, et *l'Égypte* ne sera plus jamais la même », a affirmé le président américain lors d'une allocution solennelle à la Maison-Blanche. « En démissionnant, le président Moubarak a répondu à *la volonté de changement des Égyptiens* », a ajouté le président américain, qui a également appelé *l'armée égyptienne*, dont il a salué une nouvelle fois la retenue, à assurer *une transition « crédible aux yeux du peuple égyptien » vers la démocratie*. « *Les Égyptiens* ont dit clairement que rien ne serait acceptable à part *une démocratie véritable* », a-t-il souligné, tout en prévenant que *des « "jours difficiles" pourraient s'annoncer dans le pays*⁴. »

Les références à ces contenus implicites font en sorte que les pratiques langagières du locuteur fonctionnent comme un code politique. Le locuteur semble s'orienter sur ce qui fait allusion à son discours en utilisant un ensemble de figures pour communiquer ; je cite entre autres ces sous-entendus figuraux (*la volonté de changement, la démocratie, une transition crédible*) qui apparaissent alors comme un outil de communication. Le locuteur recourt au vécu du public cible en employant un énoncé qui est proche de son langage. L'existence de ce type de discours témoigne du fait que le discours politique s'inspire de la révolution égyptienne.

L'utilisation de ces figures vise à maintenir en éveil le public cible, ce qui implique un certain indice politique permettant de savoir comment Obama a déclaré prier « pour que la violence en Égypte s'arrête, que les droits et les aspirations des Égyptiens se réalisent, et que *des jours meilleurs* arrivent en Égypte et dans le

¹ PANIER Louis, « L'Analyse sémiotique d'un texte », in *Sémiotique & Bible*, n° 81, Lyon, CADIR, 1996. p. 13.

² C'était le mardi premier février 2011, au soir d'une grande journée de manifestation au Caire.

³ www.rue89.com/2011/02/02/etats-unis-sur-legypte-cinq-discours-differents-en-sept-jours-188737 (consulté le 15 février 2011).

⁴ lci.tf1.fr/monde/afrique/la-demission-de-moubarak-les-reactions-internationales-6274413.html (consulté le 15 février 2011).

monde entier¹. » C'est en Égypte et à travers le soulèvement du peuple d'Égypte que se fait la réussite de la mobilisation des jeunes et se réalise l'union entre les Égyptiens. La question pertinente est vue comme étant celle du langage politique qui est une pratique langagière de la contradiction : c'est le travail sur le rapport entre les figures « *jours difficiles* » vs « *jours meilleurs*. »

Les locuteurs ont fait de leurs déclarations un instrument de défiguration de la révolution égyptienne² ; d'autres, au contraire, en ont fait un moyen de découverte de ce public cible ; d'autres, enfin, font appel à des tournures linguistiques en vue de pousser le public cible à demander des réformes démocratiques. Nous enrichirons cette partie par l'examen d'un certain nombre d'exemples et prendrons comme point de départ la déclaration de Robert Gibbs :

Robert Gibbs déclare : « *Les forces de sécurité en Égypte* doivent renoncer à la violence. *Les protestataires* devraient aussi renoncer à la violence³. » Le parcours figuratif du locuteur et le rôle qu'il joue dans ces événements visent la construction d'une opposition « *Les forces de sécurité en Égypte* » vs « *Les protestataires*. » Dans la mise en discours de l'actorialisation, la figure « *Les forces de sécurité* » illustre que la violence contre « *Les protestataires* » pacifiques marque une véritable défaite de la politique américaine au moyen orient⁴.

Autour de la nature de la révolution égyptienne se joue un des enjeux majeurs du discours politique de la maison blanche. Dans les débats qui accompagnent ses pratiques langagières, l'accusation de l'administration Obama s'est constituée, écrit Jackson Diehl dans le Washington Post, comme « les plus myopes et erronées » des États-Unis au Moyen-Orient. L'équipe Obama aurait même poussé l'Égypte à la révolution en défendant l'intransigeance de Moubarak face à son opposition⁵.

CONCLUSION

Au terme de notre article sur les déclarations des responsables américains, nous avons mieux découvert comment l'implicite fonctionne dans le discours politique de la maison blanche. Concevoir le discours implicite comme un système distinct, c'est soutenir l'idée que chaque déclaration contient son propre code, ce qui peut conduire à un certain nombre de difficultés qui pourraient être soulevées par la

¹ jeanmarcelbouguereau.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/02/03/obama-et-sarkozy-face-a-l-egypte-et-a-la-tunisie-tentative-d.html (consulté le 15 février 2011).

² *Nous parlons ici des locuteurs qui appartiennent à l'administration démocrate et qui reconnaissent que la révolution en Égypte représente un danger pour la stabilité et la paix de la région. Dans une série d'entrevues télévisées, la secrétaire d'État américaine Hillary Clinton a clairement indiqué les grandes lignes de la stratégie contre-révolutionnaire en cours d'élaboration par la Maison-Blanche. Elle a évité de demander la démission du président Moubarak, mais a aussi refusé de s'engager à cautionner la continuation de son règne.* Barry Grey et David North, *L'administration Obama et l'Égypte*, wsws.org/francais/News/2011/fev2011/obam-f01.shtml (1er février 2011).

³ washington.blogs.liberation.fr/great_america/2011/01/1%C3%A9quipe-obama-semp%C3%AAtre-en-egypte.html (consulté le 15 février 2011).

⁴ « Les appels au calme adressés aux manifestants égyptiens par le président Obama et sa secrétaire d'État, Hilary Clinton, l'invitation qu'ils ont formulée au président égyptien de procéder à des réformes politiques et sociales «immédiates» et leur sommation de réfréner les forces de l'ordre et de l'armée sonnent faux dans la bouche de ces tenants de l'impérialisme.» Jules Dufour, *L'empire face à la forte vague de révolutions populaires en Afrique du Nord, les grandes puissances feraient mieux de se taire*, www.lesdebats.com/editions/050211/monde.htm, (consulté le 09 juillet 2011).

⁵ washington.blogs.liberation.fr/great_america/2011/01/1%C3%A9quipe-obama-semp%C3%AAtre-en-egypte.html, (consulté le 15 février 2011).

LE TRAITEMENT DISCURSIF DU DISCOURS IMPLICITE DE « LA MAISON BLANCHE »...

sémiotique discursive. Le destinataire doit compléter le contenu implicite que comporte la déclaration politique qui lui est soumise pour comprendre ce que le locuteur veut signifier.

En étendant aux déclarations des responsables américains les principes de la sémiologie de tradition saussurienne, nous avons essayé d'aborder le contenu implicite sous l'angle particulier de la sémiotique discursive. Selon cette approche de sémiotique discursive, nous sommes parvenu à reconnaître que « tout texte se présente comme un agencement de grandeurs figuratives ou figures déployées sur des parcours figuratifs¹. » Dans cette perspective discursive, nous avons pu nous en tenir à la conclusion que l'ambiguïté dans ce discours apparaît fondamentalement comme un acte du langage au profit du locuteur. Nous avons illustré ces problématiques par quelques exemples tirés des déclarations des responsables américains que nous avons choisies dans le cadre de ce travail. L'étude du corpus que nous avons choisi pour mener notre travail nous a permis de mettre en évidence la trajectoire implicite des locuteurs tout en mettant l'accent sur le langage caractéristique d'ambiguïtés.

AYMAN Mousa Mounir Mohammad
Université d'Assiout - Égypte
ayman_2781@hotmail.com

Bibliographie

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *Les actes de langages dans le discours. Théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université, 2001.
KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, *L'implicite*, Armand Colin, Paris, 1986.
PANIER Louis, « L'Analyse sémiotique d'un texte », in *Sémiotique & Bible*, n° 81, Lyon, CADIR, 1996.
PERGNIER Maurice, *Les Fondements socio-linguistiques e la traduction, Atelier reproduction des thèses*, Lille, Université de Lille III, 1978.

Webographie

- www.fr.wikipedia.org
<http://www.rue89.com/2011/02/02/etats-unis-sur-legypte-cinq-discours-differents-en-sept-jours-188737>
<http://www.radiocanada.ca/nouvelles/carnets/2011/01/31/132199.shtml?auteur=2268>
http://www.franceamerique.com/articles/2011/02/09/obama_critique_au_congres_pour_sa_politique_en_egypte_et_au_liban.html
http://fr.wikipedia.org/wiki/Axe_du_Mal
<http://oumma.com/La-revolution-egyptienne-devant-un>
<http://www.cyberpresse.ca/international/dossiers/crise-dans-le-monde-arabe/201102/03/01-4366740-les-etats-unis-discuteraient-dun-depart-immédiat-de-moubarak.php>
<http://www.re-so.net/spip.php?article5155>
<http://wsws.org/francais/News/2011/fev2011/egtr-f07.shtml>
<http://lci.tf1.fr/monde/afrique/cette-revolte-egyptienne-qui-embarrasse-obama-6250911.html>
<http://www.wsws.org/francais/News/2011/fev2011/egtr-f07.shtml>
<http://www.mundoculturalhispano.com/spip.php?article4589>
<http://www.20minutes.fr/monde/egypte/660412-monde-egypte-evolution-revolution-souhaitee-etats-unis>

¹ PANIER Louis, « L'Analyse sémiotique d'un texte », in *Sémiotique & Bible*, N° 81, op. cit., p.13.

ANALYSES

http://www.lemonde.fr/afrique/article/2011/02/14/printemps-arabe-les-etats-unis-tirent-les-lecons-de-la-crise-egyptienne_1479624_3212.html
<http://echogeo.revues.org/12627#text>
<http://www.mondialisation.ca/index.php?context=viewArticle&code=BEN20110202&articleId=23056>
<http://www.matierevolution.fr/spip.php?article1875>
<http://kaempfer.free.fr/Pages/egypte2011/janvier.htm>
<http://jeanmarcelbouguereau.blogs.nouvelobs.com/archive/2011/02/03/obama-et-sarkozy-face-a-l-egypte-et-a-la-tunisie-tentative-d.html>
<https://wsws.org/francais/News/2011/fev2011/obam-f01.shtml>
http://washington.blogs.liberation.fr/great_america/2011/01/1%C3%A9quipe-obama-semp%C3%AAtre-en-egypte.html
<http://www.lesdebats.com/editions/050211/monde.htm>

L'AMBIGUÏTÉ DE LA PRÉSENTATION DES DOCUMENTS SUR LA POLICE RUSSE PAR LE SERVICE DE PRESSE DE LA POLICE : L'EXEMPLE DE LA RÉGION DE TIOUMEN

En Russie, on dit :

« Si on payait la police pour les résultats, nous épargnerions des millions. »

Les problèmes concernant le rôle et le fonctionnement de la police sont souvent discutés dans les sociétés contemporaines, en Russie comme ailleurs. La revue *Forbes Russia* a publié en janvier 2011 « la cote de la méfiance » pour signaler que la Russie prend la première place en ce qui concerne la méfiance des citoyens envers la police, alors qu'en France cette cote de méfiance ne prend que la deuxième place [Lewin, 2011].

En Russie, le service de presse de la police a comme objectif principal de coopérer avec l'opinion publique, les citoyens et les médias pour donner une image positive de la police. En dépit de cet effort considérable réalisé par ce service, certaines ambiguïtés dans le traitement et la gestion des documents officiels apparaissent très nettement. Les agents de police assurent qu'ils sont ouverts aux médias, mais leur pratique montre un tout autre comportement. Selon eux, c'est en toute liberté d'expression que les services de presse accordent aux médias toute l'information nécessaire dans plusieurs domaines de la communication. « La presse attachée à la police soutient le travail des agents de police en écrivant régulièrement des articles dans des revues spécialisés, elle produit des émissions thématiques à la télévision et à la radio, elle renouvelle l'information sur les sites Internet de la préfecture de police. Outre ces interventions, les chefs et les dirigeants de la police font des apparitions très régulières, organisent des conférences de presse, produisent les documents typographiques et vidéos sur les problèmes actuels » (Barsuk, 2006). Leur objectif principal est d'accorder aux médias toute l'information nécessaire. Mais le travail du service de presse de la police n'est pas univoque. L'information que le service de presse accorde aux médias subit une sélection rigoureuse. Beaucoup de personnes en Russie savent qu'au Ministère des affaires intérieures de la Fédération de la Russie, on ne traite pas correctement les affaires de la coopération de ce Ministère avec les médias et les associations publiques. Ce travail est plutôt conçu comme une activité de propagande. L'administration centrale des affaires intérieures de la région de Tioumen a publié un texte « *Sur le perfectionnement du travail de la coopération avec les médias* ». Selon cette circulaire, le service de presse doit utiliser les possibilités que lui offrent les médias à des fins de propagande du point de vue du droit et de la justice. Le Service de

ANALYSES

presse de la police doit analyser toute information reçue et juger de la conformité de son contenu avec la conception de la politique d'information du Ministère des Affaires intérieures de la Fédération de Russie. On peut dire assurément qu'il s'agit d'une vision unidirectionnelle de l'information dans laquelle on souligne seulement le travail positif de la police, comme ce fut le cas du temps de l'union Soviétique. Or, on sait à quel point la présentation de l'information en URSS était limitée par l'extrême sévérité de la censure.

Nous allons citer quelques exemples pris dans les médias et dans lesquels il y a des déclarations ambiguës des représentants de la police russe. Bien sûr, la police est elle-même une organisation ambiguë : la police doit protéger les citoyens, mais en réalité les citoyens en ont plus peur que des criminels. L'ambiguïté dans le travail de la police russe se manifeste de plusieurs façons. La première chose que nous citons concerne l'attitude des policiers envers leur propre institution. Le 11 avril 2011, dans une émission à la radio, « *L'onde de la milice* », Rachid Nourgaliev, le Ministre des Affaires intérieures de la Russie, a déclaré qu'après le remplacement du nom « milice » par celui de « police », des changements positifs du travail policier se font déjà voir et ce, bien que le début de la réforme du Ministère des Affaires intérieures ne remonte qu'au premier mars, c'est-à-dire seulement un mois après. Cela concernant l'observation des droits et des libertés de l'homme et du citoyen, la légitimité, l'impartialité, l'ouverture et la publicité doivent s'imposer [www.radiomv.ru]. Le Ministre pense qu'il y a effectivement « observation des droits de l'homme », ce qui implique qu'il n'en était pas de même avant cette réforme ! C'est-à-dire qu'il a presque reconnu que les droits de l'homme étaient violés auparavant. Or l'opinion publique et l'opinion officielle du Ministère de l'intérieur sont différentes. Les sociologues russes du centre analytique « Levada-centre » déclarent que si l'on compare l'indice actuel avec celui relevé au temps de la milice (en novembre 2010), les changements importants de l'attitude de confiance des citoyens envers la police attendus par les officiels n'ont pas eu lieu : les deux tiers de la population russe n'ont toujours pas confiance dans leurs policiers. D'où le Ministre tient-il cette information sur l'attitude positive des Russes envers la police, alors qu'une grande partie des gens a conservé une attitude négative envers elle ? Par ailleurs, bien que les policiers annoncent qu'ils vont dire la vérité et faire régner la justice, leur attitude apparaît ambiguë aux yeux des citoyens et des journalistes. Le sens de ces messages reste obscur, car il n'y a aucune information crédible donnée sur les conditions de réalisation de l'enquête. « Les policiers tiennent un discours banal que n'importe qui peut tenir. Avec quatre mots : "Nous allons atteindre la vérité", ils calment habilement les journalistes et le public » [Belenkov, 2000]. En réalité, un tiers des crimes non découverts se cache derrière ces propos. Nous avons parlé avec les attachés de presse de la police de Tioumen sur le travail du service de presse régionale. Ils sont persuadés que leurs messages dans les médias sont clairs et sincères. Nous nous sommes adressée aussi au chef du service de presse pour savoir comment la police était ouverte au public ? Le chef du service de presse avait d'abord accepté de nous donner une interview en nous affirmant : « Oui, je vais répondre à toutes vos questions lors de notre rencontre », mais il nous fut par la suite impossible de reprendre contact avec lui. En fait, il n'a pas refusé l'interview, mais nous n'avons pas réussi à l'interroger.

Beaucoup d'articles concernant la révélation de faits de policiers ayant violé leurs pouvoirs fonctionnels et leurs droits sont mêmes présentés comme « de bonnes affaires ». Des policiers enquêtant sur des affaires semblables présentent les attitudes de leurs collègues comme « un grand mal » vu de l'extérieur, en oubliant qu'il s'agit de leurs collègues. Le Journal-Internet de Tioumen « Motor72.ru » a publié un article avec le titre « *la Tragédie sur Chirotnaya : la police ne croit pas à la faute du conducteur* » [www.motor72.ru]. Dans cet article, le journaliste dit que l'enquête réitérée des circonstances de la mort du jeune cycliste continue à Tioumen. Auparavant, la police avait refusé l'ouverture de l'affaire de droit commun, la faute du conducteur de la voiture n'ayant pas été prouvée. Plus tard, le bureau du procureur de la région de Tioumen a changé ce verdict, et a demandé d'ouvrir une nouvelle enquête. Mais l'enquête est retardée. Pourquoi ? Le chef du service de presse de la police a communiqué qu'ils sont de nouveau prêts à faire une enquête plus rigoureuse, mais la deuxième expertise est freinée parce qu'il n'y a pas assez de spécialistes en la matière. Et comme cela s'est révélé à l'étude des documents, l'auto expertise technique judiciaire est faite dans le même centre d'expertise criminelle. Le même centre d'expertise peut-il produire une analyse plus soignée du dossier ? Si oui, pourquoi retarde-t-il son travail ? À ce propos, le chef du service de presse a encore dit : « *Le garçon a violé le Code routier qui régit la traversée de la rue à pied. En outre, le virage à vélo n'a pas permis au conducteur d'éviter de heurter le cycliste sur la route. En dépit de la technologie moderne, le conducteur n'a pas pu freiner à temps* ». Pourquoi le policier justifie-t-il d'abord le comportement de la personne qui a heurté mortellement l'enfant ? Au dire du représentant de la police, celle-ci souhaite que l'affaire soit réglée selon les lois de la justice. La culpabilité devra être éclaircie devant la Cour, mais avant cela il faudra au moins instruire cette affaire de droit commun. Autre article du « Journal nouveau » ayant pour titre « *Accident d'automobile avec issue mortelle. La jeep a éperonné le taxi* » [www.novgaz-rzn.ru]. Dans cet article, le journaliste explique les conditions dans lesquelles s'est produit l'accident, il parle sur les victimes, et écrit sur le coupable : « *Selon des informations non confirmées, le conducteur du "Land Rover" est un agent de police* ». Il s'est révélé par la suite que le policier aurait démissionné deux jours avant l'accident... ! On dit cela dans la police où il a travaillé auparavant. C'est très étrange. Peut-être que l'auteur de l'accident ne voulait pas démissionner, mais qu'on l'a licencié « pour cas de force majeure ». De tels licenciements figurent souvent dans les médias. Par exemple, en 2009, un accident s'était produit, causé par un agent de la milice. Le coupable de l'accident était l'ancien assistant du commandant du service de la route de la milice. Il aurait été lui aussi licencié du service avant l'accident, selon une conjoncture étrange.

En Russie, l'information sur les crimes est toujours ambiguë. De la très longue liste des données concernant les accidents, ne sont publiés que ceux qui permettent de mettre en valeur le rôle de la police. Si nous prenons par exemple le résumé des opérations de la police de la région de Tioumen : « La semaine dernière, 580 demandes et messages des citoyens ont été déposés à la police. Vingt-deux crimes sont découverts à partir des plaintes déposées. C'est également durant cette période que l'on découvre 13 crimes réalisés antérieurement » [www.uvd.newtob.ru]. Mais cette information n'indique pas combien de crimes il y avait en tout en une semaine ni combien de crimes avaient eu lieu auparavant. Peut-

ANALYSES

être la police a-t-elle découvert vingt crimes sur plus de cinq cents ? Bien sûr, la présentation de l'information telle qu'elle fut faite était très correcte en termes de relations publiques, mais sûrement pas objective. Parce qu'elle est étroitement liée avec la société, la police se devrait pourtant de se montrer le plus possible objective.

Autre fait : un message sur une action spéciale qui avait été organisée par la police de la région de Tioumen parut sous le titre « le Signal ». Voilà ce que le service de presse de la police y exprimait : « *Au cours de l'opération de contrôle des citoyens réalisée au sujet du port d'objets et matières interdits, comme les substances narcotiques et psychotropes, fut organisé un contrôle des greniers et des sous-sols en vue d'un renforcement technique du travail de lutte contre le terrorisme, ainsi que des enquêtes sur les personnes sans domicile fixe. Nous avons organisé trois grands raids pour contrôler des marchés, des institutions diverses, et effectuer le contrôle sélectif d'organisations et d'institutions pour découvrir les personnes séjournant illégalement, ainsi que celles étant sous le coup d'une instruction criminelle* » [www.uvd.newtob.ru]. Après cette action, dans les forums, les gens relatèrent la conduite incorrecte des policiers, qui étaient encore des miliciens. C'est de nouveau une situation étrange qui résulta de ce raid. Cet article se contentait simplement de décrire ce qui avait été fait par la police, dont l'action était présentée comme bonne, orientée par le souci de la défendre les citoyens, alors que parallèlement à ce message les gens se plaignaient de cette action, disant que leurs droits avaient été violés, qu'il y avait eu des fautes commises par la police. Qu'est-ce que cela signifie ? Encore une fois, c'est un mauvais travail qui est présenté par les médias comme une activité productive.

Comment tout cela sera évalué ? Dans l'Union Soviétique, les agents du célèbre Commissariat du peuple des affaires intérieures parlaient de « la langue intérieure ». Sur la personne indésirable on faisait un rapport, où de tels propos pouvaient figurer : « Le Camarade X est un communiste qui accomplit attentivement son travail, va au théâtre avec sa femme tous les dimanches. Or, après ce rapport, en général, le camarade X était arrêté » [Kara-murza, 2001]. Peut-être la police utilisait-elle un langage secret, dans lequel il faut tout comprendre à rebours ? Le « oui » signifierait-il le « non » ? Un accord poli serait-il un refus sévère ? Certes, c'est sur de telles déclarations ambiguës que se construit la politique mondiale, car ces déclarations sont très souvent le propre des organismes gouvernementaux. Mais nous rappelons que la police est censée être étroitement liée avec la société, et que son travail consiste à révéler la réalité des faits et à tenir des propos vrais, sans provoquer la méfiance chez les citoyens. Les messages de la police doivent être objectifs, et ils ne doivent pas embrouiller le droit public. D'où cette question qui se pose très logiquement : « *Les portes de La Police sont-elles réellement ouvertes aux médias ? Et si elles sont fermées, peut être faut-il frapper ou sonner !* »

BERKUT Kristina
Université d'Etat de Tioumen
Institut des sciences humaines
cberkut@gmail.com

Bibliographie

- BARSUK K., *Expérience positive du travail de la police (milice) avec l'opinion publique*, Moscou : Press-book, 2006.
- BELENKOV R., *Milice*, Moscou : Ripol, 2000.
- KARA-MURZA S., *Civilisation soviétique*, Moscou : Veche, 2001.
- LEVIN M., "Les succès de la police", *Forbes Russia*, 1(89), 2011.
www.novgaz-rzn.ru/novosti/211(Consulté le 12/07/11)
- www.motor72.ru/tragediya-na-shirotnojj-miliciya-ne-verit-v-vinu-voditelya (Consulté le 20/03/12)
- www.radiomv.ru/pryamoj-razgovor/2011/04/04/98147593167/ (Consulté le 09/05/11)
- www.uvd.newtob.ru/index.php?option=com_content&view=article&id=155:2009-07-28-10-26-13&catid=1:latest-news&Itemid=50 (Consulté le 15/07/11)
- www.uvd.newtob.ru/index.php?option=com_content&view=article&id=157:-lr&catid=1:latest-news&Itemid=50 (Consulté le 15/07/11)
- www.uvd.newtob.ru/index.php?option=com_content&view=article&id=483:2011-05-11-09-15-29&catid=1:latest-news&Itemid=50 (Consulté le 15/07/11)

LA POLITIQUE LINGUISTIQUE DU CAMEROUN

CONTEXTE, ENJEUX ET PERSPECTIVES

L'évaluation de la politique linguistique du Cameroun montre quelques enjeux qui interpellent tout chercheur ou tout professionnel qui s'intéresse aux questions liées à la planification linguistique, en général. Celle-ci se définit en effet comme la mise en œuvre de façon concrète d'une pratique linguistique telle qu'elle est définie par un État donné. Notre principale préoccupation est ainsi de nous interroger sur les enjeux sociaux, économiques, culturels, qui sous-tendent cette politique linguistique, dans le processus de l'éducation nationale. Pour organiser notre parcours heuristique, notre réflexion sera axée sur trois grands points : nous présenterons d'abord le Cameroun, d'un point de vue linguistique. Nous profiterons ainsi pour situer la place des langues nationales, par rapport aux autres langues qui sont enseignées et apprises sur le territoire. Nous insisterons ensuite sur les enjeux de cette politique linguistique, par rapport aux grands défis de développement actuels, l'école étant une vitrine à travers laquelle on peut scruter le potentiel humain d'une nation. Enfin nous ferons quelques propositions, sous forme de perspectives, pour une vraie planification linguistique au Cameroun, consciente de ses choix vitaux, si tant est que celle qui a cours jusqu'à présent apparaît plutôt déficiente, sinon absente.

1. DE LA GÉOGRAPHIE ET DES CHOIX LINGUISTIQUES DU CAMEROUN

Le Cameroun représente au niveau linguistique un cas atypique en Afrique. À peu près 250 langues y sont parlées¹, certaines faisant même l'objet d'une pratique écrite. Certes ces langues n'ont pas forcément le même statut, au niveau local, puisque la plupart sont considérées comme effectivement véhiculaires tandis que d'autres ont une audience très limitée. Toutefois, ces 250 langues relèvent d'environ 6 grandes familles ou sous-familles. J. T. Manga (2000) répertorie ainsi parmi les langues véhiculaires le fulfuldé, parlé dans la moitié nord du Cameroun, le beti-fang, largement usité dans la partie sud, le duala et le basaa, parlés dans la zone littorale du Cameroun, le fe'fe et le mungaka, parlés globalement à l'Ouest, au Nord-Ouest et au Sud-Ouest du pays.

¹ Il y a à l'évidence une différence de statut entre les langues parlées au Cameroun. On peut ainsi distinguer au sein du macrocosme linguistique entre langue orale, orale et écrite, régionale, etc. D'autres terminologies plus ou moins pertinentes sont souvent adoptées comme l'usage des termes « dialecte » et « patois » pour caractériser certaines de ces langues. Tout dépend donc de l'orientation de chaque chercheur.

ANALYSES

Mais il est à noter que si le fulfuldé est une langue partagée par près de 40% de la population nord, la langue beti, quant à elle, regroupe d'autres familles linguistiques comme l'éton, l'éwondo, le mvele. D'une certaine manière, il faut relever que le beti est aussi parlé au Sud et à L'Est du territoire camerounais. C'est même une langue à vocation inter-régionale puisqu'elle est aussi parlée dans certains pays limitrophes du Cameroun, comme le Gabon et le Congo.

Or, malgré toute cette grande richesse linguistique, aucune langue nationale n'est enseignée à l'échelle scolaire, que ce soit au niveau primaire, secondaire ou supérieur. Tous les programmes scolaires privilégient comme on peut s'y attendre les langues étrangères. Ce qui suscite beaucoup de questionnements, quand on sait que la langue fait partie intégrante de l'identité des peuples. Au Cameroun, le français et l'anglais sont ainsi les seules langues officielles, ce qui explique que les langues nationales soient frappées d'ostracisme. Le français et l'anglais sont dès lors les seules langues usitées dans les institutions scolaires, les médias et les administrations. Elles sont enseignées dès l'école maternelle, ce qui rend ici problématique, d'une certaine manière, l'idée même de « langue maternelle ». C'est pourquoi nous nous risquons même à avancer l'idée, parlant surtout des populations urbaines, selon laquelle la langue « maternelle » des jeunes camerounais est davantage le français ou l'anglais, ce qui montre le peu d'intérêt accordé aux langues nationales camerounaises, quel que soit leur statut.

L'espagnol et l'allemand sont par ailleurs enseignés en option dès le collège, complétés par d'autres langues comme l'italien, le chinois, le russe, au niveau universitaire. Même le latin et le grec, considérés comme des langues mortes, sont encore imposés dans certains programmes universitaires. Ce qui interpelle quant à ces choix parfois contestables de langues qui sont de nos jours considérées comme archaïques. Pendant ce temps, toutes les langues nationales sont mises au ban et considérées comme un frein au développement du pays, selon l'aveu même de certains politiques. Cette idée est largement répandue au Cameroun et constitue même un argument politique de premier ordre, et nous y reviendrons. C'est pourquoi il est interdit d'en faire usage dans la sphère publique, sous peine parfois de sanction. La question qu'on se pose inéluctablement est donc d'essayer de comprendre la raison de cette aliénation linguistique, quand on sait qu'il n'y a pas de société sans langue et par conséquent de langue sans société. Autrement dit, pourquoi chercher toujours à ne légitimer que ce qui vient de l'extérieur, au mépris de ce qui relève des valeurs locales ? Nous tenterons de répondre à cette double interrogation dans la partie qui suit.

2. UNE CONCEPTION NÉGATIVE DES LANGUES NATIONALES

Au Cameroun, les langues nationales n'ont droit de cité que si elles sont parlées dans la sphère privée, dans le meilleur des cas. Une fois qu'elles franchissent le cap public, elles font l'objet de toutes les suspensions et de tous les interdits. Intéressons-nous d'ailleurs à présent à quelques arguments avancés par les autorités locales pour étouffer toute possibilité d'enseignement officiel des langues nationales.

2.1. Le prétexte du nombre exponentiel des langues nationales

Au lieu que le nombre incroyable des langues qui sont parlées au Cameroun soit vu par les décideurs camerounais comme une forme de dynamisme culturel, ils semblent plutôt y voir un frein à l'adoption d'une langue commune, acceptée par l'ensemble des populations. Il faut dire que bon nombre de ces langues sont considérées comme de simples dialectes, ce qui explique leur rejet par les politiques. Mais il faut souligner que le terme « dialecte » peut avoir des acceptions variées.

D'une part, on peut définir un dialecte comme un parler résultant de la fragmentation d'une langue-mère. En ce sens, et comme le souligne de façon pertinente J. M. Essono (1998), le français, l'espagnol et le portugais, etc. sont bien des dialectes du latin dont ils sont issus. De ce point de vue, le terme de « dialecte » a une valeur méliorative. Bien plus, et toujours selon Essono, le dialecte peut aussi désigner les variantes régionales d'une même langue. On peut observer ce phénomène dans pratiquement tous les pays. Enfin, et c'est le cas généralement observé au Cameroun, le dialecte désigne des formes de langues voisines les unes des autres dont les utilisateurs se comprennent sans forcément passer par la case apprentissage, ce qui fait que ceux-ci ont l'impression d'appartenir à une même communauté linguistique. Ainsi, selon cette logique, plusieurs langues camerounaises surtout dans les régions ouest et centre sont plus proches, à tel point qu'il est parfois difficile, pour un observateur extérieur, de faire la nette distinction entre ces langues.

D'autre part, dans sa conception péjorative, le « dialecte » se définit comme un parler de même origine qu'un autre idiome considéré comme langue, mais n'ayant pas acquis un statut culturel, social ou politique. En ce sens, le dialecte serait une sorte de sous-langue, même s'il est évident que par la seule volonté politique, il peut facilement devenir à son tour une langue à part entière. Les décideurs camerounais semblent ainsi réduire les langues nationales à cette conception négative et péjorative du terme de « dialecte », expression manifeste, à notre sens, de l'indigénat culturel. Nous donnons en conséquence du crédit à ces propos de J. L. Calvet (1993, p. 47), lorsqu'il affirme :

« La division des formes linguistiques en langues, dialectes et patois est-elle considérée, de façon péjorative, comme isomorphe de divisions sociales elles-mêmes fondées sur une vision péjorative : à une langue correspond une communauté « civilisée », aux dialectes et aux patois des communautés de « sauvages », les premiers étant regroupés en peuples ou en nations, les seconds en tribu. »

On voit bien que cette manipulation, de l'ordre définitionnel et conceptuel, peut voiler des relents idéologiques et hégémoniques. Et nous ne sommes pas loin de considérer qu'au Cameroun, les autorités n'ont pas toujours pris conscience du fait que le développement d'une nation passe aussi par la valorisation de ses richesses linguistiques. Cela dit, on a du mal à accepter que certaines langues camerounaises, qui ont pourtant une audience inter-régionale, continuent toujours d'être taxées de « dialectes », et que la légitimation institutionnelle des langues étrangères, comme les seules à être en phase avec le modernisme, soit la seule solution de rechange. Or comme le reconnaît Calvet, le dialecte n'est généralement qu'une langue battue, qui a échoué politiquement. O. Ducrot et T. Todorov (1972, p. 80) ne disent sans doute pas le contraire lorsqu'ils affirment pour leur part : *« Le plus souvent, la langue*

ANALYSES

officielle est simplement un parler régional qui a été étendu autoritairement à l'ensemble d'une nation. »

L'enseignement des langues nationales au Cameroun à l'instar du duala a certes fait l'objet de plusieurs tentatives depuis les années 70 et 80 et celles-ci se sont soldées à chaque fois par des échecs, du fait d'un manque de véritable volonté politique. Sans doute s'agissait-il en fait de céder à quelques pressions des intellectuels engagés, convaincus du bien-fondé de l'enseignement des langues locales, dans le processus du développement du Cameroun. Mais au fond, l'embarras et l'impuissance des décideurs sont une réalité indéniable et J. T. Manga (2000, p. 173-174), qui milite énergiquement pour l'officialisation d'au moins une langue véhiculaire camerounaise, ne manque pas de souligner cette carence de volonté politique :

« La problématique du choix d'une langue nationale, au regard du plurilinguisme camerounais, a abouti à une impasse en rendant improbable toute décision politique. À cette difficulté s'ajoute l'absence de statut véritable pour les langues, aucun texte législatif ni réglementaire qui définisse leur place, rôle et fonction dans la société. Seules les langues officielles de travail, le français et l'anglais, du fait de la promotion de la politique du bilinguisme, ont vu leurs missions objectivement définies dans les différentes versions actualisées de la Constitution [...]. En outre, la loi de 1946 excluant les langues nationales des écoles et institutions de formation n'a jamais été dissoute, en dépit des expérimentations réussies du projet PROPELCA. (Projet opérationnel pour l'enseignement des langues au Cameroun) ».

Au vu de ces propos, on se rend bien compte que l'éclaircie n'est pas pour bientôt, tant l'inaction semble être la règle d'or finalement adoptée par les décideurs pour ne pas s'encombrer d'une réflexion aussi capitale que celle qui touche à l'adoption d'une langue véhiculaire camerounaise.

2.2. Le prétexte de la division sociale et des obstacles structurels des langues nationales

Au Cameroun, les décideurs jouent parfois sur les cordes sensibles pour discréditer l'idée d'une mise en place d'une politique linguistique qui tienne compte des valeurs culturelles locales. Ils estiment par exemple que l'insertion d'une ou de plusieurs langues nationales dans les programmes d'enseignement scolaires peut nuire à l'unité et à la cohésion nationale. Selon eux, le problème se poserait alors au niveau du choix d'une langue nationale acceptée de tous, situation qui pourrait heurter les susceptibilités et susciter de la frustration chez les groupes lésés.

Aussi, les mêmes décideurs, dans une posture négative, estiment que les langues nationales ne sont pas mieux codifiées au niveau de l'écrit pour être enseignées. Autrement dit, elles manqueraient de véritables structures pouvant logiquement répondre à une grammaire linguistique systématique et fonctionnelle. De même, elles ne seraient pas à même de véhiculer des notions abstraites qui font aussi la part d'originalité d'une langue. À ces deux raisons principales, nous opposons un certain nombre d'observations :

*Ce qui se passe au niveau étatique peut aussi se passer à l'échelle linguistique. Autrement dit, dans toute société, on opère toujours par des choix, parfois difficiles, pour faire évoluer les mœurs, et ces choix ne font pas toujours l'unanimité. Par exemple, pour chaque nation, seul un individu, le président, incarne

l'État au plus haut point, même si en réalité il ne gouverne pas seul. Et toute démocratie impose de respecter le choix de la majorité. Cela dit, et pour revenir au sujet qui nous concerne, il est possible que sur la base de l'audience et du niveau de standardisation des langues nationales en compétition, on puisse parvenir à une solution acceptable par tous. D'ailleurs, il ne faut pas oublier qu'une langue, c'est parfois un dialecte qui a été étendu au fil du temps à l'ensemble d'une nation par le pouvoir politique. Ce qui laisse penser que même les langues de moindre importance ne seraient pas forcément disqualifiées d'office. En 1539, François 1^{er} a imposé par exemple le français contre le latin par l'édit de Villers-Cotterêts dans l'administration civile du royaume et les tribunaux, alors que cette langue était encore dans sa phase de construction, contrairement au latin qui était une langue puissante et usitée par un grand nombre d'individus.

*Il y a, par ailleurs, à notre sens, une sorte de paradoxe, au vu de la situation vécue par les populations camerounaises. Sinon comment peut-on parler de cohésion nationale quand le but est toujours de maintenir les peuples dans la division linguistique où chacun parle, au niveau local, la langue de son groupe ? *A contrario*, l'unité ne consisterait-elle pas, par exemple, à réunir les individus issus d'une même nation autour d'un même idéal linguistique ? Il semble bien qu'il ne s'agisse finalement que d'un argument fallacieux, sorte d'aveu pour légitimer les langues étrangères comme étant les seules à avoir un statut légal et officiel. De ce point de vue, on se demande bien à quoi peut alors servir par exemple l'enseignement du latin et du grec pour des individus qui sont incapables de parler leur propre langue maternelle. Nous estimons donc que cette politique sert davantage les intérêts étrangers que locaux puisque cette situation peut être assimilée à une ultime forme d'asservissement, voire de déracinement culturel.

Les langues nationales camerounaises, qui auraient pu constituer une valeur ajoutée, dans le vaste mouvement des contacts linguistiques, sont en fait victimes d'une politique d'exclusion qui empêche leur reconnaissance ne serait-ce qu'au niveau local. Pourtant, pratiquement toutes langues ont eu besoin à un moment donné de l'histoire d'autres langues pour survivre. Souvenons-nous par exemple que le français, qui est l'une des langues les plus parlées dans le monde, dérive des langues indo-européennes. Il a emprunté à l'anglais, à l'espagnol, à l'arabe, etc., pour devenir une langue incontournable. Pourquoi les langues camerounaises n'emboîteraient-elles pas le pas pour emprunter aussi aux langues étrangères et obtenir le même statut privilégié ? La question reste pour le moment en suspens. Or, l'exemple malgache est intéressant à noter : la langue malgache a été élaborée à partir de dix-huit principaux dialectes de la grande île, sans qu'on ait eu nécessairement recours aux langues étrangères.

2.3. Le prétexte du danger du repliement identitaire

Nourries par l'idée que les langues nationales n'ont aucun avenir politique même à long terme, les autorités camerounaises sont convaincues que toute velléité visant à les promouvoir serait un long retour vers l'obscurantisme et le protectionnisme linguistiques. Pour les décideurs camerounais, la promotion des langues étrangères est le signe de l'ouverture vers l'Autre. Or, pourquoi l'Autre ne ferait-il pas l'effort inverse de s'approprier à son tour les valeurs linguistiques

ANALYSES

locales ? Pourquoi cette ouverture doit-elle essentiellement être unilatérale ? Voilà autant de questions qui interpellent sur le sens à donner au dialogue interculturel.

Quant à l'argument avancé par les décideurs camerounais, au sujet du repliement identitaire, nous mettons une fois encore en doute leur inquiétude. On ne saurait totalement faire table rase de ses richesses linguistiques, dans un but uniquement transculturel. L'idée d'une transculture induit qu'il y ait au moins deux cultures qui entrent en dialogue ou en concurrence, pour constituer ensemble une culture « Autre », plus forte et plus puissante. Autrement dit, il est difficilement concevable de parler d'ouverture culturelle lorsqu'on frappe de caducité sa propre culture, qui serait vue dans ces conditions comme une sorte de *terra incognita*, un néant sur lequel on devrait construire une nouvelle planète culturelle, sur la base des valeurs proposées essentiellement par l'Autre. En conséquence, toute ouverture culturelle acceptable implique un échange des valeurs, auquel cas on parlerait tout simplement d'assimilation culturelle, qui implique en toute logique un reniement total de soi. Dans la partie qui va suivre, il nous reviendra de souligner les différentes conséquences qui découlent de la politique linguistique du Cameroun, à notre sens défailante et déficiente.

3. LES CONSÉQUENCES LIÉES AU MANQUE D'ENSEIGNEMENT DES LANGUES NATIONALES

Le problème que connaît le Cameroun, au niveau de la planification linguistique, découle du fait que le bilinguisme national tant vanté ne tient absolument pas compte du contexte multilinguistique qui fait en réalité la vie de l'ensemble du pays.

3.1. Au niveau historique

En opposant un refus sceptique à la systématisation de l'enseignement des langues nationales au Cameroun, les autorités compétentes semblent encore perpétuer la tradition du bon colonisé, qui doit absolument parler la langue du colon, pour rester dans la lumière. C'est ainsi un privilège au Cameroun de savoir manier la langue française ou anglaise et c'est même une sorte d'ascenseur social, maîtriser une langue étrangère étant synonyme de compétence générale. Bien plus, ce refus montre aussi que les langues nationales sont statutairement inférieures aux langues étrangères, et c'est pourquoi leur usage doit rester restreint et familial. Cette situation n'est pas sans conséquence dans l'évolution des mentalités. Tout se passe toujours comme si l'Histoire, au sens noble du terme, n'était pas l'apanage des peuples africains, en général, et camerounais, en particulier. En maintenant les langues nationales dans le cocon de l'indifférence, celles-ci sont ainsi confinées à l'ère de l'oubli. Or, comment peut-on parler de l'histoire des langues camerounaises alors qu'elles n'ont pas le droit à la vie, d'un point de vue institutionnel ? L'idée parfois avancée par certains partisans de l'hégémonie des civilisations selon laquelle l'Afrique n'a pas d'histoire trouve dans ces conditions tout son sens.

3.2. Au niveau individuel et social

Le complexe du colonisé a aussi des conséquences au niveau individuel et social. Ainsi, dès la maternelle, on interdit à tout enfant de parler un mot de sa langue d'origine, dans l'enceinte scolaire. Or s'ils ne sont pas tenus de parler leur

langue maternelle dans une salle de classe, ne sont-ils pas libres en revanche de la parler dans une cour de récréation ? Pire encore, on donne le sentiment à ces jeunes enfants que leur langue maternelle constitue un frein à leur développement mental, ce qui est à notre sens problématique. Pourtant, de l'avis de Martinet (1996), on acquiert et pratique une langue dans un contexte biologique, biographique et historique. Au bout du compte, ces enfants poursuivent leur cursus scolaire parfois jusqu'au niveau universitaire avec la seule ambition de s'affirmer socialement par la parfaite maîtrise des langues étrangères, ce qui explique parfois leur manque de repère psychologique et social, par rapport à leur propre patrimoine linguistique.

Il faut noter aussi une attitude plus que jamais paradoxale de la part des décideurs camerounais. Quand ils admettent sur le bout des lèvres la perspective d'un enseignement des langues nationales, ils mettent curieusement en avant l'idée que celles-ci puissent être intégrées aux deux langues officielles existantes, que sont le français et l'anglais. Or, on sait que le mot « intégration » concerne généralement un corps étranger qui cherche à se fondre dans la masse locale. On se demande donc légitimement si ces langues nationales ne sont pas en fait considérées comme étrangères sur leur propre sol, tandis que les langues officielles seraient tout simplement gratifiées de « langues maternelles » que tout citoyen camerounais digne de ce nom doit assimiler en bonne et due forme pour mériter une place au soleil.

Pourtant, certaines expériences ont prouvé que plus on avait la faculté de maîtriser sa propre langue maternelle, mieux on pouvait assimiler une langue étrangère. M. Tadadjeu, linguiste camerounais, a toujours milité pour l'introduction et l'enseignement des langues nationales camerounaises dès l'école maternelle, ce qui rendrait selon lui plus facile l'acquisition des langues étrangères par les apprenants, un peu plus tard. On peut facilement expliquer ce phénomène : c'est dans la confrontation de deux réalités différentes qu'on peut mieux aiguillonner son esprit critique et développer le sens du comparatisme. À travers la langue, chaque groupe linguistique exprime sa vision du monde, découpe l'univers de la réalité de sa façon, et c'est ce qui fait à juste titre toute la diversité des cultures. Le contact des langues ne peut donc pas être envisagé comme nous l'avons souligné du seul point de vue unilatéral, mais bilatéral ou multilatéral, sinon l'idée même de l'interculturalité resterait un mythe.

Revenant à Tadadjeu, il propose pour le cas du Cameroun l'idée d'un « trilinguisme extensif » (1985), qui prendrait le relais du bilinguisme camerounais, qui est loin de favoriser la prise de conscience identitaire et linguistique des natifs. Sans la valorisation des langues nationales, cette prise de conscience resterait vaine. Ce qu'il faut noter, c'est qu'il ne prône à aucun moment le rejet ou le bannissement des langues étrangères, il cherche tout simplement à donner du crédit aux langues nationales qui sont pour le moins vouées à la disparition si rien n'est fait pour les sortir de l'oubli. C'est sans doute la raison pour laquelle J. T. Manga (2000, p. 189) milite ardemment pour la valorisation d'au moins une langue véhiculaire camerounaise :

« Notre objectif est de démontrer que la nécessité d'une politogenèse camerounaise s'accompagne maintenant d'une prise en compte pragmatique de la diversité culturelle et linguistique. Le partenariat linguistique par un meilleur partage des fonctions de communication entre les six langues nationales véhiculaires et les langues officielles est un espace où doit se

ANALYSES

définir une nouvelle logique politogénétique gagnante pour le développement et l'intégration des cultures au Cameroun. »

En fait, il faut souligner pour appuyer l'idée du linguiste que les jeunes natifs ont souvent du mal à assumer le bilinguisme dicté au niveau étatique, tout simplement parce qu'ils n'ont généralement aucune base linguistique qui leur est propre, ce qui rend difficile leur appropriation des langues étrangères. Et même, s'il est vrai que le Cameroun est bilingue, la réalité est tout autre. La quasi-majorité des natifs parlent tant bien que mal, soit le français, soit l'anglais. Seule une minorité des locuteurs potentiels est parfaitement bilingue, ce qui montre bien qu'il s'agit pour être complet d'un bilinguisme incomplet.

3.3. Au niveau culturel

Le refus d'intégrer l'enseignement des langues nationales dans les programmes scolaires au Cameroun explique en partie la faiblesse de la culture nationale. Maîtriser une langue c'est porter une vision du monde, le lien entre la langue et la culture étant si étroit. Il y a comme une sorte d'effet domino qui fait en sorte que « consommer camerounais », en tout point de vue, soit une sorte de retour en arrière, bref d'obscurantisme. Comme les têtes sont formatées dès le bas âge, il paraît alors dégradant de parler les langues nationales, l'idéal étant de réfléchir, de penser, voire de s'habiller à l'occidental. C'est pourquoi, on ne saurait parler de créativité ni d'innovation, s'agissant des langues camerounaises si tant est qu'elles sont toutes soumises à une sorte d'embargo institutionnel. Le Cameroun ne vit son bilinguisme que par rapport à ses deux langues officielles ; pour un locuteur qui parle soit le français, soit l'anglais avec une autre langue nationale, on est plutôt dans une situation de diglossie puisque l'idée largement répandue veut que toutes les langues nationales soient de statut inférieur. Du point de vue linguistique, le phagocytage des langues dominées par des langues dominantes constitue ainsi une ultime manifestation de l'impérialisme culturel. Il faut d'ailleurs se souvenir qu'en 1895, un roi camerounais, du nom de Njoya, avait inventé un système d'écriture, très bien encodé, tentative qui a vite été étouffée par les colons. À terme, on est en droit de se demander en toute logique si les langues nationales camerounaises ne vont pas disparaître, tout simplement.

4. POUR UNE VRAIE PLANIFICATION LINGUISTIQUE

Une vraie planification linguistique au Cameroun passe par le pouvoir et la volonté politiques, au sommet de l'État. Il s'agit de faire véritablement le choix d'une langue nationale, pour l'ériger par exemple en troisième langue officielle. Cette langue pourrait s'enrichir au besoin du vocabulaire d'autres langues nationales, voire étrangères, dans une sorte de réaménagement linguistique. En revanche, il faut relever qu'atteindre ce grand idéal passe par la mise en place d'une politique linguistique qui prendrait plusieurs années, voire plusieurs décennies. Les précédents échecs liés à la tentative d'enseignement des langues nationales s'expliquent selon nous par des imprévisions diverses, qui situent parfois des objectifs à court terme, pour une improbable réussite totale de l'opération.

Plus significativement, pour mettre en place une véritable planification linguistique au Cameroun, il faut miser sur le temps et la patience, et non se limiter aux seules déclarations d'intentions, qui aboutissent généralement à de cuisants

échecs. Dans les lignes qui suivent, nous entendons décliner les différentes étapes qui peuvent amener à l'adoption d'une langue véhiculaire camerounaise, accueillie par tous les citoyens.

* La phase de conscientisation de l'ensemble des populations. Il s'agit d'une étape non moins capitale qui permettra d'expliquer à tous le bien-fondé de l'adoption d'une langue nationale comme langue de communication de masse et officielle. Les psychologues et les hommes de média devront être associés à cette première phase du processus qui devrait permettre d'étouffer toute tentative de récupération ethnique ou tribaliste de la question. C'est pourquoi l'accent devra être mis sur les retombées culturelles, intellectuelles et développementales d'une telle initiative, ce qui ne manquerait pas de susciter l'adhésion de la majorité des individus.

* La phase de recouplement de toutes les langues nationales les plus représentatives, qui ont une large audience et qui ont un système écriture très bien développé. Ce travail peut être effectué par un groupe d'experts composés à la fois de linguistes, de démographes, d'historiens, etc. Comme nous l'avons déjà indiqué, la plupart des langues camerounaises peuvent être regroupées selon de grandes familles, parce qu'il existe une certaine intercompréhension entre elles. Il s'agit, dans cette phase exploratoire, d'opérer des choix sur la base de critères objectifs, sans aucun esprit partisan, le but étant de faire un véritable travail d'investigation pour ne retenir que les langues compétitives, c'est-à-dire celles qui peuvent être décrites systématiquement, dans différents registres : morphologique, phonétique et phonologique, syntaxique, sémantique, etc.

Par ailleurs, rien n'interdit d'élaborer une grande langue nationale en puisant dans d'autres registres linguistiques locaux. On pourrait s'appuyer, pour convaincre les plus sceptiques, sur l'exemple malgache que nous avons relevé plus haut.

*La désignation d'un autre comité d'experts, dont la mission serait d'étudier en profondeur et d'un point de vue pratique la possibilité de standardisation de ces différentes langues : alphabet, lexicque, structures orthographique et grammaticale, caractères et symboles, transcription, manuel de vulgarisation, dictionnaire, etc. Ici, les grammairiens, les lexicographes, les sémanticiens, en priorité, devraient jouer un rôle décisif dans cette autre phase d'investigation.

* L'organisation d'un référendum pour choisir de façon démocratique la langue nationale qui serait adoptée et insérée dans les programmes scolaires. La démocratie étant l'expression souveraine de chaque peuple, le choix référendaire pourrait s'avérer décisif. Il aurait l'avantage de ne pas permettre de faire porter automatiquement le choix sur la langue la plus représentative, autrement dit, celle qui est parlée par le plus grand nombre. La langue qui serait ainsi « élue » résulterait du consensus, ce qui permettra sa facile adoption.

*La mise en route des manuels scolaires, par niveau, pour faciliter l'apprentissage de la langue retenue. Les professionnels de l'éducation, les théoriciens et didacticiens trouveraient ici le moyen d'illustrer leur savoir-faire. Plusieurs années sont nécessaires avant cette autre étape du processus, car il faudrait conjuguer plusieurs efforts tant au niveau structurel, institutionnel qu'économique pour y arriver.

*La phase de médiatisation de la langue choisie. Il s'agirait de mettre en place des mécanismes non-institutionnels d'apprentissage de la langue sur laquelle

ANALYSES

le choix se serait porté. L'apprentissage de ladite langue pourrait ainsi se faire évidemment par d'autres canaux comme la télévision, la presse écrite, la radio, internet, etc.

*Enfin la mise en place d'un véritable encadrement pédagogique, avec notamment la formation des formateurs, et la mise à disposition des infrastructures adéquates et adaptées à la tâche. Il ne s'agit donc pas de se limiter à l'aspect technique, le poids des moyens économiques étant loin d'être négligeable pour la réussite totale d'une telle planification linguistique ambitieuse.

Au total, la promotion d'une langue nationale implique un lourd investissement humain, matériel et économique. Si le français et l'anglais ont une influence incontestable dans le monde, c'est parce que des programmes bilatéraux et multilatéraux sont mis en place par la France et par l'Amérique pour leur permettre de maintenir leur hégémonie dans le monde. Il faut aussi souligner que parfois, la volonté politique est si forte que les choses évoluent de façon surprenante. L'hébreu, qui était par exemple considéré comme une langue morte depuis le XVI^e siècle par tous les linguistes, s'est imposé comme la langue officielle de l'État d'Israël en 20 ans seulement, aux dépens de l'anglais et de l'allemand, qui auraient pu constituer les seules langues officielles de ce pays. En somme, le choix d'une langue officielle dans un pays est en partie dicté par la puissance militaire et économique, la supériorité démographique, et surtout la puissance idéologique.

POUR CONCLURE

L'Afrique en général et le Cameroun en particulier n'ont pas encore totalement acquis leur indépendance économique et politique, et cela est aussi dû au fait que ce continent manque de repère linguistique et culturel. Nous demeurons convaincu que le développement de ce continent passe d'abord par la valorisation de son patrimoine linguistique, qui ne signifie pas pour autant repliement sur soi, pour une meilleure prise en compte de ses valeurs propres. Il revient inéluctablement aux décideurs de donner une véritable impulsion à ce que nous pouvons qualifier de nouvel ordre linguistique camerounais. Cela passe inéluctablement par une définition claire et précise du cadre institutionnel dans lequel la vraie émergence des langues nationales deviendrait une réalité implacable.

FEWOU Jean Pierre
Université Toulouse 2
fewou@univ-tlse2.fr

Bibliographie

- Calvet, L.J. (1993), *Histoire de l'écriture*, Paris, Plon.
Dieu, M., Renaud, P. (1983), *Atlas linguistique du Cameroun*, Yaoundé, ACCT-CERDOTOLA-DGRST.
Ducrot, O., Todorov, T. (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil.
Essono, J-M. (1998), *Précis de linguistique générale*, Paris, L'Harmattan.
Martinet, P. (1996), *La didactique des langues étrangères*, Paris, PUF.
Tabi-manga, J. (2000) *Les politiques linguistiques du Cameroun - Essai d'aménagement linguistique*, Paris, Khartala.
TADADJEU, M. (1985) : « Pour une politique d'intégration camerounaise. Le trilinguisme extensif », Actes du colloque : *l'identité culturelle camerounaise*, Yaoundé, MINFOC, p. 187-201.

BALAFON D'ENGELBERT MVENG
DU SACERDOCE ECCLÉSIASTIQUE AU « TOUT-MONDE »

Qui a dit que les prêtres devaient ne s'occuper que de leurs paroisses et archidiocèses et conduire les fils divins au ciel comme si la terre n'existait pas¹ ? Celui-là était peut-être un fou et le R. P. Engelbert Mveng est de cet avis. Ce savant camerounais était un ecclésiastique un peu à part dans son milieu.

En effet, le R.P. Mveng, fut, de son vivant, un prêtre. Mais il n'était pas un prêtre comme les autres, dévotement enfermés dans leurs « cathédrales » de « taies d'eaux mortes » pour reprendre ces mots du poète martiniquais Aimé Césaire dans l'un de ses célèbres poèmes *Cahier d'un retour au pays natal*. Engelbert Mveng a vécu à califourchon entre la messe (culte dogmatique, l'adoration) et la vie dans sa chair vive et mouvante, entre la contemplation et le combat, puisque la vie est combat. Il n'y avait pas pour lui cette déchirante alternative : l'oraison ou le combat mais l'oraison et le combat². Lui seul eut su nous donner aujourd'hui le sens de cette synthèse difficilement accouchable.

Ce prêtre fut donc un membre du clergé catholique. Mais il était doublé d'un écrivain (à ses heures perdues ?), sensible au caractère atroce de la condition humaine (sur terre), d'un penseur, mais surtout d'un esthète sachant goûter au charme de la créativité humaine : *L'Art et l'artisanat africains*, *L'Art de l'Afrique noire*. Ce fut donc un Noir constamment habité par l'idée du Noir comme s'il eut été mu par une quelconque quête de ce qui pouvait concerner le Noir. Il faut le dire, ce prêtre noir était comme froissé par un cloisonnement artificiel (un autre schisme à rebours ?) introduit dans la pratique religieuse chrétienne en Afrique noire ; le refus d'utiliser la culture noire pour rendre grâce à Dieu, créateur de l'univers et de tous les hommes. Témoin : *Art nègre, art chrétien*, blasphème fait corps, toute rébellion aux yeux des défenseurs des dogmes et de l'orthodoxie, frappés de myopie et de cécité intellectuelles. De là, il appert qu'Engelbert Mveng avait déjà ficelé un programme de lutte dont les armes étaient bien affûtées. Ainsi, le R.P. Mveng montrait à travers sa soutane transparente l'ossature d'un frondeur, d'un boxeur. *Balafon* en est une preuve enivrante. Ce recueil de poèmes participe de la tradition épistolaire (genre Clément Marot au XVI^e siècle littéraire français). Mais *Balafon* sort de l'ordinaire à cause d'un savant mélange de tons (tour à tour faits de violence et de douceur), d'un lyrisme qui n'a rien à envier à un Victor Hugo, mais surtout à

¹ On se rappelle à ce sujet Monseigneur Albert Ndongmo qui disait que « Les prêtres ne doivent pas s'occuper que de leurs paroisses et archidiocèses et conduire les fils divins au ciel comme si la terre n'existait pas encore qu'il faut passer par la terre pour arriver au ciel ».

² Voir aussi à ce sujet *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane

ANALYSES

cause d'une grande variété de thèmes qui s'imbriquent dans chaque poème : le voyage (à travers le monde pour tenter de conquérir l'au-delà qui est ici bas paradoxalement), l'amitié, l'amour d'un fils (prodigue ?), la fraternité, la négritude, etc.

On le sait, dans l'imagerie culturelle africaine, le mot balafon renvoie à un instrument de musique, et particulièrement une musique d'orchestre, ce qui signifie que le joueur de balafon ne se produit pas de manière isolée. Quelle que soit la partition, les musiciens sont nombreux et se complètent. De plus, la musique du balafon, dans la tradition où elle a trouvé son ancre, n'est jamais une interprétation triste. En effet, dans les communautés qui ont le bonheur d'en profiter, les joueurs de cet instrument savent que l'on fait appel à eux pour célébrer un événement joyeux, comme le mariage qui, il faut le signaler, est une alliance entre des familles, une source de vie puisque des enfants en naîtront, donc un outil de préservation de l'espèce. À vrai dire, toutes ces associations des thèmes de la vie permettent de dire que de tous les instruments de musique, le balafon est celui qui symbolise le mieux l'appel à l'union. Le titre que le poète a choisi pour ses poésies montre qu'Engelbert Mveng voudrait célébrer un rassemblement joyeux et vivifiant, et que par conséquent il a besoin d'autres êtres pour réaliser un tel projet. Le seuil devient à cet effet un symbole poétique emblématique en ce qu'il condense cette traversée. Comme l'arbre ou la mer chez Glissant, le seuil figure pour Engelbert Mveng un trajet onirique, fantasmatique, imaginaire et scriptural par quoi la sphère de l'intériorité s'articule et se prolonge dans la sphère de l'extérieur. Pour Glissant comme pour Mveng, l'identité est cet « en dedans-en dehors »¹ qui appelle à dépasser les cloisons entre le sujet, le monde et autrui.

On le voit bien, au-delà de ce titre liminaire et programmatique, les autres titres des différents poèmes ne contredisent pas cette première hypothèse interprétative : « Lettres à mes amis », « Dépaysement », « Ostende-Douvre », « Marcinelle, 1956. Requiescant in pace », « New-York », « Moscou », « Adamawa », « Tu reviendras, Sénégal », « Épiphanie », « Pentecôte sur l'Afrique », « Mère », « Post-face - Voici ton fils », « Offrande ». À eux seuls, ces titres représentent l'itinéraire d'un voyage guidé. Est-ce le voyage du poète vers les espaces évoqués ? Ou alors est-ce un appel lancé à des habitants desdits espaces afin qu'ils se retrouvent, le poète et eux, dans des circonstances précises, historiques ou actuelles ? Lorsqu'on observe plus attentivement ces titres, l'aspect hétéroclite des origines des peuples interpellés donne l'impression d'un véritable capharnaüm et font de l'homme un citoyen du monde. Nous avons ainsi une lettre à Confucius, un philosophe chinois du VI^e siècle avant Jésus-Christ, mais auquel se réfèrent aujourd'hui encore des centaines de millions d'êtres humains ; également évoqué, un empereur aztèque (Moteczuma) d'Amérique du Sud au XVI^e siècle ; viennent ensuite, pêle-mêle, la France (« Roland-Roger »), l'Amérique (« New-York »), la Belgique et l'Angleterre (« Ostende-Douvre », « Marcinelle, 1956 »), l'U.R.S.S. (« Moscou »), le Cameroun (« Adamawa »), l'Afrique de l'Ouest (« Tu reviendras, Sénégal ») ; et enfin – éclairage ? - deux grands mystères de la religion chrétienne sont évoqués pour superviser ce rassemblement et préciser l'orientation profonde du

¹ Henri Michaux, « L'espace aux ombres », *Nouvelles de l'étranger*, Paris : Mercure de France, 1952. Michaux emploie l'expression dans un sens différent : « L'espace, mais vous ne pouvez concevoir, cet horrible en dedans-en dehors qu'est le vrai espace », p. 91.

poète : la présentation de l'enfant Jésus au temple (« Épiphanie ») et la descente du Saint-Esprit sur les hommes (« Pentecôte sur l'Afrique »). En ce sens, Mveng est aussi un prêtre insatisfait : « Pentecôte sur l'Afrique » et « Épiphanie », dévoré par la hantise de vivre et d'être avec les hommes : « Lettre collective à mes amis », et souvent dérangé après la morsure lancinante de la solitude : « Dépaysement » (un véritable programme de psychanalyste). L'intention intime du poète apparaît alors clairement, lucidement, avec le dernier titre : « Offrande ».

Voilà désignés les convives venant du monde entier que le balafon d'Engelberg Mveng invite à la fête, une fête africaine, une fête humaniste, une fête de la paix, une fête chrétienne.

On l'aura deviné, c'est dans cette optique que ce recueil de poèmes s'inscrit dans la mouvance d'une poétique de la relation, ce « devenir partagé » dont parle Édouard Glissant. Le concept de la « Poétique de la Relation » tel que défini par l'écrivain antillais Édouard Glissant nous a semblé entretenir des échos et des résonances avec l'œuvre du poète camerounais Engelbert Mveng. Une telle lecture nous a semblé en accord avec le sens d'un trajet, d'un parcours et d'un croisement qui sont au cœur de la pensée de la Relation qui, comme l'écrit Édouard Glissant, « relie (relaie), relate »¹. La lecture se conçoit ici comme un lieu de rencontre qui convoque deux pensées et deux imaginaires et cherche à tisser entre eux relation.

En gardant à l'esprit la définition glissantienne du « *lieu commun* » : quand « *une pensée du monde rencontre une autre pensée du monde* »², on essaiera donc de faire émerger des ondes de résonance dans ce recueil de poèmes de l'écrivain, du savant et de l'ecclésiastique camerounais et ce en interrogeant les questions à la fois importantes et récurrentes dans l'œuvre afin de dévoiler par remontées successives une certaine identité-relation. La pensée d'Édouard Glissant s'est tissée autour de quelques motifs ou mots-repères qui apparaissent dès les premiers textes de Mveng : « relation », « divers », « opacité », « métissage ». C'est le passage de l'univers transcendant du Même, imposé de manière féconde par l'Occident, à l'ensemble diffracté du Divers, conquis de manière plus ou moins féconde par les peuples qui ont arraché aujourd'hui leur droit à la présence du monde. Le Divers (le mot lui-même est sans doute emprunté à Victor Segalen, que Glissant a beaucoup pratiqué) « signifie l'effort de l'esprit humain vers une relation transversale sans transcendance universaliste ». Il affiche la prolifération du multiple, la fécondité de l'errance, l'affirmation de l'égalité, l'acceptation de la différence. La vocation du Divers, c'est la relation. Dans cette logique, on pourrait parler du « tout-monde » au sens glissantien. Le tout-monde, qui est défini comme chaos-monde³, n'est ni fusion, ni confusion, ni amalgame, ni uniformisation, ni néant informe. Il est le Divers infiniment à l'œuvre dans « le choc, l'intrication, les répulsions, les attirances, les connivences, les oppositions, les conflits entre les cultures des peuples dans la diversité contemporaine ».

¹ Édouard Glissant, *Poétique de la Relation*, Paris : Gallimard, 1990, p. 187.

² « La portée du poème résulte de la recherche, errante et souvent inquiète, des conjonctions de formes et de structures grâce à quoi une idée du monde, émise dans son lieu, rencontre ou non d'autres idées du monde », Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997, p. 32.

³ Le terme est bien-sûr forgé à partir des travaux sur la physique du chaos.

ANALYSES

En effet, l'expérience du « tout-monde » dans la poésie de Mveng paraît ainsi convenir de ce que Saïd appelle « *le questionnement sur son être-dans-le-monde* »¹. Le rapport du Poète à son dehors favorise en fait le questionnement intérieur et la quête de soi, et rejoint en cela la conception glissantienne de la poésie comme connaissance : connaissance de l'être, connaissance du monde et connaissance de l'être-au-monde. Ainsi, dans la poésie d'Engelbert Mveng, le pronom personnel *je* qui marque le lyrisme des énoncés a pour référent, dans une très large mesure, l'Afrique : C'est l'Afrique tout entière qui s'exprime par la bouche du poète, c'est elle qui interpelle les peuples de tous les autres continents. Le lyrisme d'Engelbert Mveng nous semble se rapprocher de ce que Lionel Ray appelle l'« *infidélité à soi* », comme une expression ouvertement inscrite dans un trajet transitionnel entre le Je et le Tu et le Nous. L'écriture peut dès lors s'apparenter à ce que le psychanalyste anglais D. W. Winnicott appelle une « *aire transitionnelle* »², à savoir une aire de transfert entre le sujet et autrui. Il n'y a, pour le vérifier, qu'à s'arrêter au premier vers du premier poème qui donne le ton de tout ce qui va suivre : « Kong-Fu-Tseu mon ami » (*Balafon*, p. 5.). Et face à cet ami, ainsi qu'à tous les autres auxquels il va souvent s'adresser, le poète ne manque pas de s'identifier : « Et je te salue, moi l'Afrique à midi dans la plénitude de mon soleil » (« Lettre à Kong-Fu-Tseu », p. 8.) / « Je suis la Méditerranée sur le front de l'Afrique / Je suis l'Afrique si frêle de patience » (« Lettre à Roland-Roger », p. » 9) « Et moi, je suis l'Afrique » (« Lettre à Moteczuma », p. 17). De cet apport de l'autre dans la naissance à soi et plus généralement de l'importance de l'identité comme processus de relation avec autrui, témoigne dans les écrits d'Engelbert Mveng, l'expérience du miroir. D'un événement qui est le narcissique par excellence, Engelbert Mveng en fait la base d'une rencontre intersubjective où le regard de l'autre devient le véritable miroir de soi : « il n'y a pas ici de miroir sinon ton regard »³. Cette poétique du trans-subjectif fonde ainsi une poétique de la relation qui est une éthique première où le « prendre-avec-soi » dans l'« être avec l'autre » est au cœur de la quête de l'être. Des « *remparts* » à l'« *ailleurs* », de l'« *autre* » à « *moi* » et des « *solitudes* » au « *monde* », le poème s'écrit d'un mouvement et d'une traversée constants. Le « *je* » s'affirme ouvertement « *charnière* » et se définit par l'acte articulatoire qui, dans l'entre-deux du Moi et de son dehors, trouve son cheminement et trace sa voie. Il n'y a pas ici un seul poème où l'Afrique ne se pose comme l'interlocutrice, comme la source du message lancé, comme une revendication obsédante que les autres doivent écouter et dont ces mêmes autres doivent absolument tenir compte. Entre les paysages de l'ici et de l'ailleurs, le poète tentera de saisir le « *lieu commun* » qui n'est pas simplement le commun de tous les lieux, mais un point qui aimante des échos et des convergences par où les paysages du monde se rencontrent en nous. On peut donc à juste titre convoquer ici la notion de paysage-Relation Chère à Glissant. Le paysage-Relation relève pour Glissant d'une dynamique interrelationnelle. À la topique de l'Un, il oppose le foisonnement du multiple. Par la dynamique

¹ Amina Saïd : « Poésie entre deux rives » : texte d'une communication inédite à l'université de St Andrews, Écosse, septembre 2000, p. 1.

² Donald Woods Winnicott, *Jeu et réalité : l'espace potentiel* / traduit de l'anglais par Claude Monod et J.-B. Pontalis ; préface de J.-B. Pontalis, Paris : Gallimard, 1993, coll. « Connaissance de l'inconscient », 212 p.

³ *La Douleur des seuils*, Paris : Éditions de la Différence, 2002, coll. « Clepsydre », p. 70.

transitionnelle de la Relation, le paysage, ce particulier au sein du Tout, s'élargit jusqu'à l'univers, s'étendant comme « à tous les réels et à tous les paysages qui constituent l'Un »¹. Le paysage est ce qui permet de rendre le séjour de l'homme sur terre habitable. Il « rehausse le ciel », « désigne la profondeur » et agrandit les possibilités de l'être humain. Notre paysage ici est sous la plume de Mveng l'Afrique.

Cette Afrique, le poète la présente sans fards. C'est ainsi qu'il revendique son histoire qui contient les Négriers et les colons (« Mère », « Roland-Roger ») et qui a alimenté les Antilles (« à Moteczuma ») ; il revendique aussi ses valeurs culturelles avec ses hiboux (« Roland-Roger »), ses pagens en lambeaux (« à Moteczuma »), son tam-tam au crépuscule (« Dépaysement »), sa paix des cocotiers sur la douceur des mangues (« New-York »), ou encore son vin de palme dans le crâne des ancêtres (« Moscou »). Il est évident que le poète aime son Afrique telle qu'elle est, et qu'il en est fier. Dans la bouche et sous la plume d'Engelbert Mveng, l'Afrique est un mot en situation. Il connote un réseau d'images qui se réfèrent au passé et au présent et qui, ici, ont la mission de mettre cette Afrique à la fois en perspective poétique et en exergue dans un schéma de communication. L'Afrique s'ouvre aux autres. Parlant de la poésie d'Engelbert Mveng, on est en droit de penser qu'elle appartient à la « grande densité de poésie aux larges horizons »². Cet élargissement de l'horizon de l'écriture nous semble en effet caractéristique de l'œuvre poétique d'Engelbert Mveng.

Cette Afrique que le poète Mveng met en avant est celle qui va vers les Autres et celle que ces mêmes Autres ont reçue d'une manière ou d'une autre : « Tu m'as ouvert toutes grandes les portes du Levant / Je t'écoute ; tu me parles » (« à Kong-Fu-Tseu ») « Pour moi, Tu as ouvert le grand battant de l'accueil » (« à Roland-Roger »). La relation qui s'établit ainsi est une relation d'amitié, et même de fraternité. C'est là qu'Engelbert Mveng apparaît comme un humaniste, c'est-à-dire un homme de culture, un homme ouvert au reste du monde. Dans une telle perspective, le *relatio*³ glissantien vise à comprendre l'autre dans sa différence, en acceptant son « opacité » comme facteur expressif donnant son sens au trajet intersubjectif. Le comprendre qui, dans l'étymologie latine du verbe « *cum-prehendere* » veut dire « prendre avec soi », est ainsi un processus d'accompagnement et non d'assimilation. Ce trajet ouvert entre le Je et le Tu fonde la communauté d'un nous qui désigne le lien de partage de l'être-au-monde-avec-autrui. L'expérience de l'altérité n'est pas chez Glissant une morale ni seulement un discours éthique. Il s'agit avant tout d'une Poétique qui relève d'un dire et d'une écriture. C'est d'ailleurs ce dire de la créolisation que Glissant appelle la Relation. La Poétique de ce dire distingue selon lui entre une identité opératoire et une identité proclamatoire : « La réclame d'identité n'est que profération quand elle n'est pas aussi mesure d'un dire. Quand au contraire nous désignons les formes de notre dire et les informations, notre identité ne fonde plus sur une essence, elle conduit à la

¹ Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 1969, coll. « Pierres Vives », p. 52.

² Jean Déjeux, *Maghreb : Littérature de langue française*, Paris : Éditions Arcantère, 1993, p. 102.

³ Relation provient du latin *Relatio* « récit, narration » [Le Robert], qui a donné plus tard l'idée de rapport, de lien entre deux choses, deux phénomènes.

ANALYSES

relation »¹. Mveng se découvre aussi comme un être d'une grande rectitude morale. C'est enfin un homme qui cherche à donner à la vie humaine son sens le plus haut, le plus noble, car Mveng pense que les valeurs de tous les peuples de la terre, mises en commun, peuvent permettre d'accéder à cette hauteur spirituelle : qu'il s'agisse de la paix des Bouddha, du silence des pagodes (« La Chine ») ou des cathédrales gothiques, des abbayes romanes, des cloches de France (« à Roland-Roger »), ou encore des Sioux (« à Moteczuma »), ou même des Black Panthers, de Martin Luther King et Malcom X, l'Afrique les aime et les accepte tous, Parce qu'ils sont hommes / Tout simplement
L'Afrique les aime aussi, au travers de toutes ces désignations métonymiques, parce que la terre a besoin que toutes ces spiritualités et toutes ces cultures vivent en symbiose, en harmonie, afin qu'il y ait la paix. Et l'une des images sonores les plus percutantes et les plus merveilleuses de la poésie de Mveng est répercutée dans ces vers qui terminent le poème dédié à la catastrophe qui tua des dizaines de mineurs en Belgique en 1956 : « Autour des races dressées comme des chiens enragés / Sur des proies d'ombre, / Voici l'arc-en-ciel de notre ultime Regard, / pour que reposent en paix / cette terre des hommes » (« Marcinelle »). La paix, la paix, la paix. Le mot revient souvent. Le mot revient toujours sous la plume du poète. C'est l'un des thèmes majeurs de cette poésie. D'ailleurs tous les thèmes qui y sont relevés se révèlent comme des illustrations d'une personnalité humaniste. Mais Mveng ne nous laisse pas oublier que l'humanisme dans son acception la plus large est l'acceptation profane de la communion des Saints. C'est pour cela que cette personnalité du poète est auréolée par la dynamique du chrétien dont les marques éclairent chaque évocation, chaque prise de position, chaque contact avec l'univers. Le thème de la relation s'est disséminé à travers toute l'œuvre poétique de Mveng. Par définition, la relation est multiple et il est bien des façons de l'aborder. On peut choisir un des chemins que balise glissant lui-même, en partant de la critique de la racine et de l'enracinement par Gilles Deleuze et Félix Guattari : « La racine est unique, c'est une souche qui prend tout sur elle et tue alentour ; ils lui opposent le rhizome qui est une racine démultipliée, étendue en réseaux dans le terre ou dans l'air, sans qu'aucune souche y intervienne en prédateur irrémédiable. La notion de rhizome maintiendrait donc le fait de l'enracinement, mais récuse l'idée d'une racine totalitaire. La pensée du rhizome serait au principe de ce que j'appelle une poétique de la relation, selon laquelle toute identité s'étend dans un rapport à l'autre ». Contrairement donc à l'identité-racine qui prend modèle dans l'image de l'Un, l'identité-rhizome n'est pas contraire à l'enracinement. Elle s'oppose simplement à l'idée d'une racine unique et surtout exclusive des autres racines. Glissant insiste par ailleurs sur ce fait capital que la relation à l'autre ne relève pas d'un besoin de transparence, mais qu'au sein de cette poétique de la Relation doivent au contraire être maintenues la densité, la profondeur et la complexité d'autrui ; ce que Glissant appelle son « opacité ». Car le rapport à autrui n'est pas une simple mathématique, autrement dit une juxtaposition des consciences et des existences, mais bien plus une relation problématique qui, dans le parcours intersubjectif, vise à préserver ce qui dans l'autre se refuse à ma compréhension et à mon intelligence. Pour Glissant en effet, « plus l'autre résiste dans son épaisseur ou sa fluidité (sans s'y limiter), plus

¹ Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997 p. 32.

sa réalité devient expressive, et plus la relation féconde »¹. De ce point de vue, l'identité-relation exalte la pensée de l'errance et de la totalité. On sait d'ailleurs que pour décrire le lien premier qui l'unit aux autres hommes, le poète écrit dans un texte dont le titre ne laisse apparaître aucune ambiguïté, « Lettre collective » : « Ils m'ont dit / Mes frères, de vous répondre qu'en Afrique, / On n'aime pas les hommes comme on aime ses colonies / Comme on aime les peuples protégés, Blancs, Jaunes, Noirs et Rouges / Vous êtes, sous tous les cieux, notre unique cœur Battant le rythme de la vie ». Traduits dans les mots de tous les jours, le poète postule que les hommes du monde entier devraient vivre, non pas comme des frères, mais en frères. La relation se noue dans la rencontre avec l'Autre, du différent, du divers, qui sont reconnus comme tels. La « poétique de la Relation » peut ainsi être un principe d'une réflexion qui, contre le cloisonnement des aires topographiques, géographiques et culturelles, appelle à une lecture transitionnelle où la critique peut aussi s'accomplir dans le sens d'un trajet et d'une relation. Même avec Moteczuma, Engelbert Mveng trouve un espace pour établir une relation spirituelle. La prière occupe une grande place dans la vie et l'inconscient du poète. Quand ce n'est pas le bâtiment relatif à la prière ou à la méditation qui est évoqué (cathédrale, pagode, abbaye), c'est l'homme de prière (prêtresse), ou, tout simplement, la prière elle-même, dans sa dimension de communion des esprits tournés au même moment vers un être suprême, une autorité transcendante : « Toi ma prière comme un chant d'amitié incendiant les rideaux de bambou » (« à Kong-Fu-Tseu »). Au fond, l'homme de prière, le croyant en Mveng est partout présent. Cela ne surprend personne de lire des poèmes intitulés « Épiphanie », « Pentecôte sur l'Afrique », « Offrande ». On comprend que la force qui pousse le poète vers les autres hommes de l'univers lui vient de Dieu. Lorsque Mveng invite les autres êtres et les autres cultures à cohabiter pacifiquement, il voudrait le faire au nom de son Seigneur. Celui qui chante ici est un homme épris de paix et, surtout, c'est un chrétien. Comme ce Tout glissant qui ne constitue jamais un ensemble fermé sur ses limites, l'horizon, cette ligne imaginaire qui ne figure sur aucune carte et qui repousse indéfiniment ses limites² figure l'élan qui pousse le Poète à inscrire la permanence dans l'instant, la Totalité dans l'ici-maintenant, l'ailleurs dans son lieu. Dès lors, toute la poésie du Révérend père Mveng, historien, homme de culture, bref savant, chante l'amour. C'est ce sentiment qui devrait réguler les rapports à travers les espaces, à travers l'histoire, à travers les conditions sociales. À ce sujet, il faut *enrhizomer* le paysage, dira Glissant, c'est-à-dire faire en sorte que le paysage devienne au centre de l'aventure de la créolisation. Qu'est-ce que la créolisation ? C'est cet imprévu du métissage, ce choc des contacts, des rapports et des mélanges entre les lieux, les pays, les identités et les cultures. À une pensée du paysage-racine qui assimile la terre à un territoire : un lieu exclusif qui renvoie à la pensée de l'Un, Glissant oppose l'idée de paysage-Relation qui s'étend à tous les lieux. Pour ce faire, le poète tâchera de diffuser la totalité dans son lieu, l'ailleurs dans l'ici. Ces paysages-relation ne seront pas « *damables, [...] ne sont pas goudronables* », ils « *effleurent la terre sans la saccager* » et « *ouvrent en même temps dans une sorte*

¹ Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 1969, coll. « Pierres Vives », p. 23.

² Voir à ce sujet Michel Collot, *La Poésie moderne et la structure d'horizon*, Paris : PUF, 1989, Coll. « Écriture ».

ANALYSES

d'inconnu et dans une sorte d'inextricable »¹. Entre les paysages de l'ici et de l'ailleurs, le poète Engelbert Mveng tentera de saisir le « *lieu commun* » qui n'est pas simplement le commun de tous les lieux, mais un point qui aime des échos et des convergences par où les paysages du monde se rencontrent en nous.

Ce recueil de poèmes est inspiré par l'humanisme du poète qui développe un seul aspect des relations humaines : l'amour du prochain. Il s'agit d'avoir vis-à-vis des autres une vertu traitable c'est-à-dire tolérer la présence des autres, en permettant d'accepter, comprendre et de pardonner les autres. C'est la condition *sine qua non* pour vivre dans la convivialité, pour atteindre la fraternité universelle. Cette fraternité universelle ne tient pas compte de la couleur de la peau, ni des origines des individus. Mais quel besoin avait un tel homme d'emprunter la voie de l'expression poétique ? Pourquoi Engelbert Mveng devient-il poète, lui qui dispose de tant de tribunes pour s'adresser aux hommes ? Pour répondre à ces questions, on peut appeler Roman Jakobson à la rescousse, lui qui affirme que l'œuvre poétique est l'organisation fondamentale de l'idéologie en prenant soin d'expliquer : « C'est la poésie qui nous protège contre l'automatisation, contre la rouille qui menace notre formule de l'amour et de la haine, de la révolte et de la réconciliation, de la foi et de la négation »². Engelbert Mveng choisit donc la poésie pour proposer une idéologie, c'est-à-dire un ensemble de valeurs autour desquelles il voudrait voir la communauté, sa communauté fonctionner. Quelques unes de ces valeurs sont : la Fraternité et l'Amour. Il n'est d'intention qui résiste à la pensée de l'imaginé. Mais il n'est d'œuvre qui, s'élaborant, ne s'arme d'une seule inaltérable et souvent incommunicable intention³.

Ouvrir l'être sur le drame du monde, telle est donc l'intention poétique qui est selon Glissant l'un des ressorts fondamentaux de l'écriture. En mettant en avant des concepts tels que rhizome, créolisation, archipel, errance, elle tend à briser les frontières entre l'homme et le monde, entre le sujet et l'objet, entre la raison et l'imagination. Elle tend ainsi à élargir le champ de l'humain en ouvrant les frontières de son monde afin de rendre ce dernier plus habitable. La poésie n'est pas un monde de connaissance formelle mais doit aussi ouvrir sur un univers de relations et de révélations possibles. L'un des rôles de la rhétorique consiste par exemple dans le rapprochement entre les « *lieux communs du réel* ». L'écriture est en effet une aire de rencontre qui vise à créer le contact, le choc et l'émotion nés du rapprochement d'éléments éloignés et divers. Ceci nous rappelle la conception surréaliste de l'image, définie par Reverdy, le rôle de l'image et de la métaphore étant justement de favoriser les liens de passage et de brassage entre les éléments dispersés et éloignés du monde⁴.

Au total donc, *Balafon*, c'est la vie d'un homme qui a choisi de se mettre au centre de son œuvre : « Je suis moi-même le matière de mon livre » disait

¹ *Poétiques d'Édouard Glissant*, Textes réunis par Jacques Chevrier, Actes du colloque international « Poétiques d'Édouard Glissant », Paris-Sorbonne, 11-13 mars 1998, Paris, Presses de l'université de Paris -Sorbonne, 1999, p. 215.

² R. Jakobson, *Questions de poétique*, Paris, Le Seuil, 1973, p. 25

³ Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997 p. 32.

⁴ « L'image est une création pure de l'esprit. Elle ne peut naître d'une comparaison mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. Plus les rapports des deux réalités rapprochées seront lointains et justes, plus l'image sera forte, plus elle aura de puissance émotive et de réalité poétique. », Pierre Reverdy, *Le Gant de crin : notes*, Paris : Flammarion, 1968, p. 30.

BALAFON D'ENGELBERT MVENG : DU SACERDOCE ECCLÉSIASTIQUE AU...

Montaigne des *Essais*. C'est la propre aventure de Mveng, une aventure qui s'ouvre sur la « charité » toute profane, celle décrite par A. Camus dans les *Justes*.

GUILIOH Merlain VOKENG NGNINTEDEM

Université de Dschang

B.P : 49 Dschang-Cameroun

bravelguy@yahoo.fr

Tel. : (237) 7710 75 54

David MBOUOPDA

Université de Dschang

B.P : 134 Bandjoun-Cameroun

dmbouopda2000@yahoo.fr

Tel. : (237) 77 47 61 09 / 95 61 74 66

Bibliographie

Engelbert Mveng, *Balafon*, yaoundé, Clé, 1972.

Henri Michaux, « L'espace aux ombres », *Nouvelles de l'étranger*, Paris : Mercure de France, 1952. Michaux emploie l'expression dans un sens différent : « L'espace, mais vous ne pouvez concevoir, cet horrible en dedans-en dehors qu'est le vrai espace ».

Édouard Glissant, *Poétique de la Relation*, Paris : Gallimard, 1990.

Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997.

Claude Gouffon, *Visite à Édouard Glissant/ entretiens réunis par Gérard Cléry*, Paris : Éditions Caractères, 2001, p. 33, souligné par nous dans le texte.

Amina Saïd : « Poésie entre deux rives » : texte d'une communication inédite à l'université de St Andrews, Écosse, septembre 2000.

Donald Woods Winnicott, *Jeu et réalité : l'espace potentiel* / traduit de l'anglais par Claude Monod et J.-B. Pontalis ; préface de J.-B. Pontalis, Paris : Gallimard, 1993, coll. « Connaissance de l'inconscient ».

Jean Starobinski, *La Relation critique*, Paris : Gallimard, 2001, coll. « Tel ».

La Douleur des seuils, Paris : Editions de la Différence, 2002, coll. « Clepsydre ».

Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 1969, coll. « Pierres Vives ».

Jean Déjeux, *Maghreb : Littérature de langue française*, Paris : Éditions Arcantère, 1993.

Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997 p. 32.

Édouard Glissant, *L'Intention poétique*, Paris : Éditions du Seuil, 1969, coll. « Pierres Vives ».

Michel Collot, *La Poésie moderne et la structure d'horizon*, Paris : PUF, 1989, Coll. « Écriture ».

Poétiques d'Édouard Glissant, Textes réunis par Jacques Chevrier, Actes du colloque international « Poétiques d'Édouard Glissant », Paris-Sorbonne, 11-13 mars 1998, Paris, Presses de l'université de Paris -Sorbonne, 1999.

Roman Jakobson, *Questions de poétique*, Paris, Le Seuil, 1973.

Édouard Glissant, *Traité du Tout-Monde : Poétique IV*, Paris : Gallimard, 1997.

Pierre Reverdy, *Le Gant de crin : notes*, Paris : Flammarion, 1968.

AMOUR, FOLIE, LIBERTÉ : LA DISSIDENCE FÉMININE DANS L'ÉCRITURE D'ANANDA DEVI

INTRODUCTION

Si on cherche à caractériser l'écriture de la romancière mauricienne Ananda Devi, on emprunterait volontiers à Pierre Taminiaux (1997) l'expression de « *langue dynamique et charnelle* », car on a l'impression qu'en se forgeant ce style incisif et lyrique qui confère une allure tragique aux histoires de ses personnages, la romancière voudrait donner à voir « *la représentation quasiment théâtrale d'un monde où, (pour une femme), parler – et donc écrire – s'assimile à un mode de résistance intransigeant à l'ordre environnant* » (Taminiaux P., 1997). Qu'on lise *Le voile de Draupadi* (1993), *Moi, l'interdite* (2000), *Pagli* (2001), *Soupirs* (2002), *La vie de Joséphine le fou* (2003) ou *Ève de ses décombres* (2006), on assiste – tant l'ambition de témoignage est manifeste dans les œuvres – chaque fois à la confrontation des figures féminines en quête de leur affirmation avec un ordre social castrateur. Absorbée dans tous les cas par la Loi sociale coercitive, c'est-à-dire bornée par l'assignation à un statut et un rôle – toujours les mêmes –, la femme qui veut exister n'a qu'une alternative : fuir et rompre avec des origines et une histoire castratrices ou – et c'est le plus difficile tant les pesanteurs sont lourdes – résister et lutter pour faire entendre sa voix, à défaut d'obtenir la reconnaissance de ses droits. Longtemps avant les récits d'Ananda Devi, un roman comme *Une si longue lettre* de Mariama Bâ (1980) explorait les versants de cette alternative. Les deux jeunes femmes qui y sont décrites voient leur être et leur devenir menacés d'être engloutis et broyés par la mécanique sociale. Aissatou se révolte et brise les liens – ceux du mariage précisément, en fragilisant ceux de la famille – pour reprendre ses études et refaire sa vie dans l'ailleurs lointain de l'Amérique. Ramatoulaye accepte la loi sociale et, conséquemment, assiste impuissante à l'effondrement de ses rêves, c'est-à-dire aussi à l'effacement de son individualité sur l'autel de l'ordre social.

Dans l'œuvre d'Ananda Devi aussi, l'existence de la femme, à l'instar de tous les destins, est menacée d'engloutissement et la tentation de l'exil très forte. Pourtant, ses personnages prennent plutôt l'option de la résistance de l'intérieur qui trouve son parachèvement dans le roman *Pagli*, dont le personnage éponyme, violée dans l'enfance et mariée par convenance familiale à son violeur de cousin, engage la dissidence de l'intérieur. En *Pagli* justement se construit la triple figure de l'amante, de la folle et de la résistante ayant inspiré le paradigme du titre de cette communication. Hymne à l'amour et chant de liberté, *Pagli* l'est tout à la fois. Cet amour et cette liberté étant niés et sacrifiés à l'ordre social, les figures féminines

ANALYSES

résistantes sont contraintes de les voler plutôt que de les conquérir, de les nourrir et de les cultiver manière contrebande. En refoulant ces objets de désir dans la sphère de l'absence, la négation et l'interdit en font des réalités de rêve. Et la poétique toute onirique de ce roman-poème montre justement qu'entre extase et hallucinations, cet amour et cette liberté ne peuvent être savourés que dans un élan de folie, celle capable de faire sauter les barrières des conventions obsolètes.

Pour montrer comment le triptyque « amour, folie, liberté » crée la dissidence, nous observerons le parcours de Pagli en ses quatre articulations principales, à savoir : l'histoire tragique de son enfance blessée par le viol, son engagement à « défier le destin avec une obstination de folle », « son combat contre les odeurs fermentées des esprits clos » et le « pas démesuré et sans retour » de la liberté niée et de l'amour interdit.

LA PLAIE VIVE DE L'ENFANCE OU L'HISTOIRE TRAGIQUE D'UNE VIE BROYÉE

J'ai été mariée à mon cousin. Il en a ainsi été décidé dès mon enfance. Parce que cela arrangeait tout le monde. Et moi, j'ai accepté parce qu'il était celui dont je voulais me venger. Il m'a violée quand j'ai eu treize ans. (Pa, 51)¹

On ne trouverait pas meilleur résumé du récit de *Pagli* que cette confession du personnage qui s'y raconte. Non seulement ce fragment plante le décor du récit et en fixe le cadre socio-historique et culturel, mais davantage, il pose les pôles de forces en conflit, en précisant les visées axiologiques dont procèdent l'être et le faire des protagonistes. En amont de l'histoire, sont spécifiées la coutume et les conventions d'une société traditionnelle et phallogratique, où le mariage se noue dans la consanguinité pour préserver les intérêts du lignage. Dans cette loi sociale – informulée mais coercitive – la femme (la jeune fille) est donnée ou vendue, sans son consentement. La transaction du mariage ainsi discutée prive la femme (la jeune fille) de son statut et de sa dignité d'être humain, puisqu'elle est ravalée au rang d'une « res » (chose). En aval du récit, et procédant naturellement de ces déterminismes sociologiques, s'ouvre la blessure existentielle ou la déchirure du viol, et naît le désir de vengeance, c'est-à-dire aussi l'irréductible détermination d'engager la dissidence libératrice.

En mettant ainsi aux prises l'Ordre et l'individu, celui-là utilisant tous ses moyens symboliques pour soumettre celui-ci à sa loi d'uniformisation, c'est-à-dire pour l'anéantir, le récit de *Pagli* s'élabore comme une méditation sur le destin de la femme. En quoi le roman se fait aussi une tragédie, au sens social et plastique que Chrétien Biet reconnaît à ce genre : « (...) *le tragique n'est pas seulement comptable de l'affrontement des hommes et des dieux, mais aussi du conflit de l'homme avec lui-même et avec la société. Le tragique peut être donc métaphysique, ontologique ou social. (...) Il peut être laïcisé et venir de l'homme lui-même, de sa condition propre, de ses passions auxquelles il ne peut que céder, des situations qu'il a créées collectivement. (...) Dès lors, cette notion devient plastique et peut être définie de diverses manières selon l'attitude philosophique qui la sous-tend.* » (Biet C., 1997 : 174)

Il faut dire que cette confrontation tragique s'opère sur fond de malentendu et d'un clivage entre, d'une part un « *ethnos* » producteur de la loi et de la raison

¹ Pour la commodité de la notation des références, nous donnerons au roman *Pagli* le sigle Pa, les chiffres que nous présenterons après la virgule renvoyant à la (aux) page(s) citée(s).

sociale – au nom desquelles, dans le cas précis de cette société romanesque, un mariage arrangé « dès (l')enfance » entre cousins se justifie et sécurise le groupe – et, d'autre part, un « *ethos* » ou une ipséité ne pouvant émerger et s'édifier que dans une logique et pour un idéal de liberté. Pour le dire autrement, la confrontation à l'œuvre dans ce roman oppose un rôle social à une identité individuelle. Et la tragédie – le saccage d'une vie et le martyr d'un être – advient précisément à cause de l'irréductibilité de ces deux logiques, la loi sociale ne pouvant souffrir de désobéissance et l'idéal de liberté ne s'accommodant point de nivellement ni d'uniformisation. La figure de la folie – car le personnage reçoit pour nouvel appellatif « *Pagli* », c'est-à-dire « *folle* » – procède de cette impossibilité de médiation ou de conciliation entre la quête exclusive de l'ineffable (amour et liberté) et la négation absolue de l'altérité. Comme l'écrivait Françoise Gaillard dans sa contribution à *Sociocritique*, « *le fou, le vrai (...) est notre bon sauvage à nous qui sommes victimes de cette subordination à l'ordre existant que les analystes appellent la Loi. Seul l'insane échappe à la loi parce qu'il est resté sourd à l'appel de son nom, parce qu'il a refusé de se reconnaître en ce miroir des mots que la communauté lui tendait pour le forcer à la rejoindre en s'y identifiant. Car le miroir, bien sûr, est truqué, au moment même où vous vous y retrouvez, il vous fait passer de l'autre côté du reflet, au-delà de la specularité imaginaire, dans l'ordre symbolique où la relation duelle gratifiante fait place à une triangulation frustrante.* » (Gaillard C., 1979 : 13)

Précisons. Françoise Gaillard – dont les analyses sont d'ordre sociocritique général – évoque la folie clinique, celle des psychotiques. La folie à laquelle est renvoyé le personnage de *Pagli* est d'ordre symbolique, voire rhétorique, puisqu'elle procède d'une argumentation développée pour justifier le rejet social. Ainsi que nous le disions dans notre analyse de *La vie de Joséphine le fou*, « *la folie que nomme le titre de ce roman s'interprète (...) dans (la) perspective sociologique et culturelle de mode de rapports avec l'autre, le différent. (...) Dans ce sens, la folie est la motivation ou la justification a posteriori du rejet social. Plus concrètement, on dirait que, dans (les romans d'Ananda Devi), la figure du fou se construit sur fond d'un malentendu entre la postulation d'une identité individuelle et l'assignation d'un rôle social¹. (Cette folie) s'interprète comme une distance critique creusée dans le but de juger, de remettre en cause la société et le monde, d'autant sévèrement que l'on se place hors des conditions de censure – précision : hors des normes de la morale sociale* »².

Dans le cas précis de *Pagli*, le rejet social n'advient qu'à l'âge adulte, au moment où, mariée à son violeur, elle se refuse à consommer l'union et engage la dissidence ouverte contre la société, précisément contre la belle famille, dont elle sabote les habitudes, bafoue les règles et conventions hypocrites, poussant l'affront jusqu'à offrir son amour et ses charmes à un pêcheur, provoquant de la sorte le

¹ La distinction entre « *rôle social* » et « *identité individuelle* » découle de la discrimination entre un « *être-soi-même* » et un « *être-pour-d'autres* ». Lire à ce propos Hans Robert Jauss, *Pour une herméneutique littéraire*, traduit de l'allemand par Maurice Jacob, Paris, Gallimard, 1988, p. 234 et suivants.

² Itsieki Putu Basesy, « La mère (mer)-ogresse : poétique de l'insularité dans *La vie de Joséphine le fou*, roman d'Ananda Devi », communication à la Journée scientifique : « Insularité et littérature : Afrique et Océan Indien » du réseau de chercheurs CRITAOI, Université de Toliara (Madagascar), 2 juin 2008, p. 13.

ANALYSES

courroux et la vindicte des habitants du village dont l'assemblée décide de la marquer au fer rouge, de l'enfermer et de la séquestrer jusqu'à ce que mort s'en suive. Pour mieux comprendre ce développement, il faut revenir à l'événement capital du viol subi par la fille à ses treize ans. Davantage qu'une castration, cette déchirure est fondatrice du personnage. Certes, c'est un événement sombre dans son histoire, mais, comme le confesse Pagli elle-même, « *(ce) noir (...) avait aidé à (la) construire, parce que sinon, (elle serait) devenue comme tant d'autres, une fille sans refus et sans volonté* » (Pa, 73). La blessure du viol est donc essentielle. C'est à juste titre que le personnage considère « *le coup de (sa) puberté achevée de force* » (Pa, 55) comme le tournant décisif de son existence, le moment du surgissement de sa naissance : « *C'est ainsi que je suis née un jour de violence et de cendres. J'ai grandi sans autre but que ma vengeance. On ne me connaissait plus. Je suis entré en moi-même et je n'en suis plus ressortie. Sauf pour regarder les gens en face et pour voir en eux le manque de courage* » (Pa, 55). Naissance dans la violence et maturation dans la coquille du Moi. On peut traduire : prise de conscience soudaine que, dans le contexte de la société décrite, le sort réservé à la femme et à la jeune fille – obligées d'être « sans refus et sans volonté », de vivre sans exister véritablement – n'est qu'une décapitation dans les lieux mêmes de la genèse. La maturation dans la coquille du Moi s'opère alors comme une véritable mobilisation des énergies du corps, du cœur et de l'âme en vue d'affronter les forces de cette fatalité.

DÉFIER LE DESTIN AVEC UNE OBSTINATION DE FOLLE

La figure féminine qui s'est construite à la suite de la déchirure du viol est celle d'une dissidente. En effet, loin de se livrer à la victimisation, sans céder à la tentation de fuir¹ l'univers carcéral d'une société inhibitrice, Pagli entre dans le jeu social et accepte même d'épouser son bourreau. Mais, c'est pour bien mener la dissidence de l'intérieur. Son jugement sur le geste de ses parents la mariant en dit long : « *Mes parents ont accompli leur devoir envers moi. En me naissant, en me grandissant et en me perdant. Ils étaient des gens préoccupés de survivre. Le sort de la fille ne leur importait que lorsque le premier saignement avait lieu* » (Pa, 28). Ayant refusé de jouer à la victimisation, l'être de la dissidence qu'est Pagli ne condamne point ses géniteurs, eux-mêmes assujettis à un ordre social gouverné par la loi du capital et fonctionnant dans une logique de *marchandisation* des filles, réduites en *objets* qu'on acquiert et qu'on aliène, pour autant que cela rapporte une *plus value*. Et la narratrice de s'interroger : « *(...) à quoi cela servait d'être femme si votre destin s'écrivait en lettres de sang* » (Pa, 29) ? Intéressante apparaît alors la symbolique particulière que ce récit attache au sang (menstruel !). *Lettres de sang*, on peut tout aussi bien dire *pacte de sang* et *prix du sang*, tant l'apparition de ce dernier constitue la jeune fille en *bien de valeur*, productrice à son tour – pour l'intérêt de son acquéreur – d'autres *biens de sang* par la procréation garantie : « *Tu*

¹ « Partir, ainsi quitter les interdits et les barrières, apprendre à être autrement, avec la possibilité d'un sourire, avec l'évidence d'une loyauté. Si je (le) pouvais (...), je ne reviendrais pas » (Pa, 70). Ce rêve apparaît fréquemment dans les œuvres d'Ananda Devi. L'ailleurs exerce une fascination réelle sur ses personnages. Mais le désir de rester, la volonté de résister étant les plus forts, le rêve de l'ailleurs se limite au registre du possible. Ce qui montre à quel point ces personnages, et par leurs voix la romancière, voudraient témoigner, dénoncer par leur expérience du désastre.

AMOUR, FOLIE, LIBERTÉ : LA DISSIDENCE FÉMININE DANS L'ÉCRITURE...

dois avoir des enfants (...). Ta vie ainsi sera pleine. Tu oublieras ces désirs étranges et ces révoltes insensées. Je n'en aurai pas (...). Ou alors, seulement lorsque ce sera un don et non un enchaînement au passé » (Pa, 44). On remarquera en passant l'inscription, dans le langage même du texte, de l'impératif de l'Ordre, que nous avons aussi appelé la fatalité sociale : « mes parents avaient accompli leur devoir » ; « ils étaient des gens *préoccupés de survivre* » ; « *tu dois* avoir des enfants », etc. Dans la logique de cet Ordre, le sang qui confère à la fille sa valeur marchande constitue en même temps le sceau de la négation de son humanité (« tu oublieras ces désirs étranges »), de l'ablation de ses énergies essentielles (« tu oublieras (...) ces révoltes insensées »), bref, la garantie de sa décapitation et de sa perte. On comprend aussi pourquoi elle ne s'étonne point d'arriver chez son mari, à *Terre rouge*, lieu de l'accomplissement de son destin : « *Cela m'a semblé normal, finalement, lorsque je me suis mariée, d'arriver en ce lieu qui avait la couleur de mon destin* » (Pa, 29).

Dans ce contexte où pour une femme, « *la vie n'est qu'une poussière gaspillée entre les doigts des hommes* » (Pa, 127), vivre revient à « être » sans jamais pouvoir « exister », la différenciation entre ces deux modalités, de même que leur soubassement axiologique et la praxis de la liberté qui en découle étant exactement ceux qu'établit Jean-Paul Sartre dans *L'être et le néant* (1943). Lorsque Pagli – qui « (était) dès (son) enfance (...) autre et à l'affût de (ses) rêves » (Pa, 41) – engage la dissidence, c'est pour dire non à ce triple processus de réification, de marchandisation et de néantisation de l'être de la femme : « *J'aurai toujours le courage de dire non. Je garderai en mémoire le souvenir de ma douleur. Je regarderai cet homme droit dans les yeux avec la certitude de ma haine. Je ne rejoindrai pas le chemin tracé de femme d'épouse de mère de belle mère. Je ne deviendrai pas une mofine qui n'a plus qu'un seul but : détruire les espoirs des autres. Aucun enfant ne naîtra de mon ventre qui n'y aura été mis par amour* » (Pa, 75). La résistance et la dissidence de Pagli consistent à défier le destin (« *le chemin tracé* »). On peut dégager de son credo le petit bréviaire de femme dissidente : *avoir le courage de dire non ; regarder l'homme dans les yeux ; n'enfanter que par amour ; ne point détruire l'espoir*. La société décrite ayant réduit la femme à un être sans volonté, l'application de ces recettes n'est guère facile car « *les lois sont là pour empêcher (la femme) d'être et (lui) briser l'échine* » (Pa, 127). Pour défaire ces pesanteurs, Pagli sait qu'« *il (...) faut arracher (sa) liberté à coup de crocs en devenant des bêtes enragées et meurtries qui vont au plus cruel de leur nuit* » (Pa, 127). Aussi, se drape-t-elle de l'arme de la folie : « *Je n'avais aucun moyen de lutter. Sauf celui d'entrer de plain-pied dans ma folie, là où personne ne pouvait m'atteindre parce que je serais allée au-delà de toute rédemption* » (Pa, 41). Où l'on voit que la confrontation des visions du monde débouche concrètement sur un combat social dont il faut aussi observer les modalités d'exécution.

CONTRE L'ODEUR FERMENTÉE DES ESPRITS CLOS

Les bruits de cuisson transportent aussi les sonorités vides de leurs vies. Et les effluves qui sortent des marmites, riz, bred, dall, kari urit, ont l'odeur fermentée des esprits clos. (Pa)

Métaphore culinaire, au terme d'une transposition que l'on n'aurait point tort de qualifier de « transfert ». Car, même si le personnage n'a point affaire à un analyste, on constate qu'il perçoit la réalité présente (des « bruits de cuisson » et des « effluves des marmites ») en fonction de son expérience traumatique de la société.

Où l'on voit nommées implicitement la maison et, en celle-ci, la cuisine, lieux dans lesquels la tradition cantonne et forclos l'existence de la femme. Ces lieux, précisément, apparaissent à Pagli comme habités par un vide et atteints d'un pourrissement du point de vue symbolique : « *Les soirs tombent sur la maison de sucre glace. La vie n'a aucun intérêt. Le gris des vertus sales m'entoure, un sommeil obscur et épais dans lequel ils s'enfoncent comme dans la bouse. Je suis une écharde. Ils se taisent d'exaspération en me regardant. Personne ne m'aime et je le leur rends bien* » (Pa, 27). Davantage qu'une dissidence, Pagli engage un combat dont les forces antagonistes sont, d'une part le Moi (Je) de cette résistante et, d'autre part, le « Ils (leurs) » de ceux qu'elle appelle « les esprits clos » du corps social. Trempé dans la coutume et soumis à ses conventions obsolètes, ce corps paraît, aux yeux de Pagli rêvant de liberté, condamné à un « *emprisonnement à perpétuité* » (Pa, 68). Les déictiques (« *Ils* », « *leurs* ») de l'altérité – qui est dans ce cas la marque de l'hostilité, les Autres opposés au Moi étant précisément ses ennemis – référant à un ensemble générique, il conviendrait de creuser davantage le texte pour retrouver les spécifications d'acteurs ou de groupes d'acteurs qui, dans le concret et au quotidien de l'existence, incarnent cette confrontation.

Avant de ce faire, ouvrons une parenthèse pour faire remarquer dans ce texte l'action du regard, l'effet de ce qu'on appellerait « *l'œil de l'Autre* ». Dans cette société romanesque, tout – les rôles aussi bien que les rapports sociaux – semble défini et régulé par le regard des autres, en vertu duquel, par exemple, cette jeune femme est taxée de « *folle* » : « *On ne m'appelle pas encore Pagli. (...) Ce nom veut dire : pitié. Pour moi, ce prénom est une charge et une condamnation. Il m'offre en pâture à la pitié du monde. Et c'est l'autre face du mépris* » (Pa, 39). En évoquant implicitement l'image et le visage (la face)¹, le récit rend compte de l'impossible conciliation entre une subjectivité revendiquée et une intersubjectivité niée, la *pitié* et le *mépris* étant justement des modes d'incurvation du regard, quand ce dernier devient réprobateur, inquisiteur et justicier (Cf. « *charge* » et « *condamnation* »). Ce regard fonctionne comme un prisme déformant à travers lequel, d'une part et du point de vue de Pagli, les valeurs sacro-saintes de la société se transforment en « *vertus sales* », et d'autre part, dans la perspective de l'Ordre social, Pagli qui revendique sa liberté et son amour est considérée comme une « *écharde* », c'est-à-dire un élément perturbateur devant être éliminé pour ne point briser l'harmonie du système. Sous le prisme du regard de Pagli, les valeurs sociales perdent leur auréole, et les termes comme « *guillotine* », « *bouse* », les expressions « *odeurs fermentée* », « *sonorités vides* », de même que les couleurs « *gris* » et « *obscur* », traduisent l'impression de pourrissement et de néantisation de la vie. Fermons la parenthèse.

Le regard qui aurait pu servir de médiation entre la subjectivité de Pagli niée par le corps social et l'intersubjectivité marchande de ce corps que récuse la jeune femme, instaure dès lors une confrontation d'ordre dialectique, certes non assimilable à la dialectique du Maître et de l'Esclave, mais qui n'en constitue pas moins un succédané, tant le groupe agissant comme le Maître voudrait dominer et exploiter l'individu réduit en Esclave. Dans *Pagli* justement, cette lutte est incarnée

¹ Ce passage que l'on peut lire à la page 18 du roman en constitue la meilleure illustration : « *(Misty) – autre femme rejetée ayant offert son amitié à Pagli – me prend le visage entre les mains et me regarde droit dans les yeux, comme pour bien voir ce que les autres ont détruit en moi, et lire les rêves lacérés qui pendent à présent en lambeaux hors de mon regard* ».

et dramatisée par quelques acteurs sociaux précis – les représentants de l'Ordre – dont les principaux sont le mari (le Maître) et les plus anciennes des femmes (« Esclaves vendues à la cause du Maître »). Quand la narratrice parle de son mari, l'image qu'elle construit de cet homme est révélatrice de cette dialectique : « *Il est le fantôme qui hante mes lieux clos. Chaque partie de mon corps se souvient de lui parce que c'est ainsi que je construis ma haine : en la nourrissant de la mémoire* » (Pa, 51). L'image du « fantôme » et le sentiment de « haine » qui l'accompagne montrent que Pagli n'a point épousé cet homme par amour, mais pour s'offrir l'occasion de sa revanche sur l'objet même du forfait. C'est pourquoi elle torture cet homme en lui donnant à voir le corps de charme que jamais plus il ne possédera :

« Regarde, regarde. Je tourne lentement devant lui, j'exécute une sorte de danse lascive et haineuse à la fois, je l'excite et le glace tour à tour, il ne sait pas comment réagir, il n'a jamais connu une telle déroute, il croyait connaître les femmes, qu'elles étaient toutes soumises aux règles des hommes, toutes pudiques et prêtes à être forcées, il ne savait pas que j'existais » (Pa, 78).

Cette scène est déterminante dans la dynamique de la dissidence engagée par cette jeune femme. Le « il » de l'ennemi n'y est plus anonyme ni collectif, puisque Pagli désigne – comme en le montrant du doigt – son face à face : l'homme qui l'avait violée dans l'enfance et qui est devenu son « mari ». La finalité de la confrontation dans la chambre nuptiale est double. D'abord, la stratégie d'exhibition de l'objet de son désir désormais nié vise à faire déchanter l'homme (le Maître), c'est-à-dire aussi à le désillusionner. Ensuite, cette désillusion aidant, le jeu vise à dévoiler à l'ancien maître symboliquement déchu, à l'homme dépouillé de son arrogance, l'autre visage de la femme qu'il ignorait, en l'occurrence la figure de la résistante qui assume sa liberté pour « exister », ce dernier acte signifiant « sortir de la prison des conventions ». Intéressante apparaît alors la spectaculaire inversion de rôles – qu'on pourrait à raison qualifier de « *petite révolution de chambre* » – observable dans cette scène. Cessant d'être la servante soumise de son homme, Pagli se fait la maîtresse de ce jeu érotique dont la visée n'est point l'excitation, mais l'inhibition et la dévirilisation, la castration donc et le meurtre symbolique du « mari » : « (...) *cet homme meurt à mes côtés depuis des années déjà. Pâle résidu d'une substance qui ne contient plus rien ; une concentration de vide* » (Pa, 51). Ainsi dépouillé de sa légitimité et de son pouvoir – entendons : ridiculisé – l'homme (l'ancien Maître) n'est plus qu'un minable « objet », précisément un « jouet » du regard – encore lui ! – de la femme (l'ancienne Esclave) désormais triomphante.

La dissidence de Pagli s'interprète ainsi comme un affront à l'Ordre phallogratique, affront qui deviendra sacrilège lorsqu'elle (Pagli) offrira son amour et son charme à Zil, un quidam de pêcheur : « *La Pagli et Zil. L'entrave. La transgression. La petite faille qui risque de grandir. La petite faute qui deviendra grande et qui fera des enfants et qui menacera l'harmonie bien dressée comme un chien qui fait le beau malgré ses puces et son corps émacié et la tristesse de ses yeux. Le mauvais exemple. Il faut l'arrêter.* » (Pa, 106). Pour expier la faute et arrêter le mal, d'autres représentants de l'Ordre entrent dans la confrontation, précisément les femmes du village, les « mofines », chargées d'inscrire au fer rouge sur le front de la rebelle le signe de sa folie – et la marque du rejet social – : « *Un soir de septembre, elles sont venues me voir avec leur fer rougi à blanc pour tracer sur mon front mon identité de folle. J'ai ri parce qu'elles n'ont pas compris que je préférerais celle-là à toute autre. Ainsi, j'étais libre d'aimer. (...) Tu es frappée de la*

ANALYSES

pire des folies, m'ont-elles dit. Celle de l'aveuglement volontaire, celle de l'obstination, celle de la destruction. Mais non, ai-je ri. Je suis frappée de la folie de l'amour. » (Pa, 42, 44). Si cela n'est pas encore apparu clairement, on peut voir dans cette scène comment l'amour, la liberté et la folie fusionnent et se confondent dans leur double effet d'*aveuglement* et d'*obstination*. Où s'inscrit nettement le clivage entre les visions du monde des protagonistes du récit. En effet, on constate qu'à la gravité tragique que les « mofines » veulent conférer à leur acte, Pagli oppose une imperturbable sérénité, puisqu'elle rit même de ses blessures. C'est qu'elles n'évaluent point les faits et les événements à la même aune. Ce que les « mofines » – « *encastrées dans leur quotidien et leurs devoirs* » (Pa, 47) – considèrent comme un *aveuglement* et une *obstination*, s'appréhende, dans la perspective de Pagli, comme *passion*, *idéal* et *engagement*. Au rôle exclusif d'épouse-mère et, conséquemment de bru et de belle-mère, rôle exigeant pour son meilleur accomplissement soumission à l'autorité de l'homme, alignement à la norme sociale et donc effacement de l'individualité de la femme, Pagli oppose son ipséité de personne humaine désireuse de s'épanouir, de vivre sans restrictions inutiles, en s'appropriant ce par quoi on la niait, l'amour.

Nous avons avancé que la dissidence de Pagli avait pour finalité la désillusion de l'homme par le dévoilement des énergies vitales de la femme niées ou méconnues. Précisons : en engageant la quête absolue de l'amour dans la liberté, cette figure de femme résistante se pose en démystificatrice : « *Et si je reviens ... Ce sera pour leur porter le souffle de ma brûlure. Ce sera pour crever les yeux qui voient toujours trop ou pas assez mais jamais l'essentiel. Pour clouer leurs bouches qui ne cessent de dire parce qu'ils ne savent pas ce qu'il faut taire* » (Pa, 14). L'heuristique singulière de l'être femme en toute liberté et dans le respect de son humanité que ce récit élabore, pose une autre inversion significative. Contrairement au mythe d'Œdipe se crevant les yeux à la découverte de l'horrible fatalité, la lutte de Pagli montre que c'est la croyance même en cette fatalité qu'il faudrait déconstruire. Ce sont les yeux des diseurs d'oracle qu'il faut crever – en « *démembrant leurs mensonges* » (Pa, 14) – pour amorcer le saut périlleux de l'amour, qui seul apporte à l'humain sa complétude.

UN PAS DÉMESURÉ ET SANS RETOUR

J'ai mis le pied en dehors de la ligne, de la barrière qu'on m'avait dite infranchissable, des lieux clos du quotidien et des êtres sans regard. C'était un pas démesuré et sans retour. J'ai basculé dans un endroit bleu et clair (...). Je ne regarderai plus en arrière. (Pa, 79)

Pagli évoque en ces termes le grand amour qu'elle a découvert avec et en Zil, le pêcheur. L'acte participe de la transgression. L'événement revêt une portée existentielle. Nous ne nous attarderons plus sur l'aveuglement et l'obstination qui sont, ici encore, les modes d'investissement de cet amour. De même, le cadre restreint de cette communication ne permettant guère de développements plus amples, nous n'aborderons point la poéticité hallucinante de ce roman-poème, poéticité qui déferle particulièrement dans les scènes où le personnage se remémore, décrit ou recrée les instants précieux de cet amour interdit. Nous intéressera particulièrement, l'effet de bascule définissant la portée de l'amour dans l'économie générale du récit. Car cet événement est aussi fondateur, ou précisément, *re-fondateur*. Autant la déchirure du viol aura engendré la puissante figure de la femme

dissidente qu'est Pagli, autant le tatouage de l'amour recrée cette jeune femme. Ne parle-t-elle pas aussi de *naissance* en décrivant cet événement : « *Odeur d'homme et de femme, tiède et ambrée, je voudrais ne jamais cesser de la respirer, car c'est ma naissance que je respire ainsi au fil de ta peau. Naître au matin entre tes bras, mon Zil. bercée de ton corps engourdi, ta jambe jetée sur moi comme une rame. Découvrir le but de mes secondes entre deux replis d'éternité. T'avoir connu de tous mes sens, rassemblée, réunie, complétée* » (Pa, 87).

L'amour que découvre cette jeune femme opère dans sa vie comme une pierre de métamorphose. Sans que ses conditions de claustration et de dépossession aient changé, Pagli qui se sentait avant cet événement « *égarée parmi les obscurités des esprits clos* » (Pa, 84), « *paralysée et estropiée* » (Pa, 49), voit sa vie transformée, parce qu'elle découvre l'être qui « *seul peut (la) guérir et (la) rendre à (elle)-même* » (Pa, 49). Naturellement, ce bouleversement in-forme (au sens de donner forme) le texte qui, non seulement abandonne le ton lugubre et presque funéraire que lui conférerait la destruction de la vie jusque là contée, pour épouser la gaieté et la luxuriance des cantiques de la nativité. Change aussi radicalement, la symbolique des couleurs. Le « *noir* » et le « *gris* », l'« *obscurité* » et la « *nuit* » qui disaient l'anéantissement de l'être, cèdent la place au « *bleu* » et au « *vert* », à la clarté et à la lumière de la rédemption.

Dans les étapes précédentes de cet itinéraire, les déictiques étaient résolument ceux de la dialectique : le « *Moi* » dissident et le « *Ils* » de l'ennemi oppresseur. À cette étape apparaissent le « *Je (Moi) – Tu (Toi)* » de la complicité et de la connivence. Où, naturellement s'efface le malentendu, la méconnaissance et le mépris qui creusaient le fossé entre l'individu et le corps social, pour instaurer le dialogue des cœurs dont procèdent la *connaissance*, et la *co-naissance*. À propos de l'amant, cet Autre devenu en fait l'« *alter ego* », Pagli peut dire : « *J'ai eu envie de rire (en pensant à toi) et l'instant d'après j'ai su qu'avec toi cela m'étais permis, que cela ne te semblerait pas de la folie et que cela ne te ferait pas peur, tu n'es pas de ceux qui construisent un carcan autour des femmes et qui les bâillonnent pour ne pas entendre leur rire ni voir trembler leur corps, et j'ai ri* » (Pa, 37). Le récit crée un jeu de miroir qui lui confère une structure symétrique : la figure du premier homme, le cousin violeur devenu le « *mari* » détesté, se projette dans celle du second, Zil, le pêcheur bien aimé. Pourtant, il faudrait aussitôt préciser que cette *projection* n'est point un *reflet* car, si les figures sont ainsi placées l'une au regard de l'autre, c'est pour faire apparaître leur contraste, les traits morbides de la première étant corrigés, détail pour détail, par les vertus enchanteresses de la seconde.

On voit nettement que cet amour assume une fonction réparatrice : elle panse la blessure du mépris et du rejet et, pour cela même, comble le vide d'être ; il fait passer du néant (ou de la néantisation) à la célébration de la vie : « *Rencontre. (...) J'ai aussitôt vu dans l'avenir les bras propices que tu me tendais. (...) Et puis tes yeux m'ont vue, et ses yeux si noirs m'ont parlé de fin et d'aboutissement. Il n'y avait pas de suite possible parce qu'ils étaient un passage à néant et une ancre et une attente comblée et un orage apprivoisé. Il y avait surtout leur vaste compréhension de moi, comme si d'un seul coup ils m'avaient vue, prise, comprise, aimée, quittée et qu'ils m'étaient au bout d'innombrables années de partage et de lutte et de folie revenus* » (Pa, 36). Encore l'œuvre et le travail du regard, selon la structure symétrique du récit. Maintenant dépouillé de tout mépris, ni inquisiteur, ni

ANALYSES

incendiaire, ce regard s'érige plutôt en passerelle : facteur de rencontre et de communion, il est aussi instrument de reconnaissance et de co-naissance. La rencontre dont ce regard est l'expression revêt une portée philosophique dans la téléologie globale de ce récit. Ni banale, ni anodine, elle opère comme dans l'œuvre d'Henri Bauchau¹, où les personnages en quête d'eux-mêmes et, comme Œdipe, parfois en porte-à-faux, réalisent trouvailles et retrouvailles grâce au contact et au dialogue avec l'Autre. Pour l'être brisé de Pagli aussi, cette rencontre est heureuse et essentielle parce qu'elle restaure l'unité ontologique et comble l'être en lui restituant plénitude et complétude.

Dans le triptyque « amour, folie, liberté » à la lumière duquel nous observons la dissidence engagée par Pagli, la liberté opère comme un catalyseur, mieux, comme la *force spirituelle orientante* ; la folie constitue le « *modus operandi* », tandis que l'amour est l'exutoire : « *Et je saisis ma mort, ensevelie dans la joie qui jaillit de toi (...). Je suis prête, ayant enfin compris le sens de ce corps que je croyais inutile, de cet esprit que je croyais absent. Enfin aboutie, je peux mourir.* » (Pa, 88) Au bout du « passage à néant et (de) l'ancre », l'« orage apprivoisé », l'amour opère la métamorphose : la Pagli de l'*in put* du récit, condamnée et bannie comme *folle, pitié des hommes et face amère du mépris*, disparaît dans le feu de l'amour, et de ses cendres renaît, à l'*out put* du récit, une nouvelle créature, porteuse de rêve et de lumière : « *Tu es daya, la pitié de la terre. Celle qui comprend et qui reçoit les fibres de sa douleur. Et celle par qui la joie arrive.* » (Pa, 145)

CONCLUSION

La clôture imposée à ce genre de contribution ne permet guère d'affiner l'analyse, particulièrement pour explorer l'intéressant réseau intertextuel, tantôt implicite, tantôt explicite, que tissent les titres et les trames des romans d'Ananda Devi, intertextualité qui aiderait sans doute à dessiner ses métaphores obsédantes, lesquelles construisent à leur tour son(ses) mythe(s) personnel(s) et sa vision du monde. Néanmoins, cette lecture aura montré que son écriture, dynamique et charnelle autant qu'onirique, s'élabore comme un acte révolutionnaire, dans la droite ligne de ce que Pierrette Herzberger-Fofana considère comme la mission de l'écriture féminine sur le continent noir : « En Afrique noire, le deuxième sexe, en brisant les chaînes qui l'enserrent, commet un acte révolutionnaire car toute l'éducation de la jeune fille est axée sur la symbolique du non-dit, du silence et du processus de voilement. La prise de parole qui va des « maux aux mots » par une frange des femmes constitue (...) l'événement majeur de la condition féminine » (2000: 7).

L'efficacité de l'écriture d'Ananda Devi, qui procède de sa volonté de témoigner et de son ardent souhait de précipiter l'avènement de la liberté pour la deuxième moitié du ciel, provient de son pouvoir de monstration : à l'instar de toutes ses œuvres, *Pagli* donne à voir, par une représentation toute théâtrale, les batailles de la femme décidée de briser les carcans de l'asservissement pour devenir actrice de son destin.

¹ C'est particulièrement le cas dans ses romans *Œdipe sur la route* (1990) et *Le Régiment noir* (1973).

AMOUR, FOLIE, LIBERTÉ : LA DISSIDENCE FÉMININE DANS L'ÉCRITURE...

Et, souhait pour souhait, on ne peut qu'espérer que d'autres femmes, aussi lucides, dynamiques et engagées, lisent... et entendent... et agissent.

ITSIEKI PUTU BASEY Jean de Dieu
Université Laval, Canada

Bibliographie

- ANANDA DEVI (1993), *Le voile de Draupadi*, Paris, L'Harmattan.
ANANDA DEVI, (2000), *Moi l'interdite*, Paris, Éditions Drapper.
ANANDA DEVI, (2001), *Pagli*, Paris, Gallimard.
ANANDA DEVI, (2002), *Soupirs*, Paris, Gallimard.
ANANDA DEVI, (2003), *La vie de Joséphin le fou*, Paris, Gallimard.
ANANDA DEVI, (2006), *Eve de ses décombres*, Paris, Gallimard.
BAUCHAU Henri (1973), *Le Régiment noir*, Paris, Gallimard. Rééd. Les Eperonniers, 1987.
BAUCHAU Henri (1990), *Oedipe sur la route*, Paris, Actyes Sud.
BIET Christian (1997), *La tragédie*, Paris, Armand Colin.
GAILLARD Françoise (1979), « Au nom de la Loi. Lacan, Althusser et l'idéologie », in Claude DUCHET (sous la direction de), *Sociocritique*, Paris, Nathan Université.
HANS JAUSS Robert (1988), *Pour une herméneutique littéraire*, Paris, Gallimard.
HERZBERGER-FOFANA Pierrette (2000), *Littérature féminine francophone*, Paris, L'Harmattan.
ITSIEKI PUTU BASEY (2008), « La mère (mer)-ogresse : poétique de l'insularité dans La vie de Joséphin le fou, roman d'Ananda Devi », communication à la *Journée scientifique « Insularité et littérature : Afrique et Océan Indien »* du réseau CRITAOI, Université de Toliora (Madagascar), 2 juin.
SARTRE Jean-Paul (1943), *L'Être et le néant. Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Gallimard. (Réédition, 1976).
TAMINIAUX Pierre (1997), *Poétique de la négation. Essai de littérature comparée*, Paris, L'Harmattan.

DE LA CARICATURE À LA SÉMIOLOGIE DE L'IMAGE DANS JEUNE AFRIQUE L'INTELLIGENT

*Tant que l'on n'a pas pénétré à l'intérieur des œuvres
comme dans une chapelle – selon la comparaison de
Goethe – tout discours sur l'objectivité dans les choses
esthétiques se réduit à des simples affirmations¹ »*

Résumé/Abstract

Partant du principe selon lequel tout contenu social est inséparable de sa mise en forme, sur base de cinq caricatures des présidents africains dépeints dans l'hebdomadaire international Jeune Afrique l'intelligent édité à Paris, nos analyses portent sur la façon dont la caricature sert non seulement d'illustration mais surtout de caisse de résonances et de supports iconiques à l'actualité. Il s'agira d'examiner les traits descriptifs accentués ou amoindris, la variété des couleurs ainsi que toute la symbolique de l'appareillage iconographique rentabilisée par les caricaturistes de Jeune Afrique afin de rendre leurs propos captivants et plus informatifs. Sur le plan sémiotique, nous examinons au moyen des « carrés » dits « sémiotiques » les rapports établis entre le dire et le non-dire, le faire et le non-faire, le paraître et le non paraître de certains personnages. Tout en privilégiant l'interprétation des procédures caricaturales, l'attention se focalise aussi bien sur les articles de presse, les imaginaires sociaux et les histoires qui les pénètrent et qu'elles relaient.

Jeune Afrique ou le journal du rendez-vous avec l'actualité panafricaine attire son lectorat international par la variété d'informations qu'il livre au moment opportun. Après nous avoir intéressé aux portraits des présidents africains, à leur prosographie et aux métaphores francophones relatives à leurs représentations dans ce journal², nous nous intéressons, dans ce propos, à quelques caricatures des mêmes personnages tirés au hasard dans quelques numéros dudit journal.

De prime à bord, définissons d'abord ce que nous entendons par les deux expressions principales qui coiffent le sujet, à savoir la *caricature* et la *sémiologie de l'image*. Historiquement parlant, ce genre (la caricature) tire son origine de l'hebdomadaire satirique français et illustré paru, à Paris, le 4 novembre 1830 sous le titre de *La caricature morale, religieuse, littéraire et scénique*. Il fut fondé par le directeur Charles Philippon jusqu'en 1835, avec Auguste Audebert comme rédacteur en chef, puis Louis Desnoyers, Balzac³, etc. et l'histoire continue. Le fameux hebdomadaire créé dans l'atmosphère des années de contestation politique et

¹ ADORNO, « Théorie esthétique » dans JIMENEZ M., *L'œuvre d'art et la critique*, 2001 : 7)

² Référence faite à notre thèse de doctorat intitulée *Les portraits des présidents africains dans Jeune Afrique l'intelligent. Analyses linguistiques et textuelles*, Université de Rouen, 2005 et deux articles publiés dans la revue *Analyses textes et sociétés* de la faculté des lettres, Université de Toulouse le Mirail, n° 9 et n° 11.

³ <http://fr.wikipedia.org/wiki/satire>

ANALYSES

sociales qui suivirent l'avènement de la monarchie de juillet fut le prototype du journal de satire engagé.

De nos jours, la caricature est prise pour un dessin, un écrit ou tout discours qui s'attaque à quelque chose, à quelqu'un en s'en moquant ou en déformant expressément certains de ses traits caractéristiques afin de susciter le rire ou certaines surprises. Elle se rapproche de la satire dans ce sens qu'elle critique aussi avec moquerie son sujet (des individus, des organisations, des États, etc.) et plus souvent dans l'intention de provoquer ou de prévenir un changement. Alors que la censure de son temps voyait d'un mauvais œil la caricature, Baudelaire la louangeait en stipulant que « la caricature donne à rire de la figure humaine, ou des mœurs d'une société.¹ » Elle recourt d'après lui à ce « comique significatif n'ayant rien de commun avec le rire satanique² ». Certes, c'est pour cette raison que dans un billet d'envoi accompagnant des vers pour le portrait du célèbre caricaturiste français du XIX^e S., Honoré Daumier, recueillis dans les *Épaves*, Baudelaire fait ainsi l'éloge de la satire :

*Celui dont nous t'offrons l'image
Et dont l'art, subtil entre nous
Celui-là, le lecteur est un sage.
C'est un satirique, un moqueur,*

*Mais l'énergie avec laquelle
Il peint le mal et la séquelle
Prouve la beauté de son cœur*

*Son rire n'est pas la grimace
De Melmoth et de Mephisto
Sous la torche de l'Alecto qui brule mais qui nous glace*

*Leur rire, hélas ! De la gaité
N'est que la douloureuse charge
Comme un signe de sa bonté.*

À la lumière de ces vers, il ressort que le caricaturiste met souvent son crayon au service du comique significatif méritant selon Pierre-Georges Castex³ d'être salué comme un phare ou un feu purifiant, qui alimenté par les vices et la honte s'élève et brille à travers les siècles comme un témoignage de notre dignité. Cela justifie pourquoi, même actuellement, les caricaturistes de talent sont recherchés dans la presse écrite journalière et périodique, du fait qu'ils mettent en relief les informations pertinentes, les défauts mais aussi les traits caractéristiques les plus spécifiques à un individu, une organisation ou tout autre sujet de dérision.

La caricature de presse comme le constate Evangelos Kourdis⁴ est un « hypersystème sémiotique » (2009 :1). C'est un moyen particulier de communication des masses puisqu'elle transmet efficacement le message, les

¹ Baudelaire

² Ibidem

³ Pierre-Georges Castex

⁴ KOURDIS E., « La sémiotique de la traduction de l'humour, traduire la caricature de la presse française dans la presse grecque. » dans *Signes discours Société*, Revue semestrielle en sciences humaines et sociales dédiée à l'analyse des discours, Université Aristote de Thessalonique, Grèce, 22 janvier 2009, p. 1 (Cf. <http://www.revue-signes.info/document.php>, 22 janvier 2009.

DE LA CARICATURE À LA SEMIOTIQUE DE L'IMAGE DANS JEUNE AFRIQUE...

habitudes implicites et différents systèmes sémiotiques participant à la codification de l'humour. Toujours selon la même source, la caricature s'apparente à la sémiologie quand « elle recourt aux deux variables nécessaires d'encodage et de décodage : un support disponible et un spectateur pour regarder. » Il s'ensuit donc que la caricature de la presse, un exercice journalistique à part entière, offre un corpus riche aux critiques de l'actualité.

Sémiotiquement parlant, lire la caricature revient à la fois à déchiffrer son message, à relever une trace énonciative des traits descriptifs et jeux de couleur, apparemment insignifiants au départ mais qui finissent par générer les sens. Tout en sachant que la caricature, le texte et le référent ou l'information proprement dite fonctionnent en complémentarité dans un journal de presse, toute analyse de l'image doit partir du connotatif pour aboutir au dénotatif afin de saisir les enjeux sociaux décollant de tout « mécanisme de la construction du sens » comme dirait Jacques Derrida¹. Alors que la caricature surréaliste proposerait une vision vague indéfinie, plongée dans le mystère de l'inconnue, la caricature de la presse, et plus particulièrement celle de *Jeune Afrique* part des faits réels. Elle accompagne l'information ; c'est-à-dire, elle illustre avec humour ou satire les faits événementiels ou ayant marqué l'actualité du continent africain.

La première caricature qui attire l'attention est celle du président Burkinabè Blaise Compaoré, paru dans JA No 2549 à la page 49. On se souviendra que suite aux troubles ayant secoué la Guinée, le Soudan et la Côte d'Ivoire, le président Compaoré fut nommé "facilitateur" (cf. *Afrique magazine* no 2294 mars 2010, p. 53), chargé de débloquer les situations délicates et de sortir ces pays et sa sous région de l'impasse. Comme on pouvait s'y attendre, à force de s'occuper des affaires intérieures d'autres pays, Blaise manquait aux siens. Voilà pourquoi dans le numéro de *Jeune Afrique* cité en haut, un caricaturiste s'inspire de cette situation en le dépeignant en gros traits comme un "Médiateur à tout faire" (cf. Caricature n° 1)



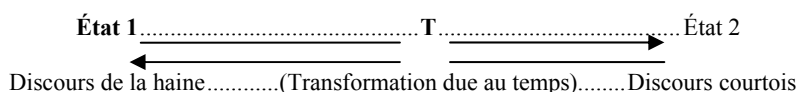
La caricature en soi est une plongée car les deux personnages dessinés sont agrandis et dominent le dessin. On y voit un Blaise apparemment accablé par le traitement des dossiers encombrant son bureau. Yeux agrandis, manches de sa chemise retroussées, cravate relâchée, il pose à peine un stylo sur un papier vierge. Sur les fardes volumineux déposés pèle mèle sur le pavement figurent les noms de pays tels que la Guinée, le Togo, la Côte d'Ivoire, la Palestine...

¹ JACQUES DERRIDA

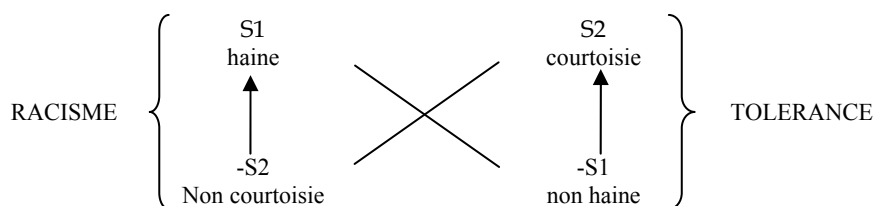
DE LA CARICATURE À LA SEMIOTIQUE DE L'IMAGE DANS JEUNE AFRIQUE...

On reconnaît bien qu'il s'agit de Mugabe suite à la forme de sa tête (ovale) et à la bande aux rayures tricolore du drapeau zimbabwéen qu'il arbore au niveau de la poitrine. Sur le plan linguistique, la particularité de la dite caricature se situe au niveau discursif. Apparemment, le président parle mais aucun mot ne sort de sa bouche. Dans les bulles où devraient s'inscrire ses paroles ou ses pensées paraissent six symboles étranges non alphabétiques. On y voit que des dessins. Deux d'entre eux prennent la forme de crânes et quatre autres celles de cœurs. Nous les interprétons en tant qu'*icônes* du fait qu'« ils exhibent les mêmes qualités, ou les mêmes configurations de qualité, que les objets dénotés¹. » En principe, le dessin d'un crâne fait penser à la mort ou au « danger de mort » tandis que celui d'un cœur symbolise l'amour ou la passion. Implicitement, la symbolique du langage iconique mugabien sous-entend qu'il passe d'un message macabre (symbolisé par les crânes) au discours pacifique ou simplement de l'amour (symbolisé par les formes cardioïdes). L'effet chromatique amplifie d'avantage la signification du langage marginal du président zimbabwéen. Dans les bulles, les petits crânes sont sombres et suivis de cœurs marron et rouges clairs, rangés en perspective. Nul doute, ce jeu des couleurs joue non seulement sur les apparences mais aussi sur les dits et les non-dits du discours voilé. Les *paroles normales* (écrites cette fois-ci en lettres alphabétiques) de l'interlocuteur du personnage Mugabe dévoilent cette ambivalence langagière quand il rétorque, en discours indirect « *Ça y est ! Il est gâteux !* ». En d'autres termes, le journaliste à qui s'adresse Mugabe semble être convaincu que ce le fameux personnage qualifié auparavant d'« incarnation du mal » est anéanti. On en déduirait que, suite aux conséquences désastreuses dues aux sanctions économiques que les grandes puissances ont imposées à son pays, le président adopte maintenant un langage sympathique.

Sur le plan sémiotique, l'ambivalence énonciative marquant la chute vertigineuse dans le discours mugabien s'illustre ainsi :



Ce petit schéma plaqué sur celui de Joseph Courtés² permet de faire un pas de plus dans l'analyse de l'écart langagier qui se crée entre le discours initial du personnage Mugabe et ses déclarations plus récentes au sujet de la réforme agraire. Il passe de *S1* (sujet de la haine) à *S2* (sujet de la courtoisie). Le carré sémiotique suivant démontre cette distribution.



¹ DUCROT O. et TODOROV T., *Dictionnaire encyclopédique des sciences de langage*, seuil, 1972, p. 115.

² COURTÉS J., *Analyses sémiotiques du discours. De l'énoncé à l'énonciation*, Hachette, 1991, p. 7.

ANALYSES

Alors que la « non courtoisie » (de -S2) implique la haine (de S1), la non haine (de -S2) implique la « courtoisie » (de S2), la haine et la non courtoisie marquent le racisme ou le dédain de S (Mugabe) envers les fermiers blancs, tandis que probablement la tolérance est le fruit de la courtoisie (de S2) et de la (non haine) de -S1.

Une autre bête noire aux yeux de grandes puissances est le président ivoirien Laurent Gbagbo. Dans un numéro spéciale de J.A. n° 2289 du 21 novembre 2004 intitulé « Gbagbo, jusqu'où ? Jusqu'à quand ? Spéciales 16 pages », il se peut que plusieurs chefs d'États souhaiteraient son éviction forcée du pouvoir « Au total, assure-ton à Paris, tous nos interlocuteurs sont unanimes à souhaiter le départ du pouvoir de Laurent Gbagbo, mais aucun ne sait comment y parvenir » JA. 2289 du 21 au 27 novembre 2004 : p. 11).

La situation s'est empirée entre la Côte d'Ivoire et la France lors de l'affrontement entre les forces licornes et les jeunes ivoiriens ayant entraîné la mort de 9 soldats français et plusieurs Ivoiriens. Le dessin paru dans le journal du jeudi burkinabé et reproduit dans le numéro de JA cité en haut, à la page 94 illustre bien le scénario.



Sur le plan descriptif, on voit un gros éléphant au visage du président Laurent Gbagbo soulevant du sabot droit un coq blanc à la physionomie Chiracienne. Comme on le constate, une telle animalisation revêt une connotation multidimensionnelle. De prime à bord, le choix de l'éléphant et du coq est bien fondé. Tout d'abord, une assimilation se fait entre le totem de la Côte d'Ivoire (l'éléphant) et son chef de l'état. Ensuite, la contiguïté s'établit entre le coq hardi, le symbole national de la France et son président d'alors, Jacques Chirac.

Alors que les ivoiriens se rappellent fièrement cette phrase de leur constitution : « l'éléphant, le plus gros et le plus fort des animaux de notre faune dont l'ivoire a inspiré le nom de notre pays est considéré comme notre animal emblématique »¹, depuis l'époque médiévale, les Français rattachent le coq à l'idée

¹ Site de la présidence de la Côte d'Ivoire : <http://www.yanko.che.alice.fr/ci/drapeau/html> et <http://www.babinews.com>

DE LA CARICATURE À LA SEMIOTIQUE DE L'IMAGE DANS JEUNE AFRIQUE...

de la nation française¹, désormais, on comprend pourquoi le caricaturiste recourt aux symbolismes nationaux dans l'illustration de bras de fer ayant opposé les deux chefs d'État en 2004.

Intéressons-nous plus particulièrement à la seule parole du dessin, celle actualisée par ledit éléphant « *Excusez... J'ai pas fait express.* » Bien qu'il n'allègue pas une certaine raison pouvant expliquer le dérapage des tueurs, l'éléphant clame son innocence dans un style familier. Il ne regrette rien. Mais par contre, sans avancer un quelconque faux fuyant, il pointe du sabot gauche le coq. Nulle doute cette caricature suggestive incite implicitement le lecteur à trouver la vérité dans l'information proprement dite et les faits vécus lors des affrontements des forces Licorne avec les jeunes loyalistes.

Une autre caricature captivante se rapporte aux initiatives du président sénégalais Abdoulaye Wade relatives à la construction du monument de la renaissance africaine et à ses propositions concernant le drame ayant secoué Haïti le 12 janvier 2010. Nul n'ignore que le président Wade, surnommé à la fois le *pape du sopi*, le *Ndiombor*, le gorgui, ou l'*immortel Wade* et récemment connu sous un autre surnom, en l'occurrence celui du « Président des grands travaux »² suite au lancement de 150 projets et à la réalisation de ce qu'il appelle les *Sept merveilles du Sénégal*. Intéressons-nous particulièrement au gigantesque monument en bronze de plus de 150 mètres et d'une durée estimée à 1200 ans érigé très récemment à Dakar. Malgré ses bonnes ambitions, son initiative à peine fait l'unanimité de 100% de tous les Sénégalais. Par contre elle a fait verser beaucoup d'encre et de salives. Alors que pour lui « Cet ouvrage digne du continent montre une Afrique sortant des entrailles de la terre, quittant l'obscurantisme pour aller vers la lumière »³, ses détracteurs ont multiplié les propos négatifs contre ce qu'ils considèrent comme un gaspillage des fonds qui serviraient à d'autres fins. Certains ont trouvé le monument « moche et totalement inutile »⁴. Pour un Iman musulman n'appréciant pas les trois personnages surgis de la terre et s'élevant vers le ciel « C'est un monument païens qui va surplomber Dakar ». Selon les enquêtes de *Jeune Afrique*, un étudiant avait même déclaré que l'œuvre en question ressemblait un peu trop à « l'ouvrier de Kolkhoziennes créé pour le pavillon soviétique de l'exposition universelle de 1937. » Les plus radicaux pensaient même que le président avait sorti les 14 milliards dépensés pour la construction de ladite merveille du budget national. Mais d'après les explications de Wade « Le monument n'a pas coûté d'argent mais du terrain. » La caricature suivante donne une idée d'ensemble sur l'œuvre en question et sur son bâtisseur :

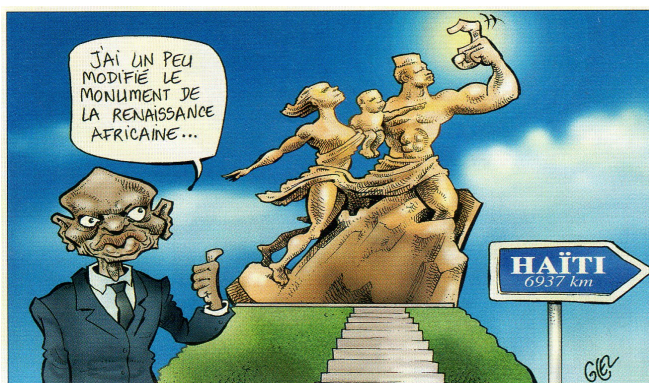
¹ cd

² *Jeune Afrique*. N° 2567, du 21 au 27 mars 2010, p. 28-32.

³ J.A. n° 2535 du 19 au 15 août 2009 : 31.

⁴ *Ibidem*.

ANALYSES



Tout d'abord, on remarque un jeu de couleurs impressionnant. Les nuages bleus contrastent avec le bronze et le vert de la pelouse. La caricature du président attire le lecteur par les traits de ressemblance exagérés et le geste de la main gauche indiquant la réussite du monument. Selon ses paroles, il semble que la première forme de son œuvre ne lui plaisait pas. Par contre, après des modifications notables, il montre un geste de fierté et de satisfaction (en soulevant le pouce de la main gauche) : « J'ai un peu modifié le monument de la renaissance africaine. »

La verve humoristique s'affiche davantage par la présence e du panneau imaginaire piqué aux pieds dudit monument et indiquant les kilomètres séparant le Sénégal et Haïti (6937 kms). N'eut été le titre « La Téranga » sénégalaise repris en dessous du dessin et le texte explicatif, on aurait du mal à déduire le symbolisme dudit panneau. Heureusement, l'essentiel est ainsi écrit noir sur blanc :

« Le président Abdoulaye Wade, qui va finir par épuiser son stock d'idées inattendues, met en avant la légendaire téranga (hospitalité sénégalaises : il est prêt à offrir une région de son pays aux Haïtiens qui souhaiteraient migrer en Afrique et compte soumettre une résolution à l'Union européenne, afin que leur « droit au retour dans la terre de leurs ancêtres ; soit reconnu et facilitée. »

Ce lien forgé entre l'image et le texte intéresse le sémioticien du fait qu'il inaugure une complémentarité codique dans l'interprétation de la signification. Désormais, la caricature ouvre la porte à la lecture du texte journalistique et à l'interprétation du réel. À ce sujet, on pourrait hâtivement conclure avec Dufrenne Mikel¹ que la caricature, prise pour « un art spontanée exprime un lien entre l'homme et la nature. » Et c'est bien là l'esthétique originaire ramenant la pensée et peut être la conscience à l'origine. Là réside, son principal apport à la philosophie et sans doute à la sémiotique de l'image.

Une deuxième caricature de Wade et non la moindre dépeint une autre réalité, en l'occurrence « le duo franco-sénégalais »². On se rappellera que, juste avant le 4 avril 2010, date du 50^e anniversaire de l'indépendance, il avait annoncé que son pays reprendrait la souveraineté sur les bases occupées par l'armée française depuis des années. Ce scénario a inspiré l'auteur du dessin suivant tiré de *J.A.I. 2570 du 11 au 17 avril mars 2010* :37 :

¹ Dufrenne Mikel, *Esthétique et philosophie*, Tome1, Klincksiek, 1976, p. 9.

² *J.A.I. 2557 du 21 au 27 mars 2010* : 30.



Comme dans la caricature précédente, le personnage Wade porte la même tenue : une chemise blanche, une veste et une cravate bleue mais les écrits restent les-mêmes. Le calme et la satisfaction cèdent la place à la furie et aux menaces. La même main gauche qui faisait signe de fierté est utilisée pour houspiller l'interlocuteur Hervé Morin qui reste très calme. À l'égal d'un élève, donneur de leçons, le personnage supposé être Wade monopolise la parole et dit :

« *J'assume notre indépendance
(Qui a déjà 50 ans), en décidant
(Comme vous l'avez déjà décidé)
De reprendre la souveraineté
(Que nous n'avions jamais cédées)
De vos bases militaires !* »

À travers ce passage, deux procédures stylistiques attirent l'attention. Il s'agit de l'emploi des *parembolés* et des écrits en noir et rouge. Rappelons qu'en rhétorique, une *parembole*¹ réfère à une proposition insérée dans un discours pour exprimer le point de vue personnel de l'auteur ou du narrateur. Contrairement à une parenthèse qui, selon Marouzeau « insère dans le cours d'une phrase un élément qui ne lui est pas syntaxiquement rattaché² », une *parembole* joue un peu le même rôle de l'aparté au théâtre. Rappelons que celui-ci est un mot ou une parole qu'un acteur dit à part soi et que le narrateur est sensé entendre. Cela s'illustre dans le discours de Wade repris en haut et que nous restructurons ainsi en reprenant d'abord les paroles performatives écrites en noir et puis celle en rouge et mises entre parenthèses :

Énoncé (A)

« *J'assume notre indépendance
en décidant (...) De reprendre la souveraineté
de vos bases militaires* »

Ensuite, les *parembolés* en rouge paraissent comme des énoncés constatifs :

Énoncé (B)

*(notre indépendance)
(Qui a déjà 50 ans),*

¹ POUGEOISE M., *Dictionnaire de rhétorique*, Armand Colin, Paris, 2001, 185.

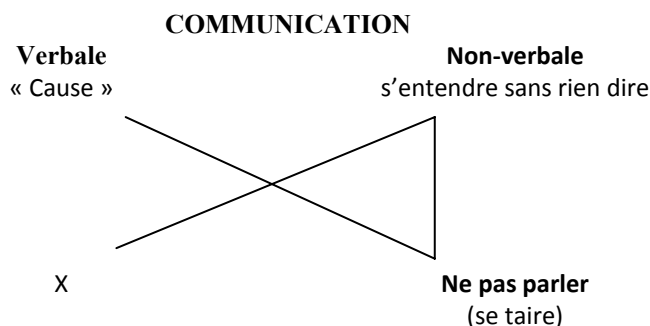
² MAROUZEAU J.M., cité par POUGEOISE M., *idem*

ANALYSES

(Comme vous l'avez déjà décidé)
(Que nous n'avions jamais cédé) »

En introduisant son propos par « J'assume » comme le stipule Austin J. L., le président fait un acte performatif explicite, significatif et clair¹, par opposition aux implicites. Tout d'abord, il s'engage solennellement à prendre en compte l'indépendance de son pays et toutes les conséquences qui en découlent. Il semble être sûr et certain qu'après 50 ans d'indépendance, son armée peut maintenant assurer la sécurité de tout le pays (*J'assume... de prendre la souveraineté des bases militaires françaises*).

Les contenus des parembles quant à eux s'interprètent comme des énoncés constatifs du fait qu'ils paraissent comme des affirmations classiques, conçues la plupart de temps pour décrire les faits historiquement vrais ou faux². Ainsi, la première parembole informative (*notre indépendance qui a déjà 50 ans*) rappelle simplement que le Sénégal a acquis son indépendance il y a 50 ans tandis que la deuxième est plus constative « *Comme vous l'avez déjà décidé.* » Par contre, sur le plan énonciatif, la troisième parembole affiche une résistance absolue « *Que nous n'avions jamais cédé* ». Il ressort de cette déclaration que le gouvernement sénégalais aurait accepté l'installation des bases militaires françaises dans son pays par contrainte historique et qu'il serait maintenant temps de les reprendre et de remercier les anciens occupants. La deuxième parole du personnage Wade (Et toc !) amplifie sa position. Cette onomatopée familière signifiant « bien envoyé » empêche l'interlocuteur de répliquer. Voilà pourquoi le personnage Hervé Morin de la caricature reste bouche bée. Il bénéficie de ce qu'Oswald Ducrot appelle « l'innocence du silence³ ». Nonobstant, son silence glacial n'en est pas un. Il suscite des interrogations. À travers les mines d'hésitation de Morin, on a l'impression qu'il ne croit pas totalement en tout ce que déclare son interlocuteur. En refusant la parole, il choisit l'option de *non dire* que Greimas représenterait ainsi :



Comme ce schéma l'illustre bien, nous avons deux types de communications (*verbale* et *non verbale*). Alors que la communication verbale déclenche l'action de parler et par conséquent d'écouter, le personnage Wade a choisi l'option de dire

¹ AUSTIN J. L., *Quand dire c'est faire*, édition du Seuil, pour la version française, 1970, p.62.

² AUSTIN J. L., *Quand dire c'est faire*, édition du Seuil, pour la version française, 1970, p.62.

³ DUCROT O., *Dire et ne pas dire*, p.12

DE LA CARICATURE À LA SEMIOTIQUE DE L'IMAGE DANS JEUNE AFRIQUE...

pour communiquer tandis que son interlocuteur Morin (X) a préféré *ne pas parler*, soit entendre *sans rien dire*.

Au bout du compte, d'aucuns constateront que l'analyse de cinq caricatures choisies au hasard dans *Jeune Afrique* ne suffit pas pour saisir la pertinence de tout l'arsenal iconique contenu dans ce *journal panafricain*, du *rendez-vous de l'Afrique avec le monde et du monde avec l'Afrique*. Plusieurs échantillons pareils véhiculant les symbolismes régionaux et esthétiques divers restent intacts dans divers numéros de *Jeune Afrique*. Les chercheurs en sémiotique de l'image se rendent de plus en plus compte que tous les symboles, icônes, gestes... méritent de nouveaux regards pour une bonne appréhension du sémantisme qu'ils génèrent. La caricature professionnelle des présidents africains dépeints dans *Jeune Afrique*, que les profanes réduiraient au simple dessin illustratif, n'en est pas un. À l'égal de toutes les illustrations journalistiques pertinentes, elle acquiert aussi ses lettres de noblesse. Elle fait ricaner, fustiger, déranger avant de se cacher derrière son bouclier : l'ironie ; mais comme le constateraient Yves Dérai et Laurent Guez¹, il ressort de tout cela des messages qui irriguent les artères de nos démocraties, de nos dictatures et qui aiguillonnent nos gouvernants.

KILOSHO KABALE Sim
Université Kenyatta (Kenya)
et Institut supérieur pédagogique de Bukavu, (RD Congo)

Bibliographie

- AUSTIN J. L., *Quand dire c'est faire*, édition du Seuil, pour la version française, 1970.
- CALVET Louis-Jean, « La linguistique a-t-elle perdu sa langue ? » dans *Le français dans le monde*, n° 353, 66-68.
- CHOVELON et MORSEL Marie-Hélène, *Lire la presse, Le compte rendu, la synthèse*, Presse de Grenoble, 2005.
- COULOMB-GULLY, *La démocratie mise en scène, Télévision et élections*, CNRS, 1998.
- DUCROT Oswald et TODOROV Tzvetan, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1972.
- DUFRENNE, Mikel, « L'art est-il engagé ? », dans *Esthétique et philosophie*, Tome I, Klinksieck, 1976, p. 103-112.
- FONTANILLE J, *Sémiotique du visible. Des mondes de lumières*, Paris, PUF (Formes sémiotiques), 1996.
- GROENTEN Thierry, *La bande dessinée en France, considérations pour un art populaire et méconnu*, Edition Ministère des affaires étrangères, janvier, 1998.
- GROENTEN Thierry, Astérix, Barbarella & Cie, *Histoire de la bande dessinée d'expression française, à travers les collections du musée de la bande dessinée d'Angoulême*, Edition d'arts Somogy, Paris, 2000.
- HÉBERT Louis, *Eléments de sémiotique*, <http://www.signosemio.com/lasémiotique.asp>
- IEL Dominique, « Caricature et grotesque. De Gallot à Daumier », dans *Le grotesque, Que sais-je ?*, 1997, p. 36-42.
- KILOSHO Kabale Sim, « De la description à l'image de quelques présidents africains dépeint dans Jeune Afrique l'intelligent, (1980-2000) », dans *ANALYSES langages, textes et sociétés*, Revue franco africaine, Université de Toulouse de Mirail, 2003, p. 45-64.
- KILOSHO Kabale Sim, « Les métaphores francophones à travers les portraits des présidents africains dans Jeune Afrique l'intelligent (1990-2000) », in *Analyses textes et société n° 11*,

¹ DERAÏ Yves et GUEZ Laurent, *Le pouvoir des Guignols*, 1990, p. 207

ANALYSES

Revue franco africaine, Université de Toulouse le Mirail, 2008, p. 89-108. ([http:// W3.univ-tlse2.fr/gri/ANA11.html](http://W3.univ-tlse2.fr/gri/ANA11.html))

KLINKENBERG Jean-Marie, Précis de sémiotique générale, Bruxelles, De Boeck et Larcier S.A, 1996.

KOURDIS E., « La sémiotique de la traduction de l'humour, traduire la caricature de la presse française dans la presse grecque. », dans *Signes discours Société*, Revue semestrielle en sciences humaines et sociales dédiée à l'analyse des discours, Université Aristote de Thessalonique, Grèce, 22 janvier 2009, p. 1 (Cf. <http://www.revue-signes.info/document.php>, 22 janvier 2009).

NANTET Bernard et BAZENGUISA, *L'Afrique, mythe et réalités*, Le cherche midi éditeur, 1995.

NEVEU Éric, *Sociologie du journalisme*, Edition La découverte, 2009.

PERELMAN Chaim et OLBRECHTS-TYTECA Lucie dans *Traité de l'argumentation*, éditions de l'université de Bruxelles, 1970, p. 229.

PORCHER Louis, Introduction à la sémiotique de l'image, Crédif, 1987.

POUGEOISE M., *Dictionnaire de rhétorique*, Armand Colin, Paris, 2001, 185.

SAINT-JACQUES Camille, DEVADE Marc, *Écrits théoriques*, Lettres modernes, 1990.

Sites web consultés

<Http://www.revue-signes.info/document.php>, 22 janvier 2009.

Site de la présidence de la Côte d'Ivoire <http://www.yanko.che.alice.fr/ci/drapeau/html> et <http://www.babinews.com>

<http://fr.wikipedia.org/wiki/satire>

[http://www.clo-cr.clinaute.org/spig.php? article 65](http://www.clo-cr.clinaute.org/spig.php?article%2065)

[http://www.caricatures et caricatures.com](http://www.caricatures-et-caricatures.com)

<http://www.image.fst.uha.fr/asterix/caricat/tchernia-htm>

Corpus

Jeune Afrique n° 2255, du 28 au 3 avril 2004

Jeune Afrique n° 2549 du 15 au 21 novembre 2009

Jeune Afrique J.A.I. 2570 du 11 au 17 avril mars 2010

Afrique magazine, n° 2294 mars 2010, p.53

Jeune Afrique n° 2572-2573 du 25 avril au 8 mai 2010

Jeune Afrique n° 2255 du 28 mars au 3 avril 2004

Jeune Afrique n° 2287, du 13 novembre 2004

Jeune Afrique n° 2289 du 21 au 27 novembre 2004

Jeune Afrique n° 2570 du 11 au 17 avril mars 2010

Jeune Afrique n° 2557 du 21 au 27 mars 2010 :30

Jeune Afrique n° 2567, du 21 au 27 mars 2010

BONNES PAROLES CONTRE MAUVAISES...?

Le croisement d'un événement dramatique, horrible, inhumain, très récent sur lequel nous ne souhaitons pas nous étendre, avec la campagne présidentielle en cours, a fait que le *lecteur-auditeur-télespectateur* destinataire des messages de la presse écrite, de la radio et de la télévision s'est trouvé pris par un tsunami (le mot est tristement à la mode !) de paroles définies comme bonnes par chacun de ceux qui les prêchaient, et comme mauvaises par tous les autres, tous les arguments avancés se référant aux Droits de l'Homme, aux valeurs de la République, de la laïcité, mais aussi à celles des religions instituées, au respect de la liberté de l'individu, de la sécurité de la société, de celle de la nature, etc. La liste exhaustive serait difficile à dresser et longue à transcrire ! Il n'y a là rien de bien nouveau pourtant, et ce genre de lames de fond est assez fréquent dans l'histoire de l'humanité, mais son exceptionnelle intensité, alors que nous nous réunirons bientôt à Albi pour tenir notre colloque sur « *La mauvaise parole* » nous incite à faire quelques remarques.

Certaines paroles nous surprennent parfois, et s'il n'est pas étonnant de trouver le propos suivant dans « Mein Kampf », la deuxième proposition de la phrase se donne, curieusement des airs de « bonne parole religieuse » :

« *En me défendant contre les Juifs, je combats pour défendre l'œuvre du Seigneur* »¹.

Les traducteurs n'ont pas fait d'erreur, il ne s'agit pas de « l'œuvre des Seigneurs », mais bien de « l'œuvre du Seigneur ».

Dans un discours des années 1925-30 le tristement célèbre Adolphe n'avait pas hésité à dire : « *L'œuvre commencée par le Christ, je la conduirai à son terme* ».

Mais là n'est pas l'essentiel de notre propos. Ce qui nous frappe, c'est l'importance que prend le discours des religions monothéistes dans une République dite laïque. Que l'on ne se méprenne pas sur ce que nous sommes en train d'écrire : nous sommes pour le respect de la liberté de culte, mais l'évolution croissante des discours religieux tenus depuis les années soixante finit par justifier une phrase désormais célèbre d'André Malraux, et qu'il n'a jamais prononcée : « *Le XXI^e siècle sera spirituel ou ne sera pas* ». On sait en revanche qu'à une question portant sur le fondement religieux de la morale qui lui était posée par le journal danois *Dagliga Nyheter*, Malraux avait répondu en conclusion à son propos : « *Depuis cinquante ans, la psychologie réintègre les démons dans l'homme. Tel est le bilan sérieux de la psychanalyse. Je pense que la tâche du prochain siècle, en face de la plus terrible menace qu'ait connue l'humanité, va être d'y réintroduire les dieux* ».

Par ailleurs, à un questionnaire envoyé par la revue *Preuves* (qui publia ses « *Entretiens* »), il répond : « *Le problème capital de la fin du siècle sera le problème religieux - sous une forme aussi différente de celle que nous connaissons, que le christianisme le fut des religions antiques* ».

¹ Hitler Adolphe, « Mein Kampf ». Trad. J. Gaudefroy-Demombynes et A. Calmett, Paris, Nouvelles Éditions latines, p. 72, cité par Michel Poizat « *Vox populi vox Dei* », Éditions Métailié, Paris, 2001.

ANALYSES

Peu importe de savoir si c'est une combinaison de ces deux citations qui aboutit à la phrase jamais prononcée, c'est cette dernière qui est restée dans la mémoire collective et qui provoqua les débats que l'on sait entre les tenants de l'adjectif « *spirituel* » et ceux de l'adjectif « *religieux* ».

Si nous venons de citer cette « phrase jamais prononcée », c'est pour en venir à une réflexion moins ancienne, mais d'une certaine façon se situant dans son sillage, bien que dans un contexte très différent, à savoir la conclusion d'un des cours au Collège de France de Pierre Bourdieu, cours qui vient d'être publié par les éditions « *Raisons d'agir/Seuil* » sous le titre « *Sur l'État - Cours au collège de France 1989-1992* ». Bourdieu termine ainsi son cours du 12 décembre 1991 :

« Aujourd'hui, on parle beaucoup de "retour religieux", et j'ai pu constater moi-même que, dans les régions sinistrées par la crise, comme la région de Longwy, où les gens ont perdu tout espoir en tout recours politique, syndical, on voit des formes de retour au religieux, qui, selon cet article consacré à l'Égypte, sont une des formes dans lesquelles se manifeste le désespoir, non pas à l'égard de la politique, comme on dit aujourd'hui, mais de l'État. Dans les kiosques, on voit le "Nouvel Observateur", "Le Point", qui annoncent le "retour du religieux", etc. : est-ce que tous les discours doxiques [sur ces phénomènes], qui ne sont pas toujours faux, ne doivent pas une partie de leur efficacité au fait qu'ils nomment mal des choses un peu vraies ? Est-ce que tous ces phénomènes qu'on nous décrit sur le mode prophétique n'ont pas un rapport avec la dissolution d'une partie des choses qui s'étaient construites progressivement ? Est-ce ce n'est pas une sorte de désespoir qui s'exprime à la fois dans la corruption, qui touche ceux qui, participant de l'État, seraient censés manifester au plus haut degré l'esprit de service public, et aussi dans les attitudes de ceux qui, ne participant pas de l'État, n'ont plus de recours temporel et se replient sur une forme de rêverie vers le spirituel ? Est-ce que le "retour du religieux" n'est pas, en réalité, un effet du retrait de l'État ? »¹

Dans cet ouvrage, Bourdieu n'hésite pas à considérer que le démantèlement de l'État serait dû au fait qu'il a perdu sa dimension symbolique pour se contenter d'être un État gestionnaire. Il est vrai que pour lui, l'État est une illusion bien fondée, un lieu qui existe essentiellement parce qu'on croit qu'il existe. Il considère que « *L'État est une entité théologique, c'est-à-dire une entité qui existe par la croyance.* »² De toute façon, il voyait juste en 1991 car plus l'État lègue aux intérêts privés des pans entiers de son pouvoir, moins on croit en lui... Et ces jours derniers, l'État, dans des conditions tragiques, a affirmé son pouvoir en l'exerçant, mais, tout en justifiant son attitude, il apparaît que s'agissant du sort du peuple de la République, le scepticisme continue de régner... Certaines paroles dites bonnes ne passent plus, et de ce fait elles finissent par passer pour mauvaises...

Voilà un thème pour nos débats de juillet prochain qui, si j'en juge par les résumés reçus, seront sans doute marqués par l'intensité des convictions, qu'il s'agisse des convictions politiques, des convictions religieuses, et nous ajouterons des convictions philosophiques et sémiotiques.

MARILLAUD Pierre
Président du Colloque d'Albi Langages et Signification

¹ Bourdieu Pierre, « Sur l'État - cours au Collège de France 1989-1992., Édit. Raisons d'agir -cours et travaux / Seuil, p. 583-584.

² Ibid. p. 25.

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS) AU KENYA : UN NOUVEAU DÉFI DANS L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS DANS UN CONTEXTE MULTILINGUE

Résumé

Le FOS est un nouvel élan scientifique qui se manifeste sur le terrain par l'augmentation des demandes de formations linguistiques en français enseigné à des fins professionnelles ou universitaires. En effet, depuis quelques années, on enregistre, au Kenya, une demande élevée d'un français « fonctionnel », « utilitaire ». C'est dans un contexte de multilinguisme que le FOS est enseigné au Kenya. Les adultes l'apprennent après avoir maîtrisé deux ou trois langues utilisées dans le milieu. Le FOS est un véritable défi pour l'enseignant et l'apprenant de FLE (Français langue étrangère). Passer de l'enseignant de FLE à celui de FOS exige d'ajouter de nouvelles compétences. Les besoins langagiers des étudiants doivent être analysés selon la situation de communication. Ce changement demande un grand investissement telle la formation des formateurs sur place ou à l'étranger.

Mots clés

Français sur objectifs spécifiques, enseignement/apprentissage, multilinguisme, situations de communication, besoins langagiers

INTRODUCTION

La période actuelle est des plus propices à une réflexion sur l'enseignement/apprentissage des langues pour des publics spécifiques. Ce nouvel élan scientifique se manifeste sur le terrain par l'augmentation des demandes de formations en français enseigné à des fins professionnelles ou universitaires. En effet, depuis quelques années, on enregistre, au Kenya, une demande élevée d'un français « fonctionnel », « utilitaire », « pratique », centré sur les relations professionnelles.

Pays multilingue, le Kenya cherche à assurer la pérennité de ses différentes communautés linguistiques. Évoquer la place du français au Kenya, c'est faire allusion à la situation multilingue de ce pays où plus d'une quarantaine de langues locales cohabitent avec le français, c'est également mettre en évidence l'interaction qui existe entre les langues locales et le français. Promouvoir le FOS, au Kenya, c'est évidemment plaider pour la diversité linguistique.

Les langues, compte tenu de l'internationalisation de l'économie, du commerce, et de la culture, sont devenues des moyens utiles de communication et de compétitivité. Il en résulte un besoin d'apprendre des langues, d'une part pour des usages professionnels, et, d'autre part, pour des usages communicationnels entre individus.

OBJECTIF DE L'ÉTUDE

L'objectif de cette étude est de présenter, d'une part, le FOS et ses enjeux, et d'autre part, susciter les formateurs à améliorer la qualité d'enseignement destinée aux apprenants kenyans du FOS dans ce contexte de multilinguisme.

IMPORTANCE DE L'ÉTUDE

Cette recherche met l'accent sur le caractère utilitaire ou pratique de l'enseignement du français rendant service à cette catégorie particulière d'apprenants. De ce fait, les formateurs doivent accorder à ces apprenants un traitement spécial et qu'un choix minutieux de leurs contenus linguistiques soit opéré. Ce groupe a besoin d'un français fonctionnel qui lui permettra de communiquer dans des situations bien spécifiques.

Le Kenyan a des besoins réels de communication, en français. Lorsque deux personnes entament une conversation sur un sujet dans un domaine d'activité qui leur est commun, elles vont recourir assez vite à une terminologie relevant de ce domaine, en échangeant des informations ou en émettant des opinions sur des faits qui échappent à ceux qui ont une connaissance moins approfondie de ce sujet (S.-E. Balmet et M.-H. De Legge, 1992, p. 52).

Dans la vie professionnelle, il faut sans cesse « faire passer » des informations auprès de sa hiérarchie, de ses collègues, de ses clients, de ses fournisseurs, qu'il s'agisse de rendre compte de ses dossiers à tout moment, de s'exprimer lors d'une réunion. De plus, on passe également son temps à recevoir des informations. Enfin, il est important de savoir communiquer sur soi pour faire entendre ses projets, ses besoins ou ses revendications (P. De Sainte Lorette et C. Goetz, 2008, p. 95).

Le FOS est aujourd'hui au cœur de la diversification de l'offre pédagogique des centres de FLE, c'est aussi un domaine qui offre des opportunités d'évolution vers de nouveaux marchés, de nouveaux publics, et de nouvelles pratiques pédagogiques.

PROBLÉMATIQUE DU FOS

Le FOS est un véritable défi pour l'enseignant et l'apprenant de FLE (Français Langue Étrangère) au Kenya. En effet, passer de l'enseignant du FLE à celui du FOS exige d'ajouter de nouvelles compétences : concepteur de programmes linguistiques, concepteur de matériels pédagogiques, tuteur, conseiller pédagogique pour adultes, chercheur, organisateur de formation, etc. Ce changement demande un grand investissement tel que la formation des enseignants en méthodologie à travers les séminaires, la formation sur place ou à l'étranger, l'élaboration du contenu linguistique, etc.

Au Kenya, beaucoup d'enseignants assurent les cours de FOS sans connaître sa méthodologie en se basant uniquement sur un manuel de FOS, qui n'est pas, dans beaucoup de cas, adapté aux réalités du pays. Alors, cette formation linguistique n'arrive pas à atteindre les objectifs des apprenants.

Les apprenants du FOS ont besoin d'acquérir des connaissances linguistiques pratiques directement utilisables dans le cadre de leur emploi ou profession. Ils apprennent le FOS pour en faire un usage déterminé dans des contextes déterminés. Autrement dit, la prise de conscience de l'utilité des cours de FOS ne fait que

susciter leur motivation.

La problématique principale du FOS est fondée sur certains aspects : des publics (spécialistes non en français, mais dans leurs domaines professionnels ou universitaires, qui veulent apprendre du français pour réaliser un objectif qui est à la fois précis et immédiat) et les domaines professionnels (affaires, tourisme, droit, médecine, relations internationales, etc.).

La diversification du public, la prise en compte des besoins des apprenants, des situations d'apprentissage, ainsi que de leurs multiples paramètres a mené à une complexification de la problématique de l'enseignement /apprentissage du FOS.

Enfin, signalons, d'une part, que dans la plupart de cas, les apprenants kenyans du FOS n'arrivent pas à identifier leurs besoins langagiers, c'est-à-dire ce pourquoi ils apprennent le français. Et ceci est un obstacle lors de l'élaboration du contenu linguistique. D'autre part, les enseignants de FOS ne connaissent pas très bien les raisons pour lesquelles leurs étudiants choisissent d'apprendre le français.

NOTION DU FOS

Depuis une vingtaine d'années, les demandes de formation en français changent de nature. Elles se sont tournées vers un français plus professionnel dès le milieu des années quatre-vingt, puis aujourd'hui vers des métiers plus ciblés, des fonctions professionnelles. En effet, l'entreprise est de plus en plus prescriptive de formations linguistiques.

Le FOS est conçu comme un moyen de répondre à une demande d'adultes intéressés par le français dans le cadre de leur discipline professionnelle et /ou de recherche. En formation linguistique, on distingue souvent les formations de Français à Orientation Générale (FOG) ou français littéraire et la formation de FOS. Cette distinction ne repose pas sur la différence a priori de type linguistique ou méthodologique, mais sur la conscience plus ou moins précise que les demandeurs de formation et/ ou les apprenants ont des futures situations d'utilisation du français.

Le FOS a une demande précise de formation linguistique qui nécessite une focalisation sur certaines situations de communication, et qui est caractérisé par une situation d'urgence. Il faut une formation linguistique sur mesure et qui se déroule très rapidement. Lorsque des apprenants savent où, quand, comment et pourquoi ils devront communiquer en français, nous parlons, dans ce cas, du FOS. Les programmes de langue française à l'intention des scientifiques se situent tout naturellement dans cette catégorie. Dès lors qu'on parle de programmes spécifiques, on induit l'existence de besoins langagiers plus précis. Dans le domaine scientifique, on sait qu'en général, il s'agit d'apprendre le français pour accéder à un complément de formation scientifique.

Il y a lieu d'établir une distinction entre « apprendre une langue » et « apprendre à utiliser une langue », la langue étant un instrument de communication. Il ne s'agit plus seulement d'enseigner le français, mais d'enseigner à communiquer en français. L'apprentissage du FOS s'inscrit dans une perspective pragmatique. L'enseignement ne doit pas transmettre seulement les capacités linguistiques, mais aussi les usages langagiers, qu'a un interlocuteur dans telle ou telle situation de communication. Le FOS contribue à redonner à la langue française son statut fondamental d'outil de communication.

Dans ce cadre, l'enseignement a volontairement un aspect utilitaire. Le FOS,

ANALYSES

ce n'est pas enseigner le français ou apprendre le français, mais c'est bien apprendre du français « pour ». C'est du français pour travailler - pour les uns - et pour suivre des études - pour les autres (B. Tauzin, 2003, p. 82). La langue est devenue le lieu où acquis et compétence deviennent performance. Et cette dernière est difficile à atteindre tant que l'enseignant et l'apprenant ne définissent pas ensemble d'une manière claire et pertinente les objectifs de la formation, les moyens et les stratégies à mettre en œuvre dans ce processus qui se renouvelle fréquemment selon l'évolution des besoins langagiers. La difficulté de l'enseignement/apprentissage du FOS au Kenya se situe à ce niveau.

La langue n'apparaît plus seulement comme un savoir que l'apprenant doit acquérir, mais comme un savoir-faire qu'il doit maîtriser en situation (P. Bertocchini et E. Costanzo, 1989, p. 76). La prééminence actuellement accordée à la communication place les publics et leurs besoins en matière de réalisations langagières au centre de l'édifice méthodologique : on peut parler alors d'un enseignement fonctionnel du français. Se demander ce que des individus ont besoin d'apprendre, c'est poser implicitement qu'ils ne peuvent pas tout apprendre d'une langue, donc que des choix judicieux doivent être opérés. En FOS, l'on enseigne DU français et non LE français.

Les apprenants du FOS n'apprennent pratiquement plus jamais une langue pour le plaisir de l'apprendre : ils visent un but d'usage. Il ne s'agit plus d'enseigner la langue, mais bien la langue d'un métier. Il est donc nécessaire de motiver les apprenants en mettant en évidence les bénéfices qu'ils peuvent espérer de la maîtrise du français.

Le FOS, est un enseignement du français qui met l'accent sur les objectifs à atteindre étant donné que les étudiants ne sont pas un public qui apprend le français pour le plaisir d'apprendre, mais, ils l'apprennent pour être capables de lire en français des textes scientifiques dans leur domaine de spécialité, pour rédiger et soutenir oralement leur mémoire en français dans un domaine scientifique lié à leur discipline.

Actuellement, les spécificités de l'enseignement des langues étrangères aux adultes sont de plus en plus étudiées au Kenya. L'apprenant devrait alors occuper une place centrale dans le processus de formation qui privilégie l'analyse des publics et de leurs besoins langagiers pour déterminer les contenus linguistiques à leur proposer.

En FOS, l'on s'adresse à un public non captif, c'est-à-dire des étudiants, des adultes, des professionnels qui de leur plein gré ou à la demande de leur employeur, de leur institution de formation, de leur gouvernement, apprennent le français avec un objectif précis ; celui de communiquer en français dans son domaine de spécialité. Dans ce cas, l'identification des situations de communication est alors indispensable pour déterminer objectif et contenu linguistique du cours.

L'expression « besoins langagiers » fait immédiatement référence à ce qui est directement nécessaire à un individu dans l'usage d'une langue étrangère pour communiquer dans les situations qui lui sont particulières ainsi qu'à ce qui lui manque à un moment donné pour cet usage et qu'il va combler par l'apprentissage (J.-P. Cuq et I. Gruca, 2005, p. 141).

Les acteurs du FOS se singularisent, en ce qui concerne les apprenants, par une perception aiguë de leurs besoins focalisés sur des savoir-faire langagiers dictés

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS) AU KENYA : UN NOUVEAU DÉFI...

par une nécessité de maîtrise d'un réel professionnel. Dans la situation du Kenya, les apprenants du FOS s'expriment difficilement en français. Ceci montre que l'accent n'est pas mis sur l'acquisition de compétences langagières nécessaires pour agir socialement

La méthodologie du FOS se distingue de celle du FLE par l'acuité que prend la nécessité de rendre compte des singularités et des exigences du contexte ce qui traduit par une pondération particulière affectée à certains concepts didactiques du communicatif.

Il y a plusieurs approches auxquelles l'enseignant de FOS peut recourir. Citons par exemple, l'« approche réaliste » qui permet, à partir de documents d'intérêt général, de faire travailler en priorité les savoir-faire langagiers cognitifs et pratiques requis par les besoins de communication spécifique. L'« approche réaliste » comprend trois étapes qui sont :

Une étape d'analyse, une étape de sélection des contenus et une étape de mise en place de savoir-faire langagiers, cognitifs et pratiques, requis par les situations de communication à maîtriser en français.

D'autres chercheurs optent pour l'approche communicative afin d'aboutir à l'acquisition de la compétence de communication en langue française selon les objectifs et les priorités d'apprentissage. Quant à l'approche fonctionnelle, elle reste d'actualité car les objectifs de l'enseignement/apprentissage des langues doivent toujours découler de la prise en compte des besoins (dits « langagiers ») des publics intéressés.

L'approche actionnelle que le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) propose sur l'enseignement/apprentissage des langues, accentuant le côté pratique et praticable de la langue comme outil de communication, soutient la nécessité de l'enseignement du FOS. Cela s'avère cependant, pour l'enseignant, une démarche assez difficile, vu les deux éléments essentiels à prendre en considération : la sélection des contenus prioritaires et la connaissance d'un milieu professionnel particulier qui permette de repérer les usages de la langue à faire acquérir.

Le programme de FOS est constitué selon les besoins langagiers de l'apprenant. Le répertoire verbal de l'apprenant n'étant pratiquement pas constitué de français, il serait vraisemblablement peu rentable de compter, au moins dans un premier temps, sur la constitution par l'apprenant d'une grammaire fondamentale du français par dégagement d'éléments linguistiques communs des réalisations pratiques observables. L'enseignant devra introduire, le plus rapidement possible, des variantes linguistiques répertoriées en fonction des situations de communication courantes ou prévisibles.

Il faudra rendre les apprenants conscients de leurs propres intentions lorsqu'ils évoluent dans une situation de communication concrète et de leur enseigner comment lier les fonctions et les notions langagières aux structures et mots appropriés dans la langue visée. La définition du contenu d'un cours de langue « fonctionnel » se fonde aussi sur une analyse systématique des situations linguistiques que l'apprenant aura à affronter.

Certains programmes de FOS sont accessibles à partir de 120 à 150 heures de français. Il est également possible, sous certaines conditions, de préparer des formations en FOS pour des débutants. Pour ces derniers, une solution intermédiaire

ANALYSES

est toujours possible : utiliser une méthode FLE pour les 100/150 premières heures tout en ajoutant en parallèle et progressivement des documents et des activités du domaine de spécialité des apprenants.

Il existe sur le marché, en français de l'entreprise, des méthodes pour quasi-débutants : « À grande vitesse » pour la communication professionnelle, « français.com », etc. « tourisme.com » pour le français du tourisme et « hôtellerie-restauration.com » pour le français de l'hôtellerie et de la restauration. Elles sont très utiles, mais nécessitent une adaptation ou des compléments selon les contextes d'utilisation.

Enfin, dans la formulation du programme de FOS, il faut tenir compte du lexique, de la syntaxe et des genres discursifs. L'exigence désignatrice que comportent les langues de spécialité imprime à leur lexique un caractère univoque et monoréférentiel. Quelle que soit l'approche que l'on adopte ou privilégie, la composante lexicale nous semble une composante clé, qui irrigue tout le champ, si spécifique pour le FOS et donc incontournable.

Quant à la syntaxe, on pourrait s'attendre à ce que les langues de spécialité se particularisent par des traits syntaxiques originaux. Les langues de spécialité ont une syntaxe qui est tout à fait celle des langues de références, mais avec des préférences en matière d'énonciation (comme le fameux style impersonnel des sciences) et des phraséologies professionnelles (comme les formules stéréotypées des administrations) ». Ainsi, les langues de spécialité diffèrent de la langue des échanges courants, sur le plan syntaxique, seulement par la fréquence d'apparition plus ou moins élevée de certains traits syntaxiques.

Si la syntaxe des langues de spécialité ne diverge de celle de la langue courante qu'en termes de plus ou moins grande fréquence de certains traits, toutefois les langues de spécialité se singularisent, non plus au niveau de la phrase, mais des énoncés dans leur totalité, par des genres discursifs stéréotypés, porteurs de réglages textuels contraignants qui ne laissent à l'énonciateur aucun ou peu d'espace de variation (l'exemple type est représenté par la lettre administrative, mais on peut aussi signaler l'offre d'emploi, le guide touristique, etc.). Enfin, les programmes doivent répondre de façon adéquate à tous les besoins des apprenants de FOS, notamment à ceux qui concernent la maîtrise du code linguistique.

Le cours de FOS faisant souvent appel à l'utilisation des documents authentiques, le choix des supports pédagogiques et la manière dont ils sont exploités constituent un des éléments cruciaux de l'organisation d'un cours. Les arguments en faveur du choix de documents de vulgarisation, documents qui rencontrent la faveur d'un grand nombre d'enseignants lorsqu'ils abordent l'enseignement du FOS, sont généralement les suivants :

- leur compréhension, du point de vue des contenus qu'ils véhiculent, est généralement facile, tant pour les apprenants que pour les enseignants. Se sentant à l'aise face aux documents, il est plus à même de les exploiter pédagogiquement, que ce soit pour un travail de type technique : analyse du fonctionnement du discours, appropriation lexico-grammaticale, ou comme point de départ à des activités de production orale synthétique : exposé, débat, etc.

- Ils contiennent souvent une information de type généraliste et transversale, ce qui est un avantage au niveau de la motivation dans le cas de groupes hétérogènes du point de vue des domaines de spécialité ;

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS) AU KENYA : UN NOUVEAU DÉFI...

- ils traitent de problèmes actuels, qui font souvent l'objet de débats de société (par exemple l'environnement, le sida), ce qui est à nouveau un avantage au niveau de la motivation des apprenants, ainsi que pour l'organisation d'activités de production du type exposé/débat ;

- leur présentation est attrayante : présence de nombreuses illustrations, mise en page variée, etc.

- Enfin, ce sont les supports pédagogiques les plus facilement disponibles, ou parfois même les seuls.

Il est donc nécessaire, face à une commande spécifique et urgente, de constituer un programme linguistique qui soit le plus proche possible des situations et des discours à traiter. On est fondé à s'interroger sur la légitimité du FOS dans les programmes offerts dans les établissements kenyans d'enseignement supérieur et universitaire ou bien sur ce qui conduit une institution d'enseignement à décider que les cours de FOS doivent être rattachés à la discipline. Il peut y avoir à cela deux raisons, diamétralement opposées :

- soit cela repose sur une bonne connaissance du marché du travail et sur une forte probabilité que les étudiants aient recours au français dans leur future activité professionnelle ;

- soit cela est le résultat d'une analyse insuffisante de la notion d'enseignement spécialisé. On tend à considérer que le cours de FOS dans un département d'une institution de formation doit s'aligner sur la discipline étudiée. Or, ce n'est pas parce que l'on se trouve dans une faculté d'agronomie que l'enseignement du FOS doit s'intéresser à l'agronomie : c'est parce que l'on vise des situations futures dans lesquelles l'agronome aura besoin du français. Il y a là une confusion entre lieu d'apprentissage et lieu d'utilisation. En outre, ce n'est pas parce que le FOS est disponible sur place que ces agronomes ont besoin de cet apprentissage : disponibilité/besoin langagier existant ou non.

Une fois ces deux aspects clarifiés, on se rend compte que la formation linguistique professionnelle ne s'impose pas. En dehors des perspectives professionnelles avérées, le cours de FOS peut avoir une tout autre physionomie et servir au contraire de contrepoids. La corrélation du cours de FOS avec la discipline n'est acceptable que si elle est fortement justifiée par l'avenir, sinon elle paraît vite sclérosante.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ENSEIGNEMENT/APPRENTISSAGE DU FOS AU KENYA

La langue française est enseignée au Kenya dans un contexte de multilinguisme. Elle est une langue étrangère avec un statut facultatif, mais privilégié dans le système d'enseignement kenyan. Dans ce pays, la politique de réforme éducative et de l'ouverture sur l'extérieur a contribué à l'apparition de nouvelles demandes pour des formations linguistiques spécialisées.

L'enseignement du FLE est depuis quelques années marqué par un fort développement des formations en FOS. Le FOS a donc su intégrer progressivement les programmes d'enseignement et apparaît aujourd'hui dans de très nombreux programmes de formation en français. Il contribue au dynamisme de la langue française et permet son adaptation aux différents domaines de connaissances.

Aujourd'hui, beaucoup d'établissements kenyans d'enseignements supérieur et universitaire offrent le programme de FOS. Les écoles professionnelles ou même

ANALYSES

polytechniques organisent aussi le FOS dans divers domaines de spécialité. Le FOS est devenu important au Kenya pour répondre aux besoins de l'industrie touristique qui assume déjà un rôle de plus en plus important dans l'économie. Dans le but de lui fournir du personnel qualifié, le gouvernement kenyan a décidé depuis 1969 d'intégrer l'apprentissage des langues étrangères, entre autres le français, dans la formation destinée aux étudiants en gestion hôtelière à l'école polytechnique de Nairobi (Kenya Polytechnic Nairobi). En 1975, cette formation a été étendue à l'école hôtelière de Nairobi (Utalii College) (M. Choka, 2004, p. 31). Depuis cette année, celle-ci délivre des Certificats et Diplômes aux étudiants ayant appris le français, que ce soit pour l'hôtellerie, la restauration, ou les agences de voyages.

Dès lors, environ 200 étudiants terminent les études à Utalii College après deux ans d'apprentissage du français. Depuis 1975, année d'ouverture de cette école, beaucoup de personnes formées en français contribuent à la communication entre Français ou francophone et Kenyans au niveau du tourisme. Les hôtels, restaurants et autres établissements touristiques constituent le marché d'emploi principal pour les diplômés. Il faut ajouter qu'Utalii College offre aussi un programme de formation linguistique continue pour accueillir le personnel déjà en fonction dans ces institutions.

Beaucoup d'autres institutions d'enseignements supérieurs, tant publiques que privées, dans le but de répondre aux exigences du marché, proposent, aujourd'hui : le français des affaires, le français des relations internationales et de la diplomatie, le français du secrétariat et de l'administration publique, le français du journalisme, le français du tourisme et de l'hôtellerie, etc.

Le FOS jouit, depuis quelques années, d'une certaine considération dans les universités. Six universités d'état sur sept (university of Nairobi, Kenyatta University, Moi University, Maseno University, Egerton University et Masinde Muliro University of Science and Technology), et beaucoup de collèges universitaires offrent cette discipline, et dans quelques universités privées, notamment USIU (United States International University), CUEA (Catholic University of East Africa), Daystar University, Baraton University of East Africa, etc.

Malgré l'importance accordée au FOS au Kenya, son enseignement/apprentissage pose beaucoup de problèmes. La réalité de l'usage du FOS est bien plus complexe. Le FOS se heurte à plusieurs difficultés qui entravent son développement. Beaucoup d'enseignants de FOS ne sont pas en mesure d'élaborer des programmes de FOS. Ils s'intéressent à travailler le contenu linguistique sans analyser les besoins langagiers des apprenants. Le manque de ressources en FOS constitue certainement un frein au développement de ce type de cours. Cela montre qu'il y a une crise importante dans l'organisation du FOS au Kenya.

Certes, le public en FOS fait face à beaucoup de difficultés qui rendent sa tâche peu aisée. L'apprenant doit acquérir la langue au moyen de laquelle il essaie de communiquer, et il doit communiquer en utilisant la langue qu'il essaie d'apprendre. Cependant, au Kenya, les apprenants de FOS utilisent rarement le français. Pour eux, le français n'est qu'une sorte de « dépannage linguistique momentanée ». C'est aussi le cas des enseignants qui affrontent plusieurs difficultés lors de la préparation de leurs cours de FOS. Le manque de formation des

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS) AU KENYA : UN NOUVEAU DÉFI...

enseignants dans le domaine du FOS semble être la principale difficulté à laquelle le concepteur du programme linguistique fait face.

En outre, il faut signaler le manque de contact entre les enseignants et les apprenants avant la formation. L'enseignant reçoit la demande de formation de la part d'une institution sans pouvoir prendre, au préalable, un contact avec les apprenants pour bien identifier leurs besoins langagiers qu'il faut prendre en compte lors de la formation linguistique prévue.

Le FOS est souvent méconnu par les enseignants du français. Ces derniers doivent faire l'impossible : être un excellent connaisseur en français général et un enseignant familier des termes et notions, procédures, des situations de communications en usage dans tel ou tel domaine de spécialité. Les programmes de FOS confrontent le concepteur à des domaines qui, le plus souvent, ne lui sont pas familiers. Formés au départ en français littéraire, ces enseignants ont du mal à préparer un cours de FOS, car l'élaboration d'un programme de FOS exige souvent d'entrer dans un domaine peu connu de l'enseignant de langue. Celui-ci ignore sa réalité : son public, ses besoins langagiers, ses objectifs, son contenu linguistique et notionnel, etc.

Aux enseignants confrontés au défi d'enseigner le FOS, il est évident que l'impasse sur le niveau d'expérience professionnelle induit certaines orientations en matière d'élaboration de contenus, notamment un centrage sur les aspects linguistiques et la sélection d'activités impliquant peu d'exploitation de connaissances spécialisées du domaine professionnel. Alors, la formation n'arrive pas à atteindre les objectifs des apprenants et certains apprenants se voient parfois obligés par leur institution de suivre des cours de FOS sans connaître leur utilité. Ils assistent à ces cours imposés sans aucune motivation. Dans le cas du FOS au Kenya, les apprenants ne sont pas consultés à propos de leurs besoins langagiers.

Une analyse minutieuse de la demande et des besoins permet de déterminer quand les besoins de formation linguistique sont vraiment liés au domaine et quand se pose le problème d'un contenu linguistique spécifique. L'on cherche à former des collaborateurs non plus en français général, mais en un français opérationnel en contexte professionnel. Ces changements interrogent le métier et les pratiques des formateurs en langues. Dans l'enseignement du FOS, c'est la spécificité des situations de communication dans lesquelles l'apprenant devra agir et réagir qui détermine le contenu linguistique à enseigner.

Les besoins langagiers recouvrent, selon les contextes, trois réalités connexes, mais distinctes : ce que l'apprenant veut apprendre, ce que l'environnement (professionnel, social, culturel) exige de lui, et ce qu'il lui faut apprendre en français. La notion de besoin dénote ainsi, tour à tour ou simultanément, les désirs, les nécessités et les objectifs d'apprentissage. Pour un apprenant de FOS, il n'y a pas toujours congruence entre ces trois dimensions : la nécessité professionnelle, par exemple, d'apprendre une langue ne suscite pas toujours le désir de l'apprendre, celui-ci ne coïncidant pas toujours avec la nécessité clairement ressentie. Enfin, il est fréquent que les désirs et les nécessités de l'apprenant ne correspondent pas aux objectifs utiles à son apprentissage.

La question se pose de savoir comment les apprenants sont préparés à utiliser le français de manière efficace et appropriée dans leur travail et en situation d'achat de biens et de services. En effet, le FOS pose problème lorsque l'apprenant se trouve

ANALYSES

dans une situation réelle qui lui impose de mobiliser plusieurs savoir-faire en même temps et d'effectuer lui-même la relation entre tous les éléments appris, pour accomplir une tâche réelle. La baisse de la pratique du français par les étudiants kenyans est due à la faible maîtrise linguistique qu'ils ont de cette langue.

En effet, les apprenants kenyans du FOS ont du mal à maîtriser le français dans la communication alors que les activités linguistiques visent à travailler la langue comme instrument de communication, toujours en contexte. Dans la réalité, la cohérence avec le cours de FOS, la prise en compte des besoins langagiers des apprenants et la contribution au développement des aptitudes langagières sont particulièrement problématiques. Et apprendre une langue, c'est encore et toujours apprendre une nouvelle compétence de communication.

Dans la plupart de cas, les programmes de FOS offerts dans les établissements kenyans d'enseignement supérieur et universitaire ne sont pas adaptés au cas par cas ou bien, cette formation linguistique n'est pas sur mesure. Cependant, les formes d'interaction sont autant de facteurs qui complexifient ce domaine et peuvent être sources de blocage pour un étudiant de FOS.

Chaque programme de FOS est particulier et destiné à un public bien déterminé. C'est pourquoi, dans la situation qui nous concerne, dans beaucoup de cas, les contenus linguistiques ne sont pas en rapport avec les besoins langagiers des apprenants.

RECOMMANDATIONS ET CONCLUSIONS

Il y a trois opérations indispensables à la mise en œuvre d'un programme de FOS :

- identifier des besoins langagiers, c'est accueillir des informations auprès des personnes, groupes et institutions concernés par l'enseignement/apprentissage du FOS pour mieux connaître leurs caractéristiques ainsi que les contenus linguistiques et les modalités de réalisation ;

- formuler des objectifs d'apprentissage, en fonction d'un certain nombre de données permettant de faire des choix, de donner des informations pour justifier ce choix et pour expliquer ou prescrire ce que les apprenants sont censés avoir appris à partir de ce que l'enseignant leur aura enseigné ;

- définir des contenus linguistiques, en fonction d'un certain nombre de données permettant de faire des choix, de fournir des informations sur ce que les apprenants sont supposés apprendre tout au long de l'enseignement pour parvenir à des savoirs, savoir-faire et comportements langagiers déterminés.

Pour enseigner le FOS au Kenya, nous demandons aux enseignants de suivre la démarche de J.-M. Mangiante et C. Parpette (2004, p. 7) qui est la suivante :

a. La demande de formation linguistique

Un organisme demande à l'institution d'enseignement d'assurer un stage linguistique à un public particulier, avec un objectif précis de formation. Cette demande peut, aussi, être formulée par l'apprenant, les parents ou même l'institution de formation.

b. L'analyse des besoins

L'enseignant (ou l'équipe d'enseignants) chargé de la formation essaie de

LE FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS) AU KENYA : UN NOUVEAU DÉFI...

déterminer les besoins de formation, c'est-à-dire les situations de communication auxquelles seront confrontés les apprenants et donc les connaissances et les savoir-faire langagiers qu'ils auront à acquérir durant la formation. Cette opération se réalise en plusieurs temps : au tout début du processus, dès que la demande de formation est formulée, puis de façon régulière, au fur et à mesure que le concepteur découvre les situations visées.

c. La collecte des données

En fonction de la demande, l'enseignant connaît plus ou moins bien les situations cibles sur lesquelles il aura à travailler. Pour construire le programme de formation, il lui faut entrer en contact avec des acteurs du milieu concerné, s'informer sur les situations de communication, recueillir des informations, collecter des discours.

d. L'analyse des données

Pour l'enseignant-concepteur, le degré de familiarité avec les situations cibles est différent d'un cas à l'autre. Les prévisions qu'il peut faire sur les contenus de formation varient dans les mêmes proportions, d'où la nécessité d'analyser attentivement les données recueillies pour connaître les composantes des situations de communication à traiter. Une grande partie des discours collectés sont nouveaux dans le cadre de la didactique des langues et n'ont pas fait l'objet d'analyse. Il faut donc s'interroger sur leurs contenus et leurs formes.

e. L'élaboration des activités

À partir des données collectées et analysées, l'enseignant envisage les situations de communication à traiter, les aspects culturels à étudier, les savoir-faire langagiers à développer en priorité, et construit les activités d'enseignement.

Des ateliers de formation sur le FOS à l'intention des enseignants kenyans devraient être fréquemment organisés. Et ces enseignants sont censés identifier et analyser les besoins langagiers des apprenants qui sont la base principale de la formation en FOS.

Enfin, pour évaluer la qualité des démarches pédagogiques et du matériel didactique, les apprenants doivent remplir des questionnaires où ils vont rendre compte de leur approbation du programme de formation linguistique en général et des acquis communicatifs atteints. On peut proposer aussi aux apprenants des grilles d'analyses, discussions, sondages, entretiens visant à identifier leurs besoins langagiers, leur niveau en français.

La prise en considération des besoins réels de communication des apprenants permet d'intégrer au cours de langue tous les types d'activités fonctionnelles. Et il est souhaitable, en FOS, que le contenu linguistique soit personnalisé en fonction des besoins professionnels et des objectifs de l'apprenant.

MUBALAMA MULENDA Flavien

Maseno University, Kenya

MUTEBA KAZADI Isidore

Masinde Muliro University of Science and Technology, Kenya

TOURÉ SÉGA Ndiabou

Université Cheikh Anta Diop, Sénégal

Bibliographie

- Balmet, Simone Eurin et De Legge, Martine Henao (1992). Pratiques du français scientifique, Hachette, Paris.
- Bertocchini, P. et Costanzo, E. (1989). Manuel d'autoformation à l'usage des professeurs de langues, Hachette, Paris.
- Choka, Milkah (2004). Formation des enseignants de français au Kenya. Cas de Kenyatta university. Thèse de doctorat inédite. Université de Franche-Comté, Besançon.
- Cuq, Jean-Pierre et Gruca, Isabelle (2005). Cours de didactique du français langue étrangère et seconde. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- De Sainte Lorette, P. et Goetz, C. (2008). Faites le bilan de vos compétences, Groupe Eyrolles, Paris.
- Mangiante, Jean-Marc et Parpette, Chantal (2004). Le français sur objectifs spécifiques : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette, Paris.
- Tauzin, Benoît (2003). In « Outils et pratiques du FOS dans l'enseignement, la formation d'enseignants, les examens et l'édition », table ronde in « y -a-t-il un français sans objectif(s) spécifique(s) ? », Les Cahiers de l'Asdifle, n°.14.

L'ÉROTISME CHEZ ANDRÉ BRETON, JEAN-PAUL SARTRE, ALBERT CAMUS ET FRANZ KAFKA

Résumé

Contemporains ayant vécu les grands bouleversements littéraires et philosophiques du vingtième siècle en Europe, Breton, Camus, Kafka et Sartre ont dû avoir des préoccupations communes du fait des possibles influences de l'histoire sur l'écrivain. D'où l'importance de rechercher d'éventuelles convergences ou divergences entre eux par une lecture comparatiste sur le surréalisme, l'existentialisme et l'absurde. Une observation de l'expression de l'érotisme relève le caractère fortuit des rencontres entre partenaires dans *Nadja*, *Les Vases communicants*, *L'Amour fou*, *L'Étranger*, *le Procès* et *les Mains sales*. Ceci traduit une contestation commune des auteurs contre la raison et un hymne au hasard. Cependant, alors que l'érotisme se limite à la futilité, au jeu ou à la dérision chez les autres, il est sérieux chez Breton, expression sincère d'un amour unique et dépourvu de tout calcul *matérialiste*. En plus le corps de la femme est apte à le révéler à lui-même tel un miroir.

Mots-clés

Surréalisme, existentialisme, absurde, érotisme, rencontres, hasard, yeux de femme, raison, désir.

Abstract

Since they all witnessed the major disruptions which occurred in Literature and Philosophy during the twentieth century in Europe, Breton, Camus, Kafka and Sartre must have been concerned with the same issues because history can have an impact on writers. that is why we deem it interesting to carry a research on the eventuality of common or opposite views that can emerge from a comparative study of surrealism, existentialism and the absurd. A survey on the expression of erotism reveals that partners involved only meet by chance in *Nadja*, *Les Vases communicants*, *L'Amour fou*, *L'Etranger*, *Le Procès* and *Les Mains sales*. This shows that the above mentioned writers challenge rationalism and celebrate chance. But unlike the others who transform erotism into nothing but futility or a joke without substance, Breton takes it serious : to him, it is the expression of a unique and sincere love, based on no materialistic expectations, and the female partner can show him who he is.

Keywords

Surrealism, existentialism, absurd, erotism, encounters, chance, rationalism, woman's eyes, desire.

INTRODUCTION

Des auteurs contemporains du vingtième siècle se sont côtoyés en Europe dans une proximité telle qu'il paraît très curieux de les imaginer très éloignés les uns des autres alors qu'ils ont animé deux des plus grands courants littéraires de leur époque : le surréalisme et l'existentialisme. Comment expliquer qu'André Breton, un écrivain français qui a connu comme Jean-Paul Sartre deux guerres mondiales, adopte un art d'écrire ou formule des préceptes artistiques sans étroites relations déclarées avec lui ? Qu'en est-il de Franz Kafka, auteur autrichien d'origine juive ?

Au fait, l'unicité de leur époque d'exercice comme acteurs littéraires semble cacher une quasi ignorance des uns par les autres, et réciproquement, ouvrant un

ANALYSES

champ d'interrogations multiples : n'y aurait-il pas de « lieux communs » entre Breton, Camus et Sartre ? Y en aurait-il entre le premier et Franz Kafka ? Ces questions ne sauraient trouver réponses que dans le cadre strict de leurs écrits, ce qui justifie notre choix de proposer une lecture transversale de quelques-uns de leurs textes : notre entreprise se limitera à *Nadja* (1964), *les Vases communicants* (1955) et *l'Amour fou* (1937), trilogie surréaliste que nous rapprocherons de *La Nausée* (1957) et *Les Mains sales* (1948) de Jean -Paul Sartre ainsi qu'au *Procès* (1974) de Franz Kafka. Nous nous proposons pour cela de jeter un regard sur l'expression de l'érotisme à travers le contexte des rencontres, le regard des partenaires et les convictions idéologiques qui semblent se dégager des comportements des personnages. Notre quête s'orientera uniquement vers l'identification d'éventuels axes et effets de convergences ou de divergences entre Breton et ses trois contemporains en question dans le cadre de cette réflexion.

1. QUAND LE HASARD PRÉSIDE AUX RENCONTRES

Dès les premières pages de *Nadja*, le narrateur définit l'art qui guidera l'écriture qu'il propose à la consommation du public. Entre autres préoccupations, il annonce des réflexions sur lui-même, ses goûts ou des événements qui lui arrivent et n'arrivent qu'à lui, par-delà quantité de mouvements qu'il se voit faire, d'émotions qu'il est seul à éprouver, qu'il s'efforce par rapport aux autres hommes de savoir pour établir en quoi consiste, sinon à quoi tient, sa différenciation. Arrive alors la confession suivante : « *J'ai toujours incroyablement souhaité de rencontrer la nuit, dans un bois, une femme belle et nue* », (Breton, 1964 : 44). Cette déclaration nous semble suffisamment suggestive de la sensibilité de Breton, une sensibilité qui puiserait à la source du hasard. Au fait, un tel événement souhaité ne se produira suite à un accord préalable entre deux individus, mais de façon fortuite.

Alors surgissent ces interrogations. Est-ce par instinct érotique en quête de satisfaction sensuelle ? Est-ce par désir de combler une curiosité ? Est-ce par souci de se mettre à l'épreuve afin de mesurer sa capacité à résister, contrairement aux opportunistes, lui qui est en quête de « ce à quoi tient [sa] différenciation » (11) ?

Le 4 Octobre 1926, à la fin de l'après-midi, il se trouve rue Lafayette : après quelques minutes d'arrêt devant la vitrine de la librairie de l'Humanité et après avoir pris le dernier ouvrage de Trotsky, il continue à errer en direction de l'Opéra. Les bureaux, les ateliers se vident déjà, des maisons se ferment et, sur le trottoir, des gens se serrent la main et il commence à y avoir plus de monde. Il observe sans le vouloir des visages, des accoutrements, des allures ; il vient de traverser un carrefour devant une église quand survient une surprise :

Tout à coup, alors qu'elle est peut-être encore à dix pas de moi, venant en sens inverse, je vois une jeune femme, très pauvrement vêtue, qui, elle aussi, me voit ou m'a vu. Elle va la tête haute, contrairement à tous les autres passants. Si frêle qu'elle se pose à peine en marchant. Un sourire imperceptible erre peut-être sur son visage. Curieusement fardée, comme quelqu'un qui, ayant commencé par les yeux, n'a pas eu le temps de finir [...] sans hésitation j'adresse la parole à l'inconnue, tout en m'attendant, j'en conviens, du reste, au pire. Elle sourit, mais très mystérieusement, et, dirai-je, comme en connaissance de cause, bien qu'alors je n'en puisse rien croire (72-73).

Ainsi, le personnage fait cette rencontre alors qu'il ne se trouve dans la rue que pour chasser l'ennui et le désœuvrement. C'est sans destination qu'il marche, errant au gré de ses pas dans Paris. C'est pour la première fois qu'il voit cette femme qui, prétextant se trouver là parce qu'elle se rend chez son coiffeur, boulevard Magenta, reste avec lui et spontanément l'entretient avec insistance des difficultés d'argent qu'elle éprouve, lui fait des révélations sur sa vie affective, ses parents, entre autres. Cette inconnue semble préparée à cette rencontre, contrairement à la surprise totale que celle-ci constitue pour le promeneur que seul le hasard a conduit dans cette rue à cette heure, un hasard déclenché par la nécessité de cette rencontre : nous y voyons un cas de hasard objectif, la nécessité s'accompagnant du projet de sortir dans la rue pour chasser l'ennui et le désœuvrement.

Après avoir répondu un dimanche à une convocation adressée de manière ridicule par la justice, K... s'impatiente : prévenu que l'instruction se poursuivra désormais régulièrement et que les interrogations auront lieu, sinon toutes les semaines, du moins assez fréquemment, il attend de jour en jour la semaine suivante une nouvelle convocation. Avant le premier interrogatoire, on lui a dit la nécessité de terminer rapidement son procès dans l'intérêt de tout le monde ; autant d'assurances qu'il prend au sérieux au point où, n'ayant pas reçu d'autre convocation le samedi suivant son premier interrogatoire, il décide de se rendre au tribunal le lendemain, à la même heure et au même endroit. Malheureusement, pour lui, il n'y a pas de séance ce jour-là, et c'est la femme de l'huissier du tribunal qui le lui apprend. Ce qui frappe, c'est la façon dont il la rencontre : ayant emprunté sans indication les escaliers et les couloirs les plus directs, Joseph K... ne tarde pas à arriver à la bonne porte qui s'ouvre dès qu'il a frappé. (Kafka, 1974 : 103)

Son oncle apprend qu'il a un procès criminel à affronter et le conduit chez un ami avocat, Me Huld alors que celui-ci reçoit le chef de bureau, un cadre de la justice. Vu la gravité de l'affaire de K..., cet oncle souhaite la sortie de Leni, l'infirmière de Me Huld. La conversation entre son parent, le chef de bureau et leur hôte est si ennuyeuse pour K... qu'il se laisse aller à des réflexions sur tout ce qui lui arrive. C'est alors que survient l'inattendu : « K... en était là de ses réflexions quand un bruit de porcelaine cassée fit dresser l'oreille à tout le monde (174). Il va « voir ce qui s'est passé dit-il » (Id.). À peine est-il dans le vestibule, cherchant à se retrouver au milieu des ténèbres, qu'une petite main se pose sur la sienne qui n'a pas encore lâché la poignée de la porte. C'est celle de l'infirmière, et elle lui explique tout : « Il n'est rien arrivé (...) j'ai jeté simplement une assiette contre le mur pour vous faire sortir » (Ibid). Embarrassé, K... lui déclare : « Moi aussi, je pensais à vous ».

Ainsi, pour la rencontre avec la femme de l'huissier comme pour celle-ci, aucun rendez-vous n'est pris au préalable ; un agencement mi-hasardeux, mi-logique s'opère, déclenché entre les protagonistes par un extraordinaire / étrange calcul où la femme et des éléments objectivement extérieurs à Joseph K... jouent un rôle déterminant. Mais la certitude qu'elle affiche en enclenchant la nécessité qui se manifesterà en attirant K... ne se fonde sur rien d'autre qu'une inconnue flagrante dans laquelle celui-ci baigne. Alors se produit ce hasard suspect pour l'un, cet effet attendu par la femme, qui rend inéluctable la rencontre entre deux partenaires, l'un tourmenté, l'autre sereine et confiante.

ANALYSES

C'est par hasard que Roquentin, personnage central de *La Nausée*, vivant seul, trouve Françoise, la patronne du « Rendez-vous des cheminots ». Une fois, toujours grâce au hasard, il est témoin d'une scène dans la rue : il y reconnaît Lucie, la femme de ménage du café qui tente en vain de retenir Charles qu'elle supplie de lui revenir. À la vue de cette femme, il l'envie.

Lorsque Jessica, s'offrant presque à Hoederer, le pousse à l'embrasser, il reste dans le champ strictement charnel circonscrit par Joseph K... et Meursault puisqu'aucune réflexion ne lui vient à l'esprit à la vue de la femme de son jeune secrétaire. Il réagit, seulement par les sens, aux faits incidents déclenchés par ce qu'il voit ou entend, tout comme les deux autres personnages que nous venons d'observer ci-dessus. C'est une attitude qui nous semble être celle de Roquentin, personnage central de *La Nausée* : c'est par hasard que lui, vivant seul, trouve Françoise qui loue des chambres à l'heure ou à la journée. Une fois, toujours au hasard, il est témoin d'une scène dans la rue : il y reconnaît Lucie et l'envie.

Ainsi, Françoise, Lucie, Jessica, Marie, Leni et les autres comme Nadja ou la Parisette, voilà des femmes vues au hasard, sortes de trouvailles face à des personnages que rien de rationnel ne prédisposait à des rencontres. Nous sommes tenté alors de voir à ce niveau un point de rencontre entre le surréalisme et les tenants de l'existentialisme ou de l'absurde. Défiant tous les fondements rationnels, ces contacts s'établissent entre personnages qui ne s'y attendaient pas.

Au moment où Slick annonce Jessica qui veut le voir, Hoederer s'y attend le moins, ce qui explique d'une part son refus catégorique, puis, quand elle insiste, sa détermination à ne pas la laisser séjourner longtemps dans son bureau. Si elle revient plus tard, tout comme Marie avec qui Meursault se rend à la plage, c'est sans le projeter, pour assurer la contingence de plusieurs faits qui déterminera les meurtres commis sans préméditation contre Hoederer et contre un Arabe, respectivement. Ces rencontres, manifestations du hasard objectif ou incidents inattendus, semblent relever d'un projet commun de tous ces auteurs de contester la raison ou d'en montrer les limites.

Ainsi, Françoise, Lucie, Jessica, Leni et les autres comme Nadja ou la Parisette, voilà des femmes rencontrées au hasard, sortes de personnages que rien de rationnel ne prédisposait à voir. Un point de convergence se définit assez nettement ici entre le surréalisme et les tenants de l'existentialisme ou de l'absurde. Défiant tous les fondements d'une explication rationnelle, le hasard apparaît comme une loi transcendante chez Breton, Sartre ou Kafka. Ces rencontres, manifestations du hasard ou incidents imprévisibles semblent relever d'un projet commun à tous ces auteurs engagés à contester la raison ou d'en montrer les limites. Le hasard s'en trouve revalorisé, déterminant la survenue des possibles aléatoires qui échappent à la raison.

2. LE REGARD DES PARTENAIRES

Les classiques et les précieux ont reconnu les ravages de l'amour, cette flamme tantôt souveraine, tantôt redoutable. Il convient peut-être d'observer les attitudes de quelques partenaires de cette relation dans notre corpus. Sont-ce des êtres sensibles ? Leurs cœurs sont-ils aussi inaptes à s'épanouir pleinement que leurs esprits ?

En revoyant Marie venue au rendez-vous de samedi, Meursault est frappé par sa « belle robe à raies rouges et blanches et [ses] sandales de cuir ». Il n'est pas insensible à « ses seins durs » et il reconnaît avoir eu « très envie d'elle » (Camus, 1957 : 57). Ces éléments précèdent les attitudes des deux personnages aussi bien dans l'eau, sur la plage à quelques kilomètres d'Alger que dans la chambre de Meursault toute la nuit et le matin suivant, les regards et les propos qu'ils échangent, autant de faits qui donnent au lecteur l'impression d'être face à un couple d'amoureux. Pourtant, l'attitude de Meursault face à Marie qui lui demande s'il l'aime est claire : « Je lui ai répondu que cela ne voulait rien dire, mais qu'il me semblait que non » (59). Pour ce personnage, l'amour est un mot vide de contenu, tout comme peut-être tout autre sentiment. Ne lui reprochera-t-on pas d'avoir « fait preuve d'insensibilité » le jour de l'enterrement de sa mère (101) ?

Il faut sans doute reconnaître chez lui la souveraineté de l'instant présent, ce présent roi qui proscrit toute référence au passé et toute projection vers le futur. Rejetant toute conclusion sous la forme d'un engagement qui gouvernerait son avenir, il ne reconnaît aucune signification permanente à l'amour. C'est peut-être en ce sens que Sartre affirme :

Ce qu'on nomme un sentiment n'est que l'unité abstraite et la signification d'impressions discontinues. Je ne pense pas toujours à ceux que j'aime, mais je prétends que je les aime même lorsque je n'y pense pas et je serais capable de compromettre ma tranquillité au nom d'un sentiment abstrait, en l'absence de toute émotion réelle et instantanée. (Sartre, 1947 : 100).

Meursault a sans doute été déstabilisé par la nouvelle de la mort de sa mère ; il s'est aussitôt rendu à l'asile puis au cimetière mais est-ce pour autant qu'il renoncera quelques instants seulement après au plaisir que représente la rencontre avec Marie ?

Hugo Barine et Jessica sont mariés et mènent leur existence conjugale dans la sérénité, le ton de leurs conversations et l'ambiance détendue de leur ménage font penser à l'harmonie d'un couple d'amoureux. Dans un univers dominé par des camarades d'origine plutôt modeste, ce fils de riches semble n'être bien compris que par sa femme au point qu'il ne tardera pas à lui faire des confidences capitales même si elle n'est pas préparée pour saisir les subtilités ou les enjeux de la politique. Il a, pour s'adresser à sa compagne, des propos tendres qui traduisent tour à tour la jalousie feinte, la plainte du mal aimé ou le doute de celle qu'on aime. Évoquant le meurtre de Hoederer, il déclare, parlant de sa victime : « Il était là, il tenait Jessica dans ses bras, il avait du rouge à lèvres sur le menton. C'était trivial. » (Sartre, 1948 : 232). L'hypothèse d'un acte posé par un amoureux déçu est vite venue, mais aussi faut-il se rappeler ce qu'il dit à sa femme juste avant de tirer sur Hoederer : « *Je ne t'en veux pas et je ne suis pas jaloux, nous ne nous aimions pas* » (211). Et à Olga qui lui demande s'il a tiré sur Hoederer parce que celui-ci tournait autour de Jessica il répond : « Je ne sais pas. Je... ne crois pas » (33). Jouerait-il donc au jaloux ou à l'amant déçu ? Difficile à dire tant son attitude est incohérente. Qu'en est-il du héros de *La Nausée* ?

Roquentin voit souvent Françoise, la patronne du *Rendez-vous des cheminots*. Il vit seul mais quelques fois il descend au café Mably où il mange un sandwich. Là il voit aussi d'autres clients : des célibataires, de petits ingénieurs, des employés qui, après leur repas, y viennent discuter et boire. Il donne l'air de les observer, en individu indifférent ; il sait que pour exister, il faut qu'ils se mettent à plusieurs.

ANALYSES

Rien de cela ne le gêne, aucun indice sur ses sentiments à leur égard n'est à relever. Quelle neutralité dans l'expression ! Suivons ses confidences :

Moi je vis seul, entièrement seul, je ne parle à personne, jamais, je ne reçois rien, ne donne rien (...). Il y a bien Françoise, la patronne du Rendez-vous des cheminots. Mais est-ce que je lui parle ? Quelquefois après le dîner quand elle me sert un bock, je lui demande :

- vous avez le temps ce soir ?

Elle ne dit jamais non et je la suis dans une des grandes chambres au premier étage, qu'elle loue à l'heure ou à la journée. Je ne la paie pas : nous faisons l'amour au pair. Elle y prend plaisir (il lui faut un homme par jour et elle en a bien d'autres que moi) et je me purge ainsi de certaines mélancolies dont je connais bien la cause. Mais nous échangeons à peine quelques mots. À quoi bon ? Chacun pour soi » (Sartre, 1958 : 19)

Témoin d'une scène dans la rue, il y reconnaît Lucie la femme de ménage du café qui tente en vain de retenir Charles, un homme qu'elle supplie de lui revenir. À la vue de cette femme, il n'ose lui offrir son appui mais il l'envie (46). Il s'agit d'une envie déclenchée uniquement par ces circonstances fortuites et qui à la réalité ne semble traduire aucune affection de la part de Roquentin. Sorte d'opportuniste plutôt poussé par des événements venus de l'extérieur, il vit en réalité son envie aussi facilement qu'il quitte l'être vers qui elle le pousse.

Il en est de même quand Joseph K... rencontre une femme en visitant les greffes du tribunal dans ses démarches pour faire évoluer son procès. Si elle ne se présente pas nue au personnage, elle lui fait une déclaration d'amour à peine voilée :

Vous avez de beaux yeux noirs, dit-elle quand ils furent installés, en regardant d'en bas le visage de K... On me dit que j'ai de beaux yeux, moi aussi, mais les vôtres sont bien plus beaux. Je les ai d'ailleurs remarqués tout de suite, la première fois que vous êtes venu : c'est même à cause d'eux que je suis entrée ensuite dans la salle de réunion, ce que je ne fais jamais d'ordinaire et ce qui m'est même, en quelque sorte, défendu (Kafka, 1974 : 107).

En réaction à ces propos, Joseph K... perçoit une invitation de caractère érotique ni plus ni moins, même s'il la décline en refusant de contourner la légèreté de la femme : « Voilà donc tout, pensa K... elle s'offre à moi [...] elle a assez des gens de justice, ce qui est facile à comprendre, et elle s'adresse au premier venu en lui faisant compliment de ses yeux (ibid). Son attitude face à cette femme trouble autant que le souhait du narrateur de *Nadja*, tant ses réflexions tranchent avec ce qu'il lui déclare : « Je ne vous parle pas ainsi sans regret, car pour répondre à votre compliment, je vous avouerai moi aussi que vous me plaisez, surtout quand vous me regardez avec cet air si triste, que rien ne motive d'ailleurs (Kafka, 1974 : 108).

Rencontrée au hasard, éveille-elle en lui curiosité, étrangeté ou exerce-t-elle une attraction plutôt d'ordre sensuel ? Nous le voyons, Joseph K... est frappé par les yeux de cette femme, femme de l'huissier qui sera peut-être chargé de son dossier en justice. L'effet produit par ces yeux nous rappelle l'intérêt que Breton porte aux yeux des femmes, ces yeux « *qui depuis quinze ans n'ont cessé d'exercer sur moi leur fascination* » (Breton, 1955 : 91). Le café Batignol, 7 rue du Faubourg Saint-Martin, lui rappelle cet endroit où il était entré « à la suite d'une femme très belle dont, naturellement, les yeux étaient ce qui m'avait d'abord subjugué » (113). Plus tard, se confiant au lecteur au sujet de certaines dispositions de sa vie psychique, il nous confie le trouble qu'il a très tôt ressenti face à la femme, notamment ses yeux :

L'ÉROTISME CHEZ ANDRÉ BRETON, JEAN-PAUL SARTRE, ALBERT CAMUS ET FRANZ...

L'extraordinaire nostalgie où me laissaient, depuis l'âge de treize ou quatorze ans, de tels yeux violets qui m'avaient fasciné chez une femme (...) jamais plus par la suite, et peut-être est-ce fort heureux, car je ne me fusse peut-être plus soucieux d'autre chose en elle, ni en une autre, je ne m'étais retrouvé devant pareil sphinx » (ibid. :120).

Chez Joseph K... c'est le regard de la femme qui porte, exerce une influence opposée au jugement qu'il se fait d'elle, elle lui plaît. Cet effet des yeux semble s'éloigner de ce qu'il est possible d'observer chez André BRETON : les yeux des femmes suscitent davantage des interrogations qu'ils ne sont un appel d'érotisme. S'ils sont intéressants, c'est en tant que réflecteurs, c'est-à-dire, révélateurs du poète qui les regarde. Il les aime, non pas en Dom Juan poussé par le projet ou une manie de séduire, mais en observateur lancé à la quête de tout ce qui chez la femme peut lui dire qui il est ; pour cela, il ne pourrait voir ces yeux sans la conviction préalable qu'ils constituent des éléments d'une démarche heuristique. En témoignent ses questions purement rhétoriques : « Que peut-il bien se passer de si extraordinaire dans ces yeux ? Que s'y mire-t-il à la fois obscurément de détresse et lumineusement d'orgueil ? » (Breton, 1964 : 73). Le désir n'y est pour rien, il n'est pas porté vers la femme en soi comme partenaire potentielle ou rêvée d'une quelconque aventure amoureuse. Seule l'énigme qu'ils expriment attire le désir : « Cette femme qui a de tels yeux, il n'en veut pas, il veut seulement de ses yeux » (Breton, 1955 : 124).

Seul le désir de se connaître dispose des êtres autour de lui et n'en retient que ce qui peut lui montrer qui il est. En effet, suivant la démarche de se chercher en cherchant qui il hante, le héros de Breton espère que sa vérité et son identité peuvent être révélées par l'extraordinaire et la nuance d'obscur que les yeux de Nadja présentent : il ne saurait s'en détourner, en dépit d'une fascination ou d'une attention qui frisent la contemplation ou la cristallisation du sentiment érotique. Du corps auquel ces yeux renvoient, il passe instantanément et presque uniquement à l'abstraction pure. Aucune réaction physique semblable à celles que l'on pourrait observer chez Joseph K... ou chez Meursault. Et Camus d'affirmer : « De l'amour, je ne connais que ce mélange de désir, de tendresse et d'intelligence qui me lie à tel être (...) il n'y a d'amour généreux que celui qui se sait en même temps passager et singulier » (1942 : 120).

Cette constance de l'érotisme spontané et passager constitue une négation de l'amour comme sentiment. Frisant l'égoïsme, c'est un jeu où l'éphémérité du plaisir côtoie la superficialité des étreintes, si fortes soient-elles. Peu soucieux de prendre des engagements durables, le héros adopte une attitude qui rejette toute illusion d'éternité en amour. L'idéal d'aimer ou d'être aimé pour toujours, pour le meilleur et pour le pire, voilà des données qui lui échappent. Conquérir, posséder et épuiser au présent, ainsi semblent se résumer les attitudes de Joseph K..., Meursault et Étienne Roquentin. La rupture qu'opère Hugo vis-à-vis de ses parents et de sa classe nous semble s'inscrire dans cette logique des amours inconstantes, des attaches sans lendemains.

Il en résulte chez ces personnages une solitude permanente même lorsqu'ils sont physiquement en présence d'autres êtres. Leurs idées, leurs pensées et leur indifférence développent en eux une attitude d'auto marginalisation. Imprévisibles du point de vue sentimental, niant en acte ce que professent leurs paroles, ce sont des personnages absurdes, minés par cette dramatique contradiction entre leurs esprits et leurs natures, cette fondamentale impossibilité de concilier la pensée qui

ANALYSES

élève et la matière qui suit la pente descendante des plaisirs, fussent-ils les plus sulfureux. Et le comble, c'est l'arbitraire que viennent exercer sur eux les manifestations de l'injustice, de l'irrationnel, les lois du sang ou l'appel de la filiation. En définitive, mus plus qu'ils n'entreprennent, leur opportunisme apparent n'obéit à aucune préméditation en matière d'érotisme. Ce sont des joueurs qui, parfois distraits par des tentatives du champ émotionnel ou affectif, sont vite ramenés au constat de la longue comédie de l'existence.

Il est aussi intéressant d'observer dans *Nadja, Les Vases Communicants* ou *L'Amour fou* de troublantes similitudes qui consacrent d'une part la souveraineté du hasard et, de l'autre, dans *Le Procès* et *L'Étranger*, le rôle du détail déterminant en amour. En effet, plusieurs rencontres se font à la faveur du hasard : c'est le cas avec Nadja (1964 : 75), avec cette autre « affublée du nom de Parisette » (1955 : 116), tout comme d'autres que l'auteur de *L'Amour fou* appelle X, l'Allemande, Ondine.

Leni interroge Joseph K... au sujet d'Elsa, une fille dont il vient de lui montrer la photo : « A-t-elle quelque défaut physique ? », avant de lui montrer sa main droite où la peau a poussé jusqu'au bout de la deuxième phalange entre le majeur et l'annulaire (Kafka, 1974 : 179). Ce détail frappe le personnage qui s'exclame : « Quel phénomène ! » Voilà une exclamation dont la signification, sans être évidente, traduit de prime abord le trouble de Joseph K... Est-il fasciné comme le héros de Breton face aux yeux des femmes ? L'étonnement dans lequel il tombe au point de ne cesser d'ouvrir et de refermer ces deux doigts nous permet de constater le trouble physique dont il est marqué. Contrairement aux questions et aux hypothèses que l'auteur de *Nadja, les Vases Communicants* et *L'Amour fou* émet, Joseph K... reste muet l'instant d'après, comme frappé d'aphasie ; il ouvre et referme ces deux doigts, les embrasse avant de recevoir de Leni de nombreux baisers.

Il en est de même pour Meursault, frappé par la belle robe à raies rouges et blanches et les sandales de cuir que porte Marie. C'est pour cela qu'il a envie d'elle, tout comme ses seins durs qu'il devine à travers la robe. Ce contact sensoriel, parti du regard comme avec Joseph K..., grandit en se doublant d'autres contacts eux aussi limités aux sens, le toucher notamment ; cette horizontalité des rapports entre partenaires tranche avec les réactions qui, dépassant le corps, suggèrent à travers les hypothèses de Breton une élévation vers l'abstraction : l'énigme qui se cache derrière les yeux par exemple.

3. IDÉOLOGIE DES RELATIONS

Nous venons de souligner le caractère fortuit des rencontres entre les personnages principaux de Breton, Sartre et Kafka et Camus. Cet aspect met en exergue l'aspect irrationnel, la dimension de l'imprévisible qui, surtout chez Breton, est roi : conçu, projeté, subi, souhaité ou suspect, le hasard renforce cet accidentel événement que les personnages voient dans la rencontre avec la femme et vice-versa.

C'est le cas de souligner que Marie, Jessica ou l'infirmière ne nous semblent pas plus sérieuses que Meursault, Hoederer ou Hugo et Joseph K... Le caractère superficiel de leurs attitudes peut bien être résumé par la révélation de Roquentin sur Françoise : « *Il lui faut un homme par jour.* » (Sartre, 1958 : 19). Il en est ainsi de la femme de l'huissier dans *Le Procès* dont Joseph K... pense qu'elle se livre à tous les

L'ÉROTISME CHEZ ANDRÉ BRETON, JEAN-PAUL SARTRE, ALBERT CAMUS ET FRANZ...

gens de la justice : au fait, avec le juge d'instruction, l'étudiant en droit, les accusés, elle entretient des flirts sans lendemain avec une fréquence qui frise la cupidité et la nymphomanie.

Serait-ce une dénonciation par ces auteurs de la société matérialiste ou de la superficialité des rapports humains ? L'attitude de Françoise face aux hommes nous paraît sans profondeur, sorte de divertissement quotidien, tout comme le jeu que nous avons constaté entre Hugo et Jessica, deux jeunes pourtant mariés ; et elle poursuivra ce divertissement face à Hoederer qui souhaite fort de la voir sortir de son bureau comme en témoigne leur dialogue :

Hoederer : Tu m'embêtes. Mais qu'attends-tu ? Je n'ai pas le temps de m'occuper de toi ; tu ne veux pourtant pas que je te renverse sur ce divan et que je t'abandonne ensuite.

Jessica : Décidez.

Hoederer : Tu devrais pourtant savoir !...

Jessica : Je ne sais rien, je ne suis ni femme, ni fille, j'ai vécu dans un songe, et quand on m'embrassait, ça me donnait envie de rire. À présent, je suis là devant vous, il me semble que je viens de me réveiller et que c'est le matin. Vous êtes vrai. Un vrai homme de chair et os, j'ai vraiment peur de vous et je crois que je vous aime pour de vrai. Faites de moi ce que vous voudrez : quoi qu'il arrive, je ne vous reprocherai rien » (J. P. Sartre, 1948 : 224).

Cet extrait traduit la dérision de l'amour par un érotisme sans bride, nourri à la seule source du divertissement, du plaisir sans substance ni consistance. L'amour semble ici sombrer dans la déchéance des valeurs constatée dans la société par Kafka, Camus et Sartre.

Au contraire, sous la plume de Breton, un hymne à l'amour, clairement perceptible dans *Nadja*, *Les Vases communicants* et *L'Amour fou* : « Que nous ferait tout le génie du monde s'il n'admettait près de lui cette adorable correction qui est celle de l'amour ? » (1964 : 12). L'exaltant pour sa force inspiratrice dont le génie poétique s'abreuve, Breton pense que l'amour unit, rapproche deux êtres et réévalue la réalité alentour. C'est pourquoi, s'adressant à sa compagne, il peut le définir comme « cette herbe dentelée faite des mille liens invisibles, intranchables, qui se sont trouvés unir ton système nerveux au mien dans la nuit profonde de la connaissance (1937 : 120). Dénonçant la futilité, il installe la complémentarité indispensable à l'épanouissement mutuel des partenaires : lancés vers la résolution des énigmes auxquels les humains font face, ceux-ci ont comme solution la nécessité de s'aimer, ce qui favorise à coup sûr la satisfaction de leur quête :

La sympathie qui existe entre deux, entre plusieurs êtres semble bien les mettre sur la voie des solutions qu'ils poursuivaient séparément. Cette sympathie ne serait rien moins que la nature à faire passer dans le domaine du hasard favorable (...) des rencontres qui lorsqu'elles n'ont lieu que pour un seul ne sont pas prises en considération, sont rejetées dans l'accidentel (1937 : 50).

Cette prise de position exclut d'office l'instinct sexuel diffus des libertins : C'est « le don absolu d'un être à un autre, qui ne peut exister sans sa réciprocité » (120), limité à l'être élu, aimé bien plus que désiré ou envié contrairement à ce qu'éprouvent Roquentin et Meursault pour Françoise et Marie. L'érotisme de jeu ou de calcul, est désavoué, perçu comme une tentation absurde de suicide pour l'amour. D'où la fermeté de Breton :

ANALYSES

Je déteste le monde et ses distractions. Il ne m'est jamais arrivé de coucher avec une prostituée, ce qui tient, d'une part, à ce que je n'ai jamais aimé – et à ce que je ne crois pas pouvoir aimer – une prostituée ; d'autre part, à ce que je supporte fort bien la chasteté, quand je n'aime pas. (A. Breton, 1955 : 84).

Le matérialisme, la culture du jeu, de la superficialité, voilà ce qui semble dégoûter cet auteur lancé vers une refondation de la société, refondation qui concernera aussi l'amour humain menacé par des calculs susceptibles d'ébranler la relation fusionnelle qu'il doit établir entre partenaires. C'est en ce sens qu'il déclare : « Chaque fois qu'un homme aime, rien ne peut faire qu'il n'engage avec lui la sensibilité de tous les hommes. Pour ne pas démeriter d'eux, il se doit de s'engager à fond. (1937 : 115-116).

Cette position tranche net avec l'attitude de Roquentin ou de Françoise : ces deux personnages de *La Nausée* procèdent par un arrangement, faisant l'amour au pair, c'est-à-dire par compensation ou par pertes et profits pourrait-on dire. À elle, il lui faut un homme par jour ; de son côté, Roquentin en profite pour se purger de certaines mélancolies comme il le confie au lecteur. Ce jeu de chacun pour soi auquel les deux partenaires se livrent en échangeant à peine quelques mots n'a rien à voir avec l'humanisme contenu dans l'attitude de Breton. Chez celui-ci, c'est la sensibilité de toute l'humanité qui est en action. La relation entre deux partenaires devient une démarche altruiste, collective, dénuée de toute satisfaction de portée restrictive. Une telle prédisposition d'esprit est seule apte à garantir la pérennité de l'amour dans toute son intensité, d'où cette conviction :

Il n'est pas de sophisme plus redoutable que celui qui consiste à présenter l'accomplissement de l'acte sexuel comme s'accompagnant nécessairement d'une chute de potentiel amoureux entre deux êtres, chute dont le retour les entraînerait progressivement à ne plus se suffire (A. Breton, 1937 : 132).

Breton rejette ce sophisme dans la mesure où l'érotisme qu'il défend s'accompagne nécessairement de l'amour vrai, sincère entre partenaires ; c'est la sincérité de ce lien, cette fleur entre amants, qui participe à la redéfinition des rapports entre êtres, contrairement à la banalité égocentrique qui se déploie entre Françoise et Roquentin. En définitive, sa démarche au sujet de l'érotisme oriente la conception de la nouvelle société et comme Engels, il rêve :

Une génération d'hommes qui jamais de leur vie n'auront été dans le cas d'acheter à prix d'argent, ou à l'aide de toute autre puissance sociale, l'abandon d'une femme ; et une génération de femmes qui n'auront jamais été dans le cas de se livrer à un homme en vertu d'autres considérations que l'amour réel, ni de se refuser à leur amant par crainte des suites économiques de cet abandon (F. Engels, cité par A. Breton, 1955 : 137)

Ce rêve rend fidèlement compte de ce que le désintéressement, le sincère don de soi à l'autre sans calculs constituera pour l'humanité : un nouvel ordre, basé sur le désir, l'amour, la quête de soi à travers l'autre, la sincérité et l'altruisme. Dans un contexte social marqué par la chute des valeurs ou la perte des repères de générosité, l'amour apparaît aux yeux de Breton comme la solution de survie pour l'espèce humaine. Plus que l'instinct de conservation, il est l'objet d'un projet conçu pour être mené par des partenaires uniques l'un pour l'autre, hétérosexués et renonçant à tout *a priori* matérialiste.

CONCLUSION

Les itinéraires des personnages que nous venons d'identifier dans les quelques œuvres ci-dessus montrent de curieuses similitudes entre Breton et quelques auteurs de l'absurde ou de l'existentialisme. Le rôle dominant de l'irrationnel participe d'une volonté de tourner en dérision la raison. Il y a, à travers l'érotisme, la mise en exergue du désir comme déclencheur de l'activité psychique ou physique chez l'individu. Cela permet de comprendre le caractère souvent superficiel de l'amour quand il n'est pas victime des considérations matérialistes. En effet, les attitudes de ces personnages au sujet de l'érotisme dénotent une révolte contre les positions morales généralement acceptées ou enseignées par la société. En effet, que ce soit la légèreté avec laquelle les personnages de Sartre, Camus ou Kafka vivent l'érotisme ou l'appel de Breton pour sa valorisation comme indispensable adjuvant d'un amour sincère, nous voyons chez ces auteurs une démarche en rupture vis-à-vis des mœurs établies par la société. Ceci dénote aussi la quête d'un nouvel ordre, ce qui apparaît plus clairement dans les positions de Breton contre la société capitaliste ou les calculs de la société bourgeoise. En définitive, l'érotisme apparaît comme un lieu commun entre le surréalisme, l'absurde et l'existentialisme, conciliés qu'ils sont autour de son caractère fondamentalement imputable à la contingence ou au hasard. Par le biais des écrivains qui les incarnent dans le cadre de cette communication, ces trois courants, qui se sont côtoyés d'ailleurs à la même époque, tiennent un même discours contre les usages ou les comportements de leurs contemporains. De ce fait, ils auront véritablement constitué au vingtième siècle une avant-garde pour une meilleure société.

NGETCHAM

Université de Dschang/Cameroun

ingetcham@yahoo.fr

BP 49 Dschang Tel. : (237) 77.74.06.89

Bibliographie

- ALQUIE, Ferdinand (1948), « Humanisme surréaliste et humanisme existentialiste », dans *Cahiers du Collège Philosophique*, Grenoble, Arthaud, P. 139-163.
- BRETON, André (1928), *Nadja*, Paris, Gallimard.
- BRETON, André (1935), *Les Vases communicants*, Paris, Gallimard.
- BRETON, André (1937), *L'Amour fou*, Paris, Gallimard.
- CAMUS, Albert (1942) *Le Mythe de Sisyphe*, Paris, Gallimard.
- CAMUS, Albert (1957), *L'Etranger*, Paris, Gallimard.
- BRUNEL, Patrick (2002), *La Littérature française du XX^e siècle*, Paris, Nathan.
- CALLE-GRUBER, Mireille (2001), *Histoire de la littérature française du XX^e siècle ou les Repentirs de la littérature*, Paris, Henri Champion.
- CHENIEUX-GENDRON, Jacqueline (1983), *Le Surréalisme et le roman*, Lausanne, l'Âge d'homme.
- JOUBE, Vincent (1992), *L'Effet-personnage dans le roman*, Paris, P. U. F.
- KAFKA, Franz (1914), *Le Procès*, Paris, Gallimard.
- RIEUNEAU, Maurice (1974), *Guerre et révolution dans le roman français (1919-1939)*, Paris, Klincksieck.
- SARTRE, Jean-Paul (1948), *Les Mains sales* Paris, Gallimard.
- SARTRE, Jean-Paul (1958), *La Nausée*, Paris, Gallimard.
- VIART, Dominique (1999), *Le Roman français au XX^e siècle*, Paris, Hachette.

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AMÉ CÉSAIRE

Résumé

Abordant un aspect du talent d'Aimé Césaire, cette étude est sous-tendue par la quête des moyens par lesquels il communique avec son public au théâtre. En effet, en plus du discours des acteurs, il recourt abondamment à l'italique pour suggérer le décor, l'atmosphère, les déplacements, les attitudes. Ce caractère est aussi un procédé d'emphase et signale des emprunts au point que les messages s'accompagnent toujours de détails suffisants pour la représentation de l'action. Son utilisation de l'art du prologue et des intermèdes dans la *Tragédie du Roi Christophe* joue un rôle complémentaire dans l'élaboration d'un théâtre complet.

Mots-clés

Italique, didascalies, intermèdes, prologue, discours, décor.

Abstract

As a research on one aspect of Aimé Césaire's impressive talent as far as drama is concerned, the present study is backed by an investigation on how he communicates with the spectators. In fact, in addition to characters' speeches, he makes use of italics in order to indicate the atmosphere, the scenery, the movements, the tempers, so that the message carried out goes with enough details on how the plot shall be acted or what has been borrowed. Prologue and interruptions in *La Tragédie du Roi Christophe* also play a complementary, building a full theatre.

Key-words

Italics, indications, interruptions, prologue, speech, scenery.

INTRODUCTION

Le théâtre d'Aimé Césaire, du fait de son ancrage dans l'histoire du monde noir, semble être essentiellement tourné vers des considérations d'ordre idéologique ou politique. En effet, remontant aux sources de la Négritude, il constate en les condamnant les manifestations de l'esclavage, l'héritage douloureux d'un passé fait d'humiliations et de frustrations pour sa race, même s'il observe les tentatives d'émancipation de celle-ci sans oublier les écueils qui les entravent. Ses personnages comme Caliban, Le Rebelle, Lumumba et Christophe incarnent ces tentatives face auxquelles il en appelle à la conscience du monde, soucieux de contribuer à la libération totale de l'humanité. C'est dans ce cadre que Serigne Sylla a pu voir en lui le « dramaturge de la décolonisation » (2009), étudiant au passage l'influence de l'art de la tragédie grecque chez cet auteur qui pratique aussi le mélange des genres. Dépassant le cadre strict de Haïti, Asobele (1998) voit en Christophe « une figure historique et une figure mythique devenue un mythe littéraire », qui entretient d'étroits liens avec Shango, ainsi que le confirme une interview accordée par

Césaire à Melle G. de Préville et rapportée par Mbom (1979). Tout en soulignant l'impact d'un passé nègre qui comprend aussi bien le rituel vaudou, les marques de l'histoire et la position insulaire d'un territoire théâtre de plusieurs brassages interraciaux, les langues européennes et le créole, sans compter les danses et une gastronomie très diversifiées, Ngetcham (2012) perçoit cette pièce comme le champ d'inscription de la culture de Haïti. Pourtant ces études, malgré la spécificité de chacune d'elles, n'épuisent pas la lecture du théâtre de Césaire, même si, dans le cadre restreint du présent article, je me limite à un seul texte : *La Tragédie du roi Christophe*¹. En effet, l'aspect esthétique retient l'attention au-delà des jeux de mots et des traits d'esprit mis en valeur par la paronomase comme le remarque Sylla (*op. cit.*). Leiner (1992) relève les fondements d'un « théâtre total » chez Césaire partant de la pluralité des genres qu'on y trouve.

Je me propose d'observer l'utilisation de l'italique dans cette pièce, entendu en typographie comme « style de caractère représenté par des lettres fines inclinées vers la droite, différent du caractère romain aux lettres plus épaisses et verticales » selon la définition d'Encarta (2009) ainsi que le recours au paratexte. Il s'agit pour moi d'explorer deux éléments liés à l'écriture du théâtre par Césaire et qui, malgré leur pertinence pour la saisie du discours et la progression de l'action, n'ont fait l'objet d'aucune lecture à ma connaissance. Voilà pourquoi, après avoir procédé à une classification des fonctions remplies par l'italique, j'entends saisir le prologue et les intermèdes dans ce qu'ils ont de prémonitoire sur les scènes qui leur succèdent. Il sera ainsi possible de voir en quoi, bien que s'inspirant de la tragédie grecque, Césaire la dépasse en proposant une forme nouvelle pour la construction de l'intrigue ou du discours. Autrement dit, il sera question de voir comment ce spécialiste des lettres classiques, en conséquence prédisposé pour la contemplation et l'imitation humanistes des anciens, s'ouvre à la modernité dramaturgique pratiquée par des auteurs comme Samuel Beckett ou Eugène Ionesco.

1. DE L'ITALIQUE

Dans *TRC*, la fréquence des emplois de l'italique est telle qu'il est possible d'en établir une classification sous plusieurs rubriques, allant de l'emphase à la mise en scène ou à la description, l'intonation, la gestuelle ou le décor : nous rangerons les emplois d'italique sous deux aspects, selon qu'ils sont externes, isolés des répliques des personnages ou contenus dans celles-ci.

1.1. Italiques internes aux répliques

1.1.1. Indice d'emphase

La mise en relief d'un mot justifie certains emplois de l'italique ; c'est le cas quand Christophe évoque la spoliation ou l'entreprise d'aliénation dont les siens et lui ont été victimes : il n'en désigne pas les auteurs, se contentant de les évoquer par le pronom personnel indéfini *on* : « Jadis *on* nous vola nos noms ! [...] notre noblesse, *on*, je dis *on* nous les vola ! [...] Voilà les estampilles humiliantes dont *on* oblitéra nos noms de vérité » (37). Pour effacer ce passé, le roi a une vision pour les

¹ A. Césaire, (1963, 1970), *La Tragédie du roi Christophe*, Paris, Présence Africaine. Ce titre sera désormais abrégé par *TRC* dans le cadre de cet article qui exploite l'édition de 1970 entièrement revue par l'auteur.

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AMÉ CÉSAIRE

siens et lui, et la confie au maître de cérémonies : « Nous devons être les "griffus". Non seulement les déchirés, mais aussi les *déchireurs* » (*id.*). Parlant de son idéal, il a besoin « de quelque chose qui éduque, non qui *édifie* ce peuple » (A 61). Mais sa femme le met en garde : « Je ne suis qu'une pauvre femme [...] la bonne négresse qui dit à son mari *attention* » (58).

Réagissant aux propos tenus par Franco de médina, cet agent du roi de France qui semble ne pas reconnaître en Haïti un État souverain, Christophe s'adresse à sa cour : « Vous, Magny, Duc, de Plaisance, [...] vous Limonade, lieutenant général des armées du roi, commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint Henry, secrétaire d'État et ministre des Affaires Étrangères, vous entendez, vous êtes des *esclaves marrons*, et *précaire*, la situation de votre roi. » (92). Les cinq exclamations qui suivent ces propos, dont quatre à la fin de propositions nominales, traduisent l'opposition de Christophe à toute « transaction » avec le roi de France qu'il traite d'ailleurs de « goujat » et d'« ignoble ». Les italiques marquent la gravité de ce qui à ses yeux constitue une injure au peuple Haïtien : c'est un procédé de soulignement qui accentue et justifie la fermeté de la réaction de ce personnage, tout comme la répétition avant l'emphase remarquable dans le cas de *on* cité ci-dessus. Ce phénomène s'observera aussi quand Christophe parlera aux paysans et au Conseil d'État venus lui demander d'assoupir ses méthodes en améliorant les conditions de travail.

Bon !... Messieurs, la vraie question est que nous sommes pauvres, et qu'il dépend de nous d'être riches [...] Une raque. Vous savez ce que l'on appelle une raque : l'énorme fondrière, l'interminable passage de boue. Précisément sur les berges de l'Artibonite, vous connaissez la raque à Maurepas, cette boue compacte, infinie, et ce siècle c'est la pluie, la longue marche sous la longue pluie. Oui, dans la raque, nous sommes dans la raque de l'histoire. En sortir pour les nègres, c'est cela la liberté (97-98).

L'emploi itératif de l'italique indique l'accent qui doit être mis dans la prononciation de ce mot sur scène par l'acteur : c'est un accent d'intensité, marque du sérieux avec lequel le roi entend éviter à son peuple toute rechute dans un passé dont la seule évocation le met en colère et détermine sa volonté d'en sortir malgré un contexte très difficile. Ainsi, un travail de précision s'impose, notamment pour ceux qui remettent en cause le code Henry. Des ouvriers travaillant sur le chantier de construction de la citadelle disent, dans une chanson-pointe, leur refus de se tuer à la tâche pour le plaisir du roi. Celui-ci leur répond par un procédé d'emphase représenté ci-dessous par l'italique : « Je n'aime pas cette chanson-pointe. Il n'y a pas à *mourir*. Il y a à *faire*, comprendrez-vous ? (104). L'on devine bien la sonorité ou mieux, le volume vocal avec lequel ces mots sont dits par Christophe pour bénéficier d'une attention particulière de la part du spectateur assistant à la représentation de la pièce.

1.1.2. L'italique ludico-sérieux

Nous venons de voir ci-dessus les cas où, par l'italique, Césaire indique, tel un metteur en scène, l'accent qui doit accompagner les prestations orales des acteurs : notre effort s'est jusqu'ici limité, chaque fois, à un mot contenu dans leurs répliques. D'autres emplois de l'italique nous semblent pertinents dans la mesure où ils portent sur des portions plus grandes, à la frontière entre le comique et le pathétique. On la retrouve surtout dans les chansons spontanées ou des comptines

ANALYSES

venant de Hugonin. À un citoyen qui s'interroge sur la présence d'un bateau au port, celui-ci répond :

*Innocent ? tu ne sais pas ce que c'est ?
C'est la baleine qui court qui vire
Dans son joli navire
Prenez garde à la baleine
Elle va vous manger un doigt (25)*

Dits sur le ton détendu de la chanson, ces mots sont suivis d'une clé pour leur interprétation : « Traduction libre : c'est le bateau du roi de France ! » (id) soupçonné de transporter une cargaison indésirable. Du même ton, rappelant une chanson populaire, Hugonin dénoncera l'hypocrisie des relations entre états :

*Je te vends ma vache
Bonne à lait
Bonne à veau
Un plat de morue
Marché conclu
Ma vache est vendue (27)*

Dans le but de construire un état fort, Christophe a proposé la réunification de l'île ; déçu par le rejet de sa proposition par Pétion et le Sénat, il dénonce les discriminations et les guerres intestines qui minent Haïti : ce sont des « combats de coqs, de chiens pour l'os, combats de poux ! » (49). Hugonin le traduira sur un air de chanson, marqué par le recours à l'italique :

*Le roi a dit : combat de poux
Un pou, une puce
Sur un tabouret
Qui se disputent
En jouant au piquet
La puce en colère
Lui tire les cheveux
Et lui dit : mon vieux
Tu n'es qu'un pouilleux (50).*

À deux occasions, il dénoncera les privilèges dont les grands jouissent aux dépens du petit peuple. Ce discours sérieux est dit sous forme de jeu, ce que l'auteur indique par l'italique.

*Celui-là la plume
Celui-là me la fait cuire
Celui-là mange tout
Le petit n'a rien du tout
Lèche le plat mon z'ami
Lèche le plat... (52).*

Le ton badin traduit par l'italique n'enlève rien au sérieux, à la gravité de ce que dit Hugonin, d'où les assurances du roi à tous ceux qui s'inquiètent d'être ignorés ou lésés au repas d'anniversaire du couronnement : « *Rassurez-vous, Messieurs, vous ne servirez pas, mais vous serez servis.* » (id., 53). Cette dénonciation sur un air gouailleur en chantant reviendra quand des délégations du peuple viendront solliciter du roi le droit à un peu de repos. Une fois de plus, Hugonin voit à la base de leur mécontentement une inéquitable redistribution des biens du pays.

*Une, deux, trois, quatre,
Une bouteille de clairin*

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AMÉ CÉSAIRE

*Pour les échevins
Du chocolat
Pour le Conseil d'État
Pour les paysans du manioc
Pour le roi un maldioque (95).*

En indiquant par l'italique que ces paroles doivent être chantées, l'écriture ne réduit en rien le caractère de ce que décrit Hugonin ; au-delà, le cynisme avec lequel il annonce le mauvais sort auquel cette situation expose le roi est frappant. En fait c'est un extrait pathétique qui se dit ici, même si une interprétation maladroite de l'italique peut n'y voir que des propos comiques.

Cette ambiguïté rejaillira lorsque, présent sur le chantier de la citadelle, Christophe veut montrer « comment travaille un nègre conséquent » (103) au contremaître qui, en raison du mauvais temps (vent, tonnerre, éclairs, et pluie), veut interrompre la journée de travail. Les ouvriers disent à la fois leur révolte et leurs tristes conditions du labeur et par l'italique, le texte indique le rythme, le mode sur lequel ils s'expriment : « *chantant, las* ».

*À manger de ce pain-là
On ne nous y prendra plus
Pour les beaux yeux de personne
Plus nous ne nous mourons
Plus nous ne mourons (104)
[...]
Ne me lave pas la tête, papa,
Ne me lave pas la tête, maman,
Quand la sueur s'en charge, papa,
Quand la pluie s'en charge (105).*

De même, la paralysie du roi sera exprimée sous la forme d'une parodie, chantée comme l'introduit l'italique. Encore Hugonin s'en charge d'abord, jouant à la fois le rôle d'informateur du peuple et d'amuseur public :

*Damballa planté mais, li
Oui ; li planté mais li
Bête piqué sang li
Ah ! la nation pas bon !
Ah ! la nation pas bon ! (132)*

Une cérémonie vaudou sans doute voulue par Madame Christophe a lieu au palais. En chantant comme l'indique le texte en italique, ce personnage traduit l'atmosphère d'inquiétude qui règne et appelle les dieux au secours.

*Moin malad m-couche m-pa sa levé
M-pral nam nô-é,mpa moun icit-ô
Bondié rélé-m, m-pralé
Moin malad- m-pral nan nô
Bondié rélé-m, m-pralé
M-pral nam nô-é,mpa moun icit-ô
Bon dié rélé-m, m-pralé (141).*

Enfin, Hugonin tournera en dérision la fin du Roi, et l'italique s'emploie encore pour indiquer que l'annonce de sa mort se fera sur le mode mi-sérieux mi-plaisantin.

*Ogoun, Badagry c'est Neg politique oh
A la la li la cord' coupé cord oh !
Ogoun, Badagry c'est Neg politique oh*

ANALYSES

[...]
Ogoun, Badarry c'est Neg politique oh
Ou mait'allé ou mait'tourné
Ogoun, Badagry c'est la li yé (148-149).

Vu du côté de Madame Christophe ou de Hugonin dans les exemples cités ci-dessus, l'italique fonctionne comme le signalement d'un masque à la fois cynique, inquiétant et funeste. Les chansons qu'ils exécutent ainsi que l'indique l'italique nous mettent en présence d'une sorte de danse macabre où le comique côtoie de très près le pathétique et vice-versa. Cette typographie impose aux acteurs une prestation scénique à la fois vocalique et sémantique. L'accent n'est plus porté seulement sur un mot qu'il fait articuler d'une certaine façon, mais sur toute une situation, une atmosphère. L'italique ici accompagne les didascalies¹.

1.2. Les marques de solennité

Le couronnement de Christophe a lieu dans un cadre symbolique ; la cathédrale du cap. Cérémonie grandiose comme le veut le roi, elle est célébrée par Corneille Brelle, duc de l'Anse, premier archevêque du Cap. La langue latine qu'il utilise pour les formules consacrées marque la solennité de la cérémonie en même temps qu'elle restitue l'orthodoxie du canon liturgique catholique romain célébré par le prélat, ce qui justifie le recours à l'italique : « *Profiterisme charissime in Christo Fili et promitis coram Deo angelis ejus deinceps legem justiciam et pacem, Ecclesiae Dei populoque libi subjecto facere ac servare ...ac invigilare ut pontificibus Ecclesiae Dei condignus et canonicus homos exhibeatur ?* » (38-39). De même, à l'anniversaire du couronnement, l'Évêque prie pour l'affermissement de l'œuvre commencée par Christophe. Avec humour, celui-ci lui rappelle la langue dans laquelle on parle quand on s'adresse au Seigneur : le latin. Administrant la preuve de sa science, l'Évêque récitera un extrait biblique qui apparaît en italique dans le texte :

Mane surgens Jacob erigebat lapidem
Intitulum fundens oleum desuper
Votum vovit Domino
Nisi Dominus aedificaverit dominus in vanum
Laboraverunt qui aedificant eam.
Nisi Dominus custodierit civitatem, frustra
Vigilat qui custodit eam (55)

Accompagnant le texte en français ou en latin, l'italique signale la citation, restituant aux mots leur auteur dont Césaire se démarque ; il en est de même des formules prononcées par Juan de Dios Gonzales officiant à la fête de l'Assomption à l'église de Limonade (125-127), ou des prestations de Chanlatte. Chez celui-ci, l'italique ajoute à la solennité l'allure doctorale avec laquelle les vers sont déclamés :

Quels doux roseaux dans ces plaines jaunissent !
J'entends au loin cent pressoirs qui gémissent
Du jonc nouveau le nectar exprimé
Brille à mes yeux, en sucre transformé

¹ Didascalie nom commun - féminin (didascalies) : indication écrite de l'auteur sur le jeu des acteurs ou sur la mise en scène qui fait partie du texte (d'une pièce de théâtre) Microsoft® Encarta® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AMÉ CÉSaire

*Où pétillant dans sa mousse légère
Monte, frémit et s'échappe du verre* (54).

Il s'agit d'un poème à la gloire du rhum conçu comme boisson nationale. Le niveau soutenu de la langue ainsi que la qualité des métaphores, voilà des éléments que l'italique impose de mettre en exergue. Plus tard, Chalatte définira sa Muse : « Guerrière et patriotique ! Nationale et lyrique ! [...] l'amazone du roi du Dahomey ». Ensuite, il en fera une démonstration au roi dont il justifie la gloire.

*Veillons-nous ou l'erreur d'un songe
Le prestige d'un doux mensonge
Ont-ils flatté nos sens et bercé nos esprits ?
Du guerrier généreux le trône est l'héritage
C'est le glorieux prix d'un cœur pur et loyal
Le sort sourit toujours aux talents au courage
Qui sauve son pays touche au manteau royal,* (56).

Nous pouvons alors comprendre pourquoi Chalatte adopte un ton rassurant quand les menaces sur le pouvoir de Christophe se font de plus en plus sérieuses ; ce ton est d'autant plus évident que l'italique mentionne que ce poète les déclame, *le verre à la main* :

*En vous fiers ennemis de nos droits triomphants
Abjurez vos erreurs ! Renoncez à ces plans :
Qu'importent les venins d'une rage inutile :
Que peuvent désormais vos accès impuissants
Sur l'auguste rocher qui supporte cette île ?
Contre Neptune en vain s'irritent les Autans :
Un regard de ce Dieu rend la mer immobile* (116).

L'italique ici est complémentaire du style relevé dont se sert Chalatte : il joue un rôle d'amplificateur des images et reste dans le registre du sérieux, ce qui évacue la dimension comique qui peut accompagner le rôle de Hugonin. En cela, il ressemble à la voix du personnage telle qu'elle doit être entendue dans une mimique parfaite de l'acteur. Ainsi, Césaire recourt au collage, signalant en italique l'espace du texte emprunté à un autre auteur, donnant à son texte un caractère hybride¹. Ce caractère inscrit tantôt les didascalies, tantôt signale un emprunt comme dans le cadre de la citation courante dans l'intertextualité².

À travers ses différentes manifestations étudiées ci-dessus, l'italique se comporte dans TRC comme modulateur d'intonation : il prescrit le timbre de la voix, la montrant tantôt gouailleuse, tantôt grave, tantôt solennelle, portant sur un mot, toute une idée ou sur un raisonnement.

1.3. Des italiques externes aux répliques

Beaucoup plus nombreux que les premiers, des emplois de l'italique se présentent, externes aux répliques des personnages. Ils rendent compte de ce qui se passe sur la scène, complètent les répliques en informant le spectateur sur plusieurs aspects ; nous nous limiterons seulement à en citer quelques illustrations.

¹ Sur l'hybridité du texte, lire Tiphaine Samoyault, (2001), *L'Intertextualité. Mémoire de la littérature*, Paris, Seuil, p. 79-80.

² Étudiant la présence d'un texte dans un autre, Samoyault identifie l'italique parmi les marques typographiques des textes cités (*Op. cit.* : 34).

1.3.1. *Sur la scène*

Il est intéressant de voir comment l'italique fonctionne sur le décor, c'est-à-dire le lieu, les lumières ou l'éclairage de la scène. Dès le prologue, le spectateur est informé sur le lieu et l'ambiance où se déroule le combat de coqs. « *Un rond de piquets délimitant une arène. C'est une gagaire (lieu où se déroulent les combats de coqs, principale réjouissance populaire d'Haïti) Foule noire. Vêtements bleus de paysans. Atmosphère passionnées et surchauffée.* » (11). De même, à plusieurs endroits, cette typographie indique la luminosité par le jeu des lumières, l'éclairage de la scène, notant les variations et les interruptions qui la marquent ; c'est le cas dans les exemples ci-après : « *Les lumières s'éteignent. Quand elles se rallument, Cathédrale du Cap* » (38) ; « *Pénombre puis lumière.* », « *Les lumières s'éteignent quand elles se rallument, de nouveau, tente de Christophe* » (49).

1.3.2. *Sur les acteurs*

Il s'agit d'indications sur les gestes, les attitudes, les mouvements des acteurs, comme dans « *contorsions simiesques et ironiques des courtisans* » (30), « *les dames entrent : négresses fessues et attifées – Christophe, tapotant quelques groupes* » (35), « *les courtisans s'affairent et se débrouillent tant bien que mal dans une sorte de répétition générale bouffonne et maladroite* » (35), « *détendu, puis s'animant peu à peu* » ou « *tendre* » (37), « *Contemplant les ornements royaux* » (38), « *rugissant* » (49), « *calme* », « *chantonnant* » (50) et « *sursautant* », « *suppliant* » (61).

Toutes ces mentions rendent compte des attitudes et des gestes ; notamment un accent particulier est mis sur ceux de Christophe, traduisant sans doute l'intention de l'auteur de le désigner, de le montrer comme personnage central de la pièce. Au-delà de ce qu'il dit ou des actes qu'il pose, même les gestes qu'il provoque sur son entourage, sont indiqués, en italique. S'adressant à l'archevêque Corneille Brelle qui souhaite rentrer en Europe se reposer, le roi souligne la nécessité de « dresser » son peuple par le travail soutenu ; il martèle son discours d'un ton si ferme que son auditeur en est ébranlé « *l'archevêque sursaute* » (87).

1.3.3. *Sur le déroulement de l'action*

L'on observe comme une intention de l'auteur de montrer toutes les séquences de l'action ; pour cela, il supplée aux carences des répliques pour qu'aucun détail n'échappe au spectateur : ces détails sont indiqués en italique comme nous pouvons le voir ci-après : « *Choc d'éperons et vol de plumes dans un silence angoissant les oiseaux se battent féroce*ment » (12), « *le cariador-meneur de jeu et manager caresse le coq* » (ibid), « *Le combat reprend, furieux* » ; « *un des coqs tombe raide mort. L'extase est à son comble* » (13). Systématiquement, toutes les entrées en scène des personnages sont indiquées par l'italique qui assure un rôle de coordination des séquences de l'action.

En conclusion, nous pouvons dire que les emplois de l'italique dans TRC, qu'ils soient contenus dans les répliques des personnages ou qu'ils apparaissent en marge de leurs déclarations, constituent un discours permanent à l'adresse du spectateur. C'est eux qui rendent totale la saisie de l'action aussi bien dans ses grandes étapes que dans ses moindres détails. Autant que les acteurs évoluant sur la scène, l'italique remplit un rôle considérable dans la mimique de l'intrigue toute

entière. Parallèlement, il assure une fonction à la fois narrative et descriptive, tendant à supplanter le texte dit par les acteurs. C'est le lieu de se demander si le paratexte¹ a encore une utilité certaine dans cette pièce ; nous nous limiterons pour cela au prologue et aux intermèdes.

2. PROLOGUE ET INTERMÈDES

Le texte de la *TRC* est découpé en scènes regroupées en trois actes : le premier de ceux-ci est précédé d'un prologue et les deux autres d'intermèdes. Il nous a paru intéressant de lire ces pages qui précèdent les actes en raison de la portée symbolique qui semble s'en dégager. Quelles relations pouvons-nous établir entre le prologue, les intermèdes et les scènes ? Quelle peut être l'intention de Césaire dans son œuvre ? Voilà les questions qui justifient notre intérêt pour ces extraits de la pièce.

2.1. Du prologue

La Tragédie du roi Christophe est constituée de trois actes précédés d'un prologue. Celui-ci met en scène un combat de coqs, divertissement très populaire à Haïti puisqu'il réunit autour d'une arène des parieurs et de nombreux spectateurs. Ce qui frappe le lecteur, c'est le fait que ces coqs portent des noms, des noms de personnes, ou mieux de personnalités : en effet, Pétion et Christophe, ce sont deux oiseaux qui se battent, faisant écho à la lutte pour le pouvoir qui oppose deux figures marquantes de la vie politique à Haïti. Le premier chef d'état Haïtien, Dessalines, est mort et le général Christophe, naguère commandant de la province du Nord, a été nommé président de la République par le Sénat. Il veut fonder un royaume, malheureusement il doit affronter Pétion, chef des mulâtres qui entend maintenir la République. Le coq nommé Pétion est présenté comme « un poulet savane » (*TRC* : 12), c'est-à-dire inapte au combat, alors que son adversaire est dit « formidable ! Plus fort que tambour-maître et que Becqueté-Zié » (13). L'on comprend mieux pourquoi, mû par le souci d'accorder un peu plus de liberté au peuple par le contrôle du pouvoir exécutif, le premier proposera une modification de la constitution alors que, prêt à se battre pour imposer la royauté, Christophe lui déclare :

La liberté sans doute, mais pas la liberté facile ! Et c'est donc un État. Oui, Monsieur le philosophe, quelque chose grâce à quoi ce peuple de transplantés s'enracine, boutonne, s'épanouisse, lançant à la face du monde les parfums, les fruits de la floraison ; pourquoi ne pas le dire, quelque chose qui, au besoin par la force, l'oblige à naître à lui-même et à se dépasser lui-même. Voilà le message un peu trop long sans doute, que je charge mon officieux ami de transmettre à nos nobles amis de Port-au-Prince (...) Pour le reste (il tire son épée et la brandit), mon épée et mon droit (22-23).

¹ Observant les types de relations transtextuelles, Gérard Genette étudie entre autres le paratexte, compris comme la relation que le texte entretient avec le titre, le sous-titre, les intertitres, les préfaces, postfaces, avertissements, avant-propos, etc. ; notes marginales, infrapaginales, terminales ; épigraphes ; illustrations ; prière d'insérer, bande, jaquette, et bien d'autres types de signaux accessoires, autographes ou allographes, qui procurent au texte un entourage (variable) et parfois un commentaire, officiel ou officieux, dont le lecteur le plus puriste et le moins porté à l'érudition externe ne peut pas toujours disposer aussi facilement qu'il le voudrait et le prétend. Lire à ce propos son livre *Palimpsestes*, Paris, Le Seuil, 1982.

ANALYSES

Inapte au combat, le coq Pétion perd, tout comme l'adversaire politique de Christophe sera défait au champ de bataille.

Le prologue présente aussi le cadre du combat des coqs : l'arène ou la gagaire, délimitée par « *un rond de piquets* » (11). Elle évoque Haïti, ce pays théâtre d'une lutte rude pour le pouvoir. C'est un espace étroit, fermé, à l'image de ce territoire qui apparaît comme enfermé d'une part par l'Océan Atlantique au Nord, la Mer des Caraïbes au Sud et la République Dominicaine à l'Est.

Les spectateurs, c'est « *une foule noire, portant des vêtements bleus de paysans,* » à l'image des citoyens haïtiens, actifs surtout dans le secteur primaire, producteurs de tabac, de canne à sucre, petits éleveurs, ou distillateurs de boissons locales fortement alcoolisées ; ils regardent le combat des corps dans une « *atmosphère passionnée et surchauffée* » (1470 : 11). C'est le peuple qui, au lendemain de la mort du premier Président, Dessalines, attend avec impatience de savoir qui lui succèdera. L'atmosphère surchauffée est causée par les profondes divergences génératrices d'ambitions inconciliables des protagonistes de la lutte pour le pouvoir. Les partisans, probablement peu préparés aux débats d'idées, s'attendent à une confrontation violente, même si celle-ci peut déboucher sur la mort. L'on comprend pourquoi l'écriture de ce prologue fait un usage hypertrophique des impératifs, des exclamations et des phrases nominales : en fait, toutes les répliques des acteurs en contiennent systématiquement. L'on comprend aussi pourquoi dès que l'un des coqs tombe mort, l'extase est à son comble et la foule crie « *hurrah ! hurrah !* » (13). Ainsi, le prologue prépare le spectateur à l'hostilité réciproque qui éclatera entre Christophe et Pétion dans l'acte premier. Brandissant son épée, le premier préférera se battre plutôt que d'accepter tout compromis avec Pétion (22) et c'est avec une irréductible fermeté que Pétion et ses partisans du Sénat rejettent la proposition de réunifier l'île (Acte 1, Scène 6). D'ailleurs, Magny, Général de Christophe, résume parfaitement cette double hostilité : « Cette union est impensable. Il s'agit de vaincre ou d'être vaincu » (46). Le prologue s'achève sur la défaite du coq Pétion : celle-ci annonce les scènes qui composeront le premier acte, notamment la cérémonie du couronnement de Christophe, l'anniversaire de ce couronnement, les répétitions sous la conduite du Maître de cérémonies et la création de la cour du roi.

2.2. Le premier intermède

Ce texte apparaît dans TRC juste avant le deuxième Acte, alors que le roi vient d'énoncer ses idéaux : donner aux Haïtiens le goût et l'amour du travail, faire parler le génie national, édifier un patrimoine qui reflète l'énergie et l'orgueil de sa race ; tout cela trouvera son aboutissement dans la citadelle qu'il entend bâtir avec le concours de son peuple tout entier, femmes, enfants et vieillards compris. L'intermède commence par une longue présentation de l'Artibonite, un fleuve qui arrose Haïti d'Est en Ouest. Par ses multiples affluents, il couvre tout le pays et sa personnification en fait le dépositaire de toutes les pulsions ou des aspirations du peuple Haïtien, à en croire la présentation ci-après :

Comme il s'invente des bras, des faux bras, des chenaux, des lagunes, un peu pour aider tout le monde. Et il porte, comme pas un, le gaillard ! Fragments d'épopée, des dieux, des déesses, des sirènes, l'espoir et le désespoir d'un peuple, l'angoisse des hauts plateaux de la savane, la violence et la tendresse d'un peuple, le fleuve Artibonite, en son capricieux et fantasque épanchement,

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AMÉ CÉSAIRE

de lacets de tourbillon en lacets de tourbillon porte, emporte, transporte, déverse et divulgue tout [...] Et il emporte aussi selon la saison d'énormes troncs de bois liés en radeaux[...] Et pas commode, l'office de ceux qui les montent et que l'on appelle ici des « radayeurs ». Point de voile. Point de gouvernail (65- 66).

L'Artibonite, dans le contexte de TRC serait l'ensemble des conditions d'exercice du pouvoir : le parcours du dirigeant, son mandat avec ce qu'il comporte comme difficultés à affronter, problèmes à résoudre ou aspirations du peuple à satisfaire. Son long cours sur l'étendue du pays traduit l'immensité de la tâche qui couvre tout le territoire, avec des obstacles qui se répètent comme des « lacets de tourbillon ». Ces obstacles puisent leurs sources du passé ou de l'irréel (épopée, dieux, déesses) comme du présent (espoir et désespoir du peuple), d'où la nécessité pour le dirigeant d'avoir une vision et de tenir compte des événements ayant précédé sa prise de pouvoir.

En fait, le symbole du radeau dirigé sur le cours de l'Artibonite renvoie au pays, gouverné dans un contexte plutôt difficile. Sorte de navire sans moteur, ce moyen de transport, – « ces kontikis ne sont pas commodes à diriger » (66) –, c'est Haïti qui ne bénéficie d'aucune aide de l'extérieur (point de voile) : sans assistance de quelque puissance que ce soit, plutôt exposé aux agressions d'autres pays, comme on le verra avec l'attitude de la France représentée par Franco de Médina (voir acte II, sc. 5). L'absence de gouvernail traduit l'inexistence d'un système de gouvernement pour le pays, laissant entrevoir la nécessité pour le souverain de définir un code pour son peuple. Ainsi, comme un radeau, Haïti est un pays dont la gestion, l'administration ou la conduite ne sera pas aisée. Nous remarquons la présence de deux radayeurs, un apprenti et un capitaine : sans doute, images d'un novice et d'un dirigeant expérimenté, respectivement. En effet, le premier s'impatiente, peut-être par la difficulté de la tâche ou pressé d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. C'est Christophe qui, après avoir proclamé un code de travail dont l'exécution incombe aux généraux et aux officiers supérieurs, sera si obsédé par l'édification de la Citadelle qu'il ne tolérera pas tout ce qui peut en retarder la réalisation. C'est d'ailleurs pour faire vite qu'il mobilisera tout le monde, sans exclure la famille royale : « Pour la Citadelle, il faut faire plus et plus vite. On devrait pouvoir tirer meilleur parti de toutes les forces du pays, je dis toutes, des femmes comme des enfants [...] Six pierres par jour la femme, ça ne les tuera pas ! De deux à cinq l'enfant, selon l'âge » (83). Face à lui, le capitaine radayeur qui, en homme politique expérimenté lui donne une leçon de réalisme : « Le vrai du vrai n'est pas d'aller comme de savoir par où aller » (67).

En remontant le temps grâce à la double énonciation, nous pouvons dire que ce discours est aussi celui que l'auteur de la pièce tient aux dirigeants des nouveaux états indépendants. Césaire publie TRC en 1963, soit trois ans après l'accession à l'indépendance des anciennes colonies françaises d'Afrique : il a déjà une expérience politique considérable, député depuis 1945 et Maire de Fort-de-France. À en croire le Roi Christophe, il n'y a pas de différence entre Haïti et l'Afrique : « Pauvre Afrique ! Je veux dire pauvre Haïti ! C'est la même chose d'ailleurs » (49). Alors, les conseils qui lui sont adressés sont aussi valables pour les élites du continent que Césaire assimile à ce pays. Autant il met en garde Haïti tout comme l'Afrique contre les dangers de la discrimination, autant il conseille à leurs gouvernants le pragmatisme, afin que leurs méthodes ne soient pas en contradiction

ANALYSES

avec leurs idéaux. Malheureusement, dans le deuxième Acte de la pièce, plusieurs sujets du roi contesteront ses méthodes dès lors qu'elles s'éloignent de son idéal de liberté pour son peuple.

2.3. Le second intermède

Ici, deux paysans travaillent en attendant la cloche qui tarde à sonner la fin de la journée : ils sont fatigués, ils ont soif et osent deviser sur les privilèges accordés à l'armée par le roi Christophe. Cela les amène à douter de la sincérité des idéaux déclarés du souverain et ils constatent un dysfonctionnement dans la gestion du pays : « Je m'dis qu'il y a peut-être quelque chose de déglingué dans la machinerie de ce royaume » (110) « Il y a quèque chose de déglingué dans ce royaume (111).

Ces propos sont tenus par Jupiter Taco et pierrot Patience respectivement ; ce qui frappe, c'est le passage du doute (« peut-être ») à la certitude. En outre, c'est le paysan dont le nom appelle à plus de patience qui affirme alors que son compatriote en est encore au stade du doute. Nous assistons ainsi à une inversion des rôles, ce qui annonce ce qui se produira dans le troisième Acte de la pièce : alors que le poète officiel Chanlatte, rassure la cour sur la stabilité du royaume grâce à Christophe, les troupes des insurgés progressent, aidés par la défection de ses généraux. Le roi lui-même sera paralysé en même temps qu'un vent de sédition passera sur le royaume. Les paysans mettront le feu aux champs du roi et, impuissant face à la conjugaison des forces qui lui sont hostiles, il se donnera la mort. Ainsi, le second intermède, comme le premier et le prologue, joue un rôle d'annonciateur des événements qui se produiront : il condense, sans les travestir, les faits et les discours qui seront servis au spectateur avec la progression de l'action. Nous pouvons en déduire le talent élevé avec lequel Césaire exploite l'art de la prolepse.

POUR CONCLURE

À l'observation, les prestations des acteurs sur les planches ne constituent plus, comme dans le théâtre traditionnel classique, la seule ou la principale technique de dramatisation. Par le recours à l'italique, il monte la scène, met en mouvement les acteurs ; c'est lui qui tire les ficelles pour réguler l'éclairage derrière les rideaux comme pour moduler le timbre de la voix ou pour teindre le visage de l'acteur en fonction de son humeur. Pour éviter toute fausse représentation, les personnages indiquent même les motifs, les détails sonores ou visuels de ce qui leur tient à cœur. En plus de l'évolution psychologique des personnages, un accent particulier est mis sur le décor dans lequel ils évoluent. En outre, le prologue et les intermèdes assurent parfaitement le rôle d'introduction ou d'annonce dans une relation très harmonieuse avec les actes et les scènes qui leur succèdent. Avec Césaire, la couleur locale comme la langue du discours est restituée avec une fidélité qui évite au spectateur comme au lecteur de la TRC tout travestissement d'un fait que le dramaturge entend présenter. Il s'agit donc d'un théâtre total, construit par un art hybride qui sollicite en même temps les sens que l'esprit du public, différent en cela d'un art ancien plutôt essentiellement orienté vers la représentation des passions, l'expression des émotions ou la catharsis. La présence considérable des didascalies en italique dans cette pièce rappelle les pièces de Beckett (1952) et

ITALIQUE ET PARATEXTE DANS LA TRAGÉDIE DU ROI CHRISTOPHE D'AIMÉ CÉSAIRE

d'Ionesco (1954). Parallèlement, son utilisation du paratexte peut bien servir de base pour une approche moderne du texte littéraire.

NGETCHAM

Université de Dschang/Cameroun

ingetcham@yahoo.fr

Bibliographie

- ANGENOT, Marc (1983), « L'intertextualité : enquête sur l'émergence et la diffusion de champs notionnel », *Revue des sciences humaines*, n° 189.
- ANGENOT, Marc (1983), « Intertextualité, interdiscursivité, discours social », Texte, *Revue de critique et de théorie littéraire*, n° 2 Toronto, Trinity Collège.
- ASOBELE, Jide- Timothy (1998), « Le roi Christophe d'Aimé Césaire : une figure historique et une figure mythique devenue un mythe littéraire », in *Éthiopiennes*, n° 60, 1e semestre, p. 41-48.
- BELLEMIN-NOEL, Jean (1972), *Le texte et l'Avant-texte*, Paris, Larousse.
- BOUILLAGUET, ANNICK (1996), *L'Écriture imitative, pastiche, parodie, Collage*, Paris, Nathan.
- CESAIRE, Aimé (1970), *la Tragédie du Roi Christophe*, Paris, Présence Africaine.
- GENETTE, Gérard (1982), *Palimpsestes, la littérature au second degré*, Paris, Seuil.
- IONESCO, Eugène (1954), *Amédée ou comment s'en débarrasser*, Paris, Gallimard.
- LEINER, Jacqueline (1992), « La Tragédie du roi Christophe : une esthétique de la différence », *Cahiers de l'Association internationale des études françaises*, n° 44. p. 81-94.
- MBOM, Clément (1979), *Le Théâtre d'Aimé Césaire*, Paris, Éditions Fernand Nathan, 1979.
- MICROSOFT ® ENCARTA ® 2009. © 1993-2008 Microsoft Corporation.
- NGETCHAM (2012), « Inscription du culturel haïtien dans *La Tragédie du Roi Christophe* », *Dialogues et cultures*, n° 58, *Présences haïtiennes*, p. 28-38.
- SAMOYAULT, Tiphaine (2001), *L'intertextualité, Mémoire de la littérature*, Paris, Nathan.
- SYLLA, Sérigne (2009), « Césaire dramaturge de la décolonisation dans *La Tragédie du roi Christophe* », *Éthiopiennes numéro spécial. Hommage à A. Césaire*, 2^e semestre 2009.

UNE RÉALITÉ POUR UNE FICTION DANS *LES BELLES TÉNÉBREUSES* DE MARYSE CONDÉ

Le rapport entre le social et la réalité des signes dans le roman francophone nous permet d'ouvrir une étude sur la représentation de la société à travers l'écriture chez les écrivains francophones ou encore les écrivains et la société dans le roman francophone. Pour suivre les sentiers battus du thème, nous allons considérer le jeu de la réalité-fiction dans le roman francophone et nous allons analyser *Les Belles Ténébreuses* de Maryse Condé.

Une question délicate est celle de savoir si *Les Belles ténébreuses* constitue une autobiographie, une fiction ou une mise en commun entre la réalité et la fiction. Aussi peut-on dire que *Les Belles ténébreuses* a comme fondement la réalité ? En répondant à ces questionnements, nous allons tenter d'interroger, qui mieux est, d'analyser le projet créateur de l'écrivain, Maryse Condé avec ses *Belles Ténébreuses*. Dans l'articulation théorique, nous ferons recours à la méthodologie de Pierre Bourdieu. Ainsi, nous tenterons de répondre à Pierre Bourdieu à propos de la notion sur l'origine créative de l'écrivain sur fond de *l'habitus*. En effet, pour Bourdieu, « l'habitus est un simple conditionnement qui conduit à reproduire mécaniquement ce que l'on a acquis [ou ce qu'on a vécu]; « il est puissamment générateur » (Bourdieu, 2009 : 30) si bien que l'individu peut partiellement se l'approprier et peut le transformer par un retour sociologique sur soi. C'est simplement la reproduction de son histoire et de sa vie.

L'habitus compile en quelque sorte les structures sociales de notre subjectivité, qui se constituent d'abord au travers de nos premières expériences, c'est-à-dire « habitus primaire », puis de notre vie d'adulte, c'est-à-dire « habitus secondaire ». C'est la façon dont les structures sociales s'impriment dans nos têtes et dans nos corps par *intériorisation de l'extériorité*. Pierre Bourdieu définit alors la notion plus précisément comme un « système de dispositions durables et transposables » (PB : 38). « Ces dispositions », c'est-à-dire des inclinaisons « à percevoir, à sentir, à faire et à penser d'une certaine manière, sont intériorisées et incorporées par chaque individu du fait de ses conditions objectives d'existence et de sa trajectoire sociale » (Ibid.). Voilà ce qui peut constituer la naissance d'un roman dont le contenu se fonde entièrement sur la vie du créateur ou de l'auteur.

Il existe des récits littéraires qui se comprennent avant tout comme des textes, des témoignages véridiques. Ce sont surtout des textes autobiographiques de l'ère coloniale qui mettent ensemble « le fictionnel et le factuel en utilisant un discours

ANALYSES

au-delà du model mimétique de la référentialité et du pacte autobiographique » (Le Jeune, 1975 : 43). Nous faisons référence ici à *L'enfant noir* de Camara Laye ou à *Climbié* (Dadié, 2010) de Bernard Dadié ou encore au *filz du pauvre* (Feraoun, 1995) de Mouloud Feraoun. À propos de ces textes littéraires ou « de ces témoignages véridiques » (Gehrmann, 2006 : 68), Susanne Gehrmann n'a pas hésité à écrire dans son analyse à travers la Revue de l'Université de Moncton que « ces romans ne correspondent pas au modèle classique de l'autobiographie littéraire occidentale, tel que cette autobiographie a été définie à partir de quelques textes classiques de la naissance du sujet bourgeois en Europe du 18^e siècle » (Ibid.). Et pourtant, par définition, un texte littéraire ou un roman est un récit en prose imaginé ou non pour intéresser les lecteurs. Et les romanciers sont des personnes qui inventent ou savent mettre en jeu la réalité et la fiction. Dès lors que le romancier déclare qu'il a décrit ce qu'il a vu ou a vécu dans la société, on peut dire qu'il a mis la réalité en fonctionnement pour créer un livre. Par là, on comprendra que la création littéraire du romancier ne vient pas de rien ; Parlant de son livre, *Madame Bovary*, Gustave Flaubert déclare : « Madame Bovary c'est moi » (Flaubert, 2002) ; cela revient à dire qu'il avait mis quelque chose de lui pour réussir son *Madame Bovary* et qu'il avait créé des personnages à son image ou à l'image des gens qu'il côtoyait.

En effet, le romancier n'ignore pas que son œuvre est toujours en rapport d'une façon ou d'une autre avec la réalité de son temps et de son environnement.

Dans la préface de *Pierre et Jean*, (Maupassant, 1979) par exemple, le quatrième roman de Maupassant, ce dernier expose sa vision du romancier. Il écrit : « Le romancier, s'il est un artiste, cherchera, non pas à nous montrer la photographie banale de la vie, mais à nous en donner la vision la plus complète, plus saisissante, plus probante que la réalité même ». (Vian, 1997).

Le romancier Boris Vian, au sujet de son livre *L'Écume des jours* (Vian, 1997), affirme dans sa préface, quant à lui, ce qui suit : « L'histoire est entièrement vraie, puisque je l'ai inventée d'un bout à l'autre » (Vian, 1997 : 16). Serait-ce la situation analogue qui se reproduit pour Maryse Condé dans la dichotomie réalité-fiction ? Comme ce fut le cas chez Flaubert, Vian et chez bien d'autres encore ? Nous le verrons dans *Les Belles Ténébreuses*. Dans *Les Belles Ténébreuses*, Maryse Condé s'est-elle limitée à représenter le ou son monde tel qu'il est, de manière réaliste ?

Nous essayerons tant soit peu de répondre à l'ensemble des questionnements dans un développement construit et argumenté, en nous appuyant sur le corpus et en nous servant de la critique *Les Règles de l'art* de Pierre Bourdieu. La méthode que nous utiliserons nous permettra de prime abord de bien comprendre le texte littéraire et ensuite d'essayer d'analyser le fond de la créativité de l'écrivain.

Née en Guadeloupe, Maryse Condé est une écrivaine qui vit, de nos jours, entre Paris et New-York. Elle a publié plusieurs romans dont *Les Belles Ténébreuses*. L'histoire racontée dans *Les Belles Ténébreuses* se centre sur deux personnages clés, Kassem et Ramzi An-Nawawî. Kassem est cet homme sans racine ni culture que le vent du hasard a emmené près de Lille où il est né de père guadeloupéen et de mère roumaine ; il ne sait où se situer car il se trouve entre deux nationalités différentes ; il se voit forcé d'endosser des identités qu'il n'a pas choisies. Les circonstances lui font rencontrer plus tard le docteur Ramzi dont il devient

UNE RÉALITÉ POUR UNE FICTION DANS LES BELLES TÉNÉBREUSES DE MARYSE...

l'assistant et le protégé. Le docteur Ramzi a une réputation sulfureuse et Kassem soupçonne des pratiques douteuses, voire coupables consistant à mettre à mort volontairement des jeunes filles dans la contrée. Toutefois, le docteur Ramzi exerce sur Kassem une fascination dont ce dernier ne peut se défendre. Il serait vraiment un sauveur de Kassem car il va le faire sortir d'une situation très complexe.

Plus tard, Kassem décide de s'expatrier en Afrique dans « un de ces pays de soleil, assombri, hélas ! par la dictature de leur président à vie, dont les habitants las de crever de faim à petit feu viennent trouver une mort plus rapide dans les incendies des taudis de Paris » (Condé, 2008 : 163).

C'est sûrement un pays du tiers-monde que l'auteur ne voudrait pas citer nommément. Par voie métaphorique, Maryse Condé l'appelle pays du sud où certaines compagnies d'aviation sont sur la liste noire des compagnies aériennes. En somme, *Les Belles Ténébreuses* traduit un sujet transculturel : Kassem et Ramzi sont des personnages sans aucune identité culturelle.

En plus, *Les Belles Ténébreuses* constitue un récit fragmenté et pluriel qui met en évidence la quête identitaire, la manipulation, le fanatisme et les préjugés. Cela se remarque dans le fond de l'histoire, le cadre, les faits décrits et enfin les personnages.

1. ESPACE – FAIT – PERSONNAGES

Le texte de Maryse Condé renferme « des espaces agrégatifs » (PB : 67), c'est-à-dire des espaces du récit constitués de morceaux juxtaposés faisant des histoires coupées et collées. L'histoire se déroule dans un cadre espace représentant trois continents respectivement : l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. Ici, Condé casse le mythe des espaces par rapport aux autres romans de la littérature francophone traitant de la réalité migratoire : ses protagonistes partent de l'Europe pour chercher du travail en Afrique et finissent en Amérique alors que chez d'autres écrivains francophones comme Daniel Biyaoula dans *L'impasse* ou *La source de Joies* : l'Europe constitue l'eldorado où les héros de Biyaoula finissent.

Les faits décrits dans *Les Belles Ténébreuses* constituent les problèmes contemporains liés au spectre des migrations des peuples. Et les personnages bénéficient d'un choix judicieux de l'auteur pour répondre aux préoccupations de l'heure.

Dans une interview avec Maryse Condé, Françoise Pfaff s'engage à poser cette question : « comment sont nés les personnages hauts en couleur des *Belles Ténébreuses* ? » (Pfaff), Condé s'explique :

Il y a de la réalité là-dedans. Un de mes étudiants devenu avocat s'appelle Kassem Ramzi. Il me racontait toujours les problèmes qu'il avait, dans les aéroports, où on l'arrêtait parce qu'on le prenait pour un terroriste, où la police le gardait des heures et des heures [...]. Il m'a sensibilisée au problème des jeunes Arabes. À partir de là, j'ai commencé à penser que les Antillais, souvent, parce qu'ils sont métis, sont pris pour des Arabes. Finalement, le livre est né un peu de ce rapport avec Kassem-Ramzi. (Pfaff, 2008)

Somme toute, à dire vrai au-delà de la réalité traduite, *Les Belles Ténébreuses* dans la dichotomie réalité-fiction s'inscrivent idéalement dans la perspective du mélange des cultures, de la thématique de la *migration*. On dirait que chaque mouvement constitue la veine d'une écriture ouverte : Kassem et Ramzi s'identifient

ANALYSES

sans ambages à une communauté définie et bien connue et ils se posent comme sujets représentatifs d'un monde ciblé.

Provenus des familles « hybrides », coupés des liens culturels par des naissances hors de l'Afrique ou des Caraïbes, les héros de Maryse Condé ne savent où se situer. Partout, on leur flanque « vous n'êtes pas d'ici » (MC : 27); « vous ne possédez pas de patrie » (MC : 16); « [vous avez] commis un délit de faciès en naissant dans cette forme humaine » (MC : 17) et puis « pas de pareil ici » (Ibid.) leur disait-on partout. Voilà pourquoi Kassem va tenter sa chance ailleurs. De ce fait, Maryse Condé écrit :

Kassem [est] arrivé dans ce pays, [un pays africain], quelque huit mois plus tôt. À peine son diplôme de l'école hôtelière en poche, il n'a pas hésité à s'expatrier : [quitter la France] pour trouver du travail en Afrique. Pour s'expatrier, il faut avoir une patrie. Lui, n'en possède pas. [Parce qu'] il est né à Sussy, un petit bled près de Lille dont les milles habitants n'ont pas arrêté de les considérer, lui et les siens, comme des terres rapportées. Pourquoi ? Son père [est] un Guadeloupéen et sa mère une Roumaine que les migrations des temps modernes ont réunis là [...]. (MC : 56).

L'image prépondérante de Kassem et celle de Ramzi, leur forte présence et leur manœuvre dans le roman prouvent à suffisance que l'auteur voudrait ancrer le récit pour mettre en évidence une réalité brute des gens sans terres ou des « persona non grata » sur une quelconque terre étrangère. Cette vive réalité se retrouve définie dans la bonne première partie du roman où Condé fait subir à son héros Kassem, des déboires, des brimades de la part des policiers sans foi ni loi à cause de la simple résonance de son nom et de la couleur de sa peau. Elle écrit :

« Malgré les cris de désespoirs, les policiers poussent Kassem à travers le parc jusqu'à une jeep [...] » (MC : 128); et dans le commissariat central, véritable bâtisse, Kassem passe trois jours et trois nuits à pleurer, recroquevillé, suffoqué par la puanteur des latrines. Deux fois par jour, la porte s'ouvre et une main lui tend une gamelle remplie d'un infâme brouet qui est peut-être de la soupe et qu'il n'a pas le cœur d'avaler (MC : 23).

Là où la fiction s'incruste dans le texte c'est quand Maryse Condé prête à Ramzi une prouesse « surhumaine » : le docteur Ramzi, un docteur par le nom, n'est qu'un vulgaire guérisseur dans la contrée ; il réussit à construire un laboratoire ultramoderne où il se livre à des expériences sur des rats, des chats, des singes et même des végétaux. Maryse Condé lui confère la magie, qui mieux est, l'art de faire une touche extraordinaire dans les maisons funéraires. Le docteur Ramzi, c'est bien lui qui « applique les dernières retouches aux morts attendant d'être placés dans la bière. Le fard a joué, la poudre, le mascara [...]. Ramzi est expert dans l'art de relever les sourcils » (MC : 232).

2. MARYSE CONDÉ, LA CRÉATRICE

Pierre Bourdieu déclare que « l'écrivain est celui qui s'aventure hors des routes balisées de l'usage ordinaire et qui est expert dans l'art de trouver le passage entre les périls que sont les lieux communs, les idées reçues, les formes convenues » (MC : 278), c'est-à-dire qu'il fait un mélange rationnel entre la réalité et la fiction. Comme bien d'autres, Maryse Condé est parmi ces écrivains-là ; elle en fait un exemple. C'est pourquoi pour mieux comprendre Maryse Condé dans *Les Belles Ténébreuses*, il faudrait examiner minutieusement son texte, qui mieux est, tenter d'analyser les faits narrés. Cette tâche est ardue étant donné que :

UNE RÉALITÉ POUR UNE FICTION DANS LES BELLES TÉNÉBREUSES DE MARYSE...

nul ne peut s'assurer de participer à l'intention subjective de l'auteur ou à son projet créateur qu'à condition d'accomplir avec lui le long travail d'objectivation qui est nécessaire pour construire l'univers de position à l'intérieur duquel il/elle se situe et/ou a défini ce qu'il a voulu faire (MC : 130).

Le roman décrit la trajectoire historique de l'auteur. Quand Maryse Condé écrit *Les Belles Ténébreuses*, elle actionne son projet en traduisant et trahissant l'espace de sa propre quête identitaire ou l'espace du reniement dont elle a été victime dans bien des milieux : les attractions et les répulsions subies ont constitué des indices indirects (inconscients) et directs (conscients) pour tenter de construire son histoire. Maryse Condé devient alors créatrice et aussi sujet de sa propre création.

Les choses se compliquent lorsque Maryse Condé refuse de prendre le devant de l'histoire comme dans les romans autobiographiques selon Philippe Lejeune ; elle applique la notion de la distanciation narrative de Bertolt Brecht : l'auteur doit plus raconter qu'incarner, susciter la réflexion et le jugement plus que la simple identification.

La distanciation n'est autre qu'un voilement du sujet ; à voir les choses de près, elle offre dans son roman la voix à Kassem dans l'alternance avec Ramzi. Ce faisant, elle prend l'option défensive de sauvegarder la vie et les mœurs de la communauté de Kassem qu'elle compare sans détours à la communauté guadeloupéenne : les deux communautés subissent une des discriminations criantes de l'histoire (Pfaff : 208) « Les Arabes et les Guadeloupéens ont la même couleur de la peau et de ce fait, ils subissent les mêmes brimades dans les aéroports du monde ». Maryse Condé voudrait s'attacher à décrire une société à classe et au même moment elle voudrait s'opposer à l'option de mauvais traitement que les discriminés subissent dans les milieux aéroportuaires de la planète.

Donc, Maryse Condé écrit et s'écrit en même temps. Pour mouler la réalité en écriture, Bourdieu affirme qu'« il y a un pouvoir qui appartient à l'art de tout constituer esthétiquement par la vertu de la forme, de tout transmuier en œuvre d'art par le truchement de l'écriture [...]. Pour lui, l'écriture est la seule manière absolue de voir les choses » (PB : 157-158) même si *Les Belles Ténébreuses* est voué à la recherche de l'effet de réel. C'est aussi par « le travail sur la forme que s'effectue l'évocation de réel plus réel que les apparences sensibles livrées à la simple description réaliste » (Ibid.).

En effet, chez Maryse Condé, le travail de l'écriture n'est pas une simple exécution d'un projet mais une véritable recherche destinée à créer les conditions favorables à l'évocation et au surgissement de l'idée du réel. Cela se fait dans la composition du texte (*Les Belles Ténébreuses*) : l'articulation des histoires, les différents personnages, la correspondance entre les milieux où se déroulent les faits aussi bien que les rythmes ou la couleur des phrases sur les idées reçues etc., tout fait partie des conditions de la production et d'un effet réel du roman de Maryse Condé.

3. CONCLUSION

Dans *Les Belles Ténébreuses*, Maryse Condé s'est-elle limitée à représenter le ou son monde tel qu'il est, de manière réaliste ? A-t-elle fait le jeu de la dichotomie réalité-fiction ?

ANALYSES

Les Belles ténébreuses constitue-t-il une autobiographie ou une fiction ou encore une mise en commun entre la réalité et la fiction ?

Les Belles Ténébreuses s'offre à l'esprit comme objet d'interrogation, d'enquête, de perplexité. De ce fait, Il devient une toile exposée à tous les regards car les mécanismes de la domination contaminent l'imaginaire de l'auteur qui voudrait s'affranchir des oppressions sociales et culturelles. *Les Belles Ténébreuses* se noue autour d'une lutte pour la survie de Kassem, le personnage qui subit les pressions sociales multiformes ; il est, de ce fait, marginalisé, dépossédé et désespéré. Voilà l'acte déclencheur. Et son champ littéraire est bien ce champ socioculturel où la race, la religion sont des pions majeurs qui déséquilibrent tout le réseau de la vie.

Loin de se réduire à une littérature d'évasion, elle donne voie aux réalités subjectives, revisite les mythes et les cultures locales, fait revivre sorcières et pratiques magiques, retraçant ainsi une autre histoire de l'oppression dans son envers quotidien : là où se réinventent sans cesse des stratégies rebelles contre un destin déjà écrit.

Concernant le projet créateur, celui de Maryse Condé surgit de la rencontre des dispositions particulières : sa trajectoire antérieure, sa vie, et l'espace des possibles (l'expérience de l'écrivain/l'exil) ; voilà l'enjeu de la dichotomie réalité-fiction ; l'expérience de l'écrivain se mêle à sa vie réelle : l'histoire, les croyances, les formes imaginaires servent de toile de fond à l'acte créateur et deviennent le prétexte de l'acte créatif. L'exil et son mouvement migratoire ont développé la vision et l'accomplissement de cette vision qui sous-tend son livre. L'hostilité envers les parrains de la discrimination oriente son imagination créatrice. Voilà la notion de l'habitus (PB : 238) qui fonctionne comme un capital et qui est à la base de la création de l'œuvre. Ce n'est plus l'art pour l'art mais la jonction entre l'imagination, le réel et son intégration dans le nouveau milieu. L'auteur puise dans sa mémoire immédiate, dans ses rêves les plus indécents : ce sont les cris des désespérés, des dépossédés, des marginalisés qui font et défont la réalité de son histoire et de son authenticité. C'est pour cela qu'on ne peut pas écrire une fiction sans prendre en compte sa réalité quotidienne. L'histoire de Maryse Condé doit être lue et comprise dans son aspiration à parler au monde. *Les Belles Ténébreuses* doit-il nous ramener à la réalité de la vie ?

L'auteur s'inspire de ses propres faits pour écrire ses romans et ses œuvres. Ses textes littéraires sont imprégnés du contexte historique et culturel de son époque. Dans *Les Belles Ténébreuses*, elle nous décrit les événements secouant le monde lors du printemps des peuples (au moment où les principes de liberté gagnent le monde). Elle cherche, ainsi, à dépeindre la réalité telle qu'elle est. Avec une dose d'artifice et d'idéalisation, elle choisit son sujet dans la classe moyenne ou populaire et elle aborde le thème de l'affrontement social. Elle s'applique à retransmettre une réalité qui s'apparente un peu à une vision de vraisemblance. Le principe même, la méthode d'écriture, à savoir l'image prépondérante du héros et la présence de lyrisme montre bien qu'elle ne voudrait pas ancrer son récit dans une réalité brute.

NGOIE MUKENGE Arthur
Rhodes University, Grahamstown, Afrique de Sud

UNE RÉALITÉ POUR UNE FICTION DANS LES BELLES TÉNÉBREUSES DE MARYSE...

Bibliographie

- Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art : genèse et structure du champ littéraire*, Seuil, Paris, 2009.
- Maryse Condé, *Les belles Ténébreuses*, Mercure de France, Paris, 2008.
- Biyaoula Daniel, *L'Impasse*, Présence Africaine, Paris, 1996.
- Biyaoula Daniel, *Source de joies*, Présence Africaine, Paris, 2003.
- Boris Vian, *L'Écume des jours*, Édition de poche, Paris, 1997.
- Guy de Maupassant, *Pierre et Jean*, Édition de poche, Paris, 1979.
- Mouloud Feraoun, *Le fils du pauvre*, Seuil, Paris, 1995.
- Victor Hugo, *Les Misérables*, Édition de poche, Paris, 2001.
- Bernard Dadié, *Climbié*, Nouvelles Éditions Ivoiriennes (N.E.I.), Abidjan, 2002.
- Camara Laye, *L'enfant noir*, Édition de poche, Paris, 2001.
- Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Seuil, coll. "Poétique", Paris, 1975.
- Susanne Gehrman, *La traversée du moi dans l'écriture autobiographique francophone* in *Traversées de l'écriture dans le roman francophone*, Moncton, vol. 37, n° 1, 2006.

ÉVALUER LA COMPÉTENCE TEXTUELLE PAR LA MATURITÉ SYNTAXIQUE CAS DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

Résumé

L'évaluation est un processus qui attribue une signification particulière aux résultats de la mesure d'une performance. Cet apport de sens dégage une *valeur* que le candidat a acquise par l'entremise des contenus d'enseignement ; cette *valeur* qui affecte aussi bien l'individu que la société peut se traduire en compétence. Aujourd'hui, la légitimité des pratiques d'évaluation couvre toute l'étendue des compétences, y compris dans le domaine des langues étrangères. Dans le cas du FLE, la compétence communicative et/ou textuelle est un construit psychologique qui ne peut pas être d'emblée accessible, seul le recours à son atomisation en différentes composantes paraît être la modalité d'évaluation la plus objective. Tout au long de l'histoire, cette atomisation de l'objet langue s'est réalisée à travers ses différents aspects (syntaxe, morphologie, vocabulaire, etc.) et parcellisations de quatre compétences canoniques (compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite). L'essentiel de ce propos vise la production écrite, et particulièrement l'évaluation de la compétence textuelle des étudiants « finalistes » de la licence en FLE au Kenya. Deux approches complémentaires, qualitatives et quantitatives, y sont engagées à cette fin.

Mots clé

Compétence textuelle, modèle heuristique, maturité syntaxique, texte.

INTRODUCTION

Par souci de vérité scientifique, l'homme a de tout le temps tendance à remettre tout en question : il s'est toujours interrogé sur la qualité des résultats qui découlent des ressources investies dans son travail. Cette remise en cause ou cette quête permanente du mieux faire constitue la philosophie de l'évaluation du travail humain et de ses compétences. Limité hier au domaine juridique, le concept de la compétence a élargi son champ sémantique pour conquérir toute l'organisation du travail humain et s'ériger en principe universel : *tout se fait sur base des compétences*. Par conséquent, aucune discipline, aucun domaine de la vie, y compris celui de l'acquisition des langues étrangères, n'échappe aux pesanteurs de l'évaluation des compétences. D'importance sociale, elles ne sont pas de nature narcissique mais tributaires du verdict social, professionnel, scolaire ou académique.

C'est donc cette légitimité des pratiques d'évaluation qui octroie l'essence et la valeur de la compétence dans les langues étrangères. À cet effet, l'évaluation est forcément la pierre angulaire de la maîtrise du français, tel que le démontre l'histoire de la didactique du FLE : pour atteindre ses objectifs, s'inspirant de travaux de Lado

(1961), cette didactique a dû recourir à l'atomisation de l'objet « langue française » en quatre compétences canoniques, à savoir la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite.

Pour répondre à la problématique de la communication qui nous préoccupe tant, nous restons dans « la parcelle » de la compétence écrite pour nous focaliser sur une de ses composantes, à savoir la compétence textuelle. La pertinence de ce choix est liée à la valeur d'un texte qui vaut un lieu de solidarités morphosyntaxiques, lexicales et sémantiques. Par ailleurs, de telles relations ne peuvent se tisser que si l'auteur ou le scripteur, jouissant d'une maturité syntaxique avérée, est capable de mobiliser d'une manière efficiente et structurée, des stratégies et des ressources linguistiques dont il dispose. En termes clairs, l'essentiel de ce propos est de vérifier cette capacité de mobilisation de ces ressources à des moments et contextes opportuns. C'est plus le savoir-faire linguistique que le savoir qui oriente notre réflexion : il ne s'agit pas de restituer de simples connaissances linguistiques hétéroclites mais d'évaluer la maturité syntaxique qui est une condition *sine qua non* de cette mobilisation. À toutes fins utiles, nous analysons les productions écrites à une période charnière entre l'université et le marché du travail. Pour ce faire, nos réflexions s'articulent autour de quatre points : la problématique, un bref aperçu théorique, l'analyse de données et la présentation des résultats.

1. PROBLÉMATIQUE

Pendant leur cursus universitaire, les apprenants kenyans du FLE sont régulièrement en contact avec des centaines de textes, sous diverses formes, qu'ils produisent ou utilisent pour informer, expliquer, raconter, accomplir des tâches, en bref pour communiquer. Mais en dépit de cette familiarité avec les textes, ils semblent rencontrer de véritables difficultés à s'exprimer à l'écrit sous forme de textes. Ils nous donnent l'impression d'accuser, en toute évidence, un déficit ou une méconnaissance de la structuration textuelle en produisant des enchaînements de phrases isolées, en lieu et place des textes cohérents et cohésifs. Néanmoins ce constat n'est pas, à notre connaissance, étayée par une évaluation objective qui exprime l'ampleur du déficit qualitatif et quantitatif au terme du cycle de licence en FLE.

La problématique de la production de textes se résume en une question fondamentale quand on observe un scripteur à l'œuvre, quelle que soit sa fonction : « *que se passe-t-il dans la tête de celui qui rédige ?* ». Cette question a été le point de départ de plusieurs recherches visant à appréhender les mécanismes cognitifs du processus de la production écrite. De cette question sont parties des options épistémologiques diverses pour expliquer la production des textes. Elle relève d'une part d'un domaine très spécifique, soulevant des problèmes particuliers communs à la linguistique textuelle, à la psycholinguistique et à la didactique, et d'autre part d'un domaine général relatif à la résolution des problèmes qui intéressent les chercheurs de la production du langage écrit (Chanquoy & Alamargot, 2002).

En tant que domaine spécifique, elle couvre le fonctionnement et la charge cognitive des processus rédactionnels et touche au développement des compétences rédactionnelles. Comme lieu de résolution de problèmes, les questions fondamentales qu'elle soulève peuvent conduire à des réponses fructueuses pour

ÉVALUER LA COMPÉTENCE TEXTUELLE PAR LA MATURITÉ SYNTAXIQUE...

l'ensemble des recherches dans les disciplines évoquées plus haut. Ainsi, les recherches conduites en production écrite ne visent pas seulement à faire progresser les connaissances dans ces domaines, leur objectif est également de répondre aux problèmes soulevés par les praticiens, les chercheurs et les enseignants que nous sommes. Sur ce point, la rédaction des textes constitue un champ de recherches très loin d'être épuisé, notamment parce qu'il demeure encore de nombreuses zones d'ombre, aussi bien théoriques que méthodologiques, relatives à la fois, à la justification des compétences dans le processus rédactionnel et au repérage de la compétence textuelle qu'à ses modalités d'évaluation en contexte académique du FLE au Kenya.

Le caractère multidisciplinaire et complexe de la production écrite ainsi décrit impose, en cas d'analyse, une prise en considération de plusieurs facteurs, notamment la qualité du texte produit, la compétence du scripteur, le processus rédactionnel et la pratique de la langue (Fayol, op.cit). Nous considérons le scripteur comme le facteur majeur autour duquel gravitent tous les autres ; c'est à ce titre que ses compétences retiennent particulièrement notre attention dans le cadre de cette recherche qui se trouve au confluent de la linguistique textuelle et de la psycholinguistique du FLE. Dans notre étude, nous pensons que, pour parvenir à concilier dans un texte cohérent les éléments linguistiques de la langue étrangère avec les connaissances rédactionnelles d'un contenu narratif, il faut être doté de compétences communicatives particulières. Celles-ci ont trait à la fois aux connaissances sur la structure textuelle, à la dynamique de mobilisation des opérations cognitives transversales et des ressources métacognitives (Dabène, 1995). La question que nous nous posons à l'issue du cursus universitaire, sur la formation des apprenants-scripteurs du FLE au Kenya, est double : quel est le niveau de maîtrise de la compétence productive des textes narratifs de cet apprenant ? Y a-t-il des cas d'inadéquation flagrante dans lesquels certains apprenants ont une connaissance performante de la langue et une pratique textuelle qui l'est moins ou vice versa ?

À ce stade de la recherche au Kenya, beaucoup reste à faire pour répondre à ces questions. L'absence, à notre connaissance, d'analyse des fonctionnements textuels et d'inventaires exhaustifs des lacunes éventuelles, donne libre cours aux spéculations, parfois pessimistes et alarmistes. D'où l'utilité de vérifier les acquis par la rédaction ; étant donné qu'elle apparaît au terminal du processus d'apprentissage, la rédaction est le support privilégié du contrôle des connaissances linguistiques.

2. CONSIDÉRATIONS THÉORIQUES

L'ancrage théorique de notre recherche trouve son fondement dans le modèle heuristique de Hayes et Flower (1980) dont les concepts connexes sont le texte et la maturité syntaxique.

2.1. Le modèle heuristique du rédacteur compétent

La question « *que se passe-t-il dans la tête de celui qui rédige ?* » insinue l'équation personnelle dans le processus rédactionnel, lequel se traduit par les caractéristiques psycholinguistiques du rédacteur. C'est en réponse à cette interrogation que Hayes et Flower ont reconstitué, à l'aide du protocole verbal, le

ANALYSES

modèle heuristique de rédaction que poursuit un *rédacteur compétent*. Par protocole verbale, il faut entendre un « enregistrement de ce qu'a pu verbaliser un rédacteur à propos de ses pensées tout au long de sa composition par écrit, suite à une consigne incitatrice » (Piolat et Roussey, 1992). Cette expérience du modèle psycholinguistique du rédacteur compétent a pu reconstituer un schéma productif en trois composantes : l'environnement de la tâche (consignes), la mémoire à long terme (les connaissances déclaratives et procédurales) et le processus de production écrite.

Cette dernière composante de la mise en œuvre de la génération ou de la production se décline en sous-processus : la planification, la mise en texte, la révision et le contrôle. La *planification* concerne les décisions prises par le scripteur à propos du contenu du texte, du choix d'objectifs et de l'établissement d'un plan qui guidera sa production. La *mise en texte* ou la *traduction* consiste en l'élaboration du contenu, c'est-à-dire en la transformation du plan en texte. La *révision* renvoie à la recherche de l'amélioration de l'écrit sur l'appui des connaissances référées au thème, au lecteur et aux types de texte (Hayes et Flower, 1980). Précisons que ces sous processus ne sont pas des étapes successives mais des opérations conjointement mises en branle pour valider le choix et l'emploi de toute unité linguistique dans la rédaction. C'est à ce titre que le modèle du *rédacteur compétent* couvre aussi toutes les opérations de la mobilisation des ressources et de la maturité syntaxique.

2.2. Le texte

Chaque jour, souvent sans y prêter attention, nous sommes en contact avec des dizaines, voire des centaines de textes, sous diverses formes, que nous produisons ou utilisons pour nous informer, nous divertir, nous expliquer, raconter, communiquer et/ou accomplir diverses tâches. Ce truisme tend à nous faire oublier que le texte n'est pas un produit banal, et que sa composition autant que sa lecture ne sont possibles qu'au prix d'un interminable apprentissage et d'une longue expérience. Bien qu'il soit apparemment facile de reconnaître un texte lorsque nous en voyons un, le problème se complique lorsqu'il s'agit de comprendre et de définir linguistiquement, avec exactitude, ce qu'est un texte, ce qui n'en est pas un et ce qui distingue un « bon » texte d'un autre moins bon.

En ce qui nous concerne, nous prenons les productions écrites pour des textes. Et d'après Rück, l'étymon du mot « texte » remonte au mot latin « *textus* » qui appartient à la famille *textile*, *tissu*, à ce qui est *tramé* ou *tissé*. Loin du hasard étymologique, le texte s'apparente réellement à un tissu entrelacé systématiquement, de plusieurs liens qui fonctionnent en synergie et dont le processus de rédaction implique divers facteurs liés au produit (le texte), à la composition, au scripteur et à l'enseignement du FLE (Fayol). C'est pourquoi, Dupont (2000) le considère comme « une unité de communication linguistique verbale, linéairement orientée, significativement cohérente, intentionnellement close, génériquement marquée » ; il est considéré comme « un ensemble structuré et cohérent de phrases véhiculant un message dans un contexte particulier et réalisant une intention de communication ».

L'unique façon de répondre aux exigences de la cohérence et de la cohésion textuelles, c'est de faire preuve d'une capacité de mobilisation opportune des ressources linguistiques et discursives. C'est davantage la capacité à organiser et à mobiliser ces ressources en combinaisons pertinentes qui rendent le rédacteur

compétent. Or, la capacité de textualiser tient d'une compétence textuelle que Rück (1980) met en relation avec la compétence communicative et la compétence linguistique. Ce faisant, le savoir linguistique seul ne peut pas accoucher d'un texte, il faut en plus un savoir-faire de même nature, sinon on court le risque de se leurrer avec un assemblage hétéroclite de mots ou de phrases. Nous pensons qu'il y a une forte corrélation entre la textualisation et la capacité de mobilisation non seulement des ressources linguistiques mais aussi et surtout des stratégies linguistiques et discursives. Ces dernières constituent l'essence même de la maturité syntaxique.

2.3. La maturité syntaxique

Depuis Jean Piaget (1969), nous savons qu'apprendre, c'est construire les connaissances au cours de son développement cognitif, lequel doit, tôt ou tard, arriver à maturité. Ainsi, on évolue du stade prélinguistique (babillage-lallations) au stade linguistique (étape du mot-phrase – phrase de deux mots – phrase). Inspiré par ces travaux, l'américain Hunt (1961), en lançant le concept dans les années 60, confirme la tendance évolutive de la phrase à constituants simples et peu nombreux vers la phrase contenant davantage de constituants plus élaborés. Cette observation laisse supposer que dans ce domaine d'apprentissage, comme dans d'autres, on évolue du simple au complexe et que pour passer de l'un à l'autre, il faut forcément passer par certaines étapes d'appropriation du savoir et des stratégies syntaxiques. Cette progression n'est autre qu'un processus de maturation, dans lequel tous les apprenants passent par les mêmes étapes successives mais que chacun franchit selon son rythme et ses limites (Brouillet et Gagnon, 1990). À cet effet, nous pensons que le moment de la maturité syntaxique sonne quand le « complexe » du processus d'acquisition linguistique se conjugue avec celui de la syntaxe. Quand l'apprenant atteint ce stade, il commence à parler ou à écrire, comme un locuteur natif ou un francophone performant, en se servant des formes linguistiques dont il dispose. Il atteint une maturité syntaxique qui se révèle être une appropriation manifeste des stratégies syntaxiques disponibles dans la langue (Gagnon et al, 1999).

Dans le même ordre d'idées, un apprenant du FLE ayant atteint la pleine maîtrise de ses moyens linguistiques devrait avoir à sa disposition un répertoire de constructions lui permettant d'exprimer ses idées dans des phrases complexes et bien structurées. Les caractéristiques de son discours se complexifient graduellement au cours de la scolarité, à l'instar de ce qui se passe dans le développement du langage infantin. Dans ce cas, comment établir la complexité des unités syntaxiques ? Cette complexité est-elle mesurable ou évaluable pour nous permettre de qualifier une maturité syntaxique, aussi relative soit-elle ?

Se poser ce genre des questions, c'est vouloir évaluer la capacité à « complexifier » ou à user à bon escient des stratégies syntaxiques pour communiquer par le texte : notre intention est d'apprécier si les apprenants-scripteurs ont atteint un niveau de maturité syntaxique leur permettant d'établir une hiérarchisation syntaxique correspondante à une hiérarchisation thématique. À l'instar de toute forme de maturité, celle-ci est un aboutissement d'une maturation qui s'acquiert à travers une progression qui va du simple au complexe. Précisons avec Brouillet (1990) que la mesure de la maturité syntaxique passe par « la maîtrise de stratégies syntaxiques disponibles (acquises) » alors que celle de la maturation syntaxique est une appréciation de la progression conduisant à cette maturité. La

ANALYSES

complexité de ces stratégies acquises se remarque à la fois sur le plan formel et sur le plan fonctionnel (Paret : 1988, p. 184-185).

Sur le plan formel, la progression dans l'acquisition va « de la phrase à constituants simples et peu nombreux à la phrase contenant davantage de constituants et de plus élaborés ». Ces derniers sont constitués eux-mêmes de composants plus nombreux et plus profonds : exemple d'un syntagme nominal (SN) qui domine un syntagme adjectival, une proposition subordonnée relative ou les deux et un syntagme verbal contenant des syntagmes prépositionnels ou des propositions. Bref, si nous regardons de près une telle complexité, elle se traduit par une phrase de plus en plus longue c'est-à-dire contenant plus de mots. Sur le plan fonctionnel, cette complexité peut se traduire par « l'intégration d'un plus grand nombre d'informations par énoncé » (phrase ou constituants de la phrase) ; une telle complexité rime avec l'enchâssement dans la syntaxe.

Dans tous les cas de figure, la complexité syntaxique apparaît être la stratégie apparente de la maturité syntaxique. Les éléments de définition étant tels qu'ils sont, les unités de mesure y afférentes « ne sont pas des normes, elles ne sont rien de plus que les caractéristiques observées dans les textes d'un groupe d'individus » (Gagnon, 1998 p. 1). Par conséquent, c'est à juste titre que les spécialistes de la maturité syntaxique (Hunt, Gagnon, Paret, etc.) en proposent les mesures suivantes : le nombre moyen de mots par phrase, le nombre et la complexité du groupe du verbe, le nombre moyen de circonstanciels mobiles par phrase et leur position relative. Eu égard à ce qui précède, la maturité syntaxique, cette capacité à « complexifier » des phrases, ne se mesure que par l'habileté à allonger les phrases, à enchâsser les propositions les unes dans les autres et à condenser les informations dans un énoncé plus réduit. Nous ne saurions affirmer *a priori* que l'enchâssement est plus complexe ou plus mûr que la structuration formelle ou vice versa, sans procéder par une analyse détaillée des énoncés, ce à quoi nous nous attelons dans les lignes qui suivent.

3. L'ANALYSE DE DONNÉES

Notre population d'étude est constituée des « finalistes » de la licence en FLE au Kenya. L'objectif est d'évaluer le degré de maturité syntaxique requise dans la compétence textuelle auprès des apprenants ayant bénéficié d'un même traitement pédagogique en FLE. Pour ce faire, nous avons demandé aux candidats de produire librement et individuellement pendant deux heures un texte narratif sur des faits de société.

3.1. Traitement du corpus

À l'issue de notre enquête, nous avons recueilli 70 productions écrites dans les universités mais compte tenu de nos objectifs et des consignes de notre étude, nous n'en avons retenues que 60. Par ailleurs, nous avons constaté que les récits rapportés tournent autour de quatre thèmes majeurs, à savoir les violences électorales de 2007 au Kenya, les faits divers rapportés, les contes et les nouvelles préalablement contés aux scripteurs, à des fins morales, par leurs ascendants respectifs (voir textes en annexe). Comme l'avait bien souligné Adam (2008), ces textes sont hétérogènes : nous avons traité aussi bien des textes à dominante narrative comportant des séquences descriptives que des textes à dominante

ÉVALUER LA COMPÉTENCE TEXTUELLE PAR LA MATURITÉ SYNTAXIQUE...

descriptive contenant des séquences narratives. Le double rôle que joue le scripteur, à la fois narrateur et acteur, serait à la base de cette situation.

3.2. Dépouillement de données

Pour évaluer cette maturité requise dans la mise en texte, quatre évaluateurs ont analysé indépendamment la construction de deux types d'énoncé, à savoir la proposition subordonnée relative et la proposition subordonnée circonstancielle mobile. Les éventuelles divergences ont été aplanies à travers des discussions de conciliation. Ce sont ces résultats harmonisés qui ont fait l'objet d'analyse quantitative et qualitative.

Sous l'analyse quantitative, nous analysons les indices de la maturité syntaxique ci-après : le nombre et la complexité des propositions subordonnées relatives, et le nombre et la complexité des propositions subordonnées circonstancielle mobiles. S'agissant de propositions subordonnées, nous avons reconstitué leur construction afin de démontrer qu'elles sont réellement des entités syntaxiques complexes et, donc des produits susceptibles de mesurer la maturité syntaxique.

Enfin, nous donnons une interprétation qualitative à toutes ces données quantitatives.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1. Le taux de subordination et la longueur des textes

Le corpus est constitué de 23 725 mots qui sont organisés en 1 430 phrases. En plus des propositions principales et indépendantes, le corpus rassemble les subordonnées conjonctives complétives, les conjonctives circonstancielle, les relatives, les interrogatives et les subordonnées sans connecteur subordonnant (les infinitives et les participiales). Dans le tableau ci-dessous, nous présentons le poids de chacune d'elles dans le corpus.

Tableau 1 : relevé des propositions du corpus

Type de proposition	Fréquence	Taux de subordination
Proposition principale	785	35%
Proposition indépendante	645	29%
Proposition subordonnée relative	279	13%
Proposition subordonnée circonstancielle mobile	227	11%
Proposition subordonnée complétive	210	9%
Autres propositions subordonnées	69	3%
Total	2 225	100%

Ce tableau indique que plus de 54% des phrases sont complexes. Parmi les 2 225 propositions du corpus, nous avons dénombré 785 subordinations, ce qui veut dire que 35 % des propositions sont subordonnées. De toutes ces propositions subordonnées, 279 (soit 13%) sont des relatives, 227 (11%) des circonstancielle mobiles, 210 (9%) des complétives et les autres propositions subordonnées (les interrogatives, les infinitives et participiales) sont au nombre de 69 (3%). Nos observations se sont focalisées sur les deux premiers types de proposition.

4.2. L'analyse quantitative des propositions subordonnées relatives et circonstancielles mobiles

Ces analyses consistent à reconstituer la complexité de ces propositions pour faire valoir qu'elles sont, de ce point de vue, des mesures de la maturité syntaxique. Cette reconstitution par analyse logique de propositions nous a permis d'observer et de quantifier les constituants syntaxiques en présence. Dans ces lignes, nous en présentons, suivant le critère d'analyse retenu, les résultats quantitatifs détaillés qui sont suivis par des recouvrements synthétiques entre ces critères.

Les subordonnées relatives sont analysées suivant les trois critères suivants : le connecteur subordonnant, l'antécédent et la linéarité des syntagmes.

Les connecteurs subordonnants

La distribution des marqueurs subordonnants indique un certain ordre de préférence des scripteurs : ils n'ont choisi que 7 pronoms relatifs pour en faire des connecteurs subordonnants alors que la langue française en propose plus ou moins 15. Voici les marqueurs relatifs qui sont présents dans le corpus ainsi que leurs fréquences : 197 *qui* (soit 65%), 65 *que* (soit 35%), 35 *où* (soit 12%) ; les autres de moindre fréquence sont 2 *dont* (soit 0,7%), 2 *auquel* (0,7%), 1 *lequel* (0,3%) et 1 *lesquelles* (0,3%).

Signalons que la variation des connecteurs subordonnants relatifs est au maximum de 4 sortes par texte. À ce propos, 29 scripteurs (presque 50%) n'utilisent que deux sortes de connecteurs dans leurs textes ; 13 scripteurs font usage de trois sortes de connecteurs dans leurs textes, 13 autres se servent de trois types de connecteurs ; seuls 3 scripteurs exploitent 4 formes de connecteurs et il y a deux scripteurs qui n'utilisent aucun de ces connecteurs dans leurs productions écrites.

Par ailleurs, s'agissant de l'emploi abusif des marqueurs de subordination, les erreurs de choix inappropriés ont été commises sur :

- le connecteur *Qui* à proportion de 1,5% de l'ensemble de ses emplois ;
- le connecteur *Que* à proportion de 11% de l'ensemble de ses emplois ;
- le connecteur *Où* à proportion de 20% de l'ensemble de ses emplois ;
- l'unique utilisation de *Dont* et de *Auquel*.

L'antécédent

- *De la nature grammaticale des antécédents*

Nous notons que toutes les propositions subordonnées relatives n'ont comme antécédents que des syntagmes nominaux. Leur nature grammaticale et leurs occurrences dans le corpus se présentent comme suit : ils sont soit des noms communs (232 cas représentant 85% du total des occurrences), soit des noms propres (30 cas ou 11% de toutes les occurrences), soit des pronoms (12 cas ou 4% de l'ensemble des occurrences). Sur 279 énoncés répertoriés dans le corpus, ces antécédents y remplissent plus la fonction de syntagme/sujet dans 191 cas (68%) que celui de complément d'objet dans 52 cas (19%) ou de celui de complément circonstanciel dans 36 cas (13%).

- *De l'accord entre l'antécédent et les constituants de la relative*

Les scripteurs rencontrent des difficultés à parfaire l'accord grammatical entre l'antécédent et le syntagme verbal de la proposition subordonnée relative. Plus de la moitié des scripteurs rencontrent des difficultés à faire un accord entre

ÉVALUER LA COMPÉTENCE TEXTUELLE PAR LA MATURITÉ SYNTAXIQUE...

l'antécédent et le syntagme verbal de la subordonnée relative : 56% des cas observés sont erronés quand l'antécédent est un complément d'objet et la proportion diminue à 35% lorsqu'il est sujet.

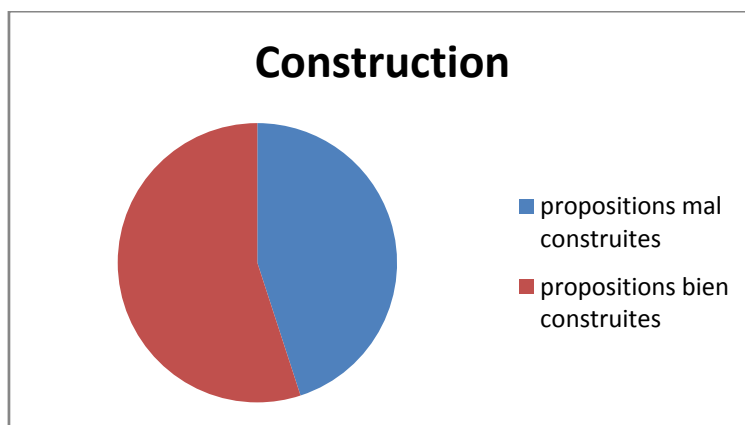
- *La linéarité syntaxique*

Plus importante est la problématique de l'ordre syntaxique des constituants dans la proposition subordonnée relative. Nous faisons état, dans ces lignes, des observations portant sur les relations qui régissent l'axe syntagmatique de la proposition subordonnée relative. À cet effet, sur 277 propositions subordonnées observées, 88 (31%) ont des constituants qui ne respectent pas l'ordre canonique de relations inter ou intra syntagmatiques, ou ne contribuent pas à l'unité syntaxique de la proposition.

Conclusion

Partant du postulat selon lequel la maîtrise de la complexité syntaxique est fonction des choix pertinents et/ou de la combinatoire optimale des stratégies et constituants syntaxiques, l'analyse de nos données sur 279 propositions subordonnées relatives dégagent les résultats globaux qui sont représentés par le graphique 5.

Graphique 5 : construction des propositions subordonnées relatives



- Sur 279 propositions subordonnées relatives, 125 sont mal construites, ce qui veut dire que 45 % des propositions subordonnées relatives du corpus sont syntaxiquement mal construites.

Les propositions subordonnées circonstancielles mobiles

Pour évaluer la construction de ces propositions, nous les avons analysées suivant les critères ci-après : les connecteurs subordonnants, la position de la proposition subordonnée circonstancielle mobile dans la phrase et la linéarité syntaxique.

- *Les connecteurs subordonnants*

Après analyse, nous avons relevé 31 différents types de connecteurs dans le corpus : *alors que* (0,8%), *après que* (1%), *au point où* (0,8%), *avant que* (2%), *bien*

ANALYSES

que (2,5%), *comme* (2,5%), *dès que* (0,8%), *depuis que* (1%), *jusque* (1,7%), *pendant* (0,8%), *pendant que* (1%), *parce que* (25%), *pour que* (3%), *quand* (39%), *si* (8%), *tant que* (0,8%) et autres (6%). Sous la rubrique « autres », nous classons les marqueurs ci-après, qui n'apparaissent qu'une seule fois dans le corpus : *de peur que*, *en attendant que*, *pour que*, *malgré que*, *puisque*, *même si*, *aussitôt*, *pourvu que*, *aussi que*, *tellement que*, *lorsque*, *sitôt que*, *au moment où*, *quelque... que*, *à condition que*, *afin que*).

Sur le même registre, nous avons constaté que les connecteurs temporels sont les plus représentatifs du corpus : ils introduisent 13 des 20 propositions subordonnées, soit 65 % de l'ensemble. Le type de subordination circonstancielle introduite par *quand* paraît être le type dominant du corpus : totalisant 39% des toutes les occurrences des propositions subordonnées, le connecteur *quand* introduit 79% de toutes les subordonnées circonstancielle. Par ailleurs, à l'instar de *quand*, le connecteur causal *parce que* est aussi l'un des plus utilisés du texte : il introduit 89 % de toutes les propositions subordonnées circonstancielle de cause. Ces dernières sont aussi introduites dans une moindre mesure par des connecteurs tels que *puisque*, *pour que* et *pourvu que* qui apparaissent une ou deux fois dans le corpus.

Avec une assise dans le corpus qui s'évalue à 6% de l'ensemble des connecteurs, le marqueur *Si* est l'unique introducteur de la proposition subordonnée conditionnelle.

En outre, l'emploi abusif des marqueurs temporels de subordination, c'est-à-dire l'erreur du choix et le suremploi des connecteurs, affecte à des degrés divers 10 des 31 types de connecteurs subordonnants : *aussitôt que*, *pendant*, *jusque*, *quand*, *au moment où*, *depuis que*, *après que*, *parce que*, *si*, *avant que*.

- *La position de la subordonnée circonstancielle mobile dans la phrase*

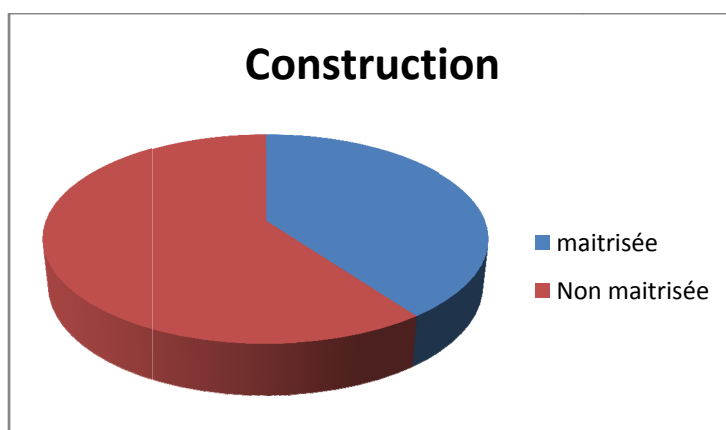
Après analyse, 39% des scripteurs placent les propositions subordonnées circonstancielle mobiles au début de la phrase, c'est-à-dire en position initiale de l'énoncé. 25% d'entre eux les placent en position interne alors que 36% seulement les mettent à la fin de l'énoncé.

- *La linéarité syntaxique*

Plus de la moitié (58%) des constituants syntaxiques des 227 propositions subordonnées circonstancielle ne respectent pas l'ordre canonique de relations inter ou intra syntagmatiques de la proposition subordonnée.

Conclusion

L'analyse des propositions subordonnées circonstancielle à travers ses différentes caractéristiques syntaxiques nous a permis de tirer des conclusions qui sont synthétisées par le graphique ci-dessous.



La combinatoire des paramètres qui sont relatifs aux connecteurs subordonnants, à la position dans la phrase et à la linéarité syntaxique des propositions subordonnées circonstancielles nous permettent de tirer des conclusions générales suivantes :

- sur 227 propositions subordonnées circonstancielles mobiles, 137 sont mal construites, ce qui veut dire qu'au regard de nos critères, 60 % des scripteurs ne maîtrisent pas la construction syntaxique des propositions subordonnées circonstancielles.

5. CONCLUSIONS GÉNÉRALES

a) Nous constatons qu'il y a dans des textes des connecteurs qui sont plus disponibles que d'autres ; ils se retrouvent dans les textes de tous les niveaux et en outre, leur usage est souvent moins affecté par les erreurs de choix. Ce qui nous fait penser que les connecteurs n'ont pas été acquis de la même manière ni maîtrisés au même degré par les scripteurs. Riche de ces observations, nous avons essayé de restituer la gradation de la maîtrise des connecteurs qui ont, au moins, une assise de 1% dans le corpus. Il ressort de ces données que, pour acquérir les connecteurs, la maturation syntaxique des apprenants suit une certaine progression que nous ne pouvons pas ignorer. Pour ce faire, nous accédons l'existence d'une gradation dans la maîtrise des connecteurs que nous schématisons en ordre décroissant :

Qui > Quand > Que > Parce que > Où > Si > Pour que > Comme, Bien que et Avant que.

Cette gradation dans l'acquisition confirme les résultats des études menées par Herdy (2010) sur les lycéens suédophones du FLE : ils ont abouti presque au même « parcours développemental (un ordre d'acquisition) » de cinq premiers types de subordination.

b) S'agissant des propositions subordonnées relatives, il faut noter qu'avec leurs antécédents, les connecteurs ne forment que des syntagmes nominaux (sujet : 68% des cas observés, complément d'objet dans 18 % et complément circonstanciel dans 12%). Parmi les subordonnées introduites par *qui/que*, deux types de constructions : il y a d'une part des relatives « toutes faites », apprises de façon

ANALYSES

holistique, voire par cœur, qui rappellent les expressions apprises dans les manuels scolaires « Parlons français » en début du secondaire au Kenya et d'autre part celles qui résultent d'un effort de construction syntaxique. Plus de 70% des scripteurs utilisent à bon escient le syntagme nominal, « qui est une des structures où se manifeste le plus la maturité syntaxique, à cause de sa capacité à condenser l'information » (Brouillet et Gagnon, 1990).

c) La proportion des propositions circonstancielles mobiles a tendance à diminuer au fur et à mesure que la compétence textuelle s'améliore, laissant la place à d'autres types de subordinées. Alors qu'elle est la moins considérée comme indice de maturité syntaxique (Hunt, 1965 ; Dubuisson, 1982 ; Paret, op. cit.), la position initiale de ce type de subordinées est la plus importante par rapport aux autres. Par contre, la position interne qui a un lien direct avec une gestion efficiente de la ponctuation, reste la moins utilisée de toutes.

d) Enfin, au regard de la combinatoire de ces différents mécanismes complexes, (relatifs aux connecteurs subordinants, aux antécédents, aux accords syntaxiques, à la position et à la linéarité syntaxique) qui régissent les deux types de propositions subordinées, il se dégage le constat suivant : 55% de scripteurs réussissent mieux à construire des propositions subordinées relatives alors qu'ils ne sont que 40% à faire autant pour les propositions subordinées circonstancielles mobiles. En comparant la construction de ces deux types de subordinée, nous nous rendons compte que ces derniers n'ont pas connu la même progression dans l'apprentissage : les scripteurs n'affichent pas la même maturité syntaxique dans la construction de la subordinée relative que dans celle de la subordinée circonstancielle mobile.

NGOY Mwilambwe
Maseno University, Kenya
N'DIABOU Segal Touré
Université Cheik Anta Diop de Dakar, Sénégal
MUTEBA Kazadi
Masinde Muliro University of Science and technology, Kenya

Bibliographie

- Adam M. (2008), *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, Paris.
- Brouillet C. et Gagnon D. (1990), *La maturation syntaxique au Collégial*, in Québec français, n° 79, 1990.
- Chanquoy et Alamargot (2003), *Mise en place et développement ou traitement rédactionnels : le rôle de la mémoire du travail*, in langage et l'homme, vol 38, n° 2.
- Dabène, M. (1987). *L'adulte et l'écriture : contribution à une didactique de l'écrit en langue maternelle*. Bruxelles : De Boeck Université
- Dubuisson C. (1982), *Complexification syntaxique de l'écrit au primaire*, revue de l'association québécoise de linguistique, vol. 1, n° 1-2, 1981-1982.
- Dupont D. (2000), *La perspective textuelle en FLES : le cas du paragraphe* in *Langage et l'homme*, Mars 2000.
- Fayol M. (1985), *Le récit et sa construction*, Neuchâtel, Paris.
- Gagnon D. (1998), *La maturité syntaxique*, in Correspondance Vol. 3, n° 4, Québec.
- Hayes J.R. et Flowers L.S. (1980), *Identifying the organising of writing processes*, in Cognitive processes in writing, Hillsdale NJ.

ÉVALUER LA COMPÉTENCE TEXTUELLE PAR LA MATURITÉ SYNTAXIQUE...

- Herdy B. (2010), *La subordination dans la production écrite en français L2*, mémoire, Linné universitetet/Franska.
- Hunt, K.W. (1965), *Grammatical structures written at three grade levels*, NCTE Research report, n° 3, Champaign, Illinois.
- Lado R. (1964), *Language testing*, MacGraw-Hill, Colombus.
- Paret C. (1988), La syntaxe écrite des élèves du secondaire, in revue des sciences de l'éducation, vol. 14, n° 2.
- Piaget J. et Inhelder B. (1966), *La psychologie de l'enfant*, PUF ; Paris.
- Rück H. (1980), *Linguistique textuelle et enseignement du français*, Hatier, Paris.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

Abstract

Dans cet article, il est question d'évaluer, à la fin du cycle de licence, la compétence textuelle des apprenants du FLE à l'université. Cette recherche permet d'avoir des informations sur le parcours de l'apprentissage, sans aucune prétention régulatrice. Entreprise à une période charnière entre l'université et le monde du travail, cette évaluation fait le bilan des savoirs et des savoir-faire impliqués dans la construction d'un texte narratif. Textualiser dans ce contexte tient d'une compétence textuelle qui se manifeste par l'étendue et la qualité des connaissances linguistiques, pragmatiques et communicatives ; c'est à la lumière de ces balises que nous avons tenté d'y accéder.

1. CADRE GÉNÉRAL DE L'ÉTUDE

1.1. Introduction

Pendant sa formation, l'étudiant en licence FLE est souvent en contact avec des dizaines, voire des centaines de textes français, sous diverses formes, qu'il produit ou utilise pour s'informer, se divertir, s'expliquer, raconter, communiquer et/ou accomplir diverses tâches. Cette familiarité tend à lui faire oublier que le texte n'est pas un produit banal, et que sa composition autant que sa lecture ne sont possibles qu'au prix d'un interminable apprentissage et d'une longue expérience. Bien qu'il soit apparemment facile de reconnaître un texte lorsqu'il en voit un, le problème se complique lorsqu'il s'agit de le comprendre et de le définir avec exactitude ; bref qu'est ce qui distingue un texte de ce qui n'en est pas un ? Quels sont les attributs d'un «bon» texte ?

D'après Rück, (1991), étymologiquement le mot « texte » dérive du mot latin «*textere, textus* » qui signifient « tissé » ou « tissu » c'est-à-dire ce qui est tramé ou tissé. Loin du hasard étymologique, le texte s'apparente réellement à un tissu aux « fils » entrelacés qui fonctionnent en synergie et dont le processus de rédaction implique divers facteurs liés au produit (le texte), à la composition, à la psycholinguistique du scripteur et à l'enseignement du FLE (Fayol, 1991). Si la conjonction de tous ces facteurs est positivement assurée, alors le texte est pris pour « un ensemble structuré et cohérent de phrases véhiculant un message dans un contexte particulier et réalisant une intention de communication » (www.lepointdufle.net).

En clair, contrairement à une juxtaposition hétéroclite de phrases, le texte repose sur les principes de cohérence et d'organisation, à partir desquels il tire sa

forme et sa fonction. De telles exigences ne peuvent pas se réaliser sans unités linguistiques solidaires : raison pour laquelle le texte recèle en son sein une unité, matérialisée par une cohésion d'éléments linguistiques. Cette dernière est soutenue par Spielmann (op. cit) qui pense que théoriquement, un texte ne devrait pas contenir une phrase qui, une fois retranchée, ne pourrait pas affecter cette unité ou compromettre son ensemble. Cela ne peut se réaliser qu'au prix d'un travail laborieux et minutieux, fourni par un « rédacteur compétent » et rompu à la pratique de l'écrit.

1.2. La compétence textuelle

Rück (op. cit) considère la compétence textuelle comme « un ensemble des capacités de constitution de cohérence et de délimitation textuelle à visée fonctionnelle (au sens actif et au sens réceptif), domaines dans lequel les points de vue thématiques et typologiques ont également un rôle à jouer ». Dabène (1990) abonde dans le même sens, place la compétence textuelle dans le cadre des savoir-faire qui font référence aux manifestations opératoires et observables des savoirs. Elle est un savoir-faire générique des activités de réception et de production qu'il appelle savoir-faire textuel. Sans doute, l'acte du scripteur se conçoit désormais comme une dynamique de mobilisation et d'intégration entre autres des compétences du savoir et celles du savoir-faire suivantes : la compétence générale d'écriture, la compétence linguistique et la compétence pragmatique. Toutes ces compétences se construisent en amont à travers plusieurs activités et pratiques de l'écrit en classe.

1.3. L'écrit en contexte académique au Kenya

En dépit de leur autonomie en matière de conception des programmes académiques, toutes les universités poursuivent les mêmes objectifs pour l'enseignement du français : *communiquer en bon français, s'exprimer couramment en cette langue, faire un usage efficient des compétences acquises en sciences du langage*. Comme on peut le constater, ces objectifs visent la formation des compétences par l'appropriation du français qu'il faut, à terme, évaluer. Concernant le français écrit, l'opérationnalisation de tels objectifs se fait progressivement à travers les cours dont les activités tournent autour de l'articulation entre les besoins en langue, les pratiques de l'écrit et les modes d'accès au savoir (lecture, exercices de composition et contexte linguistique).

1.3.1. Besoins langagiers à l'université

À l'université, les besoins langagiers en français écrit sont nombreux et variés. L'écrit comme l'oral demeure le passage obligé pour maîtriser le français, voire la clé de réussite dans les départements de français où les épreuves d'évaluation sont quasiment toutes écrites. En effet, le contexte académique d'apprentissage et la nature des rapports qu'il entretient avec ses enseignants obligent l'apprenant kenyan à devenir *ipso facto* un scripteur. Ainsi sont sollicitées au quotidien ses capacités de rédaction à travers les prises de notes, les activités résumantes, les narrations, les descriptions, les portraits, les comptes-rendus ; c'est à partir de ces exercices que les apprenants s'exercent à produire librement des textes. Ces derniers sont le reflet d'un processus historique et culturel à maturation lente qui

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

est évocatrice aussi bien d'expériences académiques vécues que des critères d'évaluation qui les ont pénalisés. Ces expériences ont exploré pendant des années, tant bien que mal, les ressources cognitives et le savoir-faire langagier nécessaires pour la textualisation.

1.3.2. Pratiques de l'écrit

Notre attention a toujours été attirée par la technique de prise de notes en vigueur dans les classes de FLE ; cette pratique doit avoir un impact certain sur la production de textes. De cette réflexion émerge une question qui mérite d'être posée : comment peut-on concilier les « notes » à leur « prise » sur fond d'un déficit orthographique et morphosyntaxique ? Quelle que soit la réponse, cette pratique continue à être utilisée dans chaque cours par les étudiants kenyans et apparaît être la pratique la plus interactive de l'écrit. À ce sujet, nous reconnaissons avec Gabillet et Montbron (1998) que dans le cadre d'un enseignement du FLE, cette technique qui s'inscrit dans un processus progressif d'acquisition linguistique, permet de relever et de classer les idées clé d'un discours oral ou écrit. À partir de l'écrit oralisé (dictée), du support écrit et/ou oral, l'enseignant utilise cette technique pour favoriser la sensibilisation à l'organisation textuelle : il met la compétence « compréhension écrite » au service de l'acquisition d'une autre, qui est « la production d'un écrit structuré » (construction du plan, reformulation, résumé). Cette technique, qui n'est pas un objectif de formation en soi pour l'étudiant kenyan du FLE, joue un rôle, tant soit peu, dans l'acquisition de la compétence scripturale et sur divers matrices de texte.

1.3.3. Lecture

Parmi les autres pratiques académiques de l'écrit expérimentées dans les classes, nous pouvons reconnaître la lecture des textes et des œuvres littéraires, les exposés ou les textes oralisés de notes de lecture. Étant donné que le quart du programme de licence est constitué de cours de littérature, l'exploitation des textes littéraires classiques est faite à des fins de modélisation de la production écrite ; ainsi leur lecture devrait permettre aux étudiants de se construire un modèle mental des processus nécessaire à la réalisation de l'écrit. En outre, ces textes constituent un bain linguistique et une source d'inspiration pour le guidage de l'apprenant-scripteur.

Il revient dès lors à l'enseignant d'offrir des pistes de réflexion, des supports et des modèles d'écrits dont le but est d'approcher les performances des étudiants de celles des écrivains ou des experts. C'est ainsi que la lecture et la production des écrits interagissent dans la construction des apprentissages et des compétences scripturales ; cela est favorisé par les relations de proximité qu'entretiennent la lecture et l'écriture. N'est-il pas vrai que ce sont les mêmes corps des concepts linguistiques que les deux ont en partage et que le scripteur doit dans un cas comme dans l'autre maîtriser ? Jolibert & Gloton (1975) y répondent par l'affirmative en dégageant une matrice de sept niveaux de partage entre la lecture et l'écriture :

- le contexte : par quelles voies tel écrit parvient-il à son lecteur ?
- la situation de production : qui écrit à qui ? Avec quel but ? Quel objet précis ?
- le type d'écrit : type de textes, support textuel.

ANALYSES

- la superstructure : l'articulation des composantes textuelles.
- la linguistique textuelle : connecteurs, rapport thème/rhème, marqueurs d'énonciation, cohérence et progression du texte.
- la linguistique de la phrase : ordre des mots, cohésion, relations syntaxiques.
- les microstructures sémantiques et orthographiques.

C'est à travers ces éléments de partage que la lecture peut influencer l'écriture.

1.3.4. Exercices de composition

Ils se présentent comme des situations de communication dans lesquelles les apprenants s'entraînent à rédiger avec une pertinence textuelle. Les plus remarquables sont les exercices invitant l'apprenant à résumer des ouvrages lus afin de l'entraîner à discerner l'essentiel du texte et à développer la pratique de la concision et de la contraction du texte. Parmi eux, nous pouvons noter la rédaction des monographies au terme du cycle de licence FLE, elle se distingue des autres exercices dans ce sens qu'elle initie aux règles de la composition académique en usage à l'université ; usage qui se confirme par la rédaction de mémoire au niveau de master FLE. Cet exercice relève de la complexité du discours universitaire et particulièrement du contexte académique du FLE, et dont la prise en charge pédagogique dépasse les contenus du français général.

1.3.5. Contextualité

Par rapport au co(n)texte linguistique, notre expérience dans les classes du FLE au Kenya nous a démontré qu'à cause du déficit grammatical, d'une ponctuation inexacte ou de la contraction stylistique caractérisant les compositions des apprenants, seul le contexte peut faciliter leur compréhension. Le destinataire (l'enseignant, le chercheur, l'apprenant) qui doit lire ou corriger ces écrits est souvent soumis à l'épreuve de l'interprétation sous forme de cette question récurrente : « *en écrivant cette phrase, qu'a-t-il voulu dire ?* ». Cette question signale que la compréhension n'est plus réductible au sens linguistique des phrases sous les yeux, laquelle n'intervient que comme des prémisses, à partir desquels le destinataire doit inférer le sens exact du propos. Ces dernières sont constituées, en plus du sens des mots, de certaines données du contexte (comme la ponctuation) qui jouent le rôle d'un complément d'ordre pragmatique en classe de FLE. Celui-ci joue ainsi un rôle de premier plan, au même titre que le sens linguistique dans les pratiques communicatives, lesquelles se traduisent par la mobilisation conjointe de processus aussi bien codiques qu'inférentiels pour toute fin utile (Grice, 1979).

2. PROBLÉMATIQUE ET QUESTIONS DE L'ÉTUDE

2.1. Problématique

Toutes ces pratiques de l'écrit devraient avoir, entre autres, comme ambition l'amélioration de l'énonciation et de la structuration des composantes du texte narratif. Mais il se dégage des cas d'inadéquation flagrante entre le savoir et le savoir-faire dans ce cas : certains apprenants ont une connaissance très performante de la langue et une pratique communicationnelle ou textuelle qui l'est moins. Cette

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

inadéquation semble être le reflet du mauvais passage entre l'enseignement/apprentissage *du* français à l'enseignement/apprentissage *en* français. Or, toute la problématique du français écrit à l'université semble être liée à ce passage qui ne peut avoir de sens qu'à condition de trouver un répondant symétrique chez l'apprenant. Le problème se pose avec acuité aujourd'hui quand nous évaluons les apprenants-scripteurs qui sont dans une période charnière entre l'université et la vie professionnelle.

2.2. Questions de l'étude

Deux questions ont orienté notre recherche :

- a) En fin de cycle de licence FLE, les apprenants-scripteurs sont-ils capables de produire des écrits expressifs de la compétence textuelle ?
- b) Quel est le niveau de la compétence textuelle atteint par ces apprenants en français ?

3. ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ÉTUDE

3. 1. Modalités méthodologiques de l'étude

Notre recherche sur la qualité et l'étendue de la compétence des étudiants kenyans du FLE à communiquer par les textes, a tenu compte de considérations méthodologiques ci-après :

a) Tous les apprenants-scripteurs ne sont pas égaux devant l'ordre scriptural et cette inégalité est une caractéristique de la compétence textuelle : il n'y a pas deux usagers d'une langue, locuteurs natifs ou apprenants du FLE, qui aient exactement les mêmes compétences ou qui les développent de la même manière. Par conséquent, en discriminant les différents apprenants-scripteurs, nous ne les avons pas évalués et moins encore analysés leurs productions en fonction d'un scripteur idéal, mais dans leur variabilité intrinsèque (Dabène, op. cit.). Cette variabilité intrinsèque a été observée aussi bien au niveau extensif qu'intensif. Selon cet auteur, la variabilité extensive explique la disparité dans la maîtrise inégale des différentes composantes de la compétence textuelle par l'ensemble des scripteurs. Il peut y avoir dissymétrie dans l'acquisition des différentes sous-compétences textuelles mais aussi à l'intérieur de chacune d'entre elles ; « cette dissymétrie pouvant, à l'extrême, aller jusqu'à l'absence ou la non-maîtrise de telle ou telle composante » (Dabène, op. cit.). La variabilité intensive, quant à elle, fait référence au niveau de maîtrise des composantes, qui peut varier d'un scripteur à l'autre.

-b) Nous avons opté pour une approche critériée en sachant que le guidage par des critères éloigne toute improvisation des mécanismes d'évaluation de la production écrite. À la clé, la grille remaniée de l'équipe de recherche du programme CAMPUS (Coopération africaine et malgache pour la promotion universitaire et scientifique) que nous avons utilisée comme instrument de mesure (Holtzer, 2002). Ayant déjà fait ses preuves ailleurs (Guinée), elle a l'avantage de présenter des critères convertibles en indicateurs observables et vérifiables qualitativement et quantitativement ; ce qui nous a permis de juger la qualité de la production écrite sans qu'il soit nécessaire de la comparer à d'autres. Quelle que soit celle de ses pairs, l'apprenant a été apprécié uniquement en fonction de sa capacité ou de sa compétence propre.

ANALYSES

-c) Nous avons calculé le coefficient (α) de Cronbach à l'aide du logiciel SPSS « *Statistical Package of Social Sciences* » pour apprécier l'homogénéité ou la cohérence interne des critères de ladite grille ainsi que celle des corrections de 4 évaluateurs (accord inter juges de 4 évaluateurs). Dans les deux cas, le coefficient alpha a atteint un seuil satisfaisant : il est de l'ordre de 0,85 pour l'homogénéité des corrections de 4 évaluateurs et de 0,76 pour la cohérence interne des critères.

-d) les observations faites à partir de productions écrites des apprenants n'ont pas de valeur étiologique car elles ne permettent pas d'expliquer les causes de la présence, de l'absence ou d'une plus ou moins grande maîtrise d'un aspect particulier de la compétence scripturale.

3.2. Population de l'étude

La population concernée par cette recherche est constituée de 60 étudiants inscrits en quatrième année de l'année académique 2009/2010, du cycle de licence en FLE. Ils ont été tirés des institutions qui organisent un cycle complet de licence pendant plus de 10 ans : *Maseno University, Kenyatta University, Moi University* et de *University of Nairobi*. Ces étudiants ont régulièrement appris le français pendant quatre ans à l'école secondaire et pour la même période à l'université. Cependant, cet apprentissage débuté tardivement, à 14 ans, a été précédé par celui de trois ou quatre langues vernaculaires et/ou véhiculaire.

3.3. Corpus de l'étude

Pour évaluer les compétences impliquées dans les productions écrites, nous avons jugé utile de travailler sur des productions écrites sous forme de textes narratifs. Produits dans des conditions idéales, ils rendent parfaitement compte des indices desdites compétences et sont susceptibles de se décliner en schéma narratif quinaire. Enfin, le choix de ce genre de textes se justifie aussi par le fait qu'ils sont culturellement plus familiers aux étudiants africains en général et kenyans en particulier.

Dans le but d'évaluer les compétences des apprenants et d'avoir d'avantage d'informations pour répondre aux questions de recherche, nous avons recouru à la technique du « Texte Induit avec contraintes » pour recueillir les données. Selon Tagliante (2005), cette technique permet « d'élaborer des activités de production écrite, où l'évaluation est en adéquation avec l'objectif visé et où la consigne joue un rôle important. Elle indique clairement les contraintes imposées ». En conformité avec cette exigence, nous avons ainsi demandé la rédaction d'un texte sous forme d'une composition à sujet libre : cet exercice académique habituel est une activité d'expression relativement libre qui permet à la maturité syntaxique de s'éclorer librement dans la production d'un texte narratif.

Par ailleurs, les textes que nous avons retenus exploitent quatre thèmes majeurs, à savoir les violences postélectorales de 2007 au Kenya, les faits divers rapportés, les contes et la restitution des nouvelles préalablement racontées aux scripteurs, à des fins morales, par leurs ascendants respectifs. Comme l'avait bien souligné Adam (2008), ces textes ont été hétérogènes : nous avons traité aussi bien des textes à dominante narrative comportant des séquences descriptives que des textes à dominante descriptive contenant des séquences narratives. Nous pensons

que cela serait dû vraisemblablement au double rôle que joue le scripteur qui est à la fois narrateur et acteur.

3.4. Grille d'évaluation de la compétence textuelle

Il va de soi que pour rédiger un texte, il faut se doter au préalable de certaines compétences d'ordre scriptural. Ces dernières sont nombreuses et variées, nous pouvons citer entre autres, la compétence référentielle, la compétence socioculturelle, la compétence générale d'écriture, la compétence linguistique, la compétence pragmatique et de communication, etc. La grille en explore les trois dernières, chacune d'elles étant évaluée par un certain nombre de critères convertis en descripteurs. Les 26 critères se répartissent et évaluent les compétences ci-après au regard de leurs noms :

a) la compétence générale d'écriture prend en compte les activités ci-après : la présentation de l'écrit ou du texte, la graphie, la ponctuation, la scripturalité. La maîtrise de cette compétence passe par la réussite aux indicateurs de correction critériée allant de 1 à 6 de la grille.

b) la compétence pragmatique et de communication est en rapport avec la capacité à produire un texte narratif. La maîtrise de ce type de compétence est fonction de la réussite aux indicateurs de correction critériée allant de 7 à 13.

c) la compétence linguistique est observée à travers trois composantes :

- *la compétence linguistique d'ordre lexical* a trait à la précision linguistique, à l'orthographe lexicale, au vocabulaire approprié, riche et dénué des calques. La maîtrise de cette compétence dépend de la réussite aux indicateurs de correction critériée, allant de 14 à 16.
- *la compétence linguistique d'ordre morphologique* est en rapport avec le genre et le nombre des mots, les constructions verbales, les conjugaisons, les accords entre le sujet et le verbe et autres types d'accord. La maîtrise de cette compétence se mesure par la réussite aux indicateurs de correction critériée 19, 20, 23, 24, 25, 26, 27 et 28 de la grille.
- *la compétence linguistique d'ordre syntaxique* s'appuie sur la linéarité de la phrase simple et de la phrase complexe. La maîtrise de cette compétence se mesure par la réussite aux indicateurs 21 et 22 de la grille.

La grille dispose de juger chaque critère de façon binaire : compétence *maîtrisée* (+) ou *non maîtrisée* (-). Les chercheurs du groupe CAMPUS suggèrent que la « maîtrise (+) » ne soit attribuée que lorsque la production fait preuve d'une maîtrise globale pour un descripteur donné. Dans l'esprit de ces concepteurs, ce score est le résultat d'une appréciation qui se veut réaliste en acceptant un « faible taux d'erreurs » (Holtzer, op. cit.) compte tenu du contexte dans lequel le français a été appris et évalué. La *maîtrise* (+) est attribuée à un descripteur quand, dans son ensemble, le texte fait preuve d'une maîtrise globale. Dans notre cas, cette dernière signifie soit apprécier qualitativement les faits langagiers, objet du critère, soit dénombrer et comparer les occurrences observées aux occurrences attendues des unités linguistiques.

ANALYSES

3.5 Barème de notation critériée du niveau d'expression écrite

Tableau I : barème de notation critériée

Niveaux de maîtrise	Critères globaux d'évaluation
Niveau 0 Absence de maîtrise	Ne pas posséder la totalité des critères du niveau I
Niveau I Maîtrise insuffisante	Posséder obligatoirement tous les critères 1, 5, 7, 8,9
Niveau II Maîtrise suffisante (niveau seuil)	- En plus du niveau I, posséder 5 des critères de perfectionnement suivants : 3, 4, 10, 11, 14, 19, 20,26 - Posséder les critères minimaux 12, 15, 21,23
Niveau III Maîtrise très suffisante	En plus du niveau II, posséder 4 des critères suivants : 2, 6,13, 22, 24, 25, 27,28

Le tableau I reprend l'attribution des scores univers à chaque niveau d'expression écrite en français. C'est par rapport au score univers obtenu que l'échelonnage des sujets est établi. L'avantage du score univers est qu'il permet de décrire la compétence du sujet, non pas par un score unique, mais par une agrégation de scores reflétant les caractéristiques du scripteur (www.irdp.ch/édumetrie/lexique). Dans cette démarche, nous avons procédé par une évaluation graduelle et progressive : faire le décompte du niveau zéro avant de passer graduellement aux niveaux suivants.

Ces scores univers sont évalués par une échelle ordinale, le degré du niveau de maîtrise de la compétence textuelle va du niveau zéro au niveau trois : *absence de maîtrise* (niveau 0), *maîtrise insuffisante* (niveau 1), *maîtrise suffisante* (niveau 2) et *maîtrise très suffisante* (niveau 3). Précisons que le niveau 0 indique une non maîtrise des éléments de base de la langue ; le niveau 1 correspond à des connaissances très rudimentaires ; le 2 est une sorte de niveau seuil, il atteste une maîtrise « juste suffisante » ; le 3 indique une bonne maîtrise linguistique et textuelle. Chaque niveau, excepté les niveaux 0 et 1, est la résultante hiérarchique d'une sélection des critères faite parmi les 26 (hormis les critères 17 et 18) que compte la grille.

4. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS

4.1. Compétence générale d'écriture

L'interprétation des données relatives à cette compétence est reprise dans le tableau II :

Tableau II : Maîtrise ou non de la compétence générale d'écriture

critère	C1	C2	C3	C4	C5	C6	Totaux
<i>compétence</i>							
Non Maîtrisée	-	8(13%)	3(5%)	1(2%)	-	-	12(3%)
Maîtrisée	60	52(87%)	57(95%)	59(98%)	60	60	348(97%)
Totaux	60	60	60	60	60	60	360

Légende

C2 = Accentuation dans le texte

C5 = Découpage des mots

C3 = Ponctuation

C6 = Segmentation des paragraphes

C4 = Majuscule

Il ressort de la lecture de ce tableau II les observations suivantes : 52 candidats sur 60, soit 87% de notre échantillon d'étude, sont en mesure d'accentuer correctement les mots quand ils rédigent un texte, alors que 95% d'entre eux (soit 57 candidats), sont capables de ponctuer convenablement un texte. Bien que seuls 98% (59 candidats) respectent l'usage des majuscules après le point, tous les sujets (soit 100%) de cet échantillon sont à même de produire un texte lisible, de le découper en paragraphes et de découper ses mots correctement. Dans l'ensemble, force est de constater que 97% de l'ensemble des effectifs ont satisfait aux critères de cette compétence ; sur base de ces prémisses nous pouvons empiriquement établir que la majorité de nos candidats maîtrisent cette compétence.

4.2. Compétence pragmatique et de communication

Nous présentons dans le tableau ci-dessous les données relatives à cette compétence :

Tableau III : Maîtrise ou non de la compétence pragmatique et de communication

<i>Critère</i>	C7	C8	C9	C10	C11	C12	C13	Totaux
<i>compétence</i>								
Non Maîtrisée	1 (2%)	2 (3%)	3 (5%)	10 (17%)	41 (72%)	15 (25%)	27 (45%)	99 (24%)
Maîtrisée	59 (98%)	58 (97%)	57 (95%)	50 (83%)	19 (28%)	45 (75%)	33 (55%)	321 (76%)
Totaux	60	60	60	60	60	60	60	420

Légende

C7 = rédiger un texte compréhensible

C8 = comprendre la consigne de la rédaction

C9 = rapporter un récit

C10 = savoir introduire et conclure un texte

C11 = savoir utiliser les indicateurs temporels pour exprimer la progression du récit

C12 = savoir utiliser les temps usuels de la narration (imparfait et passé composé)

C13 = savoir coordonner les énoncés dans le texte.

Les sujets enquêtés maîtrisent globalement la compétence pragmatique et de communication. 76% d'entre eux ont fait preuve d'une maîtrise suffisante de cette compétence contre 24% seulement qui ne l'ont pas maîtrisée. Par rapport aux critères, nous constatons que 98% des sujets sont en mesure de produire un texte compréhensible, c'est-à-dire un écrit susceptible d'avoir un contenu globalement intelligible pour le lecteur. Par ailleurs, 97% de l'échantillon respectent globalement la consigne de la rédaction, ce qui est un signe de l'appréhension de la tâche exigée.

Nous constatons, en outre, que parmi eux, 95% et 83% de l'ensemble des effectifs sont respectivement en mesure de raconter un récit, d'introduire et de conclure un texte narratif. Ce qui veut dire que, sur le fond, les sujets sont, à la fois, capables de rapporter les actions qui constituent un récit, de l'introduire et de conclure son déroulement.

À ce sujet, dans la majorité des textes qui, du reste, rapportent les contes africains tels qu'ils leur ont été racontés par leurs ascendants, les scripteurs parviennent à le faire suivant un schéma quinaire. Ainsi, une lecture approfondie de

ANALYSES

ces textes révèle l'existence des éléments relatifs à la situation initiale du récit, à la perturbation, à des rebondissements, au dénouement et à la conclusion d'ordre moral. Cette observation rencontre la conclusion des travaux de la thèse de doctorat de Ogotu (2010) selon laquelle l'apprenant kenyan du FLE possède des compétences narratives indépendantes, voire antérieures à son contact avec le français. Ceci ne nous surprend pas d'autant plus que, comme partout en Afrique, le contexte socioculturel kenyan est un creuset de la tradition narrative à partir de laquelle ces compétences peuvent se construire.

D'autre part, 75% de l'ensemble des effectifs sont capables d'utiliser à bon escient les temps usuels de la narration (imparfait et passé composé). Ce constat contraste avec les statistiques du rapport triannuel du KNEC (*Kenya National Examinations Council*) sur le français écrit des années 2005, 2007 et 2008. S'agissant de l'épreuve de rédaction sanctionnant la fin des études secondaires, il se dégage de ce rapport que les candidats ne pouvaient pas employer correctement le passé composé et l'imparfait. Tout compte fait, ces mêmes cohortes font l'objet aujourd'hui, quatre ans plus tard, de nos observations et affichent une nette amélioration dans l'emploi de ces temps de conjugaison. Nous pensons que le traitement pédagogique obtenu à l'université a été d'une grande utilité dans ce domaine.

Concernant la coordination des énoncés réalisée dans l'indicateur critérié (C13), elle fait l'objet d'une maîtrise moyenne car seuls 55% des candidats l'utilisent globalement bien alors que 45% ne la maîtrisent pas. Eu égard à la marge d'erreurs tolérées dans l'optique de l'évaluation critériée, nous estimons que ce seuil de réussite moyen est plus un indice de difficulté qu'un motif de satisfaction. À ce sujet, nous avons constaté que les candidats sont confrontés à de nombreuses difficultés de cohésion textuelle car si les conjonctions de coordination *et*, et dans une moindre mesure *ou* et *mais* sont les plus utilisées, *or*, *ni* et *car* sont inexistantes. Par ailleurs, là où elles sont présentes, elles ne relient pas pour autant les éléments de même nature grammaticale telle que l'exigent la grammaire et la cohésion textuelle. Ce constat corrobore celui de Chokah (2003) qui avait relevé dans les rédactions des étudiants « finalistes » de Kenyatta University (futurs enseignants de français), « des phrases juxtaposées sans lien entre elles ».

Enfin, nous constatons que seul l'indice critérié (C11) n'a pas été maîtrisé par les sujets enquêtés car seulement 28% d'entre eux sont en mesure d'utiliser les indicateurs temporels pour réaliser la progression textuelle d'un récit. Ce critère se rapporte à l'utilisation de connecteurs temporels en tant qu'articulations de la progression thématique. Alors que c'est l'un des mécanismes clé de la textualisation narrative, la temporalité souffre de deux lacunes dans le corpus : l'insuffisance et l'utilisation irrationnelle de connecteurs temporels. Bien qu'évalués à 35% de l'ensemble de tous les connecteurs dans le corpus, seuls deux indicateurs temporels traduisent la chronologie des événements, en l'occurrence *avant que* et *après que*. Tout le reste des connecteurs temporels apparaissent sporadiquement dans des environnements incompatibles avec leur rôle. Un tel usage abusif des connecteurs temporels serait symptomatique de la méconnaissance de leur rôle dans la cohésion textuelle. Cette observation a été aussi établie par Degand & Hadermann (2008) dans son étude comparative entre les néerlandophones et les francophones sur l'emploi des connecteurs en français. L'emploi abusif ou le suremploi des

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

connecteurs en FLE pourrait s'expliquer par les difficultés de planification et de structuration qu'éprouve le scripteur en langue seconde ou étrangère.

4.3. Compétence linguistique

4.3.1. Compétence linguistique d'ordre lexical

Tableau IV : maîtrise ou non de la compétence linguistique d'ordre lexical

Critère	C14	C15	C16	Totaux
Compétence				
Non maîtrisée	35(58%)	8(13%)	43(72%)	86(48%)
Maîtrisée	25(42%)	52(87%)	17(28%)	94(52%)
Totaux	60	60	60	180

Légende

C14 = peu de fautes d'usage

C15 = vocabulaire utilisé approprié

C16 = vocabulaire riche

Au regard du tableau IV, 52% des sujets enquêtés maîtrisent globalement la compétence linguistique d'ordre lexical. À ce propos, 58 % des scripteurs commettent « peu de fautes d'usage » dans leurs textes ; ce critère a trait à l'orthographe d'usage de nature lexicale et grammaticale. Le rapport entre le nombre total de ces erreurs et le nombre total des mots (www.pedagonet.com) établit un ratio d'une erreur pour 7 mots. Celui-ci semble être directement proportionnel à la longueur du texte c'est-à-dire quand le texte contient plus de mots, il a tendance à receler plus d'erreurs. Ce non respect de la norme s'expliquerait ici par l'impact du bilinguisme dominant français/anglais qui caractérise l'apprenant kenyan du FLE : les structures de l'anglais constituent un adstrat disponible à être transféré en français. Ce constat rejoint celui de Kilosho (2011) qui, après avoir analysé les erreurs des étudiants de Kenyatta University au Kenya, se rend compte que, au lieu de faciliter la compréhension des expressions françaises empruntées à l'anglais ou vice versa, la langue officielle du pays, est par contre un obstacle à l'acquisition sémantique et orthographique du FLE à l'université. Dans son rapport de 2005, le KNEC signalait que la plupart des apprenants de la cohorte, actuellement sous examen, éprouvaient déjà des difficultés en orthographe d'usage.

Bien que 87% des scripteurs aient fait usage d'un vocabulaire approprié tel que le démontre la réussite au critère 15 du tableau ci-dessus, son étendue est très limitée car seuls 28% des sujets font preuve d'un vocabulaire riche. La faiblesse de cette dernière performance laisse entrevoir un déficit lexical que les sujets cherchent à combler à l'aide de certains subterfuges lexicaux. Ainsi, à défaut d'un stock suffisant de vocabulaire, ces sujets recourent soit aux anglicismes, soit à l'emploi de mots connotés d'une acception anglaise, soit aux faux amis. Pour contourner cette difficulté, les sujets recourent à la technique de la dérivation morphologique en alliant, d'une manière arbitraire, soit une base impropre à un affixe adéquat (*habiments, applaudiser*) soit une base adéquate à un affixe impropre (exemple : *villageur, les annonces*) soit encore une base impropre à un affixe inadéquat (*médicins, malheurment*).

ANALYSES

4.3.2. Compétence linguistique d'ordre morphologique

Tableau V : compétence linguistique d'ordre morphologique

<i>critère</i>	C19	C20	C23	C24	C25	C26	C27	C28	Totaux
<i>compétence</i>									
Non maîtrisée	11 (18%)	4 (7%)	7 (12%)	17 (28%)	1 (2%)	21 (35%)	22 (37%)	16 (27%)	99 (21%)
Maîtrisée	49 (82%)	56 (93%)	53 (88%)	43 (72%)	59 (98%)	39 (65%)	38 (63%)	44 (73%)	381 (79%)
Total	60	60	60	60	60	60	60	60	480

Légende

- C19 = le genre des noms est maîtrisé
- C20 = le nombre des mots est maîtrisé
- C23 = conjugaisons connues sous leurs formes prononcées
- C24 = conjugaisons connues sous leurs formes transcrites
- C25 = accord sujet-verbe globalement maîtrisé
- C26 = conjugaisons verbales globalement correctes
- C27 = texte maîtrise globalement l'accord du participe passé avec être et avoir
- C28 = la distinction entre infinitif et participe passé globalement maîtrisée

Partant du tableau V, nous constatons que 79% des sujets maîtrisent globalement la compétence linguistique d'ordre morphologique contre 21% qui n'y parviennent pas. Par rapport aux critères, 82% des scripteurs maîtrisent globalement la règle sur le genre des mots quand 93% d'entre eux maîtrisent globalement la règle sur le nombre des mots. Sous réserve de la confusion des désinences, si 88% des scripteurs connaissent globalement les conjugaisons sous leurs formes prononcées, il n'y a que 72% parmi eux qui les connaissent globalement sous forme transcrite. Par ailleurs, bien que 98% des scripteurs maîtrisent globalement l'accord entre le sujet et son verbe, 65% seulement d'entre eux produisent des constructions verbales globalement correctes. Cette population est à 98% capable de distinguer l'infinitif du participe passé, cependant pour accorder ce dernier avec l'auxiliaire « être » et « avoir », seuls 63% parmi eux peuvent le faire correctement.

4.3.3. Compétence linguistique d'ordre syntaxique

Tableau VI : compétence linguistique d'ordre syntaxique

<i>Critère</i>	C21	C22	Totaux
<i>compétence</i>			
Non maîtrisée	1(2%)	41(68%)	42(35%)
Maîtrisée	59(98 %)	19(32%)	78(65%)
Totaux	60	60	120

Légende

- C21 = la phrase simple est maîtrisée
- C22 = le texte inclut des phrases complexes globalement maîtrisées

Le tableau VI indique que la majorité des sujets enquêtés (65%) maîtrise globalement la compétence linguistique d'ordre syntaxique. En déclinant ces résultats par critère, nous constatons que si 98 % des scripteurs maîtrisent globalement les structures de la phrase simple, seuls 32% d'entre eux maîtrisent globalement celles de la phrase complexe. La faible performance dans la production de la phrase complexe se traduit dans le corpus par des difficultés qu'ont les sujets à organiser les constituants des propositions juxtaposées ou des propositions

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

coordonnées ou encore des propositions subordonnées au sein d'une même phrase. La concordance des temps est aussi l'une des difficultés majeures qui altèrent les liens entre ces constituants.

En résumé, les scripteurs maîtrisent, à des degrés divers, les différentes composantes de la compétence linguistique. Cependant en dépit de cette maîtrise globale, ces sujets produisent des textes truffés de fautes d'usage, contenant un vocabulaire moins riche et ternis par la non maîtrise de la phrase complexe. Alors qu'elles sont issues de différentes composantes de la compétence linguistique, nous trouvons que ces lacunes sont interdépendantes. Ainsi nous observons entre autres que les difficultés en orthographe ne sont pas nécessairement orthographiques pour beaucoup d'apprenants. Elles tirent leur source de compétences linguistiques non acquises, lesquelles entraînent des erreurs d'orthographe : syntaxe non maîtrisée, lexique individuel limité et peu structuré, et la dépendance à l'anglais. À défaut de ces préalables qui constituent des ingrédients de la phrase complexe, les scripteurs ont du mal à s'en servir pour libérer la pensée et s'exprimer convenablement à travers les textes narratifs.

4.5. Niveau d'expression écrite

L'agrégat des scores univers obtenus par chaque scripteur nous a permis de classer les 60 scripteurs constituant notre population d'étude, en quatre niveaux d'expression écrite :

Tableau VIII : répartition des scripteurs par niveau d'expression écrite

Niveaux	Scripteurs	Totaux
Niveau 0	S2, S43, S51	3
Niveau I	S22, S26, S35, S53, S60	5
Niveau II	S1, S6, S9, S20, S21, S25, S32 ; S38, S39, S44, S46, S47, S50, S52	14
Niveau III	S3, S4, S5, S7, S8, S10, S11, S12, S13, S14, S15, S16, S17, S18, S19, S23, S24, S27, S28, S29, S30, S31, S33, S34, S36, S37, S40, S41, S42, S45, S48, S49, S54, S55, S56, S57, S58, S59	38
Totaux	60	60

Légende

S1, S2... = sujet 1, sujet 2...

À la lecture du tableau VII, il apparaît clairement que 3 scripteurs (soit 5% des effectifs) n'ont pas dépassé le niveau **0** de l'expression écrite à l'issue de leur formation en licence FLE, alors que 5 (soit 8% des effectifs) parmi eux ont atteint le niveau **I**. Cependant, 14 candidats ont atteint le niveau **II** et 38 le niveau **III** représentant respectivement 23 % et 63 % de la population de l'étude.

CONCLUSION

Au terme de ce travail sur l'évaluation de la compétence textuelle par le truchement des textes narratifs, les résultats empiriques obtenus nous permettent de qualifier les indices des écrits et à travers eux, le niveau atteint par leurs scripteurs. Ces résultats sont le fruit d'une approche globale de l'analyse des textes qui évalue la compétence textuelle par le biais de ses composantes. À leur actif, ces dernières recèlent les indices qui qualifient la cohésion d'un texte narratif, en l'occurrence les étapes initiales et finales du récit, les connecteurs temporels en tant qu'éléments de

ANALYSES

la progression du récit, les temps usuels de la narration et la richesse des substituts lexicaux (vocabulaires). Le contrôle de cet acquis a été fait sous le guidage d'une grille *ad hoc* qui comporte 75 % de critères minimaux et 25% de critères de perfectionnement.

Par rapport aux différents types de compétences qui servent de baromètre à la macrocompétence textuelle, l'étude indique que les sujets enquêtés ont une bonne maîtrise de la compétence générale d'écriture ; ce qui revient à dire qu'ils sont, en majorité et globalement, en mesure de produire des textes lisibles, ponctués et accentués de manière satisfaisante.

Cependant, si les scripteurs ont globalement une bonne maîtrise de la compétence pragmatique et de communication, leurs textes accusent une absence ou un dysfonctionnement des connecteurs temporels. Comme corollaire à ces dysfonctionnements, les scripteurs ont des difficultés à coordonner correctement les énoncés dans leurs écrits. S'ils sont capables de bien raconter des événements et de mettre en adéquation la production et le sujet proposé, ils ne l'expriment pas dans un discours qui s'enchaîne. D'autre part, même si leurs récits sont des actions qui se déroulent dans le temps et dans l'espace, la méconnaissance du fonctionnement des connecteurs temporels constitue un handicap à la progression et à la cohésion textuelles. Cette observation a été faite aussi par Kilosho (2011) sur les étudiants de Kenyatta University qui, à défaut des articulations logiques, n'enchaînent pas les idées mais passent du coq à l'âne, ce qui entame la cohérence textuelle.

Nous avons constaté que les sujets enquêtés maîtrisent passablement la compétence linguistique d'ordre lexical. À ce propos, l'étude montre que la couverture lexicale par rapport aux thèmes proposés demeure inférieure à la moyenne car leur vocabulaire reste pauvre et peu varié alors que leur emploi est globalement approprié. D'autre part, les erreurs d'orthographe récurrentes couvrent tous les domaines d'erreurs graphiques : elles sont morphogrammiques, phonogrammiques et lexicogrammiques.

Sous réserve des erreurs d'accord et de désinence, l'étude montre que la compétence linguistique d'ordre morphologique est globalement bien maîtrisée. Par ailleurs la maîtrise globale de la compétence syntaxique ne concerne pas la phrase complexe ; cette dernière n'observe pas les contraintes de la concordance des temps. À défaut du présent et du passé simple, le corpus n'utilise que l'imparfait et le passé composé en ignorant les exigences de la concordance des temps.

ÉVALUATION DE LA COMPÉTENCE TEXTUELLE DES ÉTUDIANTS KENYANS DU FLE

Enfin, nous notons une courbe ascendante des niveaux de cette expression qui indique que plus on monte en niveau plus les effectifs augmentent. Il en découle que la majorité des sujets, soit 86% ont atteint, voire dépassé, le niveau seuil de la formation en expression écrite ; plus intéressant encore est le fait que 63% d'entre eux ont globalement une bonne maîtrise linguistique et textuelle. Ces résultats ne doivent pas pour autant occulter la piètre performance des 14% des candidats qui ne maîtrisent que des connaissances très rudimentaires à l'issue de leur formation en FLE ou n'ont aucune maîtrise des éléments de base de l'expression.

**NGOY Mwilambwe
Maseno University, Kenya**

**N'DIABOU Sega Touré
Université de Dakar**

**MUTEBA Kazadi
Masinde Muliro University of Science and Technology, Kenya**

Bibliographie

- Adam M. (2008), *Les textes : types et prototypes*, Armand Colin, Paris.
- Chokah M. (2003), "La formation des enseignants de FLE au Kenya : le cas particulier de l'Université Kenyatta", thèse de doctorat, sous la direction du Prof. Marc Souchon/Université de Franche-Comté, Besançon.
- Degand L. et Hadermann P. (2008), *La langue en contexte*, in Actes du colloque « Représentation du sens linguistique IV » tenu du 28 au 30 Mai 2008, Helsinki.
- Dabene, M. (1990) : *Des écrits (extra)ordinaires, éléments pour une analyse de l'activité scripturale*, LIDIL n° 3. Presses Universitaires de Grenoble.
- Fayol, M. (1991) : *La production d'écrits et la psychologie cognitive*, in *Le Français aujourd'hui*, n° 93, Paris.
- Gabillet P. et Montbron Y. (1998), *Se former soi-même, les outils de l'autoformation*, ESF, Paris.
- Grice H. (1979), *Further notes on logic and conversation*, in Cole edition, London.
- Jolibert B. et Gloton R. (1975), *Le pouvoir de lire*, Casterman, Paris.
- Holtzer G. (2002), *L'évaluation de quelques procédés de textualisation chez des élèves guinéens en fin de cycle primaire*, in *Recherches sur le français en Guinée/Annales de l'université de Franche-Comté, Besançon, Presse Universitaire Franc-comtoise*.
- KNEC (2005, 2006, 2007, 2008), *The Kenya National Examinations Council Year KCSE Examination Reports*, KNEC, Nairobi.
- Kilosho K. (2011), *Pour une pédagogie de l'erreur dans nos universités*, in revue *Analyses* n° 14, Mars 2011, Toulouse.
- Ogutu J. (2010), *Espace géoculturel, écriture, texture et l'enseignement du français écrit en contexte kenyan*, Thèse de doctorat, sous la direction de Cotin Martine/Université de Franche-Comté, Besançon.
- Rück H. (1991), *Linguistique textuelle*, Didier, Paris.
- Tagliante C. (2005), *L'évaluation et le cadre européen commun*, Nathan, Paris.
- <http://www9.georgetown.edu/faculty/spielmag/docs/txt/letexte.htm>
- www.irdp.ch/édumetrie/lexique
- www.lepointdufle.net

**LA PRÉGNANCE DU RÉEL DANS LA FICTION
CONTEMPORAINE DE L'ESPACE FRANCOPHONE**
UNE LECTURE ETHNOSTYLISTIQUE DE
MOI TAXIMAN DE GABRIEL KUITCHE FONKOU

Résumé

*La prégnance du réel dans la fiction contemporaine de l'espace francophone est devenue une préoccupation majeure de la critique. En effet, une tendance littéraire nouvelle a vu le jour avec une rénovation savante et sérieuse de la cohabitation entre le réel et l'imaginaire dans la fiction. La critique parle de néo-réalisme, d'écriture blanche, de renarrativisation, d'un romanesque nouveau, etc. En effet, les écrivains africains francophones mettent en évidence leur volonté de rupture avec le modèle romanesque occidental imposé par l'impérialisme colonial, et leur tentative de disloquer la matrice romanesque pour « décoloniser les genres ». Le présent article, axé sur l'étude ethnostylistique de *Moi Taximan* de Gabriel Kuitche Fonkou, tente d'interroger cette écriture différentielle en analysant les modes d'inscription et les symboles de la présence des faits réels dans son texte.*

Mots-clés

Littérature émergente ; rupture ; faits réels ; fiction ; référent camerounais ; corruption ; Cameroun.

Abstract

*The predominance of the real in the present-day fiction in the francophone sphere has become a major concern of the critics. In fact, a new literary trend in born with the skilful renovation of the cohabitation of the real and the imaginary in the fiction. The critics talks of the “neo-realism”, of “white writing”, of “renarrativisation”, of a “new novel”, etc. Actually, the Africans francophone writers highlight the need to abandon the western style of writing novel imposed by the colonial masters who attempted to dismantle the matrix fictional in order to “decolonize the genres”. The present article, based on the “ethnostylistique” studie in the novel of Gabriel Kuitche Fonkou, *Moi Taximan*, is an attempt of questioning this new and different type of writing by analyzing the modes of inscription and the symbols making reference to real facts in his text.*

Key words

Emerging literary ; real facts ; fiction ; rupture ; cameroonian referent ; corruption ; Cameroon.

INTRODUCTION

Contrairement aux premiers écrivains camerounais de la décolonisation comme Mongo Beti ou Ferdinand Oyono, dont le classicisme de l'écriture relève du

centre impérial, une tendance littéraire nouvelle a vu le jour¹ et semble s'affirmer davantage par des options esthétiques et thématiques qui déconstruisent la matrice littéraire métropolitaine. Cette tendance développe de plus en plus un mode d'écriture qui consiste à générer un discours littéraire à partir des faits et événements qui sont l'essence même de la société de l'écrivain. Au sein de ce nouveau style, le cas de Gabriel Kuitche Fonkou est assez significatif. Son écriture, notamment dans *Moi Taximan*, paraît atypique dans la mesure où elle s'inscrit dans la réalité tant sociohistorique, culturelle que linguistique du Cameroun. Une lecture, même hâtive de ce roman, nous permet de relever un certains nombres d'indices qui prouvent que c'est autour du référent camerounais qu'est bâtie la narration. Dès lors, il se pose la question des rapports qu'entretiennent les réalités camerounaises avec le texte de Gabriel Kuitche. Fonkou. Quelles sont les représentations d'une telle écriture ? Dans quelle mesure cette écriture, qui se veut différentielle, peut-elle être considérée comme une reconnaissance symbolique des pratiques locales ? Voilà les questions fondamentales que nous aimerions aborder dans la présente étude. Pour mener à bien notre analyse, notre approche reposera sur l'ethnostylistique. C'est *une stylistique particulière à la frontière de l'ethnologie et de la stylistique* (G. Mendo Zé, 2004 : 19). Selon cette grille d'approche stylistique, le texte littéraire négro-africain est autrement marqué², et on doit l'étudier en prenant nécessairement en compte le contexte référentiel de production, c'est-à-dire l'environnement contextuel, les circonstances et le lieu d'énonciation. En ethnostylistique, *le langage d'une communauté est un donné de l'expérience de la forme du monde et de la réalité sociale et culturelle de cette communauté* (Noumssi et Nola, 2007 : 310).

Pour mieux rendre compte des différents aspects de cette étude ethnostylistique dans *Moi Taximan*, quatre principales étapes ponctueront notre démarche. Nous commencerons par étudier le réel spatial et actantiel (toponymes, anthroponymes), ensuite nous interrogerons le réel culturel, le réel sociohistorique constituera la troisième étape, et en dernière analyse le réel linguistique.

1. LE RÉEL SPATIAL ET ACTANTIEL (TOPONYMES ET ANTHROPONYMES)

Le Cameroun est bien présent sous la plume de Kuitche Fonkou par des toponymes (nom des lieux) et des anthroponymes³. Dans *Moi Taximan* l'on enregistre plusieurs occurrences de toponymes et d'anthroponymes qui fonctionnent comme des marquages ethnostylistiques du texte. En ce qui concerne les toponymes, le cadre principal des actions est Yaoundé⁴, avec certains micro-espaces tels :

[1] Le tribunal de Grande instance du Mfoundi. (*M.T*⁵ : 71).

¹ Cette tendance voit le jour à partir de 1990 avec le vent démocratique qui a soufflé sur le pays, provoquant des changements à tous les niveaux de la structure sociale. Sur le plan littéraire, les canons esthétiques sont aussi modifiés : on note de nouveaux procédés d'écriture qui sont en rupture avec le modèle littéraire occidental. La nouvelle production littéraire, loin d'être étrangère à la société camerounaise, se développe avec cette société. (L. Nzessé, 2008 : 7).

² Dans son acception courante, le verbe « marquer » « signifie rendre reconnaissable au moyen d'un repère ou d'un signe. On dira alors d'un énoncé qu'il est marqué lorsqu'il possède une particularité linguistique ou stylistique qui l'oppose à d'autres énoncés de même nature – mais non marqués – dans la même langue » (Noumssi et Nola, 2007 : 309).

³ Dubois et alii (2001 : 38) définissent l'anthroponyme comme un « nom désignant une personne dans une communauté déterminée : nom de famille, prénom, surnom ».

⁴ Capitale politique du Cameroun.

⁵ Lire *Moi Taximan*.

- [2] Le carrefour Warda. (id.)
- [3] Fougerolle (id.)
- [4] Le quartier Tsinga (id.)
- [5] L'avenue Amacam¹ (id.)
- [6] Le quartier Bastos (ibid. : 72)

Pour ce qui est des anthroponymes, nous pouvons relever des noms comme :

- [7] Mveng Bomba (ibid : 24).
- [8] Azoo (ibid. : 186).
- [9] Forsung (id.)
- [10] Ndefoe Sufoe (*M.T* : 161).
- [11] Essono (ibid. : 187).
- [12] Magne Sadeu (ibid. : 188).

Ces anthroponymes sont des noms de famille Beti et Bamiléké qui s'inscrivent, comme l'a si bien remarqué André Ntonfo (1993 : 42), « par leur consonance, dans l'espace géo-culturel camerounais ». Ces occurrences onomastiques installent l'œuvre de Kuitche Fonkou dans un contexte précis : celui du Cameroun. Cette présence des noms directement puisés dans les langues locales n'est pas gratuite. Ngal (1994 : 42) remarque d'ailleurs que :

[Les] noms ne sont pas choisis au hasard : chez nous le nom n'est rendu que par sa signification qui le rend agréable, peut-être répugnant aux ancêtres, donc au cosmos, et qui par conséquent lui permet de remplir totalement sa fonction de nommer, c'est-à-dire de mettre au monde [...]. Chaque nom est un sens parce qu'il rythme un sujet dont le destin est comme tracé par ses sonorité et sa musicalité.

Comme on peut le constater, ces noms « plongent le lecteur immédiatement dans une atmosphère culturelle particulière ». (Ngalasso Mwata, 2001 : 18).

2. LE RÉEL CULTUREL

Le texte de Gabriel Kuitche Fonkou est fortement culturalisé. En effet, nombre d'éléments culturels y sont rencontrés, notamment ceux reposant sur la tradition et l'oralité.

2. 1. La tradition

La tradition est un aspect très important dans l'œuvre de Kuitche Fonkou. On pourrait dire que de ce point de vue, il se rapproche du romancier ethnologue béninois Paul Hazoumé² ou même des chantres de la Négritude des sources³ qui ont décrit la culture africaine précoloniale.

Selon Amadou Koné (2004 : 179) :

On peut considérer la tradition comme l'ensemble des modes de pensées dans les domaines religieux, coutumiers, juridiques, des modes de comportement et de vie, établis par une culture et qui se perpétuent de génération en génération même s'ils se modifient au gré de l'évolution contextuelle et des accidents de l'histoire.

En effet, si l'on suit, dans *Moi Taximan*, la scène de la dot de Justine, on voit avec quelle logique traditionnelle l'auteur l'explique de bout en bout. Tout le

¹ Assurances mutuelles et agricoles du Cameroun.

² *Doguicimi*, Paris, l'Harmattan, 1987. Première édition : 1938.

³ Senghor et la tendance de la Négritude des sources avaient comme objectif de décrire (chanter) l'Afrique traditionnelle, donc la tradition africaine.

ANALYSES

comportement des différentes parties concernées par la dot suit les préceptes de la tradition bamiléké¹.

[13] *On attendait Justine chez son mari, c'est-à-dire dans la concession [du père de Jo, son fiancé]. [...] Annoncées par des chants et des rires de plus en plus envahissants au fur et à mesure qu'elles se rapprochaient, les femmes du cortège se retrouvèrent bientôt à l'entrée de notre concession. Elles déposèrent là toute leurs charges, arrachèrent à la clôture des bambous et des piquets dont elles firent un grand feu et s'installèrent tout autour. À partir de ce poste, elles abreuvèrent d'imprécations mon père, sa famille et son quartier. Le groupe faisait suivre chaque moquerie d'un chant-rire mélodieux et ironique.*

- *Il ne sait même pas attacher une clôture !*

Hé-héee, Woh wohoho...

- *Son champ est tout petit. Notre fille ne mourra-t-elle pas de faim ?*

Hé-héee, woh wohoho...

- *On raconte qu'il boit beaucoup et bat ses femmes !*

Hé-héee, woh wohoho...

- *Les gens de ce quartier sont-ils si impolis que personne ne vient nous accueillir ?*

Hé-héee, woh wohoho...

- *Nous ramènerons notre fille chez nous !*

Hé-héee, woh wohoho...

Dans la concession on ne perdait rien de toutes ces douces méchancetés. Il fallait accueillir la délégation, c'est-à-dire lui donner de l'argent pour la prier de daigner pénétrer dans la concession. [...] Une première distribution de menue monnaie ne donna pas satisfaction aux « mères » de Justine. Tout l'argent fut rassemblé et retourné aux hommes regroupés dans la case d'en bas, celle de mon père. Les démarchieuses durent aller et venir à trois reprises avant que les « belles-mères » ne consentent à aller jusqu'à la cour de la concession. Mais là, nouvelle escale, nouveau feu, nouvelle installation. [...] Et les négociations reprirent. Il fallait maintenant obtenir à coup de menue monnaie que la délégation pénètre dans une case. Ce fut long et fréquemment meublé par le chant-rire des visiteuses. À un moment donné, ces femmes, enfin satisfaites, dansèrent en rond en chantant :

Kune nde kune nde

Yaya Kune nde

Ta njwongu nge wo pe ne

Yaya kune nde

Ma njwongu nge wo pe ne

Yaya kune nde

Nge wo pe melà' nkap e

Yaya kune nde.

(Entrer dans la maison, entrer dans la maison

Yaya entrer dans la maison

Mère de la mariée je suis restée dehors

Yaya entrer dans la maison

Restée dehors à cause de l'argent

Yaya entrer dans la maison

Entrer dans la maison entrer dans la maison

Yaya entrer dans la maison)

¹ Les Bamilékéés sont une ethnie de l'Ouest-Cameroun.

Justine était constamment tenue au milieu d'un paquet de femmes. Impossible de la voir. Même une fois à l'intérieur de la case, on continua à la cacher soigneusement [...]. Était arrivé le moment d'une partie difficile : le moment de « sortir les paniers », c'est-à-dire de rendre à chaque femme de la délégation l'ustensile qu'elle avait apporté, en y joignant une gratitude en nature ou en argent. [...] Des chiffres furent adoptés. Le ntang fut vidé de ses paniers, eux-mêmes déjà délestés de leur contenu. On mit dans chacun d'eux du plantain pilé et huilé, ainsi qu'une quantité de viande de porc correspondant au grade du panier [...] (M.T : 154 -159).

Il faut dire que chez les Bamilékés, c'est généralement très tard dans la nuit que la dot a lieu. Une fois que le futur marié arrive avec sa famille dans sa future belle famille, il y a un protocole amoureux qui est respecté, protocole sans lequel l'expression amoureuse ne peut aboutir, ne peut se sentir dans son essence, dans sa profondeur. Dans un contexte d'oralité, elle s'exprime sur le mode du chant, du mime et de la gestuelle.

En effet, la famille de la fille exprime à l'occasion les griefs et ressentiments¹ éprouvés à travers des poèmes chantés et inspirés par la « haine ». Ils permettent, sous le mode de la plaisanterie, de désamorcer tout sentiment hostile et d'assainir de manière préventive le lien affectif en devenir. La famille de la future mariée passe à l'occasion en revue les avatars de la mémoire de la famille du garçon : les manquements, les mensonges, les infidélités, les crimes et autres travers, etc. Ce sont les femmes et alliés de la famille de la fille qui composent ces diatribes, ces « poèmes de la haine » dont le but est de rendre l'amour possible en milieu conjugal. Cette « mise en scène du sentiment hostile dans les instances intimes » (S. Babacar, 2003 : 77), plus qu'un simple exorcisme, tend à montrer que tout lien amoureux repose aussi sur un contentieux potentiel.

Un autre aspect de la tradition Bamiléké dans le texte est la cérémonie de blindage et de bénédiction. Généralement, après un succès quelconque, le concerné retourne dans son village pour implorer protection et bénédiction de la part de ses ancêtres et des dieux² de sa famille. C'est un grand-parent ou le plus âgé de la famille qui est l'officiant principal de la cérémonie. Dans *Moi Taximan* en effet, une fois devenu propriétaire de taxi, Jo décide de se rendre dans son village natal pour la cérémonie de bénédiction et de protection, cérémonie qui se fait devant toute la famille rassemblée :

*[14] Mon grand-père paternel demanda et obtint facilement le silence. Puis sa voix résonna :
[...] Nous sommes rassemblés ici ce matin
Pour dire à nos ancêtres
Pour dire à nos dieux
Pour dire à Dieu
Voici votre fils
Vous l'aviez envoyé à la chasse
Il n'est pas ce chien
Qui attrape et mange en brousse
Il apporte la panthère qu'il a prise*

¹ Ces griefs et ressentiments sont bien exprimés dans la première partie du texte : (à partir de *ce poste ... dans la concession on ne perdait rien de toutes ces douces méchancetés*).

² La société bamiléké est polythéiste mais admet l'existence d'un Dieu suprême.

ANALYSES

*Pour que vous en enleviez la peau
Vous lui avez donné cinq francs
Il est allé demander au blanc une voiture
Car à part demander
Quelqu'un peut-il prétendre acheter au blanc ?
Nous sommes rassemblés
Pour vous demander
D'éloigner de lui l'accident
Oui, d'une seule bouche
Nous refusons l'accident
Que rien de tel ne t'arrive sur la route
Que ne trébuche pas celui
Qui pénètre dans ta voiture
Si un être de malédiction monte dans ta voiture
Que Dieu étouffe sa malédiction
Pour que tous les passagers soient saufs
Si le crabe siffle quelque part
Il y sourdra de l'eau
Tu ne peux qu'aller de l'avant
Que posséder plus encore
Ce n'est pas une seule voiture que nous voulons
Nous en attendons dix
Nous en attendons vingt
Va de l'avant
Nos ancêtres t'en donneront la force.*

L'assistance approuvait chacune de ces paroles. Chacun en ajouta quand mon grand-père eut fini. Puis on se rendit près de la voiture qui reçut force pressions des mains et force crachats simulés, en signe de bénédiction. (M.T : 93-95).

Toute cette description expressive est belle et bien conforme à l'éthique traditionnelle bamiléké pour quiconque connaît la psychologie et la pratique de ce peuple en matière de dot, de blindage et de bénédiction.

Le dernier aspect de la tradition camerounaise présent dans l'œuvre de Kuitche Fonkou est le phénomène de la tontine. À l'origine, cette pratique était un trait inhérent à la tradition bamiléké, mais aujourd'hui la pratique est nationale et a même franchi les frontières du Cameroun.

Selon Joseph Ngangop¹ :

Cette pratique séculaire est fidèle à la parole donnée, traduction de l'esprit d'équipe, constitution lente et laborieuse d'un capital en vue d'un investissement, collecte de pécules aux fins de la réalisation du dessein de chaque membre. À ce titre, le moindre manquement est perfidie et expose le contrevenant à un discrédit assorti de sermones et de sanctions sévères. La remise du pactole s'accompagne des propos de bénédiction par lesquels on implore toutes les divinités afin que la somme fructifie au centuple pour le bonheur du bénéficiaire et du groupe.

Apprécions dans l'œuvre comment le narrateur expose le moment « sacré » de la remise du pactole à l'heureux bénéficiaire du jour :

[15] On se mit debout, on se tint par les mains, de sorte que ceux des premiers rangs constituent une chaîne irrégulière, fermée autour du doyen à

¹ Joseph Ngangop, « Tribalité et tribalisme dans *Moi Taximan* de Gabriel Kuitche Fonkou » (inédit).

qui le lot de billets de banque avait été remis. À l'intention du bénéficiaire lui-même maillon de la chaîne, le doyen déclara :

- Ces sous que loin de chez nous, nous amassons un par un à la sueur de tout notre corps, sous le soleil, sous la pluie, les emmerdements des mange-mille et des patrons, nous te les remettons aujourd'hui en émettant le vœu qu'entre tes mains, ils se multiplient comme la plante rampante « nxwonxwo », de sorte que d'ici quelque temps tu reviennes nous présenter ton propre taxi, acquis grâce à eux.

On applaudit, on esquissa des pas de danse, on ajouta des grains de sel au discours rituel du doyen.

- C'est ça doyen, c'est ça

- Je te dédie trois coups de fusil tim, tim, tim.

- Je te donnerai une femme. (ibid : 92).

En effet, pour qui a connaissance de la pratique de la tontine au Cameroun, cette description du narrateur est en conformité avec ce moment « sensible » de la vie associative des différents regroupements à bases pécuniaires.

En somme, les trois exemples qui précèdent illustrent bien les mœurs, les modes de comportement et de vie de la société de l'auteur. Et nous pouvons dire que cette connaissance de la tradition camerounaise découle de l'ancrage de l'auteur dans le milieu dont il est issu. C'est peut-être pour cela qu'il est capable de dire cette tradition de la façon la plus appropriée. Une telle exactitude dans la description ne pouvait être faite que par quelqu'un qui est bien imprégné dans son milieu. C'est aussi ce que nous verrons avec la bonne maîtrise des proverbes et autres dictons qui parsèment le texte, constituant les temps forts d'une culture de l'oralité.

2.2. L'oralité

Les proverbes¹, beaucoup plus que le genre oral², sont présents dans *Moi Taximan*. Ces proverbes remplissent bien une fonction culturelle :

[16] *Tu ne peux pas te noyer dans un cours d'eau qui abrite le totem de ton père. (M.T. : 14). <L'ombre paternelle est protectrice ; là où repose le génie du géniteur est un bouclier sûr pour l'enfant>.*

[17] *Les loups se mangent entre eux (id.) <les méchants se connaissent, s'évitent et, à la limite se respectent>.*

[18] *La fourmi peut tuer un éléphant. (ibid. : 15).*

[19] *Les termites renversent de grandes cases. (id.)*

<la leçon qui se dégage de ces deux proverbes est qu'il ne faut jamais sous-estimer un adversaire, aussi petit soit-il>.

[20] *Si quelqu'un te dépasse, porte son sac. (id.) <Le respect de la hiérarchie ou de l'aîné est sacré>.*

[21] *On dit au village que quand quelqu'un a été mordu par un serpent, il fuit désormais le mille-pattes. (ibid. : 49). <équivalent du proverbe français selon lequel « chat échaudé craint l'eau froide>.*

¹ Selon Jacques Chevrier (1974 : 20), « les proverbes sont des expressions de vérité naturelle [...]. Le proverbe ne subit aucune modification, car toute déformation serait aussi une déformation de la tradition. Il contribue enfin à l'enracinement des œuvres dans le terroir ».

² Le genre oral est très vaste et diversifié. Il regroupe à la fois les devinettes ou énigmes, les formules divinatoires, les maximes et dictons, les louanges, les anthroponymes et les toponymes, et enfin les plus connus, les proverbes, les fables et les contes.

ANALYSES

Une chose est certaine, seul un lecteur imprégné des us et coutumes de l'aire culturelle concernée peut accéder aisément à ce discours codé, fortement imagé et plein de métaphores. Le texte devient alors « *expression de l'idéologico-culturel* » (Fosso, 2004 : 49) et fournit des renseignements précis sur les mœurs, les modes de pensée et de vie du groupe social.

Au total, les structures orales sont fortement présentes dans le texte de Kuitche Fonkou et jouent un rôle fondamental dans l'élaboration du tissu narratif (Noumssi, 2004 : 82). Et nous pouvons dire avec J. Fame Ndong (1986 : 116) que « l'oralité féconde [...] de toute évidence, le texte romanesque en Afrique, dans son fonctionnement profond et intime. Elle génère un tissu narratif complexe qui enrichit de manière substantielle la littérature universelle et immortalise les œuvres produites par les créateurs nègres. »

Toutefois, la présence des références culturelles dans le texte n'est pas gratuite. Elle remplit plusieurs fonctions à savoir des fonctions pédagogiques, initiatiques, fantasmagoriques. À cet effet, on constate que c'est grâce à l'oralité qu'on effectue certains rites notamment le rite de la dot, de la naissance, du blindage et de la malédiction, en contant dans une langue codée (la langue des initiés).

De même, les indications culturelles nous informent sur les habitudes, les structures, les croyances et la technologie du groupe social auquel allusion est faite dans le texte. En effet, l'épigraphe est constituée de deux proverbes que l'auteur dit lui-même être des « *proverbes bamiléké* » :

[22] *Lance ta pierre sans chercher à savoir d'avance où elle tombera.*

[23] *Ceux qui sèment ne sont pas ceux qui mangent.*

Ces proverbes, sont le fruit d'une pensée collective et en même temps le reflet d'une philosophie partagée par toute la collectivité, d'où l'anonymat de leur auteur. Le premier proverbe [22] est l'exhortation à poser des actes désintéressés, le second [23], une dénonciation d'une injustice naturelle. Par ces éléments du paratexte, l'auteur oriente et conditionne le lecteur. À cet effet, le lecteur est préparé à se mouvoir dans un contexte irradié par la tradition bamiléké. Il faut dire que ces indications culturelles sont aussi une source importante pour les ethnologues.

Il est clair que les analyses ci-dessus montrent que les références culturelles, spatiales et actanciennes sont bien nombreuses et explicitement évoquées dans *Moi Taximan*, ce qui contribue à un décodage moins complexe. Ce n'est toutefois pas le cas avec les indices sociohistoriques qui nécessitent une interprétation efficiente à partir de l'exosigné¹.

3. LE RÉEL SOCIOLOGIQUE : LA CORRUPTION ET L'INJUSTICE DE L'ADMINISTRATION

Kuitche Fonkou ancre de façon implicite certains épisodes de son récit dans la réalité sociologique camerounaise. La communauté que décrit Jo, le narrateur, a une correspondance extérieure ou une évidence de faits très proche de la réalité du

¹ Il s'agit du référent extratextuel. Il s'oppose à l'endosigné qui est le contexte intralinguistique, le lieu du signifié de connotation *stricto sensu*. Selon Fosso (2004 : 48), « l'exosigné, par opposition à l'endosigné, est un signifié de connotation, mais aussi tout autre signifié exophorique. La connotation est une manière de superstrat sémantique, de significations supplémentaires qui se superposent à la fonction sémiotique ou dénotative. Ici l'expression (Sa2) fonctionne en étroite relation avec le domaine extralinguistique, et le contenu (Sé2) est clairement restitué suivant le contexte socioculturel ».

Cameroun contemporain pour quiconque connaît certaines techniques et pratiques qui gangrènent le tissu social camerounais : il s'agit notamment de la corruption et de l'injustice de l'administration. En effet, Jo est un taximan qui aura tout vu, tout vécu dans cette société où la corruption et l'injustice sont érigées en règles administratives. Véritables « sport national », ces pratiques sont exposées dans le roman avec la minutie du détail, et c'est le corps de la police qui en est le principal porte-étendard :

[24] *Un vieux conducteur de taxi, déclare Jo, m'avait instruit : les premiers contacts avec les mange-mille¹ et les gendarmes coûtent cher, mais par la suite, tout le monde se connaît et il s'établit comme un contrat tacite. Au premier passage le matin devant le poste de contrôle, tu donnes le café, et te voilà quitte pour travailler en paix jusqu'au changement d'équipe autour de treize heures. Au premier passage devant la nouvelle équipe tu donnes la bière, et tu gagnes la tranquillité pour le reste de la journée. L'intéressant, c'est qu'une fois opérés ces dédouanements, les yeux des mange-mille ou des gendarmes se ferment sur tous tes péchés, y compris les surcharges éventuelles. Tu as donc vite fait de récupérer ce que tu leur as donné. Mais attention, en cas de pépin, tu es bon, mon gars ! (M.T. : 12-13).*

[25] *Nous taximen connaissions bien la tactique des mange-mille. À leurs yeux vous étiez toujours présumés coupables. Ils n'imaginaient pas de citoyens autrement que faux et malhonnêtes, à leur propre image. Ils menaçaient, multipliaient et agrandissaient les fautes imaginées ou réelles pour faire monter les enchères, pour vous mettre en position d'infériorité. [...] Et quand vous entriez dans le jeu, les pièces de monnaie – peu en importait parfois le montant – remplaçaient allègrement les pièces du véhicule. Des voitures volées pouvaient circuler tranquillement avec la bénédiction cupide de ceux-là même qui avaient la charge de les retrouver. Les caisses publiques étaient ainsi spoliées de recettes importantes, par ceux-là même qui avaient la charge de contribuer à leur renflouement. Le goût du gain était si profondément ancré dans les mange-mille que les dossiers du véhicule en règle, loin de susciter des félicitations, provoquaient plutôt des urticaires et par-dessus tout, de l'acharnement à découvrir une faute à tout prix. (M.T. : 22-23).*

[26] *Tu ne veux pas parler ? (proposer de l'argent) [...] Je retiens tout ton dossier sans même te donner une convocation. Va te plaindre où tu veux. C'est nous qui avons le pays. [...] ça t'apprendra à jouer au dur et à avoir la main collée à ton corps (MT : 24).*

[27] *Pas possible ! Pas possible ! Il n'y a donc aucun moyen d'éviter les problèmes avec les policiers ! Quelle sorte de citoyens veulent-ils, si ceux qui remplissent leurs obligations fiscales sont sanctionnés pire que des délinquants ? C'est pas vrai ! La pourriture de ce corps est telle qu'on devrait le dissoudre pour le rebâtir sur des bases plus saines ou même vivre sans police. (ibid. : 43).*

Si le corps de la police est la figure emblématique de la corruption et de l'injustice dans cette société, il faut dire tout de même que cette gangrène n'épargne pas non plus les autres secteurs de la vie publique, notamment les transports :

[28] *Pour le certificat de capacité, remarque Jo, on empruntait les raccourcis. On m'avait parlé d'un réseau par le biais duquel moyennant telle*

¹ Nom péjoratif attribué aux agents des forces de l'ordre, surtout de police, qui exigent mille francs pour couvrir des infractions.

ANALYSES

somme d'argent, je pouvais obtenir le papier dans les meilleurs délais sans subir le moindre examen. Ce réseau du reste agissait de même pour les permis de conduire. (ibid. : 11).

Au total, il s'agit d'une société dans laquelle les policiers et l'administration rançonnent les usagers pour le moindre service ; une société dans laquelle la réglementation est allègrement contournée ; une société dans laquelle les caisses de l'État sont pillées par ceux-là mêmes qui devaient veiller à leur renflouement ; une société dans laquelle l'injustice imprègne le vécu quotidien ; une société dans laquelle les intérêts particuliers l'emportent sur l'intérêt général.

La présence du réel sociologique dans le texte de Kuitche Fonkou remplit, à notre avis, deux fonctions principales : tout d'abord une fonction politique. En mettant en scène les problèmes quotidiens, elle permet aux décideurs d'être de plus en plus regardant quant à la situation du petit peuple abusé par les plus forts de la chaîne sociale. Elle remplit aussi une fonction thérapeutique préventive pour pallier l'excès ou le débordement. À cet effet, en abordant des problèmes comme la corruption et l'injustice, les conflits latents entre les membres de la société, il s'agit de la part de l'auteur d'un souci du maintien de l'ordre. Car mettre en scène la vie quotidienne et ses drames a pour effet de réduire les tensions : elle s'apparente à la catharsis grecque.

Si les différentes analyses qui précèdent rendent compte de l'intégration du réel culturel et sociohistorique dans le travail de structuration linguistique chez Kuitche Fonkou, il faut aussi dire que *Moi Taximan* donne la possibilité d'observer des techniques narratives qui génèrent une esthétique de la « camerounisation » du français et une facile mise en texte du pidgin-english. C'est ce que nous entendons par « le réel linguistique ».

4. LE RÉEL LINGUISTIQUE

4.1. La camerounisation du français

La camerounisation du français s'assimile à l'appropriation de la langue française en territoire camerounais. Ce phénomène intègre les particularismes (néologie de forme, néologie de sens, calques), les emprunts, etc.

4.1.1. Les particularismes

La plupart des particularismes du texte sont des apocopes :

- *Clando* : clandestin

[29] Le secret du taxi *clando* c'est d'adopter une ligne précise plutôt que de vadrouiller à travers la ville. (*M.T.* : 12)

- *Asso* : associé, complice

[30] Certaines femmes avaient déjà leur *asso*. (*ibid.* : 13)

- *Bami* : Bamiléké¹

[31] Tu ne veux pas parler ? (Proposer de l'argent pour arrêter la procédure) [...] espèce de *Bami*. (*ibid.* : 24)

On a aussi des cas de néologismes de sens² et des calques :

- *Attaquant* : chauffeur d'appoint

¹ Une ethnie du Cameroun.

² Selon J. Dubois (1994 : 322), c'est un phénomène qui « consiste à employer un signifiant existant dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors »

- [32] [...] sauf les jours où je me faisais aider par un *attaquant*. (ibid.: 18)
- *Planter un piquet* : se construire
- [33] Chacun doit par conséquent faire un effort de *planter un piquet* au village, pour prévenir la honte... (ibid. : 98).
- *Attacher le cœur* : être très intéressé par quelque chose
- *Détacher le cœur* : être désintéressé
- [34] Je vous comprends patron. Mais je crois qu'il ne faut pas trop *attacher le cœur* là-dessus. La chose métallique est [...] un jeu de hasard. [...] *Détachez-en votre cœur*, patron (ibid. : 39).
- *Avoir une pierre dans la poitrine* : être insensible à toute chose
- [35] [...] Rien n'émouvait outre mesure le camp d'en face, lequel semblait, comme on dit au village, *avoir une pierre dans la poitrine*. (ibid. : 80)
- *Remettre le cœur en place* : se tranquilliser, rester en paix
- [36] (...) Remettez donc vos cœurs en place (ibid. : 91)

4.1.2. Les emprunts lexicaux

Il est courant de voir dans *Moi Taximan* les emprunts¹ aux langues identitaires, plus particulièrement les langues de l'aire culturelle de l'auteur² :

- *Mekwum* : membre masqué d'une société secrète.
- [37] L'enfant qui vit près de la chefferie ne craint point le *mekwum*. (ibid.: 14)
- *Ncoe Ngesan* : le mois de la récolte du maïs
- [38] L'année entrain dans *Ncoe Ngesan*. (ibid. : 85)
- *Pû sek* : soyez patients
- [39] *Pû sek*. Inutile d'attribuer un nom à l'enfant avant qu'il ne naisse. (ibid. : 90)
- *nxwonxwo* : plante rampante
- [40] Ils se multiplient comme [...] *nxwonxwo*. (ibid. : 92)
- « *nge pin* », « *a pon* », « *a bha'a* » : expressions d'approbation et de satisfaction. (ibid. : 93).
- *Ntang* : case-magasin
- [41] À côté de tout cela, des calebasses et des calebasses de vin de raphia avaient pris place dans le *ntang*. (M.T. : 154)
- *Kabba* : vêtement ample de femme
- [42] Elle envoyait la main dans sa poitrine par-dessus le col du *Kabba*. (ibid. : 131)
- *Mpfu* : sauce gluante (appelée communément « *nkwi* »)
- [43] [...] les condiments pour sauce jaune et *mpfu*. (ibid. : 130)
- *Famla* : sorcellerie
- [44] Monsieur le Directeur. Je suis entré dans le *famla* en épousant une fille exceptionnelle. (ibid. : 173).

4.1.3. Les interjections ou exclamations

- [45] *Kessa nekang* ! (ibid.: 67)
[46] *Ketcho neti* ! (ibid.: 67)

¹ Selon Ngalasso (2001 : 16), les emprunts sont des « éléments qui passent d'une langue à une autre, s'intègrent à la structure lexicale, phonétique et grammaticale de la nouvelle langue et se fixent dans un emploi généralisé de l'ensemble des usagers que ceux-ci soient bilingues ou non ».

² Il s'agit de l'aire culturelle bamiléké.

ANALYSES

[47] Oueuh ! Oueuh ! Oueuh ! (ibid. : 98)

4.1.4. Les onomatopées significatives

- *Kriiing* : imitation d'un bruit strident

[48] Un coup de fil *kriiing*, et je me retrouvais dans la circulation. (ibid. : 14)

- *Priiip* : imitation du coup de sifflet

[49] *Priiip, Priiip, Priiip, Priiip* (ibid. : 21)

- *Tim* : imitation du coup de fusil.

[50] Je te dédie trois coups de fusils *tim, tim, tim* (ibid. : 92).

Au total, le texte de Kuitche Fonkou foisonne d'expressions en langues maternelles et d'une hypertrophie d'interjections ou exclamations, qui sont autant de traits caractéristiques du substrat socioculturel. Il en est de même de l'emploi du pidgin-english.

4.2. Le pidgin-english

Le pidgin-english est une réalité linguistique au Cameroun. « *Langue de synthèse qui est apparue spontanément pour des raisons historiques au moment de la colonisation britannique* » (F. Labbaoui, 1997 : 180) il est devenu, de nos jours, une véritable langue de communication à des fins commerciales, et un trait caractéristique de la culture linguistique camerounaise en plus des 280 à 300 unités-langues que compte le pays. On peut même dire qu'il est en train d'acquérir le statut officieux de langue véhiculaire nationale dans la mesure où il est parlé sur toute l'étendue du territoire national. La syntaxe du pidgin-english est très simplifiée : la structure phrastique est généralement calquée sur celle des langues camerounaises ; son lexique est pour la plus grande part tiré de l'anglais. *Moi Taximan* regorge de quelques exemples dans sa structure textuelle :

[51] Takam give him. And tell him say a want see them big massa for some big market. A di comme from far away. <Prends et donne lui. Dis-lui que je veux voir leur patron pour un grand marché. Je viens de très loin>. (M.T : 57).

[52] My bikin, if we work fine, you go laugh. <Mon enfant, si nous travaillons bien, tu riras> (ibid.: 59).

[53] My bikin, wait. You don helep mi today soté. Moni we a don winam i plenty. So take this small thing. <Mon enfant, attends. Tu m'as beaucoup aidé aujourd'hui. J'ai gagné beaucoup d'argent. Tiens cette petite chose> (ibid. : 60).

[54] No fia, my bikin <n'aie pas peur mon enfant> (id.)

Il faut cependant dire que ces indices culturels, sociohistoriques et sociolinguistiques ne sont pas gratuits, Ils sont de véritables lieux d'expression de valeurs identitaires d'une culture et des comportements d'un peuple à un moment donné de son histoire.

CONCLUSION

Notre ambition était d'interroger, à partir d'une analyse ethnostylistique, la présence du réel dans *Moi Taximan* de Gabriel Kuitche Fonkou. À cet effet, il nous été donné de constater un mode d'écriture qui consiste à générer un discours littéraire à partir des faits et événements qui sont l'essence même de la société de l'écrivain. Le texte intègre les techniques d'oralité, d'ancrage spatial et actantiel, sociohistoriques et linguistiques. Il s'agit sans conteste de procédés relevant de l'ethnostylistique et consistant à *générer un discours littéraire à partir*

des structures formelles héritées du patrimoine ethno-socio-culturel [camerounais] (Noumssi, 2004 : 81).

En somme pour mieux comprendre cette œuvre, il faut nécessairement intégrer la situation d'énonciation : il s'agit du contexte extra-linguistique par opposition au contexte linguistique (environnement verbal manifesté). Le contexte extra-linguistique est alors l'environnement matériel pertinent pour l'encodage ou le décodage (Fosso, op. cit : 51).

NZESSÉ Ladislas

Département de LÉA, FLSH, Université de Dschang, Cameroun
nzesseladislas@yahoo.fr

Bibliographie

- AMADOU, Koné : *Entre hommage et abâtardissement : la tradition subvertie*, in Notre Librairie, n° 155-156, Saint-Étienne, 2004, p. 178-183.
- BABACAR, Sall : *Poésie amoureuse d'Afrique noire et des diasporas*, in Notre librairie, n° 151, 2003, p. 74-79.
- CHEVRIER, Jacques : *Littérature nègre*, A. Colin, Paris, 1974.
- DUBOIS, Jean et alii : *Dictionnaire de Linguistique*, Larousse, Paris, 2001.
- FAME NDONGO, Jacques : *De l'oralité à l'écriture : l'exemple du roman négro-africain*, in Annales de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de Yaoundé, n°2, vol. 2, 1986, p. 107-116.
- FOSSO, Clovis : *L'option ethnostylistique : fondements épistémologiques*, in Langues et Communication, n°04, vol. I, Saint-Paul, Yaoundé, 2004, p. 37-58.
- GARNIER, Xavier : *Entre définitions et étiquettes : les problèmes de catégorisation des littératures du Sud*, in Notre Librairie, n°160 (La critique littéraire), 2006. p. 22-27.
- GRASSIN, Jean-Marie : (1996). *The problematic of emergence in comparative literary history*, in *Kusher, Eva et Pugeaux, Daniel, Littératures émergentes*, in Actes du XIème Congrès de l'Association internationale de littérature comparée (20-24 août 1985 à Paris), Peter Lang, p. 5-14.
- KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine : *L'énonciation. De la subjectivité dans le langage*, A. Colin, Paris, 1980.
- KUITCHE FONKOU, Gabriel : *Moi Taximan*, l'Harmattan, Paris, 2002.
- LABBAOUI, Fathia : *Langue anglaise, Langue africaine, Pidgin : évolution du statut de ces langues à travers des romans de F. Nwapa, B. Emecheta, C. Ekwensi*, in Actes du colloque, Littératures africaines en quelle(s) langue (s) ? Yaoundé, Nouvelles du Sud, 1997, p. 167-188.
- MENDO ZÉ, Gervais : *Introduction à la problématique ethnostylistique*, in Langues et Communication, n° 04, vol. I, Yaoundé, Saint Paul, 2004, p. 15-35.
- MOHAMADOU Kane : *Roman africain et tradition*, N.E.A, Dakar, 1982.
- NGAL, Georges : *Création et rupture en littérature africaine*, L'Harmattan, Paris, 1984.
- NGALASSO, MWATA Musanji : *De Les Soleils des indépendances à En attendant le vote des bêtes sauvages. Quelles évolutions de la langue chez Kourouma ?* in Actes du colloque sur Littératures francophones : langues et style, l'Harmattan, Paris, 2001.
- NGANGOP, Joseph *Tribalité et tribalisme dans Moi Taximan* de Gabriel Kuitche Fonkou, (inédit).
- NIMROD : *Du proverbe au verbe : la nouvelle philosophie des vocables initiés par Kourouma*, in Notre Librairie, n° 155-156, Saint-Étienne, 2004, p. 54-61.
- NOUMSSI Gérard Marie : *Pour une lecture ethnostylistique de Les Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma*, in Langues et Communication, n° 04, vol. I, Yaoundé, Saint-Paul, 2004. p. 81-101.

ANALYSES

- NOUMSSI, Gérard Marie et NOLA Bienvenu : (2007). *Marquages ethnostylistiques du récit dans le Pauvre Christ de Bomba de Mongo Beti*, in Langues et Communication, n° 06, Yaoundé, Saint-Paul, p. 309-333.
- NTONFO, André : *Mongo Beti : de la région au pays*, in Présence Francophone, n° 42, 1993, p. 39-55.
- NZESSÉ, Ladislav : *Le français au Cameroun : appropriation et dialectalisation. Le cas de la presse écrite*, in Le français en Afrique, Revue du Réseau des Observatoires du Français contemporain en Afrique, n°19, Nice, CNRS, 2004, p. 119-128.
- NZESSÉ, Ladislav et M. DASSI (éds.) : *Le Cameroun au prisme de la littérature africaine à l'ère du pluralisme sociopolitique (1990-2006)*, l'Harmattan, Paris, 2008.
- PAPA SAMBA, Diop : *Le pays d'origine comme espace de création littéraire*, in Notre Librairie, n° 155-156, Saint-Étienne, 2004, p. 54-61.

APPROCHE SÉMIOTIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

INTRODUCTION

« Le-piégeur-des-jours » fait partie des contes populaires rwandais dont le personnage principal est un orphelin répondant au nom de Rutegaminsi-fils. Ce dernier, comme tous les orphelins atypiques de la tradition orale africaine, se doit de quêter les biens qui lui sont légués et dont il ignore la quantité et le lieu de cache. L'énigme contenu dans l'expression nominative « Rutegaminsi » signifie littéralement « piègeur-des-jours » [fils] de piège-en vue-de ! [prévoir]. Cela insinue le fait que les actes [le faire] des humains doivent, dans nombre de circonstances, être posés en fonction de notre devenir, notre avenir, notre vie future.

Notre dévolu sur ce récit dénote un grand intérêt, en ce sens qu'il fait partie de l'inconscient collectif non seulement africain, mais aussi universel. En effet, il est sous-tendu une vision diptyque mettant en opposition /honnêteté/-/honnêteté/, /savoir/-/ignorance/, /pouvoir/-/devoir/, /monde terrestre/-/monde sous-terrestre/, /courage/-/lâcheté/, etc. Rutegaminsi-fils, en tant que modèle atypique de ce conflit caractériel, se définit comme héros en quête de son héritage, après la mort de son père biologique. Ainsi, ce récit revêt un intérêt didactique tel que le définit la tradition africaine. Il sert, au niveau éducationnel, de tremplin pour la résolution des problèmes de legs, d'héritages... dont il constitue un support illustratif.

La présente approche analytique se veut une analyse sémiotique d'un conte rwandais extrait du recueil de contes de SMITH, P., *Le récit populaire au Rwanda*, Paris, Classiques Africains, A. Colin, 1975, p. 197-205. Le propre de notre démarche est de se proposer l'analyse des structures narratives de surface, c'est-à-dire saisir « la signification des objets-textes à deux niveaux : celui du texte et celui de son contexte de production » (Semujanga, 1994 : 135). Un texte est un micro-univers sémantique, un tout ayant une cohérence orientée. Aussi faut-il l'analyser dans son organisation interne en vue d'appréhender, si nécessaire, d'éventuelles dimensions sémantiques générées par les structures profondes du récit. Pour ce faire, nous nous servons des éléments méthodologiques existants à l'instar de ceux établis par A.-J. Greimas. Ces éléments méthodologiques nous permettent de rendre compte des structures internes du texte de notre conte aux niveaux narratif, discursif et logico-sémantique. Et c'est grâce à cette analyse immanente que nous serons à

ANALYSES

même d'établir la relation qui existe entre ledit texte et son contexte de production « qui lui assure une signification plus profonde » (Semujanga, 1994 :135). Ceci est d'autant plus important qu'un texte comme celui que nous nous proposons d'étudier est, nous l'avons souligné plus haut, le reflet de l'inconscient collectif, voire le lieu de représentation des discours sociaux.

1. LES ÉNONCÉS NARRATIFS

1.1. A : [*Rutegaminsi de Tegera... en retira*] : §1/PNA

Le conte s'ouvre sur un cadre spatio-temporel non stéréotypé au genre. Seul l'emploi du « passé composé » forme composée du verbe symétrique au présent, exprime ici l'aspect accompli et marque l'antériorité par rapport à notre lecture. Cette valeur d'antériorité s'oriente nettement vers le passé indéfini et prend dans l'énonciation du discours [au sens de Benveniste : XX : 4.1] une valeur qui correspond à celle du passé simple dans l'énonciation historique. L'entrée en matière se tait sur les plans aspectuel et géographique. L'énallage environnemental est trop flou pour situer la demeure de Rutegaminsi de Tegera : Les rivières, référents situationnels possibles, sont à elles seuls très distantes (extrême sud-ouest, centre-nord du pays).

Le fait même d'attraper les gibiers dans ses pièges et les relâcher aussitôt, ne nous fixe ni sur le plan narratif, si la situation initiale est de conjonction [paix, abondance, prospérité ?] ou de disjonction [famine, instabilité, maladie prévoyance ?], ni sur le plan axiologique [état d'euphorie ou dysphorie]. Ce que nous sommes à même de savoir concerne le métier de Rutegaminsi : « piéreur ». par annonce polyptique : deixis positifs dans la suite du récit. La question qui se pose ici a trait à cet excès de générosité, de bonté chez le piéreur.

1.2. B : [*Il alla... mourut*] : §2=PN2

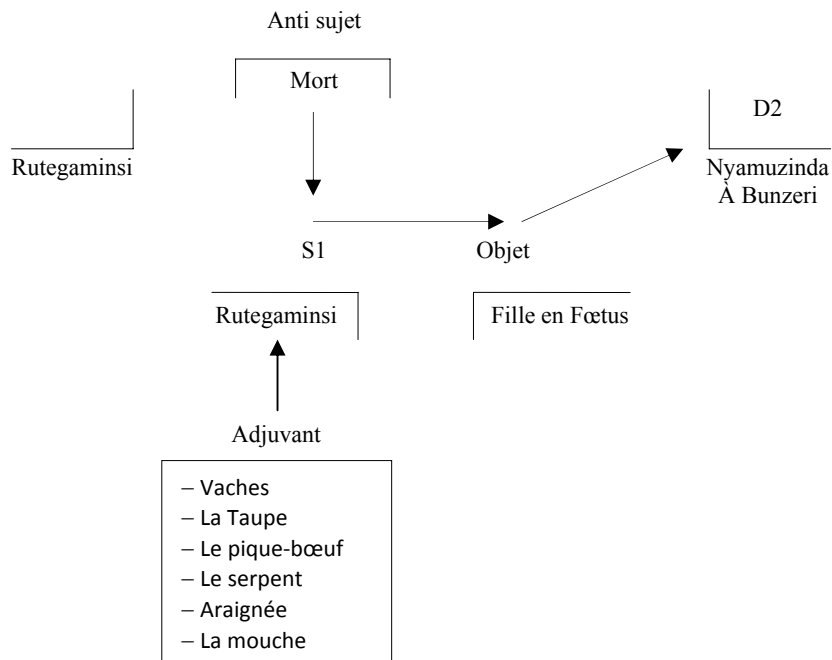
Cette deuxième séquence narrative [PN₂], aussi brève qu'incomplète présente un sujet au faire naturel. À la vie humaine normale [chasse, générosité, devoir, obligation, statut social] succède un état de déséquilibre actantiel au sein de la société : Le décès de Rutegaminsi et la non divulgation du lieu où était déposé les vaches ainsi que la valeur quantitative de la dot ! En outre, l'héritier bénéficiaire du secret venait de naître.

Dès ce PN₂, nous nous devons de poser un énoncé d'état : le sujet d'état [S₂ = FILS de Rutegamins] se voit disjoint de sa dot et de sa fiancée [O = vaches/fille]

S U O

Partant de cet état dysphorique, nous osons affirmer un état antérieur euphorique de conjonction mis en relief par la mort du piéreur. PN₁, caractérisé par l'activité professionnelle et le caractère [savoir-faire et savoir-être] cache, si nous alignons du côté de Courtés et Greimas, trois parmi les quatre modalités et inclinations du S₁ : Rutegamins. Il s'agit ici du vouloir, du devoir et du pouvoir.

Ce qui renvoie, au niveau de ces deux premières séquences (§1, §2) au programme narratif schématisé comme suit :



On saura, avec le déroulement canonique de récits à quête si la disjonction ($S2 \cup O$) remarquée dans le monde terrestre (Mt) aboutira à un état final de conjonction ($S2 \cap O$). Correspondant au souhait ou «vouloir-faire» du S_1 : Rutegaminsi de Tegera dans le monde inférieur(Mi). À ce niveau, le sujet stabilisateur (de relève) est potentiel :

$(? \cup O) \longrightarrow (? \cap O)$.

1.3. C : [quand... à marier] : §3=Pn1

Comme nous le constatons, le Pn1 prend fin avec la mort de Rutegaminsi de Tegera. Commence désormais le Pn2 dans la relève orchestrée par le fils (S_2) qui a grandi.

Le /faire/ (f) exigé par tout faire transformateur implique, dans tout programme narratif d'usage, la performance. Cette dernière, stipule Danielle Joulia,

APPROCHE SÉMIOTIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

« présuppose donc une compétence correspondante, celle-ci incluant les modalités actualisantes et virtualisantes », telles que définies plus haut.

Dans le cas en présence, ce §3 est à considérer comme séquence narrative contenant la situation initiale. La société cherche à équilibrer la vie du fils de Rutegaminsi que l'on cherche à remettre dans ses droits matrimoniaux. Mais un nœud existe. Comment repérer l'endroit et le gage ? Les deux éléments déclencheurs du manque sont de l'ordre de modalités du /vouloir-faire/ (/vf/) et/ou du /devoir-faire/ (/df/).

En effet, nous observons, dès le début de la quête, d'après le comportement (le faire) de l'actant S2 (fils de Rutegaminsi), il ne possède pas toute cette compétence modale. À son actif, nous pouvons illustrer le (/vf/ et le /df/) concrétisés par le fait de se nommer : « Moi, je n'y arriverai pas ».

G. Kleiber (1986 :12) stipule que ces déictiques sont des unités linguistiques « dont le sens implique obligatoirement un renvoi à la situation d'énonciation pour trouver le référent visé ». Le locuteur « Moi/je » se détermine, se choisit comme sujet, il confie la mission (le/vf/) et le /sf/ du sujet-héros par rapport à l'objet convoité.

Dès le S3, l'ignorance dans le /pouvoir-faire/ et le /savoir-faire/ fait obstacle à ces deux modalités, d'où le concours des adjuvants : la taupe qui creuse le sol permettra au sujet-héros de briser le mur qui sépare les deux mondes, l'araignée dont le filet fait descendre le convoi jusqu'au pays des souterrains et la mouche, indicatrice de l'endroit, qui font démarrer la quête.

Ils constituent, dans le modèle fonctionnel de Greimas, une des actions type qui feront avancer l'intrigue : le départ ou ce passage d'un monde visible vers un autre, dit invisible.

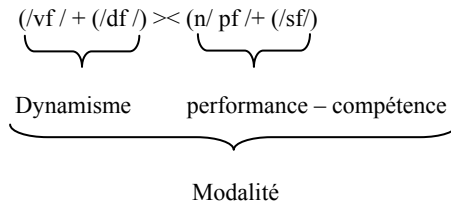
Dans les séquences narratives (§1, §2, §3), nous constatons un syncrétisme actoriel en ce sens que les deux sujets (Rutegaminsi et son fils) ont une même visée : demander la fille en mariage. Mais dans les deux cas, le contrat n'est pas officiellement signé entre le destinataire et le héros.

L'on identifie également une certaine transitivité, cette fois-ci actancielle, de l'ordre de l'irréversibilité fonctionnelle des actants : (Adj. S) et non (S → Adj) ou (S → Adj). La compétence modale imprimée totalement ou partiellement à tel actant lui demeure telle pour tous les sous-programmes de PN d'usage de l'acquisition de la compétence :

Programmes narratifs d'usage d'acquisition		
Séquences	Sous-Programmes narratives	Modalités
§1	S1 (Rutgaminsi) : Prévoyance	- (nf/), (/Af/), (/pf), (/sf /)
§2	§1 (Rutgaminsi) : Déséquilibre	- (/vf/),(/df/),(/pf),(/sf/)
§3	§3 * (Fils de Rutegaminsi) : Situation initiale	(/vf/), et (/df/)
	Adj. * (taupe, araignée, mouche) :	(/pf) & (/sf)

S2 (Fils de Rutegaminsi) échouerait donc à une série d'épreuve qualifiante. D'où :

ANALYSES



Le dynamisme, à lui seul, ne permet pas au S₂ l'obtention des valeurs modales. Ces dernières, avons-nous dit, déclenchent l'accomplissement du PN de définition du héros. En soi, les valeurs modales collectives (S₂ +Adj) font passer l'état de virtualité du héros à l'état réalisé à même d'affronter l'épreuve qualifiante.

1.4. D : [*Ils s'arrêtèrent... se couchèrent*] PN2 = §4

Cette séquence transformationnelle (§4) annonce déjà une série d'épreuve que va subir le S₂. Cette transformation se fait de manière ordinaire à partir du /faire/ du S₂. L'épreuve de l'empoisonnement du repas offert aux hôtes et la non-consommation du poison grâce aux consignes de la mouche constituant en effet, l'épreuve qualifiante. Le S₂ se qualifie par rapport à lui-même. Son échec remettrait le PN au point de départ, autrement dit, procéder à la réévaluation du parcours narratifs du sujet qui s'estimait performant : en portant le jugement correctif sur la conformité de la performance aux conditions préalables posées par le destinataire, jaloux de son objet. L'éventualité d'une rétribution négative à l'endroit du S₂ ne se dessine point à l'horizon car la générosité parentale paye maintenant : (Ton père m'a fait du bien... ».

1.5. E : [*Le lendemain... la donnerons*] : § = PN₃

Le non-accomplissement de cette tâche donnerait lieu à des sanctions cognitives sur le /faire/ et également sur l'/être/ sur ce qu'est le S₂ : Est-ce une punition à la prométhéenne ? Est-ce une mortification ? On ignore.

1.6. F : [*Il s'en alla... se coucha*] : § = PN₄

« Défricher une forêt et y planter l'éleusine » passe pour un exercice évaluatif à la porte des communs des mortels. En vue de se rendre compte de la capacité de leur bru, capacité à encadrer sa future épouse, le collègue des sages ultra-terrestres s' imagine une épreuve spécifiques, c'est-à-dire de l'apanage des inhumains : « fendre des bûches dans la roche » et « les lier ensemble avec un serpent ». Il faudra souligner, au passage, le fait que contrairement aux humains qui brûlent des bûches de bois, au niveau du monde extra-terrestre, on fait brûler des bûches de pierres. À ce niveau apparaît le PN₄ constitué de deux épreuves surnaturelles, celle du rocher et celle du serpent, qui s'immiscent dans le parcours narratifs du sujet, de faire déjà virtuel (défricher et planter seul) puisque, assurément, il est impérieux d'avoir réussi les précédentes pour y être confronté. Ces deux séries de quatre épreuves font partie de quatre épreuves principales du PN de base de notre conte.

APPROCHE SÉMIOTIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

Déterminé et confiant en ses adjuvants reconnaissants, le sujet (S₂) tient-tête : la foudre s'y mêle en brisant le rocher au moyen de ses charges et le serpent offre ses généreux services en lieu et place de la corde.

1.7. G : [*Le lendemain... nous dépasse*] : §7 = PN₅

Le fait de franchir, jusqu'ici, ces quelques épreuves éloigne toute scission modales entre les /df + vf/ du S₂ et les (/pf/ + /sf/) de ses adjuvants intègres, fidèles et persistants.

Le collègue des sages extra-terrestres, après avoir testé (l'empoisonnement, le défrichage, l'essaimage, la fente et le liage) la conformité des « actions résolutions » et avec le « contrat épreuve », oriente son évaluation vers la préoccupation qui, sémiotiquement, sont des indices d'une issue positive. Par « indice », entendons tout fait immédiatement perceptible qui nous fait connaître quelque chose à propos d'un autre fait qui ne l'est pas » (Prieto, « Sémiologue dans la langue » in *La Pléiade*, Paris, 1968 : 95). Couper de la paille, la transporter seul et couvrir le toit de la case réservée pour les noces » constitue cette étape des épreuves principales. N'est-ce pas là l'indice annonciateur d'une issue favorable ?

L'intervention du vent dans le /pf/ et le /sf/ du S₂ facilite le franchissement de cet obstacle. L'attitude cognitive du destinataire le prouve : « L'homme nous dépasse ».

1.8. H : [*Le lendemain... donnions !*] : §8 = PN₆

Les extra-terrestres proposent une dernière évaluation de cette série de quatre épreuves principales. Celle-ci présente également deux volets : « identifier les vaches fournies comme gages et indiquer leur progénitures ».

Ce sixième programme narratifs renvoie par effet de cause au « pouvoir-faire » (/pf/) du S₂ : Rutegaminsi de Tegera, c'est-à-dire « le fait d'emmener les vaches ». Demander au S₂ (fils de S₁) d'identifier « les vaches fournies comme gages » stipule implicitement une reconnaissance tacite par les extra-terrestres d'un quelconque versement de la dot.

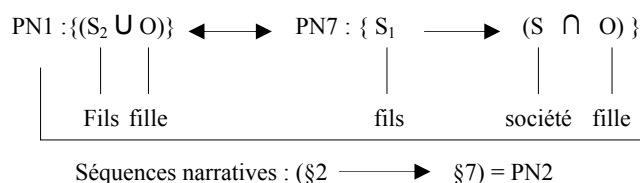
D'où un regain de rétablissement de l'équilibre rompu. Le manque initial tend à être liquidé. Comme dans les programmes narratifs précédents, les sages fixent les termes de la nouvelle épreuve, que le S₂ accepte. L'on voit, comme toujours, l'indispensable Adjuvant entrer en jeu. Grâce à un /faire/ transitif, il aide à surmonter cette difficulté propre au non visionnaire. Ainsi, le pique-bœuf va modifier la compétence modales du S₂ en allant se poser sur chacune des vaches fournies comme gages et toutes celles qu'elles ont vèlées.

1.9. I : [*Ils prirent... s'arrêta là*] : §8 = PN₇

Ce conte s'achève par l'épreuve glorifiante qui correspond à la situation finale : « pointer la fille demandée en mariage ». La présence de nombreuses jeunes filles, l'arrangement de leurs coiffures, le port d'habits d'apparat sont à interpréter ici comme l'étape ultime d'un processus de mariage.

ANALYSES

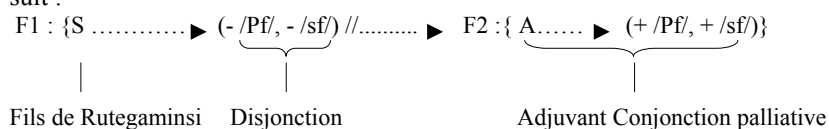
L'équilibre est rétabli par la mouche qui touche l'œil de la fille concernée. En se donnant la tape sur l'œil, la fille, objet de la quête, se dévoile. Le nœud est dénoué : c'est le mariage : « ... qu'il l'épouse ». La transformation de la conjonction (Tf) s'actualise au niveau du PN7 :



Observons, au passage, un phénomène de compensation modale dans une adéquation du /faire/ chez les actants. La logique linéaire respecte ce parallélisme actanciel et fonctionnel qui, dans les deux programmes principaux (PN1 et PN2) comme dans les sept sous programmes du PN1 (Pn1+Pn2+Pn3+Pn4+Pn5+Pn6+Pn7) ne reflète ni inversion ni cumul des fonctions. À chaque étape où le sujet (S₂) cherche à accuser une défaillance du /faire/, les Adjuvants viennent en aide au S₂.

Il ne manque plus qu'à rappeler les mobiles qui sous-tendent les actions. Cette assistance (ou coup de main) au S₂ véhicule la sagesse suivante : « Tout se paie ici pas », autrement dit, « la reconnaissance est le salaire de la générosité ».

Ces deux attitudes positives invitent la conjonction en tant que palliatif à tout /faire/ de type négatif. Ici, nous pouvons représenter la visée conjonctive comme suit :



Ou encore : $\text{F1 : } \{ S_2 \cup (-/Pf/, -/Sf) // \text{F2 : } \text{An}(+/Pf/, =/Sf) \}$

En effet, la défaillance partielle observée chez le sujet (S₂) est en parallèle compensée par la partielle contribution des Adjuvants. Ces derniers ne prennent jamais des initiatives actanciennes, ce qui confère à leur /faire/ la valeur modale du /df/ et du /vf/. C'est cette saisie au bond de l'occasion dès que le héros, à travers la dubitation monologuée, traduit son désarroi : « *Que faire ?... Comment saurai-je ?...* », *chaque fois en face de l'objection du destinataire.*

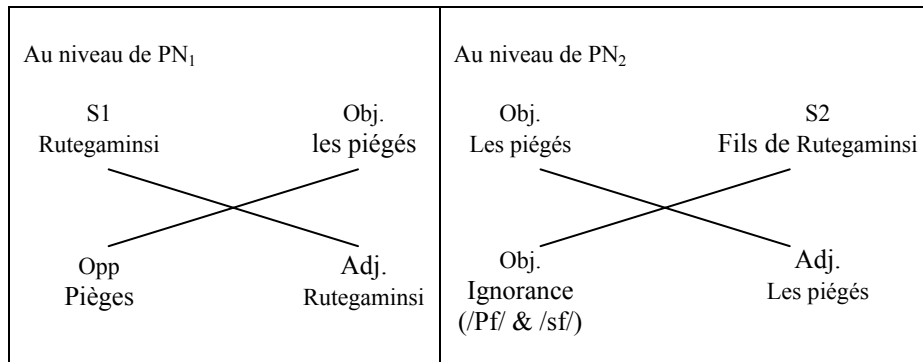
Les adjuvants, eux, sont bénéficiaires de la plénitude modale. Il couve en eux le /df/ : « *ton père m'a fait du bien, dit la taupe, aussi comment ne trouverais-tu pas le chemin... ?* » §3 ; le (vf) : « *... rien ne m'empêche de te rendre, dit l'araignée* » (§3) ; le (pf) : « *Le serpent s'allongea, l'homme mit la charge sur la tête* » (§6) ; le (sf) : « *Le vent souffla la paille et l'emporta sur le toit* » (§9).

APPROCHE SÉMIOTIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

Nous sommes, de ce fait, en présence d'un récit dont la forme se définit par des échanges de type positif, éloignant toute vision négative. Le programme narratif met en exergue la bonté, la vertu, la générosité, la gratitude...

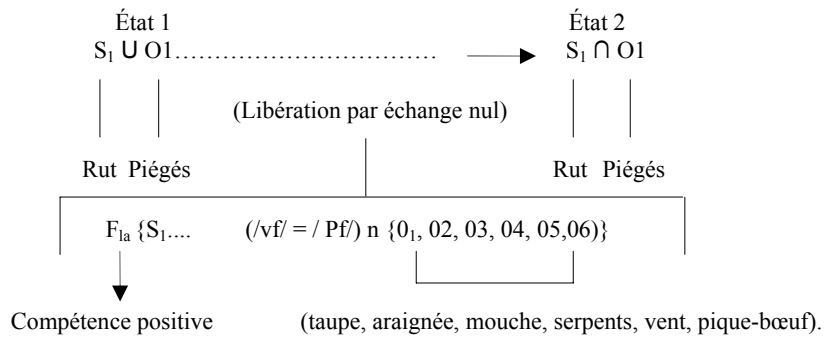
De même que les épreuves se succèdent aisément en vue de faire échouer le S₂, de même les solutions s'emboîtent savamment dans ce cycle événementiel sans rebondissement. Il y a transformations car on va de la situation initiale à la situation finale en passant par des péripéties dans les deux mondes. Ce parcours initiatique, qui écarte le héros de son terroir, se veut un récit à quête. Ladite initiation n'a, soulignons-le, aucunement modifié « l'être » et le « paraître » du héros. Les qualités et les défauts enregistrés au début du récit sont les mêmes à la fin de la quête.

Nous pourrions alors affirmer que l'intrigue du conte met en équilibre ou en balance le bienfaiteur et le bénéficiaire. Apprécions cette dichotomie existentielle dans ces carrés logiques.



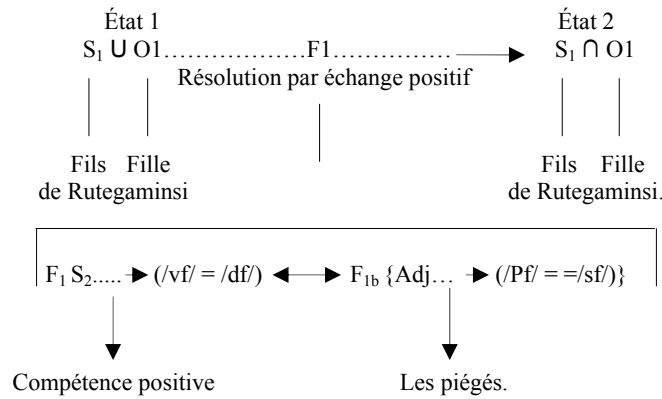
Si nous nous fions à l'analyse narrative de surface, les deux principaux PN se résument ainsi :

a. PN₁ :



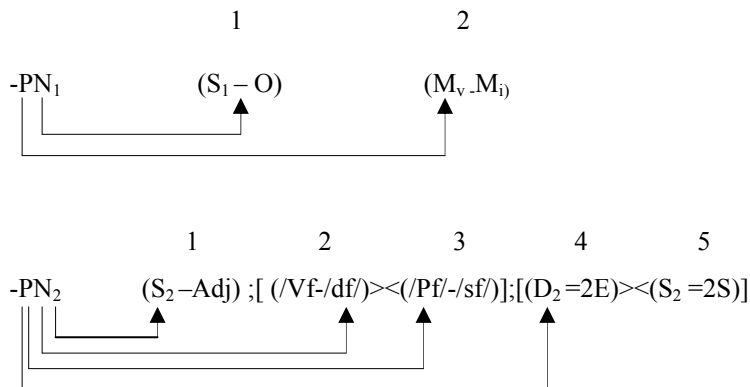
ANALYSES

b. PN2 : Il traduit la même compétence positive car, avons-nous remarqué, le risque de prévalence négative est réduit au minimum dans le conte.



2. LES PROGRAMMES NARRATIFS

L'analyse narrative de surface de ce conte nous fait remarquer une charpente diptyque qui fait apparaître des sous programmes aux charnières binaires.

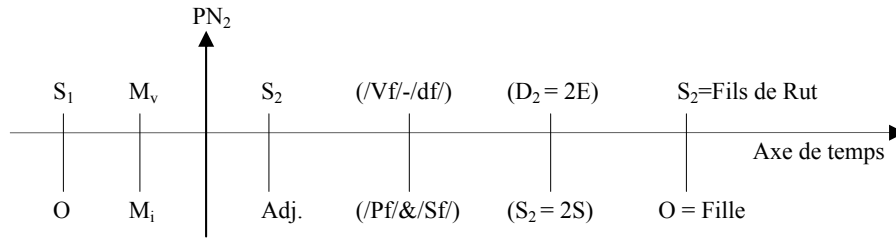


Ces programmes narratifs principaux d'usage (PN₂ U et PN₂) nous présentent un sujet(S₁) et son objet (O) dans une intrigue du PN₁ dont le cadre spatial s'intercale entre deux mondes : l'un visible (M_v), l'autre invisible (M_i), mais sans toutefois indiquer les voies et moyens utilisés par S₁. Ce procédé binaire se dévoile à travers les couples sujet S₂ et les Adjuvants (S₂ - Adj), le vouloir faire et devoir faire (/vf/-/df/), le pouvoir faire et le savoir faire (/pf/-/sf/), les deux épreuves proposées par le Destinataire (D₂ = 2^E) et les deux solutions apportées en retour par le héros (S₂ = 2S). Bien que chacun de ces PN principaux d'usage soit constitués d'un certain nombre de sous programmes (PN₁=2, PN₂=7), les données se suivent et s'imbriquent deux à

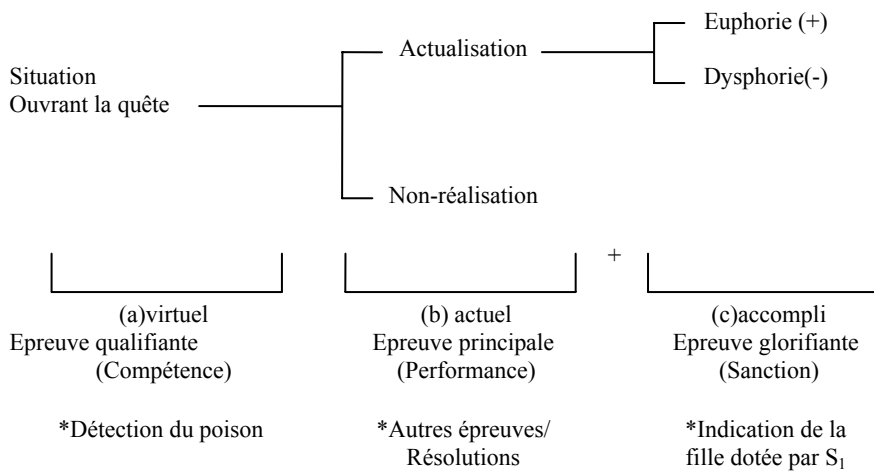
APPROCHE SÉMIOTIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

deux aux fins de mener les actions vers un dénouement diptyque : la conjonction entre S_2 et O ($S_2 \cap O$).

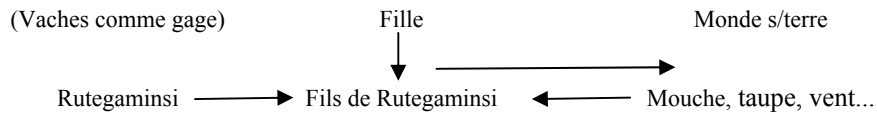
Cette ambivalence peut également se réécrire sur l'axe des coordonnées de la manière suivante :



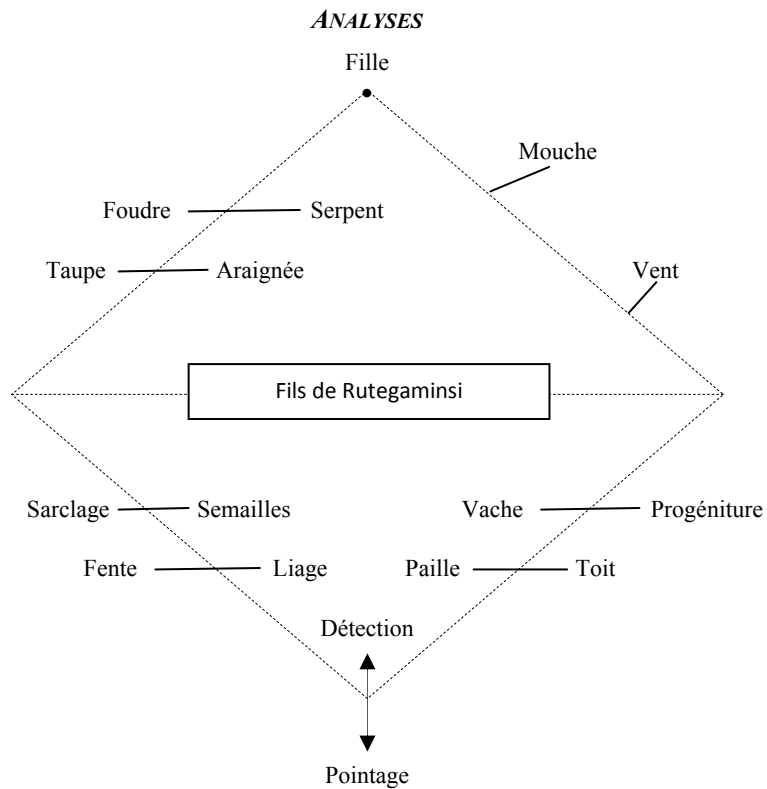
Essayons ainsi de proposer une vision synoptique des épreuves en tant que catalyseurs de toutes transformations de la quête initiatique visant à éloigner le héros de tout support ou appui :



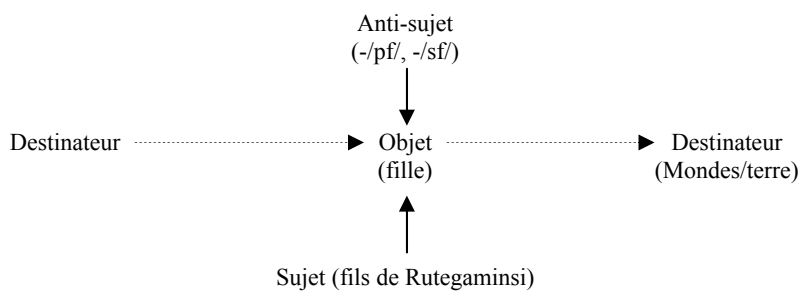
3. LE SCHÉMA ACTANTIEL



Ce tableau actantiel, présupposant les fonctions jouées par chacun des actants, semble taire les différentes tâches accomplies par S_2 dans sa quête de la conjonction avec O (L'objet de la quête).



Le schéma de deuxième génération donnerait :



4. STRUCTURE PROFONDES

Dans les trois sections dont nous venons d'analyser la composante narrative, il nous a été permis de mettre à jour l'organisation, la structure narrative de : « Le piéteur-des-jours ». Non seulement cette structure narrative prend le contenu offert

APPROCHE SÉMIOLOGIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

par la succession des faits, mais elle indique à suffisance la thématique et l'oriente vers un synchronisme sémantique. C'est cette plongée dans la composante sémantique qui nous permet de dégager la structure profonde de ce récit :

- **La prévoyance** : ne jamais remettre à plus tard ce qu'on peut réaliser au présent (Rutegaminsi et la mort) ;
- La discrétion ne doit pas nuire aux intérêts personnels et/ou communautaires (le silence de S₁ sur le projet entamé) ;
- La supposition n'est souvent pas un bon guide (verser la dot pour un enfant à naître et dont on ignore le sexe) ;
- La bonne semence produit des bons fruits (la générosité du piègeur aide son fils) ;
- Le salaire d'une bonne action n'est jamais l'ingratitude (l'intervention des piégés, longtemps après leur retrait dans les pièges) ;
- La franchise et l'honnêteté sont les premières vertus (la remise de la fille ou fils de son demandeur décédé). Bref, les bonnes œuvres fleurissent toujours dans la nature.

CONCLUSION

Ce conte nous étale, sur l'axe sémantique, la symbolique omniprésente des qualités morales, le sens de responsabilité parentale. Produit de la culture africaine, les formes énonciatives et sémantiques reflètent l'âme même de la sagesse et le reflet de la vision du monde chez les Noirs. Comme tous les contes, « Le piègeur-des-jours » ne pêche en aucun cas contre la structure narrative « universelle » : « Le salaire de la bonté ».

OLIMBA EMEDI Wa Kalume Kavain
Institut Supérieur Pédagogique de Machumbi, RD Congo

Bibliographie

- COURTES, J., *Analyse sémiotique : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 1991.
GREIMAS, A. J., *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, P.U.F., 1966.
JOULIA, D., *Analyse sémiotique d'un conte écossais : « Les trois fils de Gorla »*, (Annexe du cours de KILOSHO, S.K : 2006).
KILOSHO, S.K., « *L'Approche sémiotique de la littérature* », U.O.B/Bukavu, 2005-2006.
MINEPRISESEC, *Texte et activités pour la classe de français*, Kigali, D.G.E.R.P., 1991.
PRIETO, « Sémologue dans la langue » in *La Pléiade*, Paris, 1968 : 95.
SEMUJANGA, J., « Chaka de Mofolo : Naissance d'une figure littéraire à double facette » in *Journal of Oriental and African Studies*. Volume 6, 1994 : 133-146.
SMITH, P., *Le récit populaire au Rwanda*, Paris, Classiques Africaines, A. Colin, 1975.

Corpus : Le conte *Le piègeur-des-jours*

a. Rutegaminsi de Tegera a tendu ses pièges à la Rusizi et il les a relevés à la Rusine pour que le bien y soit. Rutegaminsi était un piègeur ; il tendit un piège au serpent et il le retira du piège ; il tendit un piège à une volée d'oiseaux, ils tombèrent dans le piège et il les en retira ; il tendit un piège aux mouches, elles tombèrent dans le piège et il les en retira, il tendit un piège au vent, il tomba dans le piège et il l'en retira ; il tendit des pièges à toutes les bêtes et il les en retira.

ANALYSES

b. Il alla un jour au Bunzeri, chez Nyamuzinda, demander pour son enfant une fille en mariage. Or son enfant était encore dans le ventre, il n'était pas encore né. Et la fille qu'il allait demander n'était pas encore née non plus. Il partit en emmenant des vaches et il alla demander une fille en mariage chez Nyamuzinda, dans le monde inférieur. Lorsqu'il y arrive, il demanda la fille en mariage et ils la lui accordèrent, il leur livra les gages matrimoniaux, revint chez lui et y resta. Sa femme ayant accouché, Rutegaminsi mourut.

c. Quand Rutegaminsi fut mort, on l'ensevelit, puis l'enfant grandit ; c'était un garçon. Il grandit et lorsqu'il fut devenu grand, les autres, ses aînés, vinrent lui dire : « Ton père a laissé quelque-part pour toi une demande en mariage. Qu'est-ce qui t'indiquera les vaches qu'il a livrées en gages ? – moi, dit l'enfant, je n'y arriverai pas ! Et je ne connais même pas le chemin qui y mène-Ton père m'a fait du bien, dit la taupe, aussi comment ne trouverais-tu pas le chemin qui mène à l'endroit où ton père a laissé sa demande d'une fille à marier pour toi ? ». Dès que la taupe commença à lui parler, il prit des provisions, chercha des compagnons de route et la taupe se mit à creuser ; elle leur fraya le chemin qui passe dans le monde inférieur et les emmena ; lorsqu'elle les eut fait parvenir en haut de là où ils allaient, elle ne trouva pas comment descendre. « Qu'est-ce qui va nous y conduire ? – Ton père m'a fait du bien, dit l'araignée, et rien ne m'empêchera de te le rendre : je suis tombée dans le piège que ton père m'avait tendu ; il m'y a trouvée, ne m'a pas tuée et m'a retirée du piège, aussi comment, pourrais-je à présent ne pas te rendre le bien ? ». Elle fabriqua un filet et les fit descendre et arriver jusqu'en bas. Lorsqu'elle les eut fait arriver en bas, ils se demandèrent : « Qu'est-ce qui nous indiquera l'endroit ? Où nous allons ? Venez, dit la mouche, je vais vous montrer là où vous allez ! Elle alla devant eux. Elle les fit parvenir là où ils allaient : « Voici, c'est cet endroit, c'est là que ton père a laissé sa demande d'une fille à marier ! ».

d. Ils s'arrêtèrent devant l'entrée, appelèrent et on leur répondit en leur demandant d'où ils venaient ; ils le leur dirent, après quoi on fit : « Bon ». On leur donna un logement : « passez la nuit et demain matin vous viendrez nous dire ce qui vous amène ! ». Ils partirent et on les logea ; lorsqu'il fit nuit, les gens de l'enclos dirent : « venez, tuons ces gens-là ! Nous allons chercher de quoi les tuer, nous le leur servirons dans leur nourriture et ils mourront ! ». Ils leur préparèrent une collation, y mirent du poison et la confièrent à quelqu'un qui la leur apporta.

« Acceptez que nous vous restaurions ! ». La mouche avait tout entendu et elle vint se poser sur cette nourriture après que celui qui l'avait apportée fut parti : « Ne mangez pas de cette nourriture, dit-elle, ils l'ont empoisonnée ! ».

« Ils jetèrent la nourriture, mangèrent leurs propres provisions puis firent les lits et se couchèrent ».

e. Le lendemain matin, ils allèrent là où ils devaient se rendre : « Nous voici ! – Qu'est-ce qui vous amène et d'où venez-vous ? – Mon père, leur dit le garçon, a demandé une fille en mariage dans cet enclos et je voudrais maintenant que vous me la donniez ! – Oui ton père a demandé une fille en mariage dans cet enclos, nous le connaissons, cependant, tu devras d'abord accomplir des travaux pour nous. Si tu es capable d'accomplir ces travaux, nous te la donnerons ! – Quels sont ces travaux ? Ils lui donnèrent une houe et une serpette. Ils lui donnèrent un petit panier rempli d'éleusine. Ils l'envoyèrent dans la forêt. Ils lui montrèrent où il devait défricher pour semer cette éleusine : – Et si tu nous montres, ce même jour, l'emblavure terminée, nous te la donnerons en mariage !. L'homme défricha et quand il eut terminé, il se demanda :

« Comment vais-je faire, pourrais-je finir ce champ tout seul ? – Ton père nous fait du bien, dirent les taupes, lorsque nous sommes tombées dans un piège et que, nous y trouvant, il nous en a retirées, aussi comment ne te rendrions-nous pas le bien à présent ? ». Les taupes cultivèrent l'espace défriché, elles, firent des mottes et l'homme égalisa et y sema l'éleusine.

APPROCHE SÉMIOLOGIQUE DU CONTE RWANDAIS « LE PIÉGEUR-DES-JOURS »

Lorsqu'il eut semé l'éleusine, il alla dire : « Venez, je vais vous montrer le champ que vous m'avez confié ; je l'ai terminé ; donnez-moi en mariage la jeune fille qui me revient ! ». Il alla leur faire voir. Après quoi, ils dirent : « Va, rentre, et demain matin, rends-toi à notre appel, nous te la donnerons ! ».

f. Il s'en alla se coucher et il y retourna le lendemain matin. On lui dit : « Va, pars nous fendre des bûches dans la roches ! Et tu les lieras ensemble avec un serpent ! ». On donna à l'homme une hache : il alla jusqu'au rocher et le regarda : « Comment faire ? Vais-je m'en sortir avec ce rocher ? ». La foudre l'entendit : « Ton père m'a fait du bien quand il a tendu un piège et que je suis tombée dedans. Lorsqu'il m'y a trouvée, il m'a retirée du piège. Comment ne lui rendrais-je pas le bien à présent ? ». La foudre descendit et fendit le rocher. Après avoir fendu le rocher, elle dit : « voici les bûches, lie-les ensemble ! On a dit que je devais les lier ensemble avec un serpent, dit l'homme, mais d'où vais-je tirer le serpent ? ». Le serpent l'entendit : « Ton père m'a fait du bien quand il a tendu un piège et que je suis tombé dedans. Lorsqu'il m'y a trouvé, il ne m'a pas tué et il m'a retiré du piège. Tiens, je vais m'allonger et tu déposeras les bûches, puis je vais m'enrouler pour les lier ensemble et tu mettras la charge sur ta tête ! Mais ne la jette pas par terre en arrivant à la maison, pour que je ne meure pas ; pose-la doucement à terre et je vais me dérouler et partir après qu'ils m'auront vu ! ». Le serpent s'allongea, l'homme empila les bûches dessus, le serpent s'enroula et l'homme mit la charge sur la tête. Il s'en alla et lorsqu'il arriva à la maison, il déposa doucement les bûches à terre : « Voici les bûches que vous m'avez commandées et venez voir aussi la corde qui les lient ensemble ! ». Sortant pour regarder, ils constatèrent que c'était un serpent. Le serpent se déroula et s'en alla. « Va, rentre te coucher et tu viendras demain pour que nous te parlions ! ». Il rentra. Il se coucha.

g. Le lendemain matin, il retourna chez son beau-père : « Je me rends à votre appel, dites-moi quand vous me la donnerez en mariage ! – Regarde cette hutte, c'est là que tu te mariera ; va couper de la paille, transporte-la tout seul et viens couvrir le toit ! ». On donna une serpette à l'homme ; il alla jusqu'au marais, coupa la paille et les bottes. Lorsqu'il eut fini, il dit : Vais-je transporter cette paille tout seul ? – Ton père m'a fait du bien, dit le vent, comment ne te le rendrais-je pas ? Il a tendu un piège et je suis tombé dedans. Lorsqu'il m'y a trouvé, il ne m'a pas tué et il m'a retiré du piège ! Et maintenant, lie les bottes ! « Il les lia et le vent souffla la paille et l'emporta sur la hutte. Lorsqu'il arriva à la maison, il couvrit entièrement la hutte et il vint demander : « Donnez-la-moi en mariage ! » – L'homme nous dépasse !

h. Le lendemain matin, ils dirent : « Connais-tu les vaches que ton père a fournies comme gages ? ». L'homme ne savait plus : « Qu'est-ce qui m'indiquera les vaches que mon père a fournies comme gages ? » – Ne t'en fais pas ! dit le pique-bœuf, ton père m'a fait du bien quand il m'a tendu un piège et que je suis tombé dedans ; en venant relever le piège, il m'y a trouvé et ne m'a pas tué ; il m'a retiré du piège, je suis parti et maintenant je suis là. Aussi vais-je te montrer les vaches ! Le jour où ils ressembleront leurs troupeaux de vaches, chaque fois que je volerai au-dessous d'une vache et m'y poserai, tu n'auras qu'à dire : « C'est celle de mon père ! ». Et ce, jusqu'à ce que j'ai terminé le décompte car je les connais ! « Ils rassemblèrent leurs vaches sur un plateau et lui dirent : « Montrez-nous les vaches que ton père a fournies comme gages ! « Le pique-bœuf se mit à voler et se posa sur une vache. « C'est celle-là ! ». Il la quitta et se posa sur une autre. « c'est celle-là ! ». Le pique-bœuf passa en revue celles que les vaches du père avaient mises bas. « Voilà les vaches que mon père a fournies comme gages ! À présent, donnez-la-moi en mariage ! – Rentre et demain tu viendras pour que nous te le donnions ! ».

i. Ils prirent des jeunes filles, les coiffèrent et les revêtirent d'habits semblables : « Comme ces filles sont nombreuses, nous les alignerons et nous lui demanderons laquelle est celle qu'il a demandée en mariage ! ». Le lendemain, ils alignèrent les jeunes filles et

ANALYSES

l'homme vint en se demandant : « Qu'est-ce qui m'indiquera la fille que mon père a demandée en mariage puisque je ne la connais pas ? – Je te la montrerai ! dit la mouche. Le bien que ton père m'a fait ne sera pas perdu ! Quand elles seront alignées en grand nombre et quand tu verras la fille dans l'œil de laquelle je tomberai en volant, se donner une tape, tu diras : « La mienne, c'est celle-là ». Les filles s'alignèrent ; après quoi, on lui dit : « Montre-nous la fille que ton père a demandée pour toi en mariage ! ». La mouche partit et la toucha dans l'œil ; elle se donna une tape et l'homme dit : « La jeune fille qui est à moi, c'est celle-là ! – L'homme nous dépasse, donnez-lui sa fiancée et qu'il l'épouse ! ». Les choses qui ont trait à Rutegaminsî pourraient s'arrêter là.

(SMITH P., Le récit populaire au Rwanda, Paris, Classiques Africains, A. Colin, 1975, p. 197-205)

PROCESSUS DE L'ARABISATION DU MAROC

*"Je demande de ne pas condamner le Maroc à perpétuité en voulant instituer l'arabisation à outrance... je m'opposerai à cette arabisation systématique. Je considère une telle conception comme attentatoire à la dignité et à la liberté du Marocain"*¹

Hassan II (1995)

1. INTRODUCTION

1.1. Le présent article aborde le sujet de la politique linguistique et culturelle dans un pays émergent², le Maroc. L'extension de la mondialisation économique va, sans aucun doute, de pair avec une mondialisation culturelle pouvant mettre en danger (déculturation) les autres cultures des pays sous-développés. Pour le cas du Maroc, toute forme de résistance à cette mondialisation³ passe, nous paraît-il, par une libération équitable de toutes les forces créatrices « locales » : amazighes et non amazighes.

1.2. L'effervescence que connaît, avec plus ou moins d'acuité et de tension le Maroc, et les revendications identitaires autour de la langue et de la culture amazighes, ouvrent les débats sur la politique de la régionalisation et de la décentralisation. Cette politique s'inscrit dans une logique de développement local et durable prenant en compte les aspirations et les attentes des populations vivant dans ces territoires. Il n'est plus à démontrer que l'État de droit se construit autour de plusieurs et différentes cultures et d'un pluralisme identitaire, source de richesse et de grandeur. Il faut souligner toutefois que les tensions qu'entraînent les diversités linguistiques et culturelles, et les demandes identitaires, sont à bien des égards inscrites dans l'espace, ancrées dans les territoires, informées et transformées par les médias qui, eux-mêmes, sont en bonne partie profondément influencés par les identités en question.

1.3. La langue, en tant que moyen de communication, de transmission et de diffusion de savoir et de connaissance, contribue à mieux saisir et à mieux définir les paysages de la géographie culturelle ainsi que leurs formes de production. Plus

¹ Discours d'Hassan II (ex-Roi du Maroc), aux membres de la Commission Nationale sur l'enseignement à l'occasion de la fête de la Jeunesse (9 juillet 1995).

² Cette qualification ne prétend pas être la conclusion de fines analyses économiques qui ne peuvent être que du ressort des spécialistes, mais elle se veut une avance à base des systèmes socio-éducatifs nationaux qui continuent de handicaper le Maroc. Tous les gouvernements qui se sont succédés depuis l'indépendance (1956), n'ont pas réussi à mener des réformes économiques positives aux yeux des Marocains.

³ Face à cette internationalisation ou mondialisation, nous espérons que l'idée de « Pays » (comme territoire associé à un projet) trouvera sa place dans la politique territoriale actuelle du Maroc moderne.

qu'un élément du folklore traditionnel ou un supplément d'un patrimoine régional, l'Amazighe est une réalité vécue au quotidien par des millions de personnes vivant au Maroc et au-delà dans leurs parcours migratoires aux niveaux national et international. L'Amazighe, seule langue en usage aujourd'hui appartenant à la famille linguistique du *Chamitique*, est la langue maternelle de presque 85% de l'ensemble de la population marocaine. Quant aux finalités et aux objectifs des revendications des Imazighens, il nous semble judicieux d'éviter les extrémismes et les utopies irréalistes comme le font beaucoup d'auteurs arabophones qui puisent leurs idées du *baathisme* et du *nassérisme* pour les diffuser au sein d'une population qui ne veut pas tisser des liens, ni biologiques ni idéologiques avec d'autres régions que l'Afrique du Nord.

1.4. La langue Amazighe, comme toutes les autres langues naturelles, a évolué. Elle continue toujours d'évoluer et de plus en plus rapidement... Sa reconnaissance officielle et sa promotion socioculturelle se mesurent, non seulement dans sa capacité à répondre aux besoins communicatifs, de transmission et de diffusion de savoir qu'elle a toujours assurée, mais aussi, à l'heure actuelle où la politique de la mondialisation s'interpose, l'Amazighe doit bénéficier du soutien politique, économique et social afin de faire face à des langues concurrentes autres que l'Arabe.

2. QUELLE LANGUE, POUR QUEL ÉTAT ?

2.1. Il faut distinguer ici ce qui relève de l'État, et que les chercheurs appellent « Politique Linguistique » qui ressort des grands choix en matière d'intervention sur la langue ou sur la situation linguistique, et la « Planification Linguistique » qui est l'application concrète de ces choix qui nécessite aussi l'intervention de linguistes.

Pour ce qui est du premier cas, on aura tort de dire que l'État suit une politique linguistique claire et objective vis-à-vis des évolutions socioculturelles et linguistiques que vit le Pays. Aucune attention n'est manifestée, et ceci, depuis l'indépendance, pour prendre en considération la mosaïque linguistique de tous les citoyens (enseignement des langues nationales, analyse du plurilinguisme, étude de l'émergence de langues véhiculaires et proposition de langues d'unification sans aucune exclusion d'autres systèmes communicatifs du pays...).

2.2. La politique linguistique de l'État était celle d'imposer la langue arabe à tous les citoyens en tant que langue d'« unité nationale ». Les autres langues en présence ne sont, aux yeux des hauts fonctionnaires de l'État, que des facteurs de division. Cette idée n'est plus à l'ordre du jour dans les pays démocratiques¹ dont la politique socioculturelle va, bel et bien, de pair avec l'évolution des sociétés. De nos jours, on constate dans les pays respectant les grandes valeurs des droits de l'homme, d'où la richesse interculturelle de leurs sociétés, que c'est l'État² qui organise le grand débat pour faire connaître l'intérêt des langues dites « minoritaires » ou

¹ Talleyrand fut le premier qui a abordé, à l'Assemblée Nationale Française, le 10 septembre 1791, l'idée d'imposer le Français en tant que langue nationale à tous les Français, et de faire disparaître les autres langues minoritaires par tous les moyens y compris avec l'école.

² En France, l'enseignement des langues minoritaires a été inauguré par le Ministre Jacques LANG en 2000.

« populaires » et les intègre facilement dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique.

3. ARABISATION : HISTOIRE ET IDEOLOGIE

Le processus d'arabisation¹, qui consiste au sens le plus large du terme à rendre « arabe » les caractères socioculturels, politique... des pays qui ne l'étaient pas, s'est déroulé au Maroc selon les processus suivants :

3.1. Processus historique

Ce processus a débuté au Maroc d'une manière officielle dès l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord vers 647 (a.j.c). La conversion lente et progressive des Imazighen à la nouvelle religion et l'intégration de l'Islam dans leur culture les ont incités à prendre contact avec la nouvelle langue « sacrée » du Coran et de la foi islamique. Au début de ce processus, ce sont les Amazighes des plaines qui furent les plus touchés par cette arabisation. La population montagnarde est restée longtemps à l'abri de tout contact avec cette langue, mais pour des raisons politico-économiques, géographiques, et proprement religieuses, une masse importante d'Amazighophones était amenée à embrasser² l'Arabe ; langue d'Islam.

Le Maroc, comme toute l'Afrique du Nord, carrefour millénaire de différentes civilisations³, a subi depuis le fond de l'histoire, une suite de colonisation étrangère venue le plus souvent de la Méditerranée (Phéniciens, Byzantins, Romains, Arabes, Portugais, Espagnols et Français). Bien que l'arrivée des étrangers fût lente (plus de 70 ans) l'arrivée des premiers convertisseurs⁴, accompagnés d'un nombre important de combattants arabes et de leurs familles, a donné le premier signal d'une arabisation directe des Imazighens. Les îlots arabophones s'implantaient en remplaçant les parlers amazighes, là où ils marquaient leur recul, notamment dans les plaines où les convertisseurs ont concentré leurs efforts pour diffuser les nouvelles idées de la nouvelle religion. C'est à partir de ce moment que le premier contact concurrentiel s'est instauré pour la première fois entre l'Amazighe et l'Arabe en Afrique du Nord.

Plusieurs raisons directes ont encouragé l'arabisation partielle du Maroc, parmi lesquelles nous citons :

a- La plantation et la manipulation d'un nombre important de Zaouïa (lieux religieux, confréries) et des groupes religieux qui ont trouvé au Maroc un terrain fertile pour diffuser leur idéologie religieuse (le cas des Kharijites, Chîtes et mouâtazilites... qui sont arrivés au Maroc avant l'arrivée des convertisseurs).

¹ Rappelons que la politique d'arabisation suivie au Maroc constitue le quatrième point d'une grande réforme de l'enseignement après l'unification des systèmes de ce dernier, sa généralisation et la marocanisation des cadres.

² Nous avons recensé dans le cadre de notre travail de thèse de doctorat portant sur Tarifite (nord du Maroc) (**GRIL**, Université de Toulouse Le-Mirail / France/1989), plus de 3420 amazighophones unilingues dans quelques régions du Rif. Ce constat remet en doute les propos de Mme Zaidane Karima (biblio. P. : 553) qui prétend "...qu'ils sont rares les berbérophones unilingues, nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques-uns dans le Haut-Atlas...".

³ La culture marocaine est composée des apports culturels amazighes, judéo-arabo-musulmane, africaine et universelle.

⁴ Entre autres Oqba ibn Nafiâ AL Fihri, qui parvint en Afrique du Nord en 681. Ce dernier sera suivi plus tard par Moussa ibn Noussaïre en 708.

ANALYSES

b- L'Andalousie, ou l'Espagne musulmane¹, a joué un rôle de premier plan pour participer à la diffusion de l'Arabe en Afrique du Nord. Le contingent arabe qui se rendait en péninsule ibérique pour porter des renforts aux troupes musulmanes, y arrive le plus souvent par le Maroc. Beaucoup de ces soldats, seuls ou accompagnés de leurs familles, préféraient s'y installer que de se rendre en Andalousie, lieu de la guerre sainte. Ces nouvelles familles, qui se regroupaient dans des territoires totalement amazighophones non musulmans, ne connaissaient que l'Arabe pour entrer en contact avec la population autochtone ou même pour diffuser les principes de la nouvelle religion qu'ils apportaient.

c- L'engagement de beaucoup d'Imazighens dans les rangs de l'armée musulmane a incité ces derniers à apprendre la langue de la nouvelle religion qu'ils défendaient dans ce nouveau continent.

d- La ville de Fès, dont la fondation est située au début du IX^e siècle par Idriss II², fut depuis plusieurs siècles une capitale politique, commerciale, religieuse et scientifique. Elle était devenue un centre de rencontres nationaux et internationaux. Ce qui a entraîné une forte immigration en plusieurs étapes... Les derniers venus étaient les Béni Hilal (II^e siècle), et les Béni Maqil (à partir du XII^e siècle), tribus bédouines d'Arabie³ et les expulsés de Grenade et des Moresques, venus de l'Espagne. Le Maroc connaîtra plus tard une suite d'immigration qui aura des conséquences sur le ressort de la politique linguistique de la région.

e- À l'époque des dynasties amazighes, notamment les Almohades⁴ et les Almoravides⁵ qui ont pu s'étendre sur une immense superficie de l'Afrique du Nord et d'Espagne, Tamazighite aurait pu faire l'objet d'une prise de position de l'État comme elle est aujourd'hui dans le cadre de la nouvelle constitution marocaine (juillet 2011), à savoir le statut d'une langue nationale et officielle, mais la volonté des dirigeants de l'époque qui détenaient le pouvoir politique de l'État était engagée dans la construction d'un État à tendance politico-religieuse. Pour ces chefs d'État Amazighes « musulmans », l'Arabe était d'abord la langue sacrée, celle de la révélation et du message de Dieu : le Coran. Pour eux, toute adoption d'une autre langue que celle-ci dans la vie politico-religieuse était une atteinte à la fois à la langue des Koräichites⁶ et à l'Islam. Leur confusion entre ce qui ressort de l'identité linguistique et culturelle et ce qui appartient à la religion a fini par marginaliser l'Amazighe et a favorisé l'Arabe.

¹ À propos de cette cohabitation nous renvoyons à BOSCH V. (1985) « AL ANDALOUS (les Berbères en AL-Andalous) », *Encyclopédie Berbère*, Aix-en-Provence, n° 7.

² Pour certains historiens, la fondation de la ville de Fès par Idriss I^{er}, père d'Idriss II, remonte à la fin du VIII^e siècle.

³ En vérité, le milieu géostratégique du Maroc sur le bassin méditerranéen a entraîné, depuis l'antiquité, une forte immigration venue des pays voisins, J. MAZEL a estimé que les derniers arrivants étaient :

- au XI^e siècle : 50 000 Andalous expulsés d'Espagne.

- au XII^e siècle : 20 000 Hilaliens venus d'Arabie.

- au XV^e siècle : 400 000 Andalous chassés de Grenade.

⁴ Dynastie amazighe fondée par Mohamed uTamart, dit Ibn TOUMART qui détrôna les Almoravides. Elle régna de 1147 à 1269 sur leurs territoires qu'elle agrandit puis dont elle perdit un bon nombre.

⁵ Dynastie amazighe, fondée par Abd Allah Ibn YASSIN, qui régna sur le Maroc et sur une partie de l'Algérie et de l'Espagne de 1055 à 1147.

⁶ Les *Koräichites* ou les Quraychites sont les descendants de Quraych qui signifie en arabe « petit requin ». C'est la Tribu arabe à laquelle appartenait le prophète Mahomed. C'est une tribu qui domina la Mecque économiquement et culturellement à partir du début du VII^e siècle.

3.2. Processus politico-idéologique

Pendant la période coloniale, les nationalistes¹ arabophones, partisans du courant idéologique « panarabisme », ont toujours perçu l'Amazighe comme facteur de désunion, voire de séparation. En réponse à la « politique berbère » menée par la France qui, à leurs yeux, voulait favoriser les Imazighens au détriment des Arabes, ils ont cherché par tous les moyens² à donner à toute revendication identitaire, linguistique et culturelle du Maroc profond, un caractère séparatiste inventé par la Résidence Générale de la France coloniale.

En contrepartie, cette même classe politique a permis à l'Arabe non seulement de se doter de moyens constitutionnels, mais aussi de le considérer comme l'élément principal de la personnalité marocaine³. Cette prise de position de l'État envers l'Arabe a permis à celui-ci d'évincer l'Amazighe sur des terrains qui étaient auparavant totalement amazighophones.

Toujours suivant la politique d'une arabisation intensive, les politiciens nationaux se montrent les vrais défenseurs de la langue Amazighe en tant que composante de la mosaïque linguistique et de la richesse culturelle nationale. Pourtant, juste après l'indépendance (1956), ils ont supprimé l'enseignement de l'Amazighe qu'ils qualifiaient du dernier reste de la France coloniale. Bon nombre d'écoles ont été réaménagées, notamment celles des Aït Seghrouchen (Imouzzar), des Aït Aïach (Aïn Cheggag), des Aït M'Guild (Azrou et Aïn leuh), des Zayan (Khénifra), des Ichkiren (Lakbab), d'Ahermoumou (Taza)...

Quelles que soient leurs positions dans la vie politique « nationale », les partis politiques marocains, et sans exception (gauche !, droite !, centre !), n'ont jamais accordé, et au-delà des campagnes électorales, une attention particulière et sérieuse à la question de la langue Amazighe. Ils n'ont jamais osé s'engager⁴ dans une telle stratégie bien qu'ils se montrent de loin les défenseurs de l'universalité de la culture Amazighe. Ils n'ont pas eu souvenir du fait que l'amazighité est un des éléments essentiels de l'identité nationale. Ce constat n'est certainement pas étrange dans un pays où ces organisations politiques ne sont dirigées, le plus souvent, que par une classe politique hostile à tout ce qui touche l'amazighité, langue et culture, et qui se proclame « arabe ».

Cette situation, qui a fait de l'Amazighe langue de deuxième degré depuis le départ des Français (1956), a suscité des manifestations⁵ de grande ampleur pour protester contre la politique « linguistique » visant l'exclusion de l'Amazighe juste après sa suppression de l'enseignement. Considéré par les pays développés comme creuset d'une nation⁶ moderne respectant toutes les composantes linguistiques et

¹ Il y a encore quelques années avant le discours historique du Roi Mohamed-6 à Ajdir (2001), les fils et les petits-fils de ces nationalistes ont toujours refusé le désir des Marocains de procéder à la construction d'une identité marocaine qui tienne compte de toutes les réalités culturelles et linguistiques du pays.

² Ce sont ces mêmes « nationalistes » qui ont sollicité de la France, juste avant son départ du Maroc (1965), d'éradiquer le reste du Conseil national de la *résistance* et du *mouvement de libération* du Maroc, mis en place par Abbas Elmsaadi, afin de préserver leurs propres intérêts économiques.

³ Rappelons que selon la constitution de 1996, le Maroc est considéré comme arabe et musulman.

⁴ Le Parti du progrès et du socialisme (PPS), lors de son congrès tenu du 6 au 9 juillet 2001, a intégré la revendication linguistique de l'Amazighe dans ses résolutions.

⁵ Notamment en 1965, 1973, 1979, 1984, 1992, 1999...

⁶ En France, par exemple, 60,5 milliards d'euros sont inscrits au projet de loi de finances 2011 pour les programmes de la mission enseignement scolaire relevant du ministère de l'Éducation Nationale. (Source : site officiel du Ministère d'Éducation Nationale).

ANALYSES

culturelles multiethniques de toute la nation, l'enseignement souffre au Maroc. Il témoigne d'un ensemble de dysfonctionnements au niveau des structures pédagogiques et méthodologiques (enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur). L'épine dorsale du dysfonctionnement de ce système éducatif serait, en se référant à l'impact de la langue maternelle sur la *faculté cognitive* de l'enfant, l'exclusion de l'enseignement¹ de l'Amazighe.

Partant de la situation actuelle du système éducatif « National », il nous paraît clair que sa réorientation innovante et sa restructuration globale doivent faire l'objet d'un débat de fond visant comme objectif l'intégration de l'Amazighe dans tous les secteurs de la vie quotidienne, et principalement dans l'enseignement que certaines voix considèrent comme menace pour l'unité nationale et de dérive séparatiste. Cette démarche permettra, nous paraît-il, la disparition des relations concurrentielles entre la langue du pouvoir politique, l'Arabe et la langue mère des Marocains, l'Amazighe en plus d'autres langues étrangères en présence (Français, Espagnole, Anglais...) et qui peuvent apporter plus de savoir pour les Amazighes, mais pas leur éducation...

Il n'est pas erroné de conclure que malgré sa constitutionnalisation et son intégration dans l'enseignement, la justice, les médias et dans les différents domaines de la vie quotidienne, la langue Amazighe est bloquée au niveau supérieur par des groupes de pression, notamment par le lobby « arabophone ». Conscient de ce constat, *le Roi défunt, Hassan II, annonça en 1994* l'enseignement de la langue et la culture amazighes qui n'a pas eu de suite favorable à l'époque. Même au niveau de la commission² désignée par la Banque Mondiale pour travailler sur la réforme du système éducatif national en tant qu'élément le plus handicapant pour le Maroc, a évité d'impliquer dans ces commissions des spécialistes et des chercheurs amazighophones et ce dans le but d'arabiser le programme du système éducatif marocain.

Quelle que soit la politique linguistique de l'État, qui privilégie l'Arabe, et malgré le recul de l'Amazighe (sous sa forme diverse) devant l'arabe dialectal³ dans plusieurs régions qui étaient auparavant totalement amazighophones, l'Amazighe continue toujours de résister dans plusieurs domaines de la vie quotidienne et chez différentes classes sociales, y compris dans de grandes villes (Al-Hoceima, Imzouren, Nador, Goulmima, Agadir...) où cette langue est utilisée comme langue de familles, de la rue et de la vie quotidienne, voire même langue administrative et d'enseignement (hors décret officiel). Car, et de par son antériorité, cette langue constitue le mode d'expression de l'identité première des Marocains. Elle représente un fondement essentiel de leur environnement socioculturel comme elle façonne leur inconscience collective et marque leur personnalité de base.

4. CONCLUSION

Tous ces facteurs ont encouragé, de près ou de loin, le processus d'une lente et faible arabisation de quelques villes et leurs alentours, là où s'implante

¹ Rappelons qu'avant l'an 2001, le système éducatif « National » évacuait de ses programmes toute référence à la composante sociolinguistique et culturelle amazighe.

² Au moment où on attendait que la commission désignée par la B.M. intègre la langue et la culture amazighes dans le système éducatif national, notamment après les promesses royales de 1995, son rapport final a montré, une fois de plus, son souhait de mener à terme le processus d'arabisation dans une région amazighophone depuis des milliers d'années.

³ L'arabe dialectal (ou populaire) n'est qu'une symbiose de Tamazight et de l'Arabe classique.

PROCESSUS DE L'ARABISATION DU MAROC

aujourd'hui, comme l'avait voulu la politique linguistique dessinée par l'État, une masse importante de population arabophone.

Au niveau régional, l'idéologie officielle d'édifier le « grand Maghreb », baptisé « Maghreb Arabe » par la classe politique a comme buts de :

- rendre arabe tout ce qui ne l'est pas en Afrique du Nord en général et au Maroc en particulier ;

- faire passer, ou imposer, l'Arabe comme langue officielle, voire maternelle dans la conception de la majorité des Imazighen même si cette langue n'est parlée par aucun amazighophone ou arabophone dans la vie quotidienne ;

- mener une guerre (froide) contre la langue et la culture amazighes (enseignement, substitution des noms des rues, des écoles, des lycées, des barrages, des régions, des villages... portants des noms amazighs ou des noms des personnalités amazighes célèbres... par des noms arabes ;

- suivre une politique de doubles faces en décrétant, parfois, un « embargo idéologique » sur tout ce qui touche de près ou de loin l'amazighité tout en favorisant, politiquement et financièrement, la politique d'arabisation dont l'objectif principal, comme le souhaitent et le souhaitent toujours les adversaires de l'amazighité, est la disparition de l'identité profonde des Marocains, l'identité amazighe.

SOUIFI Hamid
Rabat, Maroc

Bibliographie

AUGUSTIN B. P., « Arabophones et berbérophones au Maroc », *Annales géographiques*, fasc. 33, p. 267-282, (1924).

BOUKOUS A., « Le profil sociolinguistique du Maroc, contribution méthodologique », *Bull. Économique et Social du Maroc*, fasc. 140, p. 5-32, (1979).

BOUNFOUR A., « L'État unitaire et le statut de la langue berbère : les positions de la gauche marocaine », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, (Aix-en Provence), T. 22, Paris, Édition C.N.R.S. p. 509-521, (1983).

CAMPS G., *Berbères aux marges de l'histoire*, Hespérides, Toulouse. (1980).

CHARLES A. J., *Histoire de l'Afrique du Nord, des Origines à 1830*, Éditions Payot & Rivages, (1994).

DESPIERTO J. P., « Alhucemas », *Historia* 16, año. X, n° 114, Madrid. (1985).

GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, (1983).

GALAND L., "Le berbère, langue une et multiple", *L'État du Maghreb*, La découverte, p. 280-283, (1990).

IBN-KHALDOUN, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. le Baron Deslane, (ss la dir. de Paul Casanova), I, Paris 1982.

JABRI M.A., *Lumière sur le problème de l'enseignement au Maroc*, Dar-annachr, Maroc, (en arabe non daté).

MAZEL J., *Enigmes du Maroc*, Ed. Robert LAFONT, Paris (1971).

ZAIDANE K., "Le statut des langues en contact au Maroc" *Revue de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines*, Fès, n° . 2 / 3, (1979 / 1980).

Sites :

<http://www.education.gouv.fr/cid29/le-budget-du-ministere.html>

paysages de la géographie culturelle ainsi que leurs formes de production. Plus qu'un élément du folklore traditionnel ou un supplément d'un patrimoine régional, l'Amazighe est une réalité vécue au quotidien par des millions de personnes vivant au Maroc et au-delà dans leurs parcours migratoires aux niveaux national et international. L'Amazighe, seule langue en usage aujourd'hui appartenant à la famille linguistique du *Chamitique*, est la langue maternelle de presque 85% de l'ensemble de la population marocaine. Quant aux finalités et aux objectifs des revendications des Imazighens, il nous semble judicieux d'éviter les extrémismes et les utopies irréalistes comme le font beaucoup d'auteurs arabophones qui puisent leurs idées du *baathisme* et du *nassérisme* pour les diffuser au sein d'une population qui ne veut pas tisser des liens, ni biologiques ni idéologiques avec d'autres régions que l'Afrique du Nord.

1.4. La langue Amazighe, comme toutes les autres langues naturelles, a évolué. Elle continue toujours d'évoluer et de plus en plus rapidement... Sa reconnaissance officielle et sa promotion socioculturelle se mesurent, non seulement dans sa capacité à répondre aux besoins communicatifs, de transmission et de diffusion de savoir qu'elle a toujours assurée, mais aussi, à l'heure actuelle où la politique de la mondialisation s'interpose, l'Amazighe doit bénéficier du soutien politique, économique et social afin de faire face à des langues concurrentes autres que l'Arabe.

2. QUELLE LANGUE, POUR QUEL ÉTAT ?

2.1. Il faut distinguer ici ce qui relève de l'État, et que les chercheurs appellent « Politique Linguistique » qui ressort des grands choix en matière d'intervention sur la langue ou sur la situation linguistique, et la « Planification Linguistique » qui est l'application concrète de ces choix qui nécessite aussi l'intervention de linguistes.

Pour ce qui est du premier cas, on aura tort de dire que l'État suit une politique linguistique claire et objective vis-à-vis des évolutions socioculturelles et linguistiques que vit le Pays. Aucune attention n'est manifestée, et ceci, depuis l'indépendance, pour prendre en considération la mosaïque linguistique de tous les citoyens (enseignement des langues nationales, analyse du plurilinguisme, étude de l'émergence de langues véhiculaires et proposition de langues d'unification sans aucune exclusion d'autres systèmes communicatifs du pays...).

2.2. La politique linguistique de l'État était celle d'imposer la langue arabe à tous les citoyens en tant que langue d'« unité nationale ». Les autres langues en présence ne sont, aux yeux des hauts fonctionnaires de l'État, que des facteurs de division. Cette idée n'est plus à l'ordre du jour dans les pays démocratiques¹ dont la politique socioculturelle va, bel et bien, de pair avec l'évolution des sociétés. De nos jours, on constate dans les pays respectant les grandes valeurs des droits de l'homme, d'où la richesse interculturelle de leurs sociétés, que c'est l'État² qui organise le grand débat pour faire connaître l'intérêt des langues dites « minoritaires » ou

¹ Talleyrand fut le premier qui a abordé, à l'Assemblée Nationale Française, le 10 septembre 1791, l'idée d'imposer le Français en tant que langue nationale à tous les Français, et de faire disparaître les autres langues minoritaires par tous les moyens y compris avec l'école.

² En France, l'enseignement des langues minoritaires a été inauguré par le Ministre Jacques LANG en 2000.

« populaires » et les intègre facilement dans le domaine de l'enseignement et de la recherche scientifique.

3. ARABISATION : HISTOIRE ET IDÉOLOGIE

Le processus d'arabisation¹, qui consiste au sens le plus large du terme à rendre « arabe » les caractères socioculturels, politique... des pays qui ne l'étaient pas, s'est déroulé au Maroc selon les processus suivants :

3.1. Processus historique

Ce processus a débuté au Maroc d'une manière officielle dès l'arrivée des Arabes en Afrique du Nord vers 647 (a.j.c). La conversion lente et progressive des Imazighen à la nouvelle religion et l'intégration de l'Islam dans leur culture les ont incités à prendre contact avec la nouvelle langue « sacrée » du Coran et de la foi islamique. Au début de ce processus, ce sont les Amazighes des plaines qui furent les plus touchés par cette arabisation. La population montagnarde est restée longtemps à l'abri de tout contact avec cette langue, mais pour des raisons politico-économiques, géographiques, et proprement religieuses, une masse importante d'Amazighophones était amenée à embrasser² l'Arabe ; langue d'Islam.

Le Maroc, comme toute l'Afrique du Nord, carrefour millénaire de différentes civilisations³, a subi depuis le fond de l'histoire, une suite de colonisation étrangère venue le plus souvent de la Méditerranée (Phéniciens, Byzantins, Romains, Arabes, Portugais, Espagnols et Français). Bien que l'arrivée des étrangers fût lente (plus de 70 ans) l'arrivée des premiers convertisseurs⁴, accompagnés d'un nombre important de combattants arabes et de leurs familles, a donné le premier signal d'une arabisation directe des Imazighens. Les îlots arabophones s'implantaient en remplaçant les parlers amazighes, là où ils marquaient leur recul, notamment dans les plaines où les convertisseurs ont concentré leurs efforts pour diffuser les nouvelles idées de la nouvelle religion. C'est à partir de ce moment que le premier contact concurrentiel s'est instauré pour la première fois entre l'Amazighe et l'Arabe en Afrique du Nord.

Plusieurs raisons directes ont encouragé l'arabisation partielle du Maroc, parmi lesquelles nous citons :

a- La plantation et la manipulation d'un nombre important de Zaouïa (lieux religieux, confréries) et des groupes religieux qui ont trouvé au Maroc un terrain fertile pour diffuser leur idéologie religieuse (le cas des Kharijites, Chîtes et mouâtazilites... qui sont arrivés au Maroc avant l'arrivée des convertisseurs).

¹ Rappelons que la politique d'arabisation suivie au Maroc constitue le quatrième point d'une grande réforme de l'enseignement après l'unification des systèmes de ce dernier, sa généralisation et la marocanisation des cadres.

² Nous avons recensé dans le cadre de notre travail de thèse de doctorat portant sur Tarifite (nord du Maroc) (**GRIL**, Université de Toulouse Le-Mirail / France/1989), plus de 3420 amazighophones unilingues dans quelques régions du Rif. Ce constat remet en doute les propos de Mme Zaidane Karima (biblio. P. : 553) qui prétend "...qu'ils sont rares les berbérophones unilingues, nous avons eu l'occasion de rencontrer quelques-uns dans le Haut-Atlas...".

³ La culture marocaine est composée des apports culturels amazighes, judéo-arabo-musulmane, africaine et universelle.

⁴ Entre autres Oqba ibn Nafiâ AL Fihri, qui parvint en Afrique du Nord en 681. Ce dernier sera suivi plus tard par Moussa ibn Noussaire en 708.

ANALYSES

b- L'Andalousie, ou l'Espagne musulmane¹, a joué un rôle de premier plan pour participer à la diffusion de l'Arabe en Afrique du Nord. Le contingent arabe qui se rendait en péninsule ibérique pour porter des renforts aux troupes musulmanes, y arrive le plus souvent par le Maroc. Beaucoup de ces soldats, seuls ou accompagnés de leurs familles, préféraient s'y installer que de se rendre en Andalousie, lieu de la guerre sainte. Ces nouvelles familles, qui se regroupaient dans des territoires totalement amazighophones non musulmans, ne connaissaient que l'Arabe pour entrer en contact avec la population autochtone ou même pour diffuser les principes de la nouvelle religion qu'ils apportaient.

c- L'engagement de beaucoup d'Imazighens dans les rangs de l'armée musulmane a incité ces derniers à apprendre la langue de la nouvelle religion qu'ils défendaient dans ce nouveau continent.

d- La ville de Fès, dont la fondation est située au début du IX^e siècle par Idriss II², fut depuis plusieurs siècles une capitale politique, commerciale, religieuse et scientifique. Elle était devenue un centre de rencontres nationaux et internationaux. Ce qui a entraîné une forte immigration en plusieurs étapes... Les derniers venus étaient les Béni Hilal (II^e siècle), et les Béni Maqil (à partir du XII^e siècle), tribus bédouines d'Arabie³ et les expulsés de Grenade et des Moresques, venus de l'Espagne. Le Maroc connaîtra plus tard une suite d'immigration qui aura des conséquences sur le ressort de la politique linguistique de la région.

e- À l'époque des dynasties amazighes, notamment les Almohades⁴ et les Almoravides⁵ qui ont pu s'étendre sur une immense superficie de l'Afrique du Nord et d'Espagne, Tamazighte aurait pu faire l'objet d'une prise de position de l'État comme elle est aujourd'hui dans le cadre de la nouvelle constitution marocaine (juillet 2011), à savoir le statut d'une langue nationale et officielle, mais la volonté des dirigeants de l'époque qui détenaient le pouvoir politique de l'État était engagée dans la construction d'un État à tendance politico-religieuse. Pour ces chefs d'État Amazighes « musulmans », l'Arabe était d'abord la langue sacrée, celle de la révélation et du message de Dieu : le Coran. Pour eux, toute adoption d'une autre langue que celle-ci dans la vie politico-religieuse était une atteinte à la fois à la langue des Koraïchites⁶ et à l'Islam. Leur confusion entre ce qui ressort de l'identité linguistique et culturelle et ce qui appartient à la religion a fini par marginaliser l'Amazighe et a favorisé l'Arabe.

¹ À propos de cette cohabitation nous renvoyons à BOSCH V. (1985) « AL ANDALOUS (les Berbères en AL-Andalous) », *Encyclopédie Berbère*, Aix-en-Provence, n° 7.

² Pour certains historiens, la fondation de la ville de Fès par Idriss I^{er}, père d'Idriss II, remonte à la fin du VIII^e siècle.

³ En vérité, le milieu géostratégique du Maroc sur le bassin méditerranéen a entraîné, depuis l'antiquité, une forte immigration venue des pays voisins, J. MAZEL a estimé que les derniers arrivants étaient :

- au XI^e siècle : 50 000 Andalous expulsés d'Espagne.

- au XII^e siècle : 20 000 Hilaliens venus d'Arabie.

- au XV^e siècle : 400 000 Andalous chassés de Grenade.

⁴ Dynastie amazighe fondée par Mohamed uTamart, dit Ibn TOUMART qui détrôna les Almoravides. Elle régna de 1147 à 1269 sur leurs territoires qu'elle agrandit puis dont elle perdit un bon nombre.

⁵ Dynastie amazighe, fondée par Abd Allah Ibn YASSIN, qui régna sur le Maroc et sur une partie de l'Algérie et de l'Espagne de 1055 à 1147.

⁶ Les *Koraïchites* ou les Quraychites sont les descendants de Quraych qui signifie en arabe « petit requin ». C'est la Tribu arabe à laquelle appartenait le prophète Mahomed. C'est une tribu qui domina la Mecque économiquement et culturellement à partir du début du VII^e siècle.

3.2. Processus politico-idéologique

Pendant la période coloniale, les nationalistes¹ arabophones, partisans du courant idéologique « panarabisme », ont toujours perçu l'Amazighe comme facteur de désunion, voire de séparation. En réponse à la « politique berbère » menée par la France qui, à leurs yeux, voulait favoriser les Imazighens au détriment des Arabes, ils ont cherché par tous les moyens² à donner à toute revendication identitaire, linguistique et culturelle du Maroc profond, un caractère séparatiste inventé par la Résidence Générale de la France coloniale.

En contrepartie, cette même classe politique a permis à l'Arabe non seulement de se doter de moyens constitutionnels, mais aussi de le considérer comme l'élément principal de la personnalité marocaine³. Cette prise de position de l'État envers l'Arabe a permis à celui-ci d'évincer l'Amazighe sur des terrains qui étaient auparavant totalement amazighophones.

Toujours suivant la politique d'une arabisation intensive, les politiciens nationaux se montrent les vrais défenseurs de la langue Amazighe en tant que composante de la mosaïque linguistique et de la richesse culturelle nationale. Pourtant, juste après l'indépendance (1956), ils ont supprimé l'enseignement de l'Amazighe qu'ils qualifiaient du dernier reste de la France coloniale. Bon nombre d'écoles ont été réaménagées, notamment celles des Aït Seghrouchen (Imouzzar), des Aït Aïach (Aïn Cheggag), des Aït M'Guild (Azrou et Aïn leuh), des Zayan (Khénifra), des Ichkiren (Lakbab), d'Ahermoumou (Taza)...

Quelles que soient leurs positions dans la vie politique « nationale », les partis politiques marocains, et sans exception (gauche !, droite !, centre !), n'ont jamais accordé, et au-delà des campagnes électorales, une attention particulière et sérieuse à la question de la langue Amazighe. Ils n'ont jamais osé s'engager⁴ dans une telle stratégie bien qu'ils se montrent de loin les défenseurs de l'universalité de la culture Amazighe. Ils n'ont pas eu souvenir du fait que l'amazighité est un des éléments essentiels de l'identité nationale. Ce constat n'est certainement pas étrange dans un pays où ces organisations politiques ne sont dirigées, le plus souvent, que par une classe politique hostile à tout ce qui touche l'amazighité, langue et culture, et qui se proclame « arabe ».

Cette situation, qui a fait de l'Amazighe langue de deuxième degré depuis le départ des Français (1956), a suscité des manifestations⁵ de grande ampleur pour protester contre la politique « linguistique » visant l'exclusion de l'Amazighe juste après sa suppression de l'enseignement. Considéré par les pays développés comme creuset d'une nation⁶ moderne respectant toutes les composantes linguistiques et

¹ Il y a encore quelques années avant le discours historique du Roi Mohamed-6 à Ajdir (2001), les fils et les petits-fils de ces nationalistes ont toujours refusé le désir des Marocains de procéder à la construction d'une identité marocaine qui tienne compte de toutes les réalités culturelles et linguistiques du pays.

² Ce sont ces mêmes « nationalistes » qui ont sollicité de la France, juste avant son départ du Maroc (1965), d'éradiquer le reste du Conseil national de la *résistance* et du *mouvement de libération* du Maroc, mis en place par Abbas Elmsaadi, afin de préserver leurs propres intérêts économiques.

³ Rappelons que selon la constitution de 1996, le Maroc est considéré comme arabe et musulman.

⁴ Le Parti du progrès et du socialisme (PPS), lors de son congrès tenu du 6 au 9 juillet 2001, a intégré la revendication linguistique de l'Amazighe dans ses résolutions.

⁵ Notamment en 1965, 1973, 1979, 1984, 1992, 1999...

⁶ En France, par exemple, 60,5 milliards d'euros sont inscrits au projet de loi de finances 2011 pour les programmes de la mission enseignement scolaire relevant du ministère de l'Éducation Nationale. (Source : site officiel du Ministère d'Éducation Nationale).

ANALYSES

culturelles multiethniques de toute la nation, l'enseignement souffre au Maroc. Il témoigne d'un ensemble de dysfonctionnements au niveau des structures pédagogiques et méthodologiques (enseignement préscolaire, primaire, secondaire et supérieur). L'épine dorsale du dysfonctionnement de ce système éducatif serait, en se référant à l'impact de la langue maternelle sur la *faculté cognitive* de l'enfant, l'exclusion de l'enseignement¹ de l'Amazighe.

Partant de la situation actuelle du système éducatif « National », il nous paraît clair que sa réorientation innovante et sa restructuration globale doivent faire l'objet d'un débat de fond visant comme objectif l'intégration de l'Amazighe dans tous les secteurs de la vie quotidienne, et principalement dans l'enseignement que certaines voix considèrent comme menace pour l'unité nationale et de dérive séparatiste. Cette démarche permettra, nous paraît-il, la disparition des relations concurrentielles entre la langue du pouvoir politique, l'Arabe et la langue mère des Marocains, l'Amazighe en plus d'autres langues étrangères en présence (Français, Espagnole, Anglais...) et qui peuvent apporter plus de savoir pour les Amazighes, mais pas leur éducation...

Il n'est pas erroné de conclure que malgré sa constitutionnalisation et son intégration dans l'enseignement, la justice, les médias et dans les différents domaines de la vie quotidienne, la langue Amazighe est bloquée au niveau supérieur par des groupes de pression, notamment par le lobby « arabophone ». Conscient de ce constat, *le Roi défunt, Hassan II, annonça en 1994* l'enseignement de la langue et la culture amazighes qui n'a pas eu de suite favorable à l'époque. Même au niveau de la commission² désignée par la Banque Mondiale pour travailler sur la réforme du système éducatif national en tant qu'élément le plus handicapant pour le Maroc, a évité d'impliquer dans ces commissions des spécialistes et des chercheurs amazighophones et ce dans le but d'arabiser le programme du système éducatif marocain.

Quelle que soit la politique linguistique de l'État, qui privilégie l'Arabe, et malgré le recul de l'Amazighe (sous sa forme diverse) devant l'arabe dialectal³ dans plusieurs régions qui étaient auparavant totalement amazighophones, l'Amazighe continue toujours de résister dans plusieurs domaines de la vie quotidienne et chez différentes classes sociales, y compris dans de grandes villes (Al-Hoceima, Imzouren, Nador, Goulmima, Agadir...) où cette langue est utilisée comme langue de familles, de la rue et de la vie quotidienne, voire même langue administrative et d'enseignement (hors décret officiel). Car, et de par son antériorité, cette langue constitue le mode d'expression de l'identité première des Marocains. Elle représente un fondement essentiel de leur environnement socioculturel comme elle façonne leur inconscience collective et marque leur personnalité de base.

4. CONCLUSION

Tous ces facteurs ont encouragé, de près ou de loin, le processus d'une lente et faible arabisation de quelques villes et leurs alentours, là où s'implante

¹ Rappelons qu'avant l'an 2001, le système éducatif « National » évacuait de ses programmes toute référence à la composante sociolinguistique et culturelle amazighe.

² Au moment où on attendait que la commission désignée par la B.M. intègre la langue et la culture amazighes dans le système éducatif national, notamment après les promesses royales de 1995, son rapport final a montré, une fois de plus, son souhait de mener à terme le processus d'arabisation dans une région amazighophone depuis des milliers d'années.

³ L'arabe dialectal (ou populaire) n'est qu'une symbiose de Tamazight et de l'Arabe classique.

PROCESSUS DE L'ARABISATION DU MAROC

aujourd'hui, comme l'avait voulu la politique linguistique dessinée par l'État, une masse importante de population arabophone.

Au niveau régional, l'idéologie officielle d'édifier le « grand Maghreb », baptisé « Maghreb Arabe » par la classe politique a comme buts de :

- rendre arabe tout ce qui ne l'est pas en Afrique du Nord en général et au Maroc en particulier ;

- faire passer, ou imposer, l'Arabe comme langue officielle, voire maternelle dans la conception de la majorité des Imazighen même si cette langue n'est parlée par aucun amazighophone ou arabophone dans la vie quotidienne ;

- mener une guerre (froide) contre la langue et la culture amazighes (enseignement, substitution des noms des rues, des écoles, des lycées, des barrages, des régions, des villages... portants des noms amazighs ou des noms des personnalités amazighes célèbres... par des noms arabes ;

- suivre une politique de doubles faces en décrétant, parfois, un « embargo idéologique » sur tout ce qui touche de près ou de loin l'amazighité tout en favorisant, politiquement et financièrement, la politique d'arabisation dont l'objectif principal, comme le souhaitent et le souhaitent toujours les adversaires de l'amazighité, est la disparition de l'identité profonde des Marocains, l'identité amazighe.

SOUIFI Hamid
Rabat, Maroc

Bibliographie

AUGUSTIN B. P., « Arabophones et berbérophones au Maroc », *Annales géographiques*, fasc. 33, p. 267-282, (1924).

BOUKOUS A., « Le profil sociolinguistique du Maroc, contribution méthodologique », *Bull. Économique et Social du Maroc*, fasc. 140, p. 5-32, (1979).

BOUNFOUR A., « L'État unitaire et le statut de la langue berbère : les positions de la gauche marocaine », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, (Aix-en Provence), T. 22, Paris, Édition C.N.R.S. p. 509-521, (1983).

CAMPS G., *Berbères aux marges de l'histoire*, Hespérides, Toulouse. (1980).

CHARLES A. J., *Histoire de l'Afrique du Nord, des Origines à 1830*, Éditions Payot & Rivages, (1994).

DESPIERTO J. P., « Alhucemas », *Historia* 16, año. X, n° 114, Madrid. (1985).

GRANDGUILLAUME G., *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose, (1983).

GALAND L., "Le berbère, langue une et multiple", *L'État du Maghreb*, La découverte, p. 280-283, (1990).

IBN-KHALDOUN, *Histoire des berbères et des dynasties musulmanes de l'Afrique septentrionale*, trad. le Baron Deslane, (ss la dir. de Paul Casanova), I, Paris 1982.

JABRI M.A., *Lumière sur le problème de l'enseignement au Maroc*, Dar-annachr, Maroc, (en arabe non daté).

MAZEL J., *Enigmes du Maroc*, Ed. Robert LAFONT, Paris (1971).

ZAIDANE K., "Le statut des langues en contact au Maroc" *Revue de la Faculté des lettres et des Sciences Humaines*, Fès, n°. 2 / 3, (1979 / 1980).

Sites :

<http://www.education.gouv.fr/cid29/le-budget-du-ministere.html>

LES PRONOMS COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT EN AMAZIGHE

DE LA MORPHOLOGIE À LA SYNTAXE : APPROCHE STANDARDISANTE

1. CADRE GÉNÉRAL

Le présent travail constitue un élément de réflexion s'inscrivant dans le cadre général de l'étude relative aux perspectives de standardisation de l'Amazighe marocain en offrant une vision intégrative de ses différentes variétés dialectales. Si cette vision est possible sur les plans phonétique, graphique et lexicale, il en va de même, malgré les quelques variations minimales, sur le plan morphosyntaxique de l'ensemble des variantes géolinguistiques du Maroc. Parmi les domaines qui nécessitent un aménagement d'urgence en vue de standardiser l'amazighe, il y a ceux des mots grammaticaux, ou fonctionnels ; des pronoms autonomes ; des possessifs... et des pronoms régime complément direct et indirect, objet du présent travail¹.

2. DE LA SUBSTITUTION

Bon nombre de langues naturelles connaissent la présence de mots qui se substituent à d'autres catégories du discours, notamment aux monèmes et aux syntagmes nominaux tout en maintenant la structure syntaxique de la séquence. De par leur nature sémantico-syntaxique, biens de langues distinguent entre deux séries de substituts : pronoms compléments d'objet direct (COD) et pronoms compléments d'objet indirect (COI). L'emploi de l'une ou de l'autre forme pronominale présente un choix² linguistique à l'aide duquel le locuteur choisit telle ou telle forme en fonction du rôle syntaxique primaire³ de l'unité substituée dans l'énoncé de base. C'est ainsi que le locuteur substitue un pronom régime direct à un monème nominal assumant la fonction régime direct dans l'énoncé de base, et à un syntagme

¹- Les abréviations et la notation utilisées dans ce travail sont les suivantes : COD : complément d'objet direct ; COI : complément d'objet indirect ; [ǧ] note la vélaire fricative palatale [v] ; [ç], marque le [s] emphatique ; d marque le [d] emphatique ; M : masculin ; F : féminin ; S : singulier ; P : pluriel ; les numéros (1,2,3) dans les tableaux désignent les personnes ; + : plus ; = : donne ; SV : syntagme verbal ; SN : syntagme nominal ; SP : syntagme prépositionnel.

²- Un choix linguistique « est un acte mental qui confère aux éléments choisis, et seulement à ces éléments, une fonction de communication ; c'est l'expérience à communiquer qui détermine ce choix... Le choix est le critère qui permet, lors de l'analyse linguistique, de dégager la structure de la langue ». *Dictionnaire de la linguistique* (dir. Georges Mounin), Presses universitaires de France, 1974, p. 67

³- Selon la terminologie d'André Martinet (*Cf.* 1980, p. 4.18 et p. 4.47).

ANALYSES

prépositionnel occupant la fonction du régime indirect, le locuteur lui attribue un pronom assumant la fonction du COI.

3. POSITION DU PROBLÈME

La problématique¹ soulevée ici concerne l'emploi de quelques pronoms de la sous-classe COI, employés, par « erreur » dans l'usage quotidien de plusieurs parlers amazighes, dans celle des COD. Il est question ici notamment des variantes suivantes : 1MFS (yi, iyi, yyi, ay, ayi)², et 1MFP (ax, aġ, anx, anġ) comme le montre le tableau suivant :

	Masculin	Féminin
S.	1- i (me), ay, ayi, yi, iyi, yyi (à moi) 2- k, ch (te) 3- t (le)	1- i (me), ay, ayi, yi, iyi, yyi (à moi) 2- km, chm (te) 3- tt (la)
P.	1- x/ġ (nous), ax, aġ, anx, anġ (à nous) 2- kum, k ^w m (vous) 3- tn (les)	x/ġ (nous), ax, aġ, anx, anġ (à nous) 2- kumt, k ^w mt (vous) 3- tnt (les)

Tableau 1

Le tableau du paradigme COD donné ci-dessus, présente deux formes distinctes du point de vue morphologique :

- pronoms sans voyelle
- pronoms avec voyelle

Les pronoms à initiale vocalique 1MFS/P, employés dans beaucoup de parlers amazighes marocains comme appartenant à la sous-classe COD, présentent une parfaite similitude morphologique avec les pronoms 1MFS/P de la sous-classe COI que nous présentons dans le tableau qui suit :

	Masculin	Féminin
S.	1- ay, ayi, yi, iyi, yyi ³ (à moi) 2- ak, am (à toi) 3- as (à lui)	1 - ay, ayi, yi, iyi, yyi (à moi) 2- ak, am, akm (à toi) 3- as (à elle) ⁴
P.	1- x/ġ (nous), ax, aġ, anx, anġ (à nous) 2- awm, akum, ak ^w n (à vous) 3- asn (à eux)	1- x/ġ (nous), ax, aġ, anx, anġ (à nous) 2- awmt, akumt, ak ^w nt (à vous) 3- asnt (à elle)

Tableau 2

¹ - L'usage quotidien des pronoms communs des deux sous-classes sans aucune distinction morphologique ne peut être « tolérée » car, pour notre position qui se nourrit du courant d'A. Martinet, « c'est du fait de sa fonction (syntaxique) qu'un élément de l'énoncé est considéré comme linguistique...c'est selon la nature de cette fonction qu'on le classera parmi les autres éléments retenus ».

² - Au lieu que le Centre de l'Aménagement linguistique (CAL), relevant de l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) tranche sur une forme morphologique de base des personnes 1MFS/P comme moyen de déterminer leur fonction syntaxique, il s'est contenté de citer les variantes en usage dans les parlers amazighes marocains. Voir à ce propos :

- *Initiation à la langue amazighe*, p. 66
- *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, p. 74

³ - Au niveau de la première personne, l'association du datif *i* « à » (en gras dans ce qui suit), et du pronom : *i* « me » de la 1MFS, se réalise, selon les contraintes phonologiques de chacun des trois grands dialectes marocains sous plusieurs formes : *i* (change en *a*) + *i* (change en *y*) = **ay** « à moi » ; *i* (change en *a*) + *y* (yod) + *i* = **ayi** « à moi » ; *i* (change en *y*) + *i* = **yi** « à moi » ; *i* + *y* (yod) + *i* = **iyi** « à moi » ; *i* (change en *y*) + (yod) + *i* = **yyi** « à moi ».

⁴ - Le pronom *as* « à lui / à elle », prend la même forme dans la 3^e personne MFS, la distinction entre les deux ne se fait qu'à partir des syntagmes nominaux auxquels ils substituent.

LES PRONOMS COMPLÉMENT D'OBJET DIRECT EN AMAZIGHE...

L'hétérogénéité morphologique des pronoms de la sous-classe COD (Cf. Tableau-1), n'a pas pu attirer l'attention des premiers linguistes amazighisants, ou berbérissants¹, principalement la coexistence non compatible des deux formes dans la même sous-classe. Même les syntacticiens d'entre eux, dont la tâche est d'étudier la composition des énoncés en déterminant les unités qui les forment et en établissant les relations hiérarchiques et les différentes fonctions que ces unités entretiennent entre elles, n'ont accordé aucun intérêt à ce sujet.

Plusieurs questions d'ordre sociolinguistique et ethnolinguistique sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre ici, peuvent être soulevées quant à la présence des pronoms en question dans la sous-classe des pronoms COD :

Sommes-nous face à :

- un phénomène morphologique dû à une dynamique linguistique multimillénaire ?
- un phénomène de transfert des pronoms en question entre les deux sous-classes dans un moment donné de l'histoire de l'amazighe ?
- Ou tout simplement un emploi « erroné » que continue de nourrir le caractère oral de l'amazighe dans biens des parlers ?

L'emploi non unifié du paradigme de cette sous-classe, comme le montre le tableau cité précédemment, ne fait qu'intensifier la dialectalisation des variétés amazighes et les fait s'éloigner les unes des autres. Il est donc urgent de redessiner les limites morphosyntaxiques des deux sous-classes en vue de les rendre faciles d'emploi et conformes aux règles que leur offrira la grammaire de l'Amazighe standard en état d'aménagement par le CAL².

La question principale à laquelle nous nous sommes confronté ici est la suivante : les pronoms à initiale vocalique présents dans la sous-classe COD (Tableau-1), se substituent-ils aux mêmes éléments des autres pronoms du même paradigme dans la structure primaire ? ou bien cette coexistence des deux formes de pronoms dans le même tableau s'explique par les raisons données précédemment ?

4. CARACTÉRISTIQUES MORPHOLOGIQUES ET FONCTIONS SYNTAXIQUES

4.1. Caractéristiques morphologiques

Les deux sous-classes de pronoms COD et COI, se réalisent en Amazighe sous deux formes distinctes. En relation avec les éléments qu'ils remplacent dans les structures primaires, les pronoms COD sont moins étoffés que les pronoms COI.

Étant donné que le complément indirect est un SN relié au SV par le monème relationnel (préposition), on a affaire ici à un syntagme attributif à préposition : *i* « à ». Lorsque ce fonctionnel introduit le syntagme nominal, il garde toujours sa forme de base : *i* + SN (E.A), en l'occurrence, devant un pronom personnel affixe, il se réalise : *a* (Cf. note : 2, p. 2).

Considérons les exemples suivants :

- a - *iççifā tabrat i urba* « Il a envoyé la lettre au garçon »
- a - *iççifā tabrat i trbat* « Il a envoyé la lettre à la fille »

¹- Ces premiers travaux amazighes ont privilégié la description et l'inventaire des unités linguistiques des différentes variantes amazighes avant de passer à leurs descriptions morphosyntaxiques.

²- Rappelons que le Centre de l'Aménagement Linguistique a comme objectif ultime de standardiser la langue amazighe en vue de son insertion dans le système éducatif, dans les médias et dans la vie publique en général.

ANALYSES

Si l'on procède par le critère de commutation, les monèmes nominaux : *urba* et *trbat*, reliés au SV : *iççifđ* « il a envoyé » par le fonctionnel : *i* « à », peuvent être substitués par leurs correspondants pronominaux : *s* « lui / elle » de la façon suivante :

b - *iççifđ tabrat i s* (il a envoyé lettre à lui) « Il lui a envoyé la lettre »

b' - *iççifđ tabrat i s* (il a envoyé lettre à elle) « Il lui a envoyé la lettre »

Pour les formes substituées, nous aurons les structures suivantes :

c - *iççifđ as tabrat* (il a envoyé à lui lettre) « Il lui a envoyé la lettre »

c' - *iççifđ as tabrat* (il a envoyé à elle lettre) « Il lui a envoyé la lettre »

Comme on peut le remarquer, les éléments constitutifs des quatre exemples (b, b', c et c') sont les mêmes exceptés le syntagme formé du datif et du pronom personnel : *i s* (à lui / elle) dans (b, b'), qui change de forme en : *as* (à lui / elle) dans (c et c').

Ceci nous mène à conclure que le datif : *i* « à », garde sa forme de base devant un SN (ex. *i urba* « au garçon », *i trbat* « à la fille ») et change de forme en : *a-* devant des pronoms personnels affixes, car, en l'absence de voyelle devant les substitués COI, ces pronoms ne peuvent remplir cette fonction. C'est dire, c'est la voyelle *a-* qui est porteuse du sens « à » du datif : *i* et non le pronom affixe.

4.2. Fonctions syntaxiques

Pour s'arrêter de près sur le fonctionnement des deux paradigmes, et pouvoir aller dans le sens autour duquel s'articule notre objectif, une différence de forme serait suffisante pour une distinction syntaxique des pronoms régime direct.

Pour ce qui est des deux fonctions, la fonction COD peut être assurée par un lexème nominal désignant l'être ou la chose qui subit directement l'action exprimée par le verbe. On la retrouve en posant la question « quoi ? ». Si l'on procède par le principe de commutation, le nominal assumant la fonction COD ne peut être remplacé que par un pronom de la même fonction.

En revanche, la fonction de régime indirect est assurée, d'une façon générale, par le biais d'un SP relié au prédicat verbal par le monème fonctionnel ou relationnel *i* « à ». Ce syntagme répond à la question : « à qui ? » pour désigner principalement le bénéficiaire, ou ce qu'on appelle le troisième actant. Ces expansions nominales introduites par le fonctionnel peuvent être remplacées par des pronoms de la série des pronoms régime indirect.

Considérons les exemples suivants :

a- *sbddn i ayt n taddart* « Les propriétaires de la maison m'ont arrêté »

b- *sbddn ay ayt n taddart* (+ COD) « Les propriétaires de la maison m'ont arrêté (+COD) »

Les deux exemples présentent deux structures formées des deux pronoms : *i* et *ay* (tableau-1), des pronoms COD. Si le sens de l'exemple (a) ne présente aucune ambiguïté sémantique, c'est tout simplement parce que le pronom : *i* est employé dans son bon contexte syntaxique comme le montre la structure suivante :

<i>Sbddn</i>		<i>I</i>		<i>ayt n taddart</i>
SV	+	pronom COD (1MFS)	+	SN
« Les propriétaires de la maison m'ont arrêté »				

LES PRONOMS COMPLEMENT D'OBJET DIRECT EN AMAZIGHE...

Si le pronom est employé en tant que variante du pronom COD : *i* (1MFS), comme c'est attesté dans beaucoup de parlers amazighes, le problème de compatibilité se présente entre sa fonction et sa forme morphologique puisque les pronoms de la sous-classe COD, sont privés de toute initiale vocalique qui est du ressort des pronoms de la sous-classe COI.

Alors que l'exemple (b), qui contient le pronom : *ay*, se prête à deux interprétations selon la fonction qu'on lui attribue. S'il est employé en tant que pronom de la sous-classe COI, c'est-à-dire avec le sens « à moi » et conformément à la formation morphologique des pronoms COI, dans ce cas la structure exige la présence d'une autre expansion nominale assumant la fonction COD, pour désigner l'expansion de l'être ou de la chose qui subit directement l'action exprimée par le verbe.

<i>Sbddn</i>	<i>ay</i>	<i>ayt n taddart</i> (amakar)
SV + pronom COI (1MFS)		+ SN
« Les propriétaires de la maison m'ont arrêté (le voleur) »		

Il paraît, à travers ces deux exemples que, ni la forme des deux pronoms (*i* et *ay*), ni leurs compatibilités dans les deux structures ne leur permettent d'assumer une fonction syntaxique identique et, par la suite, ils ne peuvent appartenir, comme le laisse comprendre l'usage quotidien, au même paradigme de la sous-classe COD. L'explication paraît simple en terme structuraliste ; une différence de forme devrait nécessairement signifier une différence de fonction. Donc, il est question ici de deux pronoms de fonctions différentes, appartenant à deux paradigmes différents du point de vue morphologique, c'est pourquoi les pronoms de la sous-classe COD sont moins étoffés que ceux de la sous-classe COI.

5. CONCLUSION

En guise de conclusion, cet article, si incomplet soit-il, est une modeste contribution inscrite dans un projet global, celui de la standardisation de l'Amazighe.

Se basant sur la répartition morphologique des deux paradigmes donnés plus haut, les pronoms de cette sous-classe ne peuvent assumer qu'une seule fonction, à savoir celle du régime indirect.

Dans la phrase transformée, après la disparition du datif : *i*, seule la voyelle *a* qui pourrait être porteuse du sens « à » et par la suite son résidu.

Partant du principe que la langue est en évolution permanente, et partant aussi du fait que la standardisation de l'aspect grammatical de l'amazighe est à l'ordre du jour afin de répondre aux besoins sociaux d'une part, et didactico-pédagogiques, d'autre part, nous proposons deux tableaux présentant les deux paradigmes des deux sous-classes des pronoms ; COD et COI et confirmant notre idée principale derrière le choix d'une seule forme parmi d'autres en usage communicatif, de la personne 1MFSP des pronoms de la sous-classe COD, à savoir l'idée qu'une différence de forme devrait nécessairement signifier une différence de fonction.

ANALYSES

Tableau récapitulatif des pronoms COD et COI

	Pronoms COD		Pronoms COI	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
S.	1- <i>i</i> (me) 2- <i>k</i> (te) 3- <i>t</i> (le)	1- <i>i</i> (me) 2- <i>km</i> (te) 3- <i>tt</i> (la)	1- <i>ay</i> (à moi) 2- <i>ak</i> (à toi) 3- <i>as</i> (à lui)	1- <i>ay</i> (à moi) 2- <i>am</i> (à toi) 3- <i>as</i> (à elle)
P.	1- <i>ng</i> (nous) 2- <i>k^wm</i> (vous) 3- <i>tn</i> (eux)	1- <i>ng</i> (nous) 2- <i>k^wmt</i> (vous) 3- <i>tnt</i> (ells)	1- <i>ang</i> (à nous) 2- <i>ak^wm</i> (vous) 3- <i>asn</i> (à eux)	1- <i>ang</i> (à nous) 2- <i>ak^wmt</i> (à vous) 3- <i>asnt</i> (à ells)

Tableau 3

SOUIFI Hamid
(IRCAM/Maroc)
souifi@ircam.ma
AMROUS Nourddine
(Université Mohamed V
Agdal-Rabat/Maroc)

Bibliographie

- Bentolila, F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba*, Maroc, Paris, SELAF, 1981.
- Biarnay, S., *Etude sur le dialecte berbère du Rif*, 2ème éd., Paris, Leroux, 1971.
- Boukhris, F., *Analyse transformationnelle des pronoms personnels en tamazight. Parler Zemmour (Maroc central)*. Certificat d'Etudes Universitaires Supérieures. Rabat : Faculté des Lettres, 1984.
- Boukhris, F et al, *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Manuels-N°2, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat, 2008.
- Cadi, K., *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, SELAF, 1987.
- Chaker, S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe*, Publications de l'Université de Provence, Aix-en-Provence, Diffusion Jeanne Lafitte, Marseille, 1983.
- Dubois, J. et al, *Dictionnaire de Linguistique*, Librairie Larousse, Edition 1982, Imprimerie Berger-Levrault, Nancy, 1973.
- Justinard, L. V., *Manuel de berbère marocain (dialecte chleuh)*, Paris, E. Guilmoto, 1914.
- Justinard, L. V., *Manuel de berbère marocain : dialecte rifain*, Paris, Geuthner, 1926.
- Kossmann, M.G., *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain, Peeters, 1997.
- Laoust, E., *Cours de berbère marocain : dialecte du Maroc central*, Paris, Geuthner, 1924.
- Leguil, A., *Structures prédicatives en berbère. Bilan et perspectives*, Paris, l'Harmattan, 1992.
- Penchoen, T.G., *Etude syntaxique d'un parler berbère (Aït Frah de l'Aurès)*, Naples, Studi magrebeni, 1973.
- Sadiqi, F., *Grammaire du Berbère*, Paris, L'Harmattan, 1997.
- Sarrionandia, P., *Grammática de la lingua rifena*, Tánger, Imp. Hispano-arabica, 1905.
- Souifi, H., "Structures, classements et ordres des unités significatives de la phrase verbale d'un parler berbère d'Aït Oujdir", *Cahier du Centre Interdisciplinaire des Sciences du Langage*, n° 16, Université de Toulouse Le-Mirail, 2002, p. 23-50.